هكذا من الأصل

Les sommaires de juin

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Le triangle allemand

LE MONDE DE L'ÉDUCATION

Apprendre à lire

DOSSIERS ET DOCUMENTS

LE MONDE DE LA MUSIQUE

Trotteurs

249 francs

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12551 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 7 JUIN 1985

Dans les geôles du Liban

De toutes les disgrâces qui depuis dix ans accablent le Liban, la pratique de l'enlèvement à des fins de chantage politique n'est pas la moins douloureuse. La France en fait actuellement l'expérience.

L'organisation Djihad islamique, qui détient déjà deux de ses diplomates, MM. Carton et Fontaine, a en effet enlevé le 22 mai, dès leur arrivée à Beyrouth, le journaliste Michel Kauffmann et le chercheur arabisant Michel Seurat. L'ambassadeur du Liban à Paris vient de susciter une lueur d'espoir en assurant que tous deux étaient « vivants et en bonne santé ». Il en faudrait beaucoup plus pour dissiper une angoisse que le sort tragique d'autres victimes de ce procédé ne justifie que trop.

Paradoxalement, l'enlèvement des Français, qui ont rejoint dans des geôles clandestines du Djihad quatre Américains et un Britannique, n'a pas grand rapport avec les problèmes propres du Liban. Leurs ravisseurs, qu'on sait proches des intégristes iraniens, ont plutôt tiré parti de l'effroyable anarchie ambiante pour exercer un chantage visant à faire cesser les livraisons d'armement occidental à l'Irak en guerre. De même, ils entendent faire pression sur le Koweït, important soutien de Bagdad, et obtenir la libération de leurs « frères » terroristes qui ont, récemment encore, tenté de déstabiliser son régime par de sanglants attentats.

Comment riposter à des opérations odieuses prétendant amener un Etat à changer de politique et d'alliances parce qu'un groupuscule a séquestré quelques-uns de ses citoyens ? En l'espèce, tous les appels risquent d'être inopérants. Les « cellules d'urgence » comme celle qui s'est constituée à Paris peuvent difficilement identifier, atteindre et encore moins convaincre des interlocuteurs fanatiques aux prétentions exorbitantes. On ne peut mettre en doute la détermination que la diplomatie française et les services spéciaux déploient pour remonter des filières et découvrir des truchements. Mais dans la confusion propre à ce genre d'affaires, c'est plutôt auprès des capitales ayant sur place des amis et des moyens d'action — Damas et Téhéran — que des démarches ont quelque chance de succès.

L'épreuve subie par les étrangers, de plus en plus rares, qui ont le courage de travailler et de vivre à Beyrouth s'inscrit dans l'immensité du drame des Libanais. Des dizaines de milliers d'entre eux, relâchés après avoir été enlevés, gardent l'empreinte du traumatisme subi. Deux mille quatre cents « disparus » sont, selon toute vraisemblance, morts, et leurs familles ont organisé à Beyrouth, dans l'espoir pathétique de connaître enfin leur destin, des manifestations publiques aussi peu efficaces que leur mille démarches discrètes.

Les milices antagonistes reconnaissent détenir quelques dizaines d'otages mais ne sont pas encore parvenues à s'entendre sur leur échange, en dépit des bonnes paroles prononcées périodiquement à ce propos. L'appel que viennent de lancer trente-cinq intellectuels musulmans en faveur de la libération de l'orientaliste français prouve du moins que, même au cœur de leur tragédie, les Libanais de toute confession ne succombent pas à la tentation du repliement et de la lâcheté face à ceux qu'aucun procédé ne fait reculer et qui voient dans le rapt une arme comme une autre.

(Lire nos informations page 7 et notre page « Débats » sur le Liban.)

La Jordanie s'efforce d'organiser un dialogue américano-palestinien

La Jordanie multiplie actuellement les efforts pour organiser un dialogue américano-palestinien. Lors de ses entretiens avec M. Reagan, le roi Hussein a présenté un plan de règlement révélé le mercredi 5 juin par le chef de la diplomatie jordanienne.

De notre correspondant

Washington. — Une semaine après les conversations du 29 mai à la Maison Blanche entre M. Reagan et le roi Hussein de Jordanie, la nouvelle impulsion donnée à la recherche d'un règlement au Proche-Orient s'est si peu ralentie qu'elle paraîtrait plutôt rapide à l'excès.

A entendre le ministre jordanien des affaires étrangères, qui avait organisé mercredi 5 juin un déjeuner de presse à Washington, l'entretien qui se prépare entre les Etats-Unis et une délégation jordano-palestinienne ne comprenant pas de membres de l'OLP devrait en effet n'être que la première de trois étapes menant à des négociations directes entre Israël, d'un côté, et les Palestiniens et la Jordanie, de l'autre.

Selon le plan qu'aurait présenté le roi Hussein à M. Reagan et que vient de dévoiler M. Masri, la « *discussion exploratoire* » que constituerait cette première étape pourrait être suivie d'une reconnaissance formelle par M. Arafat, qui y serait prêt, des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Parce qu'elles ont défini le principe de la paix en échange des *territoires occupés*, ces résolutions sont un peu devenues, dans le dossier du Proche-Orient, le nom de code de la reconnaissance d'Israël par le *monde arabe*, et leur *acceptation* constitue la principale condition américaine à d'éventuels contacts avec l'OLP. En contrepartie de ce pas, M. Arafat attendrait des Etats-Unis qu'ils reconnaissent, eux, le « *droit à l'autodétermination* » des Palestiniens, ce qu'ils se refusent jusqu'à présent à faire, parce qu'hostiles à la création d'un Etat palestinien indépendant.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

Les nouvelles mesures en faveur des chômeurs : une facture difficile à payer

La majoration des indemnités versées aux chômeurs en fin de droits et l'élargissement des TUC vont entrainer dès cette année des dépenses supplémentaires à la charge de l'Etat, que Mme Georgina Dufoix a évaluées à 1,6 milliard de francs d'ici à la fin de l'année.

Le gouvernement n'a pas dit comment seraient financées les mesures sociales qui viennent d'être annoncées en faveur des chômeurs. Silence révélateur des graves problèmes posés à nos finances publiques par de nouvelles dépenses évaluées à 3,3 milliards de francs par an et qui, prenant effet au 1er juillet, coûteront plus de 1,5 milliard de francs en 1985.

M. Pierre Bérégovoy s'est battu bec et ongles pour faire admettre le principe que toutes dépenses supplémentaires devraient être gagées soit par des économies soit par des recettes, soit par les deux à la fois.

En faisant prévaloir ce point de vue au nom du respect de la norme des 3 % imposée par le président de la République (le déficit budgétaire ne devra pas dépasser 3 % du produit intérieur brut, avait annoncé M. Mitterrand en novembre 1982), le ministre de l'économie et des finances a probablement écarté un plan plus ambitieux dont l'objectif n'était pas seulement les chômeurs, mais la pauvreté en général. La création d'un minimum social à 2 500 F par mois avait été envisagée, dont le coût aurait très largement dépassé les 10 milliards, peut-être même les 15 milliards de francs.

Reste que, même ramenées à des proportions plus modestes, les mesures chômage chargent un peu plus une barque dont la navigation s'avère au fil des mois de plus en plus difficile. Les intérêts de la dette publique risquent fort de coûter plus cher que prévu (90 milliards de francs au lieu de 84 milliards, les taux d'intérêt ne baissant pas autant qu'escompté) de même que les prélèvements au bénéfice de la CEE et les versements aux collectivités locales. Côté recettes, l'impôt sur les sociétés pourrait être inférieur aux prévisions qui tablaient à la fin de l'année dernière sur 94 milliards de francs.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 33.)

Une découverte américaine sur le cancer

Une équipe scientifique américaine vient, pour la première fois, de décrire la série des transformations moléculaires à l'origine d'un processus de cancérisation chimique. On dispose ainsi du premier scénario cohérent et reproductible permettant de comprendre pourquoi une cellule normale peut devenir cancéreuse. Ce résultat a pu être obtenu grâce au prodigieux apport de la biologie moléculaire à la cancérologie.

Cette découverte, ajoutée à d'autres, récentes, permet de bâtir une théorie unificatrice des mécanismes du cancer. Le processus de cancérisation y apparaît comme la résultante de dérèglements moléculaires survenant sur les oncogènes, structures bien précises du patrimoine héréditaire de tous les organismes vivants et vieilles de près d'un milliard d'années.

Autant d'éléments qui, s'ils n'apportent pas de bouleversements thérapeutiques immédiats, permettent néanmoins de franchir un pas important dans la connaissance de cette maladie.

(Lire page 13 l'article de JEAN-YVES NAU.)

Le Monde DES LIVRES

SKF : la tentation gauchiste du PCF

Les affrontements qui se sont produits le 5 juin dans l'usine SKF d'Ivry ont finalement fait soixante-quatre blessés parmi les CRS et trente-quatre chez les manifestants. Soixante-huit personnes ont été interpellées — dont un seul salarié de l'usine, — mais aucune inculpation n'a été prononcée. Des négociations n'en ont pas moins eu lieu dans la soirée entre les diverses parties prenantes pour envisager les moyens de sauvegarder l'emploi à Ivry. L'action de commando de la CGT a relancé la polémique entre le PS et le PCF, qui semble avoir succombé à la tentation « gauchiste » de la stratégie « classe contre classe ».

Le Parti communiste n'a pas de perspective pour les années à venir. Telle est la conviction de ses dirigeants. La violence déployée par les communistes à Ivry est le symptôme ordinaire de ces périodes où le PCF s'exclut lui-même du jeu politique.

Historiquement, lorsque l'horizon lui paraît bouché, le PC se lance dans ce que Lénine avait dénoncé sous le nom de gauchisme : l'exploitation systématique et minoritaire de toutes les occasions d'affrontement avec le pouvoir et avec les socialistes, que ceux-ci soient au gouvernement ou dans l'opposition.

Chaque fois que les communistes ont adopté cette orientation — entre 1928 et 1934, puis entre 1947 et 1954, — leur audience électorale a reculé, jamais cette tactique ne l'a fait progresser. Renoncer à toute perspective de pouvoir signifie donc aussi, pour les dirigeants du PCF, renoncer durablement à attirer de nouveaux électeurs. Il s'agit seulement, pour eux, d'essayer de maintenir un potentiel qu'il sera peut-être possible, dans un avenir indéfini, d'élargir à la faveur d'une nouvelle période « unitaire ». Le PCF peut-il, aujourd'hui, faire un tel calcul ?

ENFIN !

PLANTU

La stratégie qui, depuis la fin des années 20, porte, dans le mouvement communiste, le nom de « classe contre classe » n'est tenable que dans une configuration politique articulée autour d'une alliance entre les socialistes et une partie de la droite, celle qui est considérée, pour la circonstance, comme « centriste ».

Encore faut-il observer que, dès 1954, les communistes avaient jugé nécessaire de proposer leur soutien au gouvernement Mendès France : le précédent du début des années 30 leur avait enseigné qu'ils ne pouvaient, sans risque, demeurer longtemps à l'écart de toute solution de gauche, même si elle associe des groupes « charnière », flottants par définition.

Le PCF peut difficilement tabler, aujourd'hui, sur l'hypothèse d'une résurrection de la troisième force. Comme l'a observé récemment M. Roland Leroy, membre du bureau politique, la droite ne veut pas gouverner avec les socialistes. Ceux-ci ne font rien pour encourager d'éventuels partenaires de ce côté-là. Le PS veille, au contraire, à s'affirmer toujours comme le parti de l'union à gauche, ce qui lui avait bien réussi entre 1977 et 1981.

Les socialistes rappellent aux communistes qu'ils sont alliés dans les collectivités locales — occasion d'inviter le PCF à respecter la discipline majoritaire dans les conseils généraux et municipaux dirigés par le PS — et mettent l'accent sur les chances que les divisions de l'opposition pourraient offrir à la gauche en 1986.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Loto

Le Loto sportif déçoit : il ne rencontre pas, chez les Français, le succès escompté. La seule solution, c'est d'ajouter des disciplines sportives à celles qui peuvent figurer dans les concours de pronostics.

On en voit déjà deux dont la vogue se répand : le lancer de billes d'acier, où l'équipe du PC a obtenu, sur le stade d'Ivry, des résultats spectaculaires aux dépens de l'équipe adverse — et néanmoins socialiste, — et le catch à trois, style BCG (Barre, Chirac, Giscard), qui consiste à déstabiliser les concurrents à coups de prises de parole, de petites phrases acérées, assenées dès qu'un micro se tend.

Il y a gros à parier que ces sports de haut niveau vont faire fureur pendant de longs mois. Citoyens, aux grilles !

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

LIBAN

L'Europe ne peut rester indifférente devant le destin du Proche-Orient : une conférence sur l'avenir du Liban est indispensable, estime Paul-Marc Henry. Boutros Dib insiste de son côté sur les facteurs positifs d'une longue vie en paix de confessions variées. Mais aucune communauté ne peut, à elle seule, dominer la scène libanaise.

Les Ponce Pilate

L'opportunisme politique des Occidentaux a remplacé les discours sur les droits de l'homme

par PAUL-MARC HENRY (*)

LA visite au Proche-Orient de M. Andreotti, ministre des affaires étrangères italien et porte-parole de l'Europe des Dix, plaidant sans fatigue ni découragement la cause d'une médiation humanitaire et politique, ne peut être passée sous un lâche silence par une Europe fatiguée et plus ou moins honteuse d'elle-même.

Sabra, Chatila, Borj-El-Brejneh risquent de rejoindre dans l'histoire de la mauvaise conscience européenne d'autres noms aussi tristement célèbres pour lesquels, un jour ou l'autre, il faudra bien faire pénitence. Je me souviens des jeunes et brillants soldats de l'armée italienne, côte à côte avec nos paras et nos marsouins, vivant dans les camps peuplés de femmes et d'enfants privés de leurs protecteurs, par une évacuation « honorable » mais combien dangereuse de leurs défenseurs excessifs, certes, mais néanmoins naturels, qui avaient cru dans la parole des grands Occidentaux.

L'Occident a sauvé l'honneur en s'y reprenant à deux fois, en aidant le Liban à rétablir sa propre légitimité. Par une série de dérives, les gardiens de l'ordre et de la paix se sont trouvés à la fois agressés et paradoxalement agresseurs, il leur a fallu par des démonstrations somme toute dérisoires prouver une puissance finalement impuissante. Des innocents, gardiens totalement désintéressés d'une certaine force au service d'un droit vilipendé, critiqué et délibérément sali, sont tombés victimes de calculs cyniques où le fanatisme est utilisé pour détruire la paix.

La pire des aventures consiste pour l'Occident à abandonner ses objectifs fondamentaux en épousant les tactiques et les procédés d'une violence sans autre limite qu'une technologie sans morale, fondée sur la terreur et l'enlèvement.

Le Liban, terre de médiation et de coexistence sous la pression de ses ennemis, de tous ordres, qu'ils soient au Nord ou au Sud, n'a pu sécréter une contre-force suffisante devant les surenchérisseurs de la haine confessionnelle et raciale. Son pouvoir à l'origine légitime, qui en est réduit au simulacre de l'action devant la subversion permanente, délibérément entretenue, par ses ennemis fondamentaux, espère encore que la lâcheté des grandes puissances ne répétera pas au Proche-Orient l'effondrement des Munich occidentaux.

Le massacre des innocents, où qu'il se produise et quels qu'en soient les acteurs, est toujours scandaleux. A Sabra et Chatila ont succédé par une logique infernale les exactions commises contre les chrétiens du Sud. Que l'on puisse expliquer de cause à effet, comme l'ont fait certains, l'infernale connexion des massacres collectifs et individuels, que l'on puisse même y trouver une sorte d'enchaînement inéluctable, ne change rien au fait fondamental : la parole du médiateur n'est plus écoutée, l'acte de charité est radicalement rejeté, la haine finalement est plus excitante et plus fatale que l'acte de compassion. Cela est malheureusement connu et pratiqué depuis la nuit des temps.

Mais ce qui n'est pas acceptable, c'est que les puissances occidentales, qui veulent bien jeter l'anathème sur le totalitarisme et la violation des droits de l'homme, abandonnent leur ligne essentielle sous prétexte d'un opportunisme politique. Opportunisme ô combien critiquable, parce qu'il se laisse entraîner par des calculs à la petite semaine et par des procédés dignes des bas-fonds les plus criminels, y compris les voitures piégées explosant indifféremment au milieu d'enfants chrétiens ou musulmans ou juifs. Pourquoi gardent-elles un silence coupable devant la dégradation générale des rapports humains de tous ordres ?

Répétons que, comme le recommande l'Europe, une conférence globale sur l'avenir du Liban est indispensable. Non pas à la sauvette sous le regard d'aigle d'un voisin excessif, qui, quels que soient ses droits légitimes sur sa sécurité sur la côte méditerranéenne, ne peut être à lui seul le gardien désintéressé d'une coexistence communautaire, dont il est en fait lui-même partie prenante. Répétons que l'Europe ne peut pas être indifférente devant le destin de l'extrême Asie occidentale, sans pour autant vouloir établir une domination politique dont elle n'a jamais su assumer les vraies responsabilités. Répétons que la question palestinienne ne peut pas être finalement traitée dans le déshonneur et dans le massacre. Aucune force proche-orientale n'est actuellement en mesure (à commencer par Israël et en finissant probablement par la Syrie) de rétablir une paix durable en ce désert de haine qu'est devenu le Liban, terre d'amour et d'espérance.

Un jour ou l'autre, les superpuissances, c'est-à-dire les Etats-Unis et l'URSS, à moins qu'elles ne décident de se livrer à leur mutuelle destruction, devront organiser la paix et remettre chacun à sa place. Les ambitions à court terme de régimes eux-mêmes plus ou moins acculés financièrement et militairement devront se plier à une discipline globale et renoncer à des aspirations impossibles et à des scénarios de l'inacceptable. Il faut parler fermement. On peut le faire même de la part d'une Europe surconsommatrice, puisque le pétrole des grandes vacances n'est même plus en jeu. Ce dont il s'agit relève de l'honneur, s'il nous en reste.

(*) Ambassadeur de France, ancien ambassadeur au Liban.

COURRIER DES LECTEURS

« Maudis Dieu et meurs »

Job, homme intègre, droit et craignant Dieu, était, nous dit son Livre, le plus grand de tous les fils de l'Orient. Au temps de sa prospérité, ses amis étaient nombreux. (...) Mais la main de Dieu lâcha Job pour l'éprouver. Atteint dans ses biens, sa famille et sa propre chair, le plus grand des fils de l'Orient fut livré en spectacle à tous les hommes de la terre. Déchu de sa grandeur, meurtri et abandonné, il reste seul sur son fumier.

Les amis s'éloignent en ricanant. Les plus hardis, les plus fidèles, s'approchent pour donner à ce gisant des leçons de morale. Sa femme, la première, lui apporte la sienne : *« Maudis Dieu et meurs. »* *« Mais Job ne pécha pas par ses lèvres. »* Job ne maudit pas Dieu. Job ne mourut pas.

L'histoire du Liban, depuis dix ans, nous rappelle, par tous ses détours, celle de Job sur son fumier. Que veut-il, ce Job des temps modernes ? Que demande-t-il ? Tout ce que veut Job, tout ce que demande Job, c'est que cesse l'agression de ceux qui lui veulent du mal et que cesse l'hypocrisie, aussi agressive, de ceux qui croient lui vouloir du bien.

Tout ce que veut, tout ce que demande Job, c'est un peu de sympathie, de compréhension, sans oublier le respect pour ses souffrances. En échange, il redit à ses amis et même à ses ennemis : Job ne renie pas Dieu. Job n'est pas mort.

Mgr PIERRE HARFOUCHE,
vicaire patriarcal maronite (Paris).

Une vieille expérience de vie pluraliste

Aucune communauté ne peut dominer le pays, qui doit retrouver son indépendance et sa souveraineté

par BOUTROS DIB (*)

QUE le Liban soit à une croisée des chemins, nul doute. Mais ce que l'on perd souvent de vue, c'est qu'il n'est pas le seul pays à l'être dans l'espace géopolitique désigné sous l'appellation de Proche et Moyen-Orent. Cet espace connaît en ce moment des mutations profondes dans maint domaine : le social et le culturel, aussi bien que le politique et l'économique. Bien des armatures craquent ou s'assouplissent considérablement pour obéir aux impératifs de l'évolution. Tout en appelant celles-ci de nos vœux, nous nous devons de mettre en garde contre la tentation d'en vouloir forcer le cours naturel au risque de se trouver devant un vide plein de périls dans les périodes des grands changements. Cela est particulièrement vrai, à l'heure présente, pour ce qui est du Liban et de la crise dramatique qu'il traverse.

Mais y a-t-il encore une solution possible à la crise libanaise ? A la lecture ou à l'écoute de certains médias, on serait même tenté de se demander : y a-t-il encore un Liban ? « Formule artificielle », « mosaïque de confessions en lutte à mort entre elles », champ de bataille entre « nantis et déshérités »... Nous faisons grâce au lecteur de la suite des slogans forgés de bonne ou de mauvaise foi. Demandons-nous simplement : si la « formule libanaise » était si artificielle qu'on le prétend, aurait-elle pu résister au cruel malheur qui l'éprouve depuis dix ans ? Si cette guerre était vraiment et si profondément une guerre de religion, si les masses y étaient vraiment et irrémédiablement engagées, comment expliquer les appels à la fraternité que ne cessent de lancer les chefs des différentes communautés religieuses du pays ainsi que les députés élus par des « bases » populaires ?

Certes, les engagements qui se déroulent depuis un peu moins de deux ans sont plus fortement teintés de confessionnalisme. Mais pourquoi ne pas regarder en même temps les invitations de tous côtés à la réconciliation, à la reprise de la vie en commun ? Et au lieu de monter exclusivement en épingle certaines défaites chrétiennes suivies d'exode, pourquoi ne pas parler aussi du fait de l'éparpillement chrétien sur l'ensemble du territoire libanais, à telle enseigne que l'on rencontre fréquemment des villages druzo-chrétiens, sunnito ou chiito-chrétiens, mais pas forcément des villages druzo-chiites ou druzo-sunnites par exemple ? Cet éparpillement des chrétiens qui est cause de faiblesse pour eux dans certaines régions n'est-il pas l'aboutissement d'une vieille expérience de vie en commun, l'image d'une longue sérénité qui a été celle de l'histoire des relations entre chrétiens et non-chrétiens au Liban ? C'est dire l'inadéquation d'un pessimisme exagéré ou feint dans on ne sait quel dessein, et affirmer les raisons qu'il y a de croire en la possibilité d'une solution au problème libanais.

Toute solution doit partir d'une reconnaissance franche et courageuse d'un partage des responsabilités. D'ailleurs, humainement parlant, peut-on avoir entièrement, à 100 %, tort ou raison ?

Franchement et courageusement, l'on devrait reconnaître qu'aucune communauté ne peut, à elle seule, dominer la scène libanaise. Que seules les interventions étrangères peuvent faire pencher provisoirement la balance d'un côté ou de l'autre. Que cela est à la fois une conséquence logique et une preuve du fait que l'harmonie de l'édifice libanais est le fruit d'une longue évolution naturelle, lentement mûrie, tout le contraire d'un échafaudage hâtif et artificiel.

Franchement et courageusement, nous devons reconnaître l'urgence d'une solution, non seulement pour renflouer une économie qui menace ruine, ou pour obéir à quelque impératif politique, mais aussi pour arrêter une dégradation sociale grosse de périls et qu'illustre le tableau suivant : les Libanais nés en 1975 ont dix ans aujourd'hui ; l'éveil de leur compréhension de la vie sociale et publique a coïncidé avec les années de guerre et de coupure dans la société et entre les régions pour cause d'insécurité. Ceux qui avaient dix ans, en ont vingt aujourd'hui. Or le Liban est un vieux pays à population jeune : plus de 50 % ont vingt ans et au-dessous...

Des garanties, non des privilèges

Cela posé, il faudra définir les principes directeurs de toute réforme libanaise. Le premier de tous est la sauvegarde de l'indépendance du pays, de sa souveraineté, de son unité, de ses libertés tant au niveau des communautés qu'à celui des individus, tout en présentant la liberté de ses propres débordements.

Aussi sacrée que la liberté, dans un pays comme le Liban, est l'égalité. Ces deux concepts, il faut les pourvoir d'une assise réelle, de conditions de vie du citoyen compatibles avec la dignité humaine, sans lesquelles ils resteraient une simple vue de l'esprit. Le respect des personnes comme des collectivités, qui est un postulat, doit s'étendre dans la réalité existentielle comprise dans son acception la plus large.

Autre garantie : la création d'un climat de sécurité et de non-frustration chez les uns et les autres. Les garanties à offrir doivent être bien étudiées et dosées afin qu'elles ne puissent pas être qualifiées un jour de privilèges. A cet égard, un bicamérisme prenant en considération à la fois la démographie et les régions historiques, un découpage des circonscriptions électorales qui tienne compte de ces deux réalités, des modes de scrutin se complétant entre eux (proportionnelle et majoritaire, par exemple), permettront de se passer de la répartition confessionnelle des sièges des représentants du peuple tout en préservant les droits des différentes communautés.

Du reste, l'actuelle Constitution n'a pas été conçue selon des vues confessionnelles. Le seul passage qui en traite, l'article 95, est provisoire et strictement limité à la répartition (encore une fois à titre provisoire) des fonctions publiques. Quant au pacte verbal de 1943, il procède surtout d'un esprit d'équilibre destiné à rassurer les chrétiens, à trouver une « formule » acceptable par tous.

L'équilibre des pouvoirs est de toute façon à assurer sans que, pour autant, l'on tombe dans une paralysie des centres de décision, comme dans un régime de *liberum veto*. Enfin, la réforme proprement politique ne doit pas faire perdre de vue celle des services publics de l'Etat. Citons, à titre de spécimen, un des chapitres relatifs à l'administration : il n'est pas permis, par exemple, que l'on se laisse trouver, un jour, devant une situation où les traitements des fonctionnaires et des retraités dévorent à eux seuls la presque totalité du budget. Et ce n'est là qu'un des aspects du dossier de la fonction publique.

Dix années de guerre atroce ont amené le Liban à une redoutable croisée des chemins. A trop négliger l'incendie, à laisser de surcroît le vent du fanatisme religieux souffler sur le feu, on risque de voir le sinistre gagner l'ensemble du Proche et du Moyen-Orient et dépasser même les limites de cette région sensible entre toutes, n'épargnant personne, les « Grands » pas plus que les « moins Grands »... Dès 1884, parlant du canal de Suez, dans son discours de réception de Ferdinand de Lesseps à l'Académie française, Ernest Renan prophétisait : *« Un seul Bosphore avait suffi jusqu'à présent aux embarras du monde ; vous en avez créé un second. »*

(*) Ancien ambassadeur du Liban à Paris.

LU

« INDUSTRIALISATION ET CHANGEMENTS SOCIAUX DANS L'ORIENT ARABE », sous la direction d'André Bourgey

Quelle modernisation ?

LONGTEMPS, les études arabes en France se sont confinées au passé médiéval, à l'« âge d'or » ; les plus téméraires s'intéressaient à la *nahda* (renaissance) au dix-neuvième siècle. Le présent était superbement ignoré, sauf de trois ou quatre défricheurs comme Jacques Berque et Maxime Rodinson. C'est Georges Pompidou qui, par diverses initiatives prises en 1973, a donné une forte impulsion à la relance des études arabes et à leur modernisation. Conjuguée à l'importance croissante du monde arabe sur la scène internationale et à la crise pétrolière, cette impulsion a encouragé les chercheurs à se pencher sur les Arabes du vingtième siècle.

C'est dans cette perspective que se crée à Beyrouth, en décembre 1977, le CERMOC (Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain) que dirige Pierre-Yves Péchoux. Il associe des chercheurs français et libanais. De 1978 à 1980, cette équipe a étudié les problèmes d'industrialisation et produit une dizaine d'ouvrages sur le développement des pays de la région, notamment le Liban, l'Egypte, la Syrie, l'Irak, la Jordanie.

Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe est la dernière étude — donnant cette fois une vision globale — consacrée à ce thème, les recherches portant maintenant sur « les migrations de travailleurs qualifiés ». Ce livre intéresse aussi bien les sociologues, les politologues et les économistes que préoccupent les mutations du monde arabe que les industriels et les hommes d'affaires soucieux de s'informer des évolutions en cours dans une région où ils se heurtent à une âpre concurrence.

Dans son introduction, André Bourgey relève les points communs aux différents pays de la région, notamment : le rôle de l'Etat (sauf au Liban) aussi bien dans les régimes à économie libérale que dans ceux de type socialiste, la concentration des zones industrielles — sauf en Arabie saoudite et en Syrie — autour des capitales en raison de l'absence de plans d'aménagement du territoire, l'urbanisation intensive, le manque de coordination régionale... Mais les études qui suivent — dont celle de Michel Seurat qui vient d'être enlevé au Liban — montrent aussi les différentes logiques industrielles adoptées.

Le processus industriel a évidemment affecté la société traditionnelle et modifié fondamentalement les rapports sociaux. Mal maîtrisée, la modernisation a provoqué des tensions et menacé l'identité culturelle de l'Orient arabe au moment où, souligne Bourgey, *« le mythe de l'industrialisation comme facteur principal de modernisation commence à être remis en cause »*. Dès lors, comment concevoir la modernisation ? La rente financière se substituera-t-elle valablement à la rente pétrolière ? Quel est l'avenir des économies non pétrolières ? C'est aussi à ces questions que s'efforce de répondre ce livre riche en données et en analyses.

PAUL BALTA.

★ CERMOC, Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain, Beyrouth, 436 p., 120 F. Distribué par Sindbad, 1-3, rue Feutrier, 75018 Paris.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

érience de vie pluralis…

…quelle modernisation ?

étranger

AFRIQUE

Guinée-Equatoriale

LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT OBIANG NGUEMA

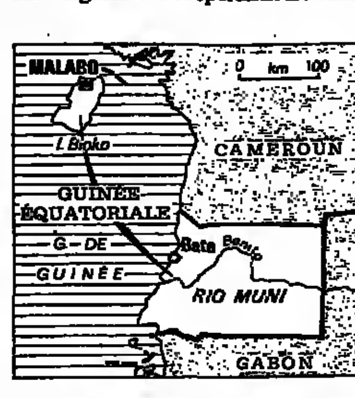
L'influence française s'accroît dans l'ancienne colonie espagnole

Le président de la Guinée-Equatoriale, M. Teodoro Obiang Nguema, en visite officielle de travail à Paris depuis le lundi 3 juin, a été reçu, le lendemain, à déjeuner à l'Elysée. La France a une carte importante à jouer dans ce pays qui a remis en cause ses alliances avec les pays de l'Est et souhaite réduire l'influence de l'Espagne, son ancien colonisateur.

Le séjour à Paris du président Teodoro Obiang Nguema (1) va très certainement agacer les autorités espagnoles. Depuis qu'en novembre 1979, un rapprochement est intervenu entre la France et la Guinée-Equatoriale, Madrid voit en effet d'un mauvais œil les initiatives françaises dans son ancienne colonie. L'entrée de la Guinée-Equatoriale dans la zone franc, le 1er janvier dernier, n'a fait qu'aviver ces ressentiments. Profitant de la volonté manifestée à Malabo de s'ouvrir vers l'Afrique centrale francophone et vers l'Occident, Paris acquiert dans ce petit pays d'environ 350000 habitants, où tout est à reconstruire, une influence croissante.

Epuisée par les onze années de dictature sanglante de Francisco Macias Nguema, la Guinée-Equatoriale ne parvient que difficilement à remonter la pente. Sans préjuger des conséquences bénéfiques que devrait, à terme, entraîner l'entrée dans la zone franc, et en dépit de quelques succès sur le plan agricole, la situation équato-guinéenne reste préoccupante, en dépit de multiples concours financiers internationaux. D'ici à la fin juin, un accord de confirmation devrait être signé avec le Fonds monétaire international (FMI), celui-ci accordant un crédit stand-by de 10 millions de dollars. Courant juillet, la Guinée-Equatoriale doit « passer » devant *le Club de Paris* pour le rééchelonnement de sa dette extérieure, estimée, fin 1984, à 150 millions de dollars (soit 95 % des recettes d'exportation du pays !). Les arriérés de paiement à l'égard de l'Espagne représentent plus de 35 % du montant de la dette, contre 18 % pour la Chine et 11 % pour le FMI. Il n'empêche : depuis 1980, le montant de la dette a triplé et le service de la dette a été multiplié par huit.

La France, pour sa part, a accordé en 1984 une aide de 21,9 millions de francs, à laquelle s'est ajoutée une somme de 33 millions correspondant à la prise en charge par Paris de la partie payable au comptant du « ticket d'entrée » que Malabo doit verser à la Banque centrale pour intégrer la zone franc (en tout, 100 millions de francs). Les importations françaises sont passées de 11 millions de francs en 1983 à 27,7 millions en 1984, et les exportations françaises, qui atteignaient 12 millions en 1983, se sont élevées à 80 millions l'année suivante. Le nombre des Français établis en Guinée-Equatoriale a, de son côté, décuplé depuis 1982, s'établissant à quatre-vingt-trois personnes, dont une vingtaine de coopérants. Le chef



de l'Etat lui-même, ainsi que ses principaux collaborateurs, se sont mis à apprendre le français. Bref, la France peut, à la demande même des autorités de Malabo, jouer une carte importante dans un pays devenu pro-occidental.

Les relations avec l'Espagne se sont en effet singulièrement tendues, le président Obiang ayant peu apprécié une certaine propension de Madrid à se comporter comme l'ancien colonisateur accouru d'urgence à la rescousse, à la chute de la dictature, pour reconstruire le pays.

La méfiance s'est accrue depuis la tentative de coup d'Etat de mai 1983, au cours de laquelle l'un des conjurés s'était réfugié à l'ambassade d'Espagne à Malabo. Madrid entretient cependant environ deux cents coopérants, et son aide financière est estimée à un peu plus de 100 millions de francs en 1984, 20 % de ce total étant consacré à la défense. La coopération militaire entre les deux pays a subi un sérieux coup de frein depuis que la sécurité est confiée à une garde prétorienne d'environ trois cent cinquante Marocains stationnée dans l'île de Bioko et dans le Rio Muni (la partie continentale). La France, pour sa part, a signé un accord de coopération militaire en janvier dernier, portant sur une aide annuelle de 1 million de francs.

A ce renforcement des liens avec l'Occident correspond une remise en cause des alliances contractées dans le passé avec les pays de l'Est. L'Union soviétique, qui, avant 1979, maintenait en Guinée Équatoriale environ 250 experts civils, 150 conseillers militaires et près de 250 marins, n'est plus du tout un partenaire privilégié, au contraire. Pour les Equato-Guinéens, les Soviétiques sont étroitement associés aux atrocités commises sous le régime du président Macias. Moscou conserve cependant une représentation diplomatique d'environ cent personnes à Malabo.

Tourner le dos au passé

Sur le plan agricole, la production de cacao, dont la vente à l'exportation représente l'essentiel des ressources propres du pays, s'est redressée, passant de 5 000 tonnes en 1980 (près de 40 000 tonnes au moment de l'indépendance) à 8 300 tonnes en 1984. Le bois, au second rang des recettes d'exportation, connaît la même évolution avec 103 000 mètres cubes en 1984, contre 47 000 mètres cubes en 1981. Enfin, la production caféière, qui jusque-là disparaissait presque totalement en contrebande, a atteint environ 1 000 tonnes en 1984, contre moins de 200 tonnes lors de la récolte précédente. Les autorités de Malabo fondent, d'autre part, de grands espoirs sur les ressources minières et la recherche d'hydrocarbures. Pour sa part, ELF a obtenu un permis de recherche *offshore* sur 2 200 kilomètres carrés et, après une campagne de prospection sismique, va entreprendre une campagne de deux forages fin 1985 ou début 1986. Aucune des compagnies pétrolières installées en Guinée-Equatoriale n'a cependant trouvé du pétrole pour le moment.

Sur le plan intérieur, la situation est loin d'avoir été « normalisée » depuis le *Golpe de la Libertad* d'août 1979. Le président Nguema, d'ethnie fang, comme son prédécesseur, fait partie du « clan de Mongomo » sur lequel s'est appuyé le dictateur pour gouverner son pays. Ancien gouverneur militaire de Malabo, ancien vice-ministre de la défense, il a tenté de prendre ses distances avec les Fangs de Mongomo, sans y réussir vraiment.

Face au Fangs (90 % de la population totale), qui se sont arrogé la plupart des postes de responsabilité, les Bubis, ethnie minoritaire (8 % de la population) implantée essentiellement sur l'île de Bioko, sont représentés au gouvernement par M. Sériebé, premier ministre, dont le pouvoir est très limité. Comme par le passé, les Fernandinos, d'origine métisse, constituent la bourgeoisie de Malabo et de Bata. Le président Obiang s'est, d'autre part, arrangé pour éloigner de potentiels rivaux, comme M. Salvador Ela Nseng et le *capitaine de frégate Florencio Maye* Ela. En dépit de diverses tentatives, le régime n'est pas parvenu à opérer un rapprochement avec l'opposition, exilée à l'étranger : la CSD (Convergence sociale démocratique) de M. Manuel Ruben N'Dongo et l'ANRD (Alliance nationale pour le rétablissement de la démocratie) de M. Martin Nsono Okomo. A Malabo, où l'approvisionnement des marchés s'est amélioré, la population jouit, selon l'expression d'un expert français, d'un « *respect relatif des droits de l'homme* ».

En dotant son pays d'institutions (une Constitution, un Parlement), en rompant avec les pays de l'Est, en intégrant la zone franc, le président Obiang Nguema a voulu ostensiblement tourner le dos au passé peu reluisant de son pays. Il lui reste à faire la preuve qu'il est capable d'en effacer les séquelles et que l'aide internationale – dont une partie profite exclusivement au « clan » – permettra à la *Guinée-Equatoriale* de prendre – enfin – un nouveau départ.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Le président équato-guinéen s'est déjà rendu en visite officielle en France en septembre 1982.

DIPLOMATIE

LA RÉUNION DU CONSEIL ATLANTIQUE AU PORTUGAL

La Grande-Bretagne souhaite que les Etats-Unis continuent d'observer le traité SALT-2

De notre correspondant

Lisbonne. – Un impressionnant dispositif de sécurité isole l'Hôtel Palace à l'Estoril, où se déroule, à partir de ce jeudi 6 juin, le conseil ministériel de l'Atlantique nord. Parmi les sujets abordés par les chefs de la diplomatie des seize pays membres de l'alliance occidentale figurent la situation au Proche-Orient et en Amérique latine, le terrorisme et l'état actuel des négociations américano-soviétiques de Genève sur les armements. A ce propos, M. George Shultz a annoncé son intention de consulter ses alliés sur *un éventuel abandon par les Etats-*Unis des contraintes imposées par le traité SALT-2, jamais ratifié mais jusqu'à présent respecté par les deux superpuissances (*le Monde* du 5 juin).

Or cette hypothèse, avancée pour la première fois par M. Reagan lors de son passage à Lisbonne en mai dernier, est à l'évidence mal accueillie par les Européens. Peu après, un entretien que M. Shultz a eu mercredi avec Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, une source autorisée britannique a fait savoir que Londres ne souhaite pas que les Etats-Unis s'affranchissent, à la fin de cette année, des contraintes de SALT-2, car un tel abandon aurait inévitablement un impact négatif sur les négociations de Genève. Cet avis est partagé par les autres alliés des Etats-Unis, en particulier par l'Espagne et la France, dont M. Shultz a également reçu les ministres mercredi.

Le Portugal, *qui reçoit rarement* les sessions de printemps des ministres de l'OTAN mais où des décisions importantes ont été prises par l'alliance (c'est à Lisbonne que furent décidées, en février 1952, la création du poste de secrétaire général de l'OTAN et les structures de l'Organisation), est également concerné par le débat en cours sur l'initiative américaine de défense stratégique (IDS) et le projet français Eurêka de coopération technologique européenne. A quelques jours d'intervalle, Lisbonne a reçu la proposition américaine de coopération sur le premier projet et la lettre de M. Dumas sur le second. La question a été analysée en conseil des ministres le 2 mai sous la présidence de M. Soares, mais les avis ont été partagés. Sans doute M. Jaime Gama, ministre portugais des affaires étrangères, a-t-il répondu à son collègue français que *« l'Europe doit fermement relever le défi posé par les progrès technologiques »*, mais, dans une clarification confiée au quotidien *Diario de Noticias*, le ministre a tenu à faire savoir que cette lettre n'engage en rien le Portugal.

Une chose paraît certaine en tout cas : le Portugal ne se décidera pas avant les autres pays membres de l'OTAN. *« Après tout*, demande-t-on à Lisbonne, *pourquoi* ne *pas répondre affirmativement aux deux projets ? Ceux-ci ne sont pas incompatibles. Ils se complètent. Sans la « guerre des étoiles », Eurêka n'aurait jamais existé. »*

JOSÉ REBELO.

● *Le premier ministre espagnol au sommet européen de Milan.* – M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol, et son ministre des affaires étrangères, M. Moran, participeront à leur premier sommet européen à Milan à la fin de ce mois, a annoncé, mercredi 5 juin, M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères. En attendant l'entrée effective de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté, au début de l'an prochain, les traités d'adhésion de ces deux pays doivent être signés le 12 juin prochain. – *(AFP.)*

Afrique du Sud

Les représentants américains se sont prononcés pour des sanctions économiques

Par 295 voix contre 127, la Chambre des représentants a adopté, mercredi 5 juin, un train de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. La veille, la commission des affaires étrangères du Sénat (dominé, lui, par les républicains) s'était, quant à elle, prononcée par 16 voix contre 1 en faveur d'un autre projet de sanctions légèrement moins sévères, mais qui paraît devoir être entériné par l'ensemble des sénateurs aussi largement que l'a été celui de la Chambre.

La politique sud-africaine de M. Reagan, nous signale notre correspondant Bernard Guetta, se trouve ainsi virtuellement condamnée par le Congrès, qui s'est, de cette manière, montré beaucoup moins sensible aux pressions de la Maison Blanche et aux multiples mises en garde de M. Shultz qu'au développement rapide, dans l'opinion publique américaine, d'un fort courant de mobilisation contre l'apartheid (*le Monde* du 5 juin).

Retardé par une bataille d'amendements, le vote de la Chambre était initialement attendu pour mardi et ne constitue nullement une surprise dans la mesure où, pour une fois à peu près unis, les démocrates étaient décidés à aller de l'avant.

La quasi-unanimité avec laquelle a été approuvé par la commission du Sénat un projet plus dur que prévu, puisqu'il comporte des sanctions à effets immédiats, est, en revanche, particulièrement déplaisante pour la Maison Blanche. Elle signifie, en effet, que ce n'est pas seulement l'aile la plus libérale du Parti républicain qui est en dissidence sur la question sud-africaine, mais aussi nombre des amis les plus conservateurs de M. Reagan.

Pretoria : des travailleurs noirs seront les premiers affectés

De notre correspondant

Johannesburg. – Le ministre adjoint des affaires étrangères, M. Louis Nel, a expliqué, mercredi 5 juin, que si le Congrès américain adoptait le projet de loi en faveur du désinvestissement en Afrique du Sud, ces sanctions économiques toucheraient en premier plus d'un *million de travailleurs noirs*, des *travailleurs* migrants en situation illégale qui viennent des Etats voisins. *« Les Américains doivent savoir*, a-t-il déclaré, *que l'Afrique du Sud se défendra et montrera au monde entier qu'elle est une puissance régionale en Afrique. »*

Les Etats-Unis jouent un rôle important dans l'économie du régime de Pretoria. Premier partenaire commercial, ils ont toutefois une place moindre en ce qui concerne les investissements, bien que l'Afrique du Sud bénéficie de plus de la moitié des capitaux américains placés dans l'Afrique sub-saharienne. Avec 23 % du total des investissements étrangers, les Etats-Unis sont cependant loin derrière la Grande-Bretagne et la RFA. De plus, les investissements étrangers en Afrique du Sud ne représentent que 10 % du total des investissements.

Malgré tout, les prêts bancaires commerciaux ont atteint l'an dernier 4,5 milliards de dollars, un montant qui a triplé depuis 1981, année du début de l'administration Reagan. Les Américains détiennent 33 % des actions de la Bourse de Johannesburg dans le secteur des mines d'or et des diamants. Trois cent cinquante entreprises d'outre-Atlantique sont installées en Afrique du Sud et six mille compagnies américaines commercent avec ce pays. Selon un document publié par le gouvernement sud-africain, ces sociétés font vivre environ sept cent mille Sud-Africains et quatre-vingt-dix mille Américains.

Pour l'instant, les grandes sociétés américaines sont hostiles au désinvestissement. Mais la campagne qui prend de l'ampleur aux Etats-Unis suscite ici de nombreux commentaires. Les autorités sud-africaines affirment que la majorité des Noirs est opposée au désinvestissement et font remarquer que les précédentes sanctions n'ont jamais atteint le but recherché. Au contraire, l'embargo sur les armes a fait de l'Afrique du Sud le dixième fabricant mondial d'armements, et le pays est devenu aujourd'hui exportateur. L'embargo sur le pétrole, ajoute-t-on, a servi à développer les sources d'énergie interne, et notamment le charbon, qui est liquéfié par Sasol.

Enfin, les Sud-Africains ne se privent pas de rappeler qu'ils sont un moteur pour toute l'économie de l'Afrique australe et qu'ils détiennent de nombreux métaux rares et stratégiques dont les Etats-Unis sont grands consommateurs. Ceux-ci importent notamment près de la moitié du manganèse, la presque totalité du cobalt et les quatre cinquièmes du platine sud-africain.

Autant dire que les Sud-Africains disposent là d'une arme redoutable. C'est sans doute pour cela que nombreux sont ceux qui ne croient guère à la politique de sanctions économiques qui s'est si souvent révélée inefficace. Mais c'est aussi la première fois que la menace vient directement d'un allié de poids.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Le conflit du Sahara occidental.* – Dans un communiqué publié mercredi 5 juin, à Alger, le Front Polisario a affirmé mener, depuis trois semaines, des opérations de harcèlement contre les forces marocaines qui édifient un cinquième mur de défense au nord-ouest du Sahara occidental (*le Monde* du 22 mai 1985). Selon ce communiqué, ces attaques auraient fait, entre le 16 mai et le 2 juin, quelque cent soixante morts dans les rangs marocains. D'autre part, selon l'agence algérienne APS, le Polisario a dénoncé, mercredi, le projet de vente par l'Autriche de cinquante chars au Maroc. – *(AP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LES COMMUNISTES APPELLENT A UN SOULÈVEMENT. – Des porte-parole du PC chilien – interdit – ont appelé, mardi 4 juin, lors d'une conférence de presse clandestine à un « *soulèvement national* » contre le gouvernement du général Pinochet. L'un d'entre eux a déclaré que les communistes favoriseraient un « *grand pacte* » avec les partis politiques chiliens non marxistes, également interdits et opposés au général Pinochet, mais qui ont refusé de rallier l'appel des communistes à la lutte armée. – *(AP.)*

Etats-Unis

● DES PARLEMENTAIRES CRITIQUENT LA ROUMANIE. – Plusieurs membres du Congrès américain et l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Bucarest, M. David Funderbunk, ont accusé, mercredi 5 juin, le gouvernement roumain de persécutions religieuses systématiques, affirment notamment que des Bibles avaient été transformées en papier hygiénique. Selon les parlementaires et le diplomate, vingt mille Bibles, envoyées entre 1973 et 1979 à l'Eglise réformée hongroise en Roumanie par l'Alliance réformée mondiale, ne sont jamais parvenues à leur destinataire.

Tunisie

● DES MAGISTRATS RADIÉS POUR FAIT DE GRÈVE. – Le conseil de discipline du ministère de la justice a sanctionné ces derniers jours plusieurs des dirigeants de l'Association des jeunes magistrats (AJM), à la suite de la grève que celle-ci avait déclenchée les 10 et 11 avril pour obtenir une amélioration des traitements dans la magistrature (*le Monde* du 17 avril). Aucun communiqué officiel n'a été publié mais l'hebdomadaire *Al Rai* a annoncé que le secrétaire général de l'Association (qui a été dissoute au lendemain de la grève) et le président de la commission administrative ont été radiés de la magistrature ; deux autres dirigeants ont été suspendus pour trois ans, un pour un an et treize de un à six mois. Tous, déjà suspendus de leurs fonctions dans l'attente des décisions du conseil de discipline, ont décidé d'engager un recours devant le tribunal administratif. – *(Corresp.)*

ASIE

LA VISITE EN FRANCE DE M. RAJIV GANDHI

Des liens politiques étroits et des relations économiques renforcées

M. Rajiv Gandhi, premier ministre indien, devait commencer jeudi 6 juin une visite officielle en France et être reçu en fin d'après-midi par le président Mitterrand. Dans deux interviews aux journaux indiens *Times of India* et *Sunday Magazine*, le chef de l'Etat a déclaré : *« C'est en faveur du dialogue entre le Nord et le Sud que l'Inde et la France peuvent ensemble travailler le plus utilement. La proximité de nos positions doit déboucher sur une action commune destinée à enrayer les risques de confrontation entre le Nord et le Sud. »* M. Mitterrand souhaite, d'autre part, que la coopération entre les deux pays *« s'organise autour de « projets phares », étalés sur une longue période et qui intègrent fournitures d'équipements, cessions de technologies, financements appropriés et formations de personnels »*.

Au Caire, où il s'est rendu avant de gagner la France, M. Rajiv Gandhi a réaffirmé le soutien de l'Inde à l'OLP et déclaré qu' *« Israël devait se retirer de tous les territoires arabes occupés »*.

Il est significatif qu'entre ses visites à deux grands pays non alignés – l'Egypte et l'Algérie – la France soit la seule nation européenne où M. Rajiv Gandhi se rende officiellement, si l'on excepte l'étape de Genève, où il s'adressera à l'Organisation internationale du travail, à son retour de Washington. A Paris, le nouveau premier ministre indien ne souhaite pas seulement inaugurer, vendredi 7 juin, dans la soirée, avec le président Mitterrand, la fête populaire (mêla) ouvrant l'exceptionnelle manifestation culturelle de l'Année de l'Inde, et se rendre, comme d'autres, au Salon international de l'aéronautique et de l'espace – intérêt au demeurant légitime pour un ancien pilote d'avion de ligne. Il veut également réaffirmer l'étroite entente politique entre les deux pays. Il en est pour preuve la rapidité avec laquelle a été surmontée la « crise contrôlée » consécutive à la découverte, à New-Delhi, d'une importante affaire d'espionnage à laquelle était mêlé l'attaché militaire adjoint (et sans doute un homme d'affaires) français.

Grand pays du tiers-monde, qui assure la présidence du Mouvement des pays non alignés jusqu'en 1986, l'Inde est pour la France un interlocuteur de premier plan. Amorcée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, la concertation entre Paris et New-Delhi a eu, depuis 1981, un caractère régulier. Indira Gandhi avait été reçue en France en novembre 1981, et M. Mitterrand s'était rendu en Inde un an plus tard. Les divergences sur l'Afghanistan, le Cambodge ou les armements nucléaires justifient la poursuite d'échanges sur ces questions, et d'autres, comme la situation au Proche-Orient et les relations Nord-Sud. A ce sujet, l'Inde est, au sein des Nations unies et de leurs institutions spécialisées, un interlocuteur fort apprécié, en raison de son influence modératrice, de la diplomatie française. Le dialogue Nord-Sud a ainsi connu ses grands moments lorsque, en 1981-1982, la France avait encore une politique ambitieuse à l'égard du tiers-monde. Lors de sa visite à Paris, Indira Gandhi avait appelé de ses vœux une *« restructuration »* des relations économiques Nord-Sud. Mais l'axe Paris-New-Delhi ne suffit plus à sortir de l'ornière le dialogue entre pays industrialisés et pays en développement.

Cela n'enlève rien à l'intérêt pour la France de maintenir des liens politiques étroits avec un pays qui a les faveurs de Moscou (M. Rajiv Gandhi vient d'y faire sa première visite à l'étranger), qui est actuellement courtisé par Washington, qui joue un rôle de puissance régionale en Asie méridionale et qui, en sa qualité de président du Mouvement des pays non alignés, a cherché à mettre fin au conflit entre l'Irak et l'Iran.

Contrats en discussion

Sans ce « bon » climat politique, les relations économiques bilatérales ne se seraient pas renforcées ces dernières années, encore qu'il ne soit pas certain que la France ait tiré pleinement partie du *« potentiel fantastique »* offert par l'Inde, selon l'expression d'Indira Gandhi. Un élément – politique – crucial a été la décision de Paris de se substituer aux Etats-Unis après qu'ils eurent renoncé, en raison de la loi sur la non-prolifération nucléaire, à livrer de l'uranium faiblement enrichi à la centrale atomique de Tarapur, près de Bombay. Les Français ont, ce faisant, eu un geste dont les Indiens leur seront longtemps reconnaissants. (L'accord définitif fut, après quelques malentendus, signé lors de la visite officielle de M. Mitterrand en Inde, en novembre 1982.)

Certains milieux industriels français ont d'autre part compris que l'Inde n'était pas seulement un pays dont une forte partie de la population connaît une grande pauvreté, mais aussi une nation disposant d'un large secteur industriel, dont le jeune premier ministre entend accélérer la modernisation (*le Monde* du 4 juin). Les contrats enlevés par les entreprises françaises en Inde ont parfois eu un caractère spectaculaire mais n'ont pas toujours permis de nouer une coopération industrielle durable. Ces investissements français en Inde demeurent faibles (110 millions de francs) au regard de l'ensemble des investissements étrangers (10 milliards de francs). Mais, malgré une concurrence très vive, plusieurs sociétés françaises ont remporté des marchés ces dernières années : CIT-Alcatel pour l'équipement d'une partie du réseau téléphonique indien (une nouvelle tranche ne lui serait cependant pas attribuée) ; Peugeot (fabrication de cyclomoteurs et de véhicules utilitaires) ; Charbonnages de France (exploitation en coopération avec l'Inde de quatre mines de charbon). La CFP pourrait, par ailleurs, se voir renouveler un contrat d'exploitation en mer, au large de Bombay, mais à des conditions répondant mieux aux préoccupations des Indiens, soucieux d'utiliser leurs compétences...

Actuellement, huit contrats, pour une valeur totale d'environ 15 milliards de francs, sont à différents stades de discussion (*le Monde* du 19 février 1985). M. Rajiv Gandhi n'est pas venu à Paris, en principe, pour parapher l'un d'entre eux, mais il est significatif qu'il ait voulu visiter plusieurs établissements industriels de pointe (1) et signer un accord sur la création d'un Centre franco-indien pour la promotion de la recherche avancée consacrant les échanges existant déjà entre scientifiques des deux pays.

Les livraisons d'armements

Les matériels d'armement français, ce n'est plus un secret, sont appréciés des militaires indiens. Ils répondent aussi au souci de l'Inde de diversifier ses sources d'approvisionnement. La livraison d'une quarantaine de Mirage 2 000, commandés en 1982, est en bonne voie, et New-Delhi pourrait en acheter une vingtaine supplémentaire après avoir renoncé à une option sur 110 appareils devant en partie être assemblés en Inde. La France est également bien placée pour la fourniture de 27 hélicoptères devant avoir un usage civil. Les Indiens ont repoussé les offres des Britanniques – pour un appareil moins performant, – qui avaient tenté de profiter des déboires français au moment de l'affaire d'espionnage. En revanche, la Grande-Bretagne est, au même titre que la Suède et l'Autriche, en compétition avec la France pour la livraison de canons de 100 et de 155 mm, représentant une très importante commande.

D'une façon plus générale, plusieurs facteurs freinent le courant d'affaires entre la France et l'Inde : les crédits français sont considérés généralement comme chers, du moins généralement plus que ceux offerts par des pays concurrents ; la balance commerciale est fortement à l'avantage de la France (en 1984, les exportations françaises se sont élevées à 3,362 milliards de francs et les importations en provenance de l'Inde à 1,982 milliard de francs). L'Inde souhaite, en conséquence, que la France augmente ses achats, et pas seulement de denrées traditionnelles, mais aussi de produits manufacturés. Mais, à cet égard, il lui reste peut-être encore à faire pour améliorer la qualité de ses produits et leur « image ».

GÉRARD VIRATELLE.

(1) M. Rajiv Gandhi doit suivre une démonstration de vidéotex et de télématique, visiter les usines Marcel Dassault aux environs de Paris, et, dans la région lyonnaise – où il se rendra en TGV, – les Laboratoires Mérieux, ainsi que le central téléphonique ultramoderne installé par CIT-Alcatel.

L'homme politique sous l'homme tranquille

« Ce qu'il y a d'extraordinaire avec lui, c'est qu'il est tellement... ordinaire ! » Œil de velours, sourire chaleureux, grâce naturelle, courtoisie bienveillante ; l'autre semaine, devant la presse, le charme de Rajiv a encore frappé. Ça ne rate jamais : tous ceux qui l'ont rencontré, des plus vieux routiers de l'interview aux plus irréductibles des opposants, tous ont été conquis par le style du nouveau « messie indien ».

On critique sa politique, on conteste ses choix, mais personne en Inde n'ose sérieusement émettre le moindre doute sur la séduction naturelle du prince. *« Sa personnalité est son meilleur atout »*, reconnaissent ses ennemis politiques. Et, pourtant, que sait-on de lui ? Peu de chose, car l'homme est discret et il déteste les violeurs d'intimité. Né le 20 août 1944 à Bombay, enfance à Teen Murti House, la résidence officielle de son grand-père, l'illustre Nehru ; éducation primaire dans un collège de Delhi, études secondaires médiocres dans un établissement chic réservé aux fils de maharadjahs et de grands bourgeois, à Dehra-Dun, sur les contreforts de l'Himalaya. C'est là que Rajiv nouera les solides amitiés qui le lient toujours à ses plus proches conseillers.

En 1955, sur l'insistance de sa mère, Indira Gandhi, le futur maître de l'Inde est envoyé dans un collège de Cambridge. Il quittera définitivement l'Angleterre dix ans plus tard. Sans diplômes, mais avec une belle fiancée italienne de dix-huit ans, qu'il épousera à Delhi, en 1968, après avoir sagement attendu, comme maman le lui demandait, de la bien connaître.

Sonia Maino, brune et frêle demoiselle de la petite bourgeoisie turinoise, était à Cambridge pour apprendre l'anglais. Trois ans plus tard, sur la recommandation de son impérieuse belle-mère, elle se met à l'hindi et le parle aujourd'hui couramment. Elle se débrouille aussi très bien en français. Selon la tradition indienne, c'est l'époque où le jeune couple vit sous le toit de belle-maman, et Sonia devient très vite l'amie, la confidente de la grande dame, elle-même veuve depuis 1960.

Pendant ce temps, Rajiv Gandhi, contre l'avis de sa mère, a entrepris de réaliser son rêve : voler. En 1972, il obtient son brevet de pilote commercial et rejoint les lignes intérieures nationales. *« Captain Rajiv »* souhaite quotidiennement la bienvenue à des centaines de passagers. Mais, hors ses collègues, personne ne sait qui il est. Se « faire mousser » n'est pas dans sa nature. Neuf ans s'écoulent. *« Neuf années de bonheur sans nuages »*, racontent les amis du couple. Leur vie se partage entre les enfants, Rahul et Priyanka (*quinze et treize ans*), les soirées intimes, la bonne chère, le cinéma et les concerts. Sonia aime les galeries d'art, les collections de tapis et les bijoux anciens. Rajiv tire au pigeon, tripatouille sa radio amateur, bricole l'électronique et dévore toutes les revues de sciences et de technologie qui lui tombent sous la main.

Une trajectoire météorique

A l'époque, tout va pour le mieux dans la dynastie des Nehru. Indira a repris le pouvoir en 1980, et Sanjay, le fils préféré, dauphin désormais désigné, se taille une base politique et une sale réputation à grands coups de gueule, de griffes et d'expédients. Rajiv, lui, s'apprête à passer des vieux Fokker d'Indian Airlines aux commandes des Boeing. L'avenir de sa petite famille est tout tracé...

Juin 1980 : patatras ! le rêve s'écroule. Le cadet Sanjay s'écrase aux commandes d'un petit avion de tourisme. Indira, inconsolable, se tourne alors vers le pilote survivant. Rajiv se fera tirer l'oreille quelques mois, et puis il finira par adopter le plan de vol dressé pour lui par sa mère.

« Maman a besoin d'aide », dira-t-il en manière d'excuse à son entrée dans l'arène politique. La suite de la trajectoire est connue. Elle fut météorique : élu député en juin 1981, nommé secrétaire général du parti du Congrès-Indira quelques mois, il devient président de l'organisation et premier ministre de l'Inde le même jour : le 1er novembre 1984, après l'assassinat d'Indira Gandhi. Rajiv Gandhi a accepté son destin.

Nehru se comportait un peu comme le dernier vice-roi de l'Inde. Indira, c'était l'impératrice ; lui ce sera le prince. En sept mois, il prend du métier. Il impose son style et ses hommes tout en assurant sans ostentation son autorité sur le parti centenaire du mahatma Gandhi. Il a su capter, c'est indéniable, l'imaginaire de l'Inde et personnifier tout ce qu'elle voudrait être : jeune, dynamique, intègre, libéré des pesanteurs, à l'aise devant les ordinateurs et dans les cockpits. Ses détracteurs le disaient mou, inconsistant, naïf. Mais l'homme tranquille qui, de son propre aveu, hait *« les fanfares, la pompe, les magouilleurs et les flagorneurs »* se révèle plus déterminé, plus vigoureux et beaucoup plus rusé qu'on pouvait le penser.

Il a très vite compris que, dans un pays aussi torturé par les inégalités et l'injustice, la rhétorique socialiste devait être à tout prix préservée quand bien même l'économie sera, autant que faire se peut, désocialisée. Réformer sans le dire... Peut-être a-t-il lu Machiavel. On sait en tout cas que les philosophies, les idéologies et surtout les ultras l'ennuient à mourir. Ce qu'il veut, c'est avancer, et vite, tout en donnant l'aristocratique impression qu'il a l'éternité devant lui. Lentement, sous le masque du gentilhomme sobre et affable, on voit poindre l'animal politique. Tour de force : il a su mettre la presse indienne, que sa mère détestait et qui le lui rendait bien, en un éclair dans sa poche. Et Sonia, qui en bonne Italienne adore les paparazzi, vient d'accorder sa première interview à un journal hindi. On lui reproche ses liens d'amitié avec Ottavio Quattarochi et son épouse, représentants à Delhi du conglomérat italien Snam Progetti. De temps en temps, au Parlement, l'opposition insinue que le développement spectaculaire des affaires de la firme en Inde n'est pas étranger aux relations de son représentant. Mais personne n'a jamais rien prouvé.

« La première dame »

Pour le reste, éternellement drapée dans un sari, le milieu du front frappé du bindi traditionnel, les longs cheveux de jais en cascade dans le dos, la « première dame » est presque parvenue à faire oublier ses origines étrangères. A trente-sept ans, après avoir passé à peu près la moitié de sa vie en Inde, elle s'est décidée sur le tard, en 1983, à rendre son passeport italien. *« Ma femme est à moitié italienne*, nous disait Rajiv l'autre jour, *mais l'autre moitié est indienne. Et c'est cette moitié-là qui compte le plus pour elle. »*

Dans l'entretien publié cette semaine, elle projette en tout cas adroitement l'image d'une femme soumise, plus docile encore que la plus déférente des épouses indiennes. *« J'ai été élevée de telle façon que je considère mon mari supérieur à moi et sa mère plus encore »*, dit-elle.

Pour elle, Rajiv représente sa *« plus grande sécurité »*, et c'est sa *« beauté intérieure »* plus que son look de jeune premier qui l'a séduite. Elle parle aussi de sa profonde sagesse et de sa sincérité. De fait, comme le dit le directeur musulman d'un grand journal, *« si la sincérité seule pouvait résoudre les problèmes, avec Rajiv Gandhi aux commandes, l'Inde pourrait dormir tranquille »*.

PATRICE CLAUDE.

Cambodge

Visite à Phnom-Penh d'une importante délégation vietnamienne

De notre correspondant

Bangkok. – Une importante délégation vietnamienne, conduite par M. Truong Chinh, membre du bureau politique et président du Conseil d'Etat, et par le ministre des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, séjourne à Phnom-Penh depuis le début de la semaine. En dehors de quelques rares occasions solennelles, telle la célébration du cinquième anniversaire de la République populaire du Kampuchéa (RPK), en janvier 1984, les visiteurs de marque vietnamiens sont en général discrets lorsqu'il se rendent au Cambodge.

Cette fois, la mission vietnamienne a été accueillie en grande pompe. En effet, M. Heng Samrin, président de la RPK et secrétaire général du Parti populaire révolutionnaire, ainsi que plusieurs membres du bureau politique, étaient présents à l'aéroport pour célébrer *« l'assistance et le soutien grandiose, précieux et efficace du Parti communiste du Vietnam, qui a toujours fait la preuve de son abnégation à l'égard du Kampuchéa »*.

Le *Nhân-Dân*, quotidien du Parti communiste vietnamien, a évoqué *« l'éclatante victoire du 7 janvier 1979 »*, n'hésitant pas à écrire que la visite du président Truong Chinh *« ouvrira certainement de nouvelles perspectives d'une pureté extraordinaire entre le Vietnam et le Kampuchéa »*.

Nhân Dân a surtout mentionné les opérations militaires de la saison sèche écoulée, pour louer *« la population* [du Cambodge] *et les forces armées du Kampuchéa qui, en coordination avec les volontaires vietnamiens, ont rasé les sanctuaires des débris polpotistes et d'autres Khmers réactionnaires »* avant de conclure que *« l'actuelle situation du Kampuchéa reste définitivement irréversible et le temps est pour le peuple kampuchéen et la révolution kampuchéenne »*.

En d'autres circonstances, ce rituel oratoire solliciterait peu l'attention. Mais la visite de M. Truong Chinh intervient au moment où de nombreux témoignages indépendants font état de tensions croissantes entre Khmers et Vietnamiens au Cambodge.

Par exemple, dans la petite ville de Kompong-Luong, à une trentaine de kilomètres de la capitale, des civils cambodgiens ont récemment attaqué et brûlé les habitations de Vietnamiens, et l'accès à Kompong-Luong a été interdit pendant plusieurs jours à tout visiteur sous prétexte que des Khmers rouges y opéraient.

Excuse au demeurant fort plausible, car les soldats de l'armée nationale du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges) sont, depuis quelques mois, actifs dans les environs de Phnom-Penh, qu'ils présentent comme leur objectif principal.

JACQUES BEKAERT.

Chypre : une île, deux réalités

I. – *Dialogue de sourds*

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Nicosie. – Le hasard est parfois bon prince. Entre le moment où nous entrons dans le bureau du président de la République de Chypre, M. Spyros Kyprianou, et celui où nous ressortirons de celui de M. Rauf Denktash, chef de l'« Etat » turc autoproclamé du nord de l'île, moins de trois heures et demie se seront écoulées ! Quelle vue plongeante sur l'imbroglio trentenaire de l'île méditerranéenne !

Il est 8 h 30 et s'annonce une de ces journées torrides dont la terre d'Aphrodite a le secret, une fois sortie du méchant hiver. Avant d'être accueilli par M. Kyprianou, nous traversons un salon où est exposée une maquette du palais présidentiel tel qu'il se présentait après le coup d'Etat de la garde nationale grecque, le 15 juillet 1974, contre le feu président, Mgr Makarios.

C'est là le modèle réduit du malheur présent : l'événement avait en effet déclenché la foudre – l'invasion par les troupes turques de tout le nord du pays, aujourd'hui constitué en une entité séparée. Murs éventrés, toits effondrés après l'incendie allumé par les mutins furieux d'avoir laissé échapper le prélat, dont ils avaient un peu vite annoncé la mort, on s'émerveille que l'édifice ait été prêt pour le retour de celui-ci moins de cinq mois plus tard...

Après l'entretien avec le président de la République de Chypre, c'est la galopade jusqu'à l'unique point de passage, à travers la fameuse « ligne verte », au pied des vieux remparts vénitiens de Nicosie, le contrôle des policiers grecs (il faut une autorisation spéciale, car on n'aime guère, au Sud, ces incursions de l'étranger en « territoire occupé ») ; suivent quelques minutes de marche, entre les barbelés, les chicanes, les sacs de sable.

La « promenade » passe devant le Ledra Palace, un ancien grand hôtel, qui sert aujourd'hui de QG aux contingents de « casques bleus » des Nations unies surveillant la capitale ; une banderole visible de loin : *« Arrêtez le racisme antiturc en Bulgarie »* (1), annonce le changement de secteur.

Les policiers de Lefkosha (la demi-Nicosie des « autres ») sont détendus, *a priori* enchantés de toute visite qui ébauche une reconnaissance, si infime soit-elle, de l'existence institutionnelle de « leur » Chypre à eux. Alerté, un responsable du bureau d'information de la « République du Nord » nous conduit à la résidence officielle de M. Denktash.

Il *n*'y a, entre les deux résidences, que 5 kilomètres. Mais c'est ici, à Lefkosha, déjà bien davantage l'Orient. M. Denktash est en retard d'une heure ! Il est en train d'accorder une interview à un journaliste égyptien – et l'Egypte, cela compte pour cette « République du Nord », jusque-là ignorée par le monde entier, à l'unique exception d'Ankara.

Au Sud, dans le jardin de M. Kyprianou, trône une splendide statue de bronze de Mgr Makarios, debout, très « pasteur antique » appuyé sur son bâton ; ici, derrière le fauteuil du maître des lieux, le visiteur est accueilli par un « chromo » représentant Ataturk ; sur une étagère, ostensible, une photo du général Evren, président de la Turquie.

Les leaders des deux communautés ont le même sens de l'hospitalité : ce café... turc qu'ils offrent l'un et l'autre au visiteur. Sinon, M. Denktash est aussi énorme que son adversaire paraît fluet. Le Turc est tonitruant, comme quelqu'un qui parle en situation de force ; le Grec force ; le Grec est un peu effacé. Le successeur de Mgr Makarios est assez solennel : il aime suivre le fil de son propre discours, comme quelqu'un qui a le bon droit pour lui ; l'autre est très attentif aux questions posées, passionné de percevoir les intentions cachées – puis il bondit soudain, et dilacère l'ennemi à belles dents.

« Pour nous, la priorité des priorités, c'est le retrait des troupes turques. » A cette affirmation lapidaire de M. Kyprianou, M. Denktash répond d'emblée : *« La première certitude, pour nous, c'est que les Grecs doivent accepter la garantie que nous fournissent les forces turques. Ce n'est pas négociable. »* Imagine-t-on plus superbe introduction à un dialogue de sourds ?

Pour le président chypriote, en effet – comme pour tous les tenants d'une ligne de grande fermeté qui l'appuient aujourd'hui au Sud – le seul problème crucial de l'île, c'est l'*« invasion étrangère »*, celle d'Ankara en 1974. N'y aurait-il pas eu, cependant, quelques « difficultés » entre les deux communautés, grecque et turque, dans les vingt années précédant l'« *opération Attila* » (2) ? Ce point ne sera même pas mentionné par le président Kyprianou. Et, au Nord, pourquoi cette absolue insistance sur la « garantie » turque, d'abord militaire ? « *Mon peuple le veut,* répond M. Denktash, *car cela répond à nos besoins de sécurité. L'affirmation grecque selon laquelle Ankara aurait ici imposé sa force est une idiotie. Pour nous, les Turcs ne sont pas des étrangers. De toute façon, sur la « question de Chypre », c'est nous qui sommes les maîtres d'œuvre ; Ankara ne fait que nous appuyer.* »

Le droit, les faits

M. Kyprianou appelle à la rescousse le droit international, tel que les Nations unies, par leur Conseil de sécurité ou leur Assemblée générale, l'ont maintes fois énoncé : comment une communauté internationale civilisée accepterait-elle, en effet, une solution imposée par la force, un « *fait accompli* », comme on dit à Nicosie, en français ?

M. Denktash, lui, en appelle au « *réalisme* » des autres nations : « *Nous sommes un des deux peuples qui ont établi l'Etat chypriote en 1960. Or, durant onze ans, de 1963 à 1974, nous avons vécu dans notre pays comme dans un camp de prisonniers à ciel ouvert.* » Ici, M. Denktash tend la carte des quelque quarante enclaves (représentant environ, selon nos calculs, 10 % du territoire) sur lesquelles ses compatriotes se sont repliés, fortifiés et organisés, après les graves incidents de la Noël 1963. Il poursuit : « *En 1975,* [c'est-à-dire après l'intervention militaire turque de 1974], *nous avons entrepris de créer notre propre Etat afin que le monde comprenne bien qu'il n'y a pas ici une majorité grecque et une minorité turque, mais deux partenaires égaux !* » (3).

Les deux interlocuteurs ne sont même pas encore d'accord sur les raisons de l'échec de leur rencontre au sommet, en janvier dernier à New-York, sous l'égide du secrétaire général des Nations unies. Après cinq mois de négociations « *indirectes* », M. Perez de Cuellar avait pu coucher sur le papier une « esquisse d'esquisse » de projet de règlement. M. Denktash l'avait acceptée. M. Kyprianou, de son côté, s'était rendu aux Etats-Unis dans une ambiance d'optimisme côté grec, comme on n'en avait plus connue depuis longtemps. Or, rien ! Que s'est-il passé ?

« *Nous sommes allés à New-York en vue d'y tenir avec l'autre partie un dialogue constructif, d'y prendre des décisions politiques, devant servir de base aux groupes de travail à constituer. On ne s'était certes pas déplacé pour la photographie* », explique M. Kyprianou.

Pour M. Denktash, au contraire, tout était emballé, ficelé : « *Nous étions tous d'accord sur une formule d'Etat fédéral comportant deux zones, une grecque, une turque, considérées comme égales. Il y aurait un gouvernement de transition, de sorte que les Grecs cessent, enfin, de s'appeler, et eux seuls, « gouvernement de Chypre ». Sur cette base, un calendrier d'évacuation des troupes turques devait être décidé lors du sommet. Nous avions accepté de ne plus retenir qu'un peu moins de 30 % du territoire, chiffre magique pour eux* [contre 37 % environ actuellement]. *Il restait à s'accorder sur trois dates, et aussi sur la création de groupes de travail ; et puis à signer. Or M. Kyprianou a dit : « Signer un accord ? » Quel accord ? Il n'y a pas » d'accord !* »

A la virgule près

En réalité, le secrétaire général des Nations unies s'attendait bien à des négociations, puisqu'il avait réservé pour ce faire trois jours de son temps. Mais, à l'évidence, des négociations ne pouvaient tout reprendre à zéro, comme l'attitude de la partie grecque l'a peut-être maladroitement suggéré. M. Denktash, en apparence nullement désolé, en a profité pour claquer la porte, faire « porter le chapeau » à la partie adverse, et annoncer de nouvelles mesures de consolidation de sa « République turque » : le vote d'une Constitution, le 5 mai, et des élections, présidentielle et législatives, dans la foulée, en juin.

Quant à M. Kyprianou, il a dû, à son retour à Nicosie, affronter l'irritation et même la censure d'une majorité du Parlement droite et PC mêlés. « *Mais, avant mon départ pour New-York, tous les partis étaient contre la signature !* », se plaint le président, qui ne voit dans l'attitude de ses adversaires qu'un « *opportunisme* » politique « *dommageable pour le pays* ».

Aucun des deux leaders, grec et turc, n'a, cependant, fait de déclarations irréparables, qui fermeraient la porte à de nouvelles initiatives du secrétaire général des Nations unies. Celles-ci se poursuivent.

Dans les milieux diplomatiques de Nicosie, on croit savoir qu'une nouvelle mouture du texte de New-York est pratiquement achevée. La partie turque, cette fois, l'approuvera-t-elle ? Sur ce sujet, M. Denktash reste vague. Il a toujours eu deux fers au feu, et il entend bien les garder le plus longtemps possible. Le 15 novembre 1983, il avait déclaré l'« *indépendance* » de sa « République ». Et il avait fiévreusement cherché des reconnaissances internationales – lesquelles, hormis celle de la Turquie, lui avaient fait défaut. En même temps, il faisait annoncer publiquement que son objectif unique était de se placer en meilleure position pour négocier une formule d'Etat fédéral avec le Sud. Que croire ?

A la différence, peut-être, de M. Kyprianou – qui sait que le temps travaille contre la République chypriote, – M. Denktash, lui, n'est pas pressé : les troupes d'Ankara sont là et ne sont pas décidées à partir si facilement.

M. Kyprianou se veut très net sur un point où nous émettons quelques doutes. « *Oui, nous sommes toujours fermement en faveur d'un Etat fédéral. Ce n'est pas une solution idéale ; c'est un compromis réaliste.* » Mais M. Denktash ne veut naturellement pas croire à la bonne foi de l'autre. Il préfère redire une millième fois que son adversaire en tient encore pour la formule de l'union avec la mère patrie grecque (*Enosis*), pour laquelle il avait lutté, de 1955 à 1959, contre le colonisateur britannique, au grand dam de la minorité turque. Réponse de M. Kyprianou : « *L'Enosis, c'est abandonné ; et il n'y a aucun danger que ça revienne* un *jour en force.* »

Dans le « monologue parallèle » qu'il poursuit avec son adversaire-partenaire, M. Denktash assure que, en réalité, le gouvernement de Nicosie « *ne ressent pas le besoin de régler le problème de Chypre* », pas davantage d'ailleurs que M. Andréas Papandréou, premier ministre socialiste de la Grèce, partisan de l'intransigeance.

Ne serait-ce pas également l'attitude de l'opposition grecque à M. Kyprianou, qui réclame des élections anticipées au Sud, estimant que le chef de l'Etat a failli à sa mission en refusant de signer le projet de M. Perez de Cuellar, en janvier, à New-York ? Le président répond, en une allusion transparente à son adversaire conservateur, M. Cléridès : « *Je sais que certains veulent aujourd'hui donner l'impression qu'ils sont prêts à consentir davantage de sacrifices. Mais, sur un sujet comme celui-ci, il n'est pas sûr que le leader d'un parti soit en accord avec les vues de ses électeurs. Si nous demandons à nos concitoyens s'ils sont pour le retrait des troupes turques de Chypre, les gens répondront évidemment oui.* »

Est-il aventureux de penser que M. Kyprianou a livré, ainsi, au moins un « scoop » : le thème de sa prochaine campagne électorale ?

Prochain article :

UN ENJEU POUR DE PLUS GRANDS QUE SOI

(1) Une grave tension s'est fait jour ces derniers mois entre Ankara et la Bulgarie. Sofia est accusée d'avoir laissé commettre des violences contre des citoyens d'origine turque. Il y aurait eu, selon la presse d'Istanbul, plusieurs centaines de morts.

(2) Nom donné par les Chypriotes grecs à l'intervention militaire d'Ankara, l'été 1974. Les Turcs ont, eux, baptisé « Opération de paix » cette même intervention. Elle a mobilisé 40 000 hommes, et non 4 000, comme une erreur de transmission nous l'avait fait écrire dans *le Monde* du 7 mai.

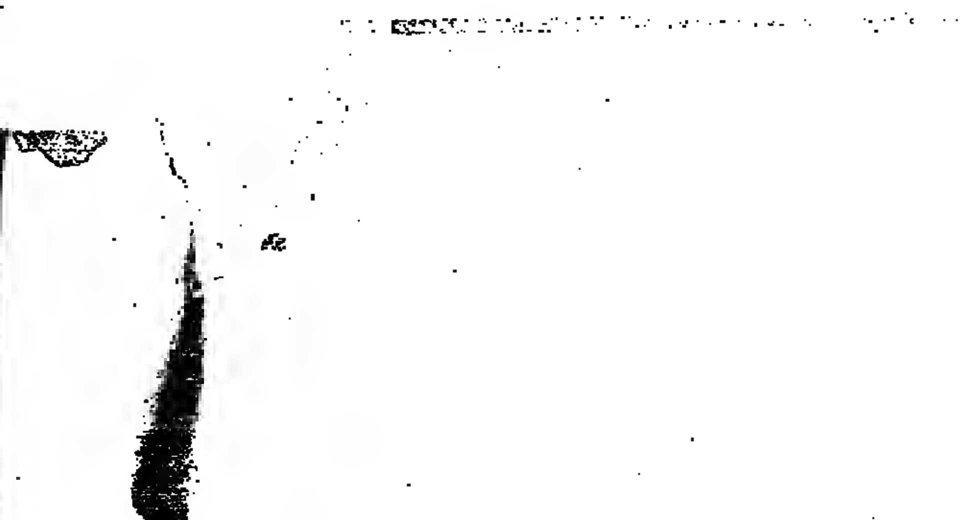
(3) Les Grecs représentent environ 80 % et les Turcs 20 % de la population de l'île.

0 10 20 30 kilomètres

MER MÉDITERRANÉE

Territoires sous contrôle turc

Base britannique



EUROPE

Grèce

M. Papandréou souhaite améliorer les relations avec Washington

Athènes (AFP, Reuter). — Un nouveau gouvernement comprenant dix-huit ministres et deux secrétaires d'Etat a prêté serment, le mercredi 5 juin, à Athènes. Constitué après la victoire du PASOK (le parti socialiste) aux élections législatives du 2 juin, ce gouvernement n'est toutefois que provisoire. M. Papandréou a, en effet, annoncé son intention de réduire fortement les effectifs de son équipe gouvernementale (le précédent cabinet comprenait cinquante-deux membres). Une telle restructuration du gouvernement doit être approuvée par le Parlement, et ce vote ne devrait intervenir que le 1er juillet.

Certains observateurs, à Athènes, notent que le gouvernement de transition n'est pas aussi restreint que l'avait annoncé M. Papandréou (il avait parlé de dix ministres). Il est vrai que la gestion des affaires courantes suppose que certains ministres soient maintenus en fonctions pendant cette période intérimaire. Par exemple, Mme Melina Mercouri, ministre de la culture, est actuellement en train d'organiser les cérémonies du 21 juin prochain consacrant Athènes *« capitale culturelle de l'Europe »*, auxquelles diverses personnalités européennes, dont le président François Mitterrand, ont été invitées.

Les objectifs de cette administration sont essentiellement de *« maintenir la stabilité dans le secteur économique »*, a précisé M. Papandréou. L'une de ses tâches les plus urgentes est de prendre une décision sur le conflit des Chantiers navals helléniques, qui emploient quatre mille huit cents personnes à l'ouest d'Athènes. Leurs propriétaires, qui avaient d'abord annoncé la fermeture de l'entreprise déficitaire, l'offrent maintenant au gouvernement pour 14 millions de dollars.

Seuls MM. Papaïoannou (justice) et Tsouros (ordre public) sont de nouveaux ministres : tous les autres occupaient le même poste dans le précédent gouvernement. Il faudra attendre la formation du gouvernement définitif le 1er juillet pour avoir une meilleure idée des inflexions éventuelles de la politique de M. Papandréou au cours de son second mandat. Une éventuelle redéfinition de la politique économique ne saurait vraisemblablement intervenir avant la rentrée de septembre (la Grèce devra commencer l'année prochaine à rembourser une partie de sa dette), le premier ministre se bornant pour l'instant à affirmer son intention de poursuivre dans ce domaine une politique qui, souligne-t-il, a abouti à une diminution de l'inflation et à une hausse des salaires.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi soir, M. Papandréou a exprimé l'espoir de voir s'améliorer les relations de Washington avec Athènes. Il a assuré les Etats-Unis de la *« bonne volonté »* du gouvernement grec, précisant qu'il n'avait jamais eu l'intention de *« créer un climat négatif »* entre les deux pays. Néanmoins, il a fait état de « problèmes », citant l'affaire de Chypre, la question de la mer Egée — en rappelant l'existence, selon Athènes, d'une « menace turque » — et la façon dont l'OTAN semble plus attentive aux positions de la Turquie.

A propos de l'OTAN, le premier ministre a confirmé la position d'Athènes : *« Puisque l'alliance atlantique pense que l'île de Limnos n'appartient pas à un région à protéger en cas de guerre mondiale, il n'y a pas lieu que nous changions d'attitude. »*

D'autre part, M. Papandréou a assuré que l'appartenance de la Grèce à la CEE ne posait aucun problème et que les pays méditerranéens de la CEE, après l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, *« coopéreront très étroitement pour une meilleure répartition des ressources »*.

Sur le plan intérieur, M. Papandréou a évoqué les priorités de son gouvernement : stabiliser l'économie, lutter contre la bureaucratie, promouvoir la décentralisation et combattre le *« monstre du chômage, le problème le plus capital pour la Grèce. »*

Les membres du gouvernement provisoire

Premier ministre, ministre de la défense, ministre de la Grèce du Nord : M. Andréas Papandréou ;
Présidence du conseil : M. Apostolos Lazaris ;
Auprès du premier ministre, travail : M. Akis Tsohatzopoulos ;
Affaires étrangères : M. Yannis Haralambopoulos ;
Economie nationale, finances et marine marchande : M. Gérassimos Arsenis ;
Intérieur : M. Ménios Koutsogiorgas ;
Travaux publics, environnement, habitat et aménagement du territoire, transports : M. Evanghélos Kouloumbis ;
Santé et prévoyance sociales : M. Georges Gennimatas ;
Justice : M. Miltiatis Papaïoannou ;
Education nationale : M. Apostolos Kaklamanis ;
Agriculture : M. Costas Simitis ;
Culture et sciences : Mme Mélina Mercouri ;
Energie et ressources naturelles : M. Eleftherios Verivakis ;
Commerce : M. Nikos Akritidis ;
Ordre public : M. Thanassis Tsouros ;
Adjoint aux affaires étrangères : Carolos Papoulias ;
Adjoint à la défense : Antonis Drossoyannis ;
Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères : M. Théodoros Pangalos (chargé de la CEE) ;
Secrétaire d'Etat à l'information : M. Dimitris Maroudas.

Pologne

AU PROCÈS DE GDANSK

Adam Michnik à nouveau expulsé du prétoire

Gdansk (AFP, AP, UPI). — De nouveaux incidents ont opposé, le mercredi 5 juin, les trois responsables de Solidarité actuellement jugés à Gdansk au président du tribunal. A la suite d'une « plaisanterie » du juge qui avait beaucoup fait rire les policiers en civil présents dans la salle, Adam Michnik a lancé : *« Vos plaisanteries me donnent la nausée »*, ce qui lui a valu une nouvelle expulsion, et une condamnation à une peine de cachot (cellule sans lumière, sans matelas et sans couverture). Un autre accusé, Bogdan Lis, a lui aussi été chassé de la salle. Le juge a également ordonné la fouille des avocats et des membres de la famille des accusés : deux magnétophones et un carnet de notes ont été saisis. La défense avait auparavant mis en cause les comptes rendus officiels de l'audience, qui, selon elle, déforment gravement les propos des accusés. Les huit avocats de la défense ont aussi déclaré devant la presse que le procès n'était qu'une *« farce policière »* qui *« viole toutes les règles de la procédure pénale »*.

URSS

La campagne contre l'alcoolisme bat son plein

De notre correspondant

Moscou. — Il est 4 heures de l'après-midi ; l'établissement ressemble davantage à un hangar d'usine qu'à un bar à bière. Il y a là plusieurs salles immenses où l'on sert la bière dans de grandes carafes en l'accompagnant de crevettes tièdes. La gare de Kiev est toute proche, mais la clientèle est composée d'habitués : employés de bureau en costume et cravate, ouvriers de l'atelier de réparations d'automobiles voisin. L'endroit ne désemplit pas, bien qu'à cette heure-ci chacun soit censé être à son travail...

Les mesures contre « l'alcoolisme et l'ivrognerie » publiées le 17 mai ont pris effet le 1er juin, mais elles sont surtout présentes dans les conversations. Affolés, certains grands consommateurs avaient fait des réserves en prévision des jours difficiles. La pénurie n'est pourtant pas — ou pas encore — au rendez-vous.

Dans les « Gastronom », (magasins d'alimentation) un petit panneau indique que l'alcool n'est en vente désormais qu'à partir de 14 heures. Les « Vino », qui ne débitent que cela, ouvrent eux aussi à 14 heures (au lieu de 11 heures du matin auparavant) et ferment à 19 heures. Théoriquement, il ne reste donc qu'une heure après la sortie des usines et des bureaux pour s'en procurer. Pourtant, il y a la queue tout l'après-midi et les caisses de vodka disparaissent toujours aussi vite. Le prix varie entre 5 et 9 roubles la bouteille de 75 cl (1 rouble vaut environ 11 F, et le salaire moyen est de 185 roubles). Les « portos », qui sont faits de tout sauf de raisin et titrent facilement 20 degrés, coûtent nettement moins cher : entre 2 et 3 roubles le litre. Le gouvernement a annoncé leur disparition totale vers 1988. Pour l'instant, ils sont toujours en rayon et servent à dépanner ceux qui n'ont pas assez d'argent pour acheter de la vodka.

Les journaux sont remplis d'anecdotes édifiantes. La *Pravda* du lundi 3 juin publie ainsi un reportage sur le *« business de la mère Sonia »*, dans la région de Belgorod, à environ 600 kilomètres au sud de Moscou. *« Depuis quelque temps, on voyait tituber la plus grande partie de la population masculine du village de Yastrebovo. (...) Un raid de droujinnik* [les auxiliaires volontaires de la police], *avec à leur tête un lieutenant-chef de la milice, a révélé l'origine du phénomène : la « maison de la mère Sofie »*, écrit le quotidien du parti. Cette dernière fabriquait chez elle une grande quantité de *samogon* (tord-boyaux). *« Presque deux mille cinq cents producteurs de samogon ont été découverts »* dans la seule région de Belgorod, et *« l'on a détruit des centaines d'alambics et des milliers de litres d'alcool frelaté »*, poursuit la *Pravda*. *« Cela doit avoir lieu partout »*, conclut l'organe du parti. Des mesures (on ne dit pas lesquelles) ont été prises pour contrôler les achats massifs de sucre et de levure destinés aux alambics clandestins. La population est invitée à dénoncer leurs propriétaires. Le Komsomol (les Jeunesses communistes) et les syndicats sont également mobilisés pour cette tâche.

Jusqu'à présent, la seule chose visible dans les villes a été l'augmentation des contrôles routiers. Des rumeurs faisaient état d'une vaste opération dans la capitale pour la nuit du 31 mai au 1er juin. Le « raid » tant annoncé n'a pourtant, selon *Moscou-Soir*, ramené dans ses filets que *« dix-sept conducteurs en état d'ivresse »*. Un malheureux employé dans un atelier de réparation de télévision a été pris peu après minuit, heure à laquelle les nouvelles mesures prenaient effet. Il paiera donc 100 roubles (au lieu de 30 précédemment).

Délicatesses

La police a des délicatesses inattendues. Pour éviter d'humilier un innocent, on fait monter les suspects dans un minibus et on leur pose des questions insignifiantes devant ce qui ressemble à un micro mais qui est en réalité un appareil à détecter la présence d'alcool dans l'haleine. Les récidivistes seraient passibles de « travaux correctifs ». Leurs salaires seraient soumis à un prélèvement automatique de 20 % pendant une durée indéterminée et ils n'auraient le droit ni de s'absenter ni de prendre des vacances. Mais il n'existe que trois « laboratoires mobiles » de ce type pour toute la fédération de Russie, de loin la plus étendue et la plus peuplée des quinze républiques.

Troud, l'organe des syndicats, affirmait le 4 juin qu'à Ivanovo, une ville située à 250 kilomètres au nord de Moscou, après chaque match de football, il faut expédier cinq ou six spectateurs dans une « *station de désaoulage* ». *Troud* estime que *« l'on devrait informer le public des compétitions sportives »* des sanctions qui ont été prises contre les spectateurs ivres, telles que *« la suppression d'un bon de séjour dans une maison de repos »* ou *« la mise en queue de liste pour l'obtention d'un logement »*.

Malgré la campagne de presse qui bat son plein, la vie quotidienne des Soviétiques n'a pas encore vraiment changé. Le tour de vis sera peut-être progressif. Après les mesures répressives viendrait l'effet automatique des diminutions annoncées de la production annuelle d'alcool, mais, pour l'instant, les habitudes restent bien ancrées, comme le relate le magazine *Ogoniok*. Un de ses rédacteurs en a fait l'expérience dans un restaurant. Il a demandé du thé : *« Le garçon a souri, ayant apprécié la plaisanterie » : « En bouteille ou en carafe ? »* a-t-il demandé.

DOMINIQUE DHOMBRES.

PROCHE-ORIENT

M. Pérès : la reconnaissance de l'OLP par Washington provoquerait une « crise profonde »

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Shimon Pérès a déclaré, mercredi 5 juin, que les Etats-Unis n'avaient pas à ce jour demandé aux dirigeants israéliens s'ils acceptaient de rencontrer, lors d'éventuelles négociations de paix, des membres du Conseil national palestinien, le « Parlement en exil » de l'OLP. Israël, a-t-il ajouté, n'a donc aucune réponse à donner sur ce point. La possible participation de délégués du CNP constitue, dans l'immédiat, l'un des principaux sujets de désaccord entre le premier ministre israélien, qui ne l'a pas exclue, et ses partenaires du Likoud, qui s'y opposent catégoriquement en arguant qu'on ne peut faire un distinguo artificiel entre l'OLP et son organe législatif, le CNP.

Toutefois, M. Pérès a indiqué que Washington lui avait demandé ce qu'il pensait d'une rencontre entre des officiels américains et des membres du CNP. Le premier ministre affirme avoir conseillé aux Etats-Unis d'accorder la préférence à d'*« authentiques représentants »* des Palestiniens vivant dans les territoires occupés. Et si, demain, l'administration Reagan suggère à Israël de nouer un dialogue avec des membres du CNP ?

Réponse de M. Pérès : *« Jérusalem ne traitera pas avec des représentants d'une organisation qui souscrit à la charte palestinienne, qui pratique le terrorisme et qui ne reconnaît pas l'Etat juif. S'ils abandonnaient ces principes et ces pratiques, la situation serait différente. »* M. Pérès a estimé qu'au cas où l'actuelle relance du processus de paix conduirait à une reconnaissance par Washington de l'OLP, il s'ensuivrait *« une crise profonde »* entre les Etats-Unis et Israël. *« Mais,* s'est-il empressé d'ajouter, *je ne pense pas que cela se produira. »*

Le premier ministre semble donc avoir pour l'instant choisi le langage de la fermeté. S'adressant au groupe parlementaire travailliste, il a sérieusement mis en doute le fait que M. Yasser Arafat aurait définitivement renoncé à la création d'un Etat palestinien indépendant au profit d'une confédération avec la Jordanie. *« Si l'OLP est sincère,* a-t-il interrogé, *pourquoi continue-t-elle son activité terroriste ? »*

Enfin, M. Pérès a demandé aux députés travaillistes de ne pas participer le mois prochain à Amsterdam au congrès pacifiste organisé par le mouvement chrétien Pax Christi et auquel assisteront plusieurs délégués de l'OLP. Deux députés travaillistes au moins, une juive et un arabe, avaient annoncé leur intention de se rendre à Amsterdam. Insistant sur la nécessité d'éviter tout contact avec l'OLP, M. Pérès a souligné que la nouvelle souplesse jordanienne résultait de la *« fermeté »* d'Israël envers la centrale palestinienne.

J.-P. L.

La Jordanie s'efforce d'organiser un dialogue américano-palestinien

(Suite de la première page.)

M. Masri a cependant insisté sur le fait que l'accord conclu, le 11 février dernier, entre le roi Hussein et M. Arafat parle de l'exercice de ce droit *« dans le contexte de la formation des Etats arabes confédérés de Jordanie et de Palestine ». « Cela signifie,* a déclaré le ministre jordanien, *que la centrale palestinienne ne réclame plus la création d'un Etat indépendant. »*

Si cette discussion exploratoire était couronnée de succès, la deuxième étape consisterait alors en une rencontre entre, à nouveau, les Etats-Unis et une délégation jordano-palestinienne mais qui, cette fois-ci, comprendrait des représentants de l'OLP.

L'objet de ce deuxième entretien serait de définir les conditions de réunion d'une conférence internationale sur le Proche-Orient réunissant les cinq Etats membres du Conseil de sécurité et les parties directement concernées. Les Etats-Unis et Israël, surtout, sont hostiles à la convocation d'une telle conférence, car Moscou y serait représenté, mais le roi Hussein avait déclaré, le 29 mai, qu'elle pourrait n'être qu'un *« parapluie »* menant à des négociations directes, et elle ne serait de fait, dans le plan présenté par M. Masri, que la troisième étape. La quatrième et dernière serait, elle, les négociations directes dont l'OLP ne voulait jusqu'à présent pas entendre parler, et qui constituent l'objectif affirmé des Etats-Unis et d'Israël.

Un conte de fées ?

Ainsi présenté, le plan jordanien a un fort « côté conte de fées », ne serait-ce qu'à cause du goulet d'étranglement entre la première et la deuxième étape. S'il reste entièrement à prouver que les Etats-Unis pourraient être disposés à reconnaître coup sur coup un droit palestinien à l'autodétermination, puis l'OLP, il est en effet hors de doute qu'Israël, lui, n'est certainement pas prêt à s'engager dans un processus de paix dont la centrale palestinienne serait partie prenante.

Le fait est pourtant que le plan jordanien ne saurait être considéré comme un simple catalogue de vœux pieux, et cela pour quatre raisons au moins. La première est que sa présentation avait, la semaine dernière, conduit M. Reagan à ne plus catégoriquement refuser l'idée d'une conférence internationale et à envisager que puissent s'ouvrir *« avant la fin de l'année »* des négociations directes sur la base des résolutions 242 et 338.

Tenir ce délai paraît impossible, mais — seconde raison de ne pas dénier toute chance de succès à l'actuelle agitation diplomatique — la première étape du plan jordanien semble, elle, en bonne voie de réalisation. Vendredi dernier, déjà, M. Shultz avait indiqué que les discussions entre les Etats-Unis et la délégation jordano-palestinienne première manière pourraient s'ouvrir *« prochainement »*. M. Masri a parlé, lui, d'un délai *« de quatre à six semaines »* et désigné un lieu — Amman — où circulaient mercredi matin les noms de trois personnalités palestiniennes — des professeurs d'universités américaines — auxquelles il pourrait être fait appel.

Troisième raison de prêter attention au plan jordanien : les autorités américaines le font elles-mêmes assez pour en avoir informé, en des termes apparemment positifs, le cabinet israélien, et pour s'opposer vivement à un projet de résolution sénatorial dont l'adoption bloquerait toute possibilité de ventes d'armes à la Jordanie.

Enfin, la quatrième raison est la plus importante : même si elles ne débouchaient que sur de longues impasses, les premières discussions officielles entre les Etats-Unis et des représentants palestiniens pourraient faire tomber un tabou sans la disparition duquel il n'est aucune possibilité de progrès vers la paix.

On peut se demander toutefois si l'espoir que l'on suscite ne vient pas trop tôt. Un échec après une véritable percée pourrait porter lourdement tort à l'autorité du roi Hussein, au prestige que conserve encore M. Arafat et indirectement à celui de M. Moubarak, qui soutient activement l'entreprise jordano-palestinienne lancée le jour de 1983 où la Syrie a chassé M. Arafat de Tripoli.

BERNARD GUETTA.

هكذا من الأصل

ROCHE-ORIENT

M. Pérès : la reconnaissance de l'OLP par Washington provoquerait une « crise profonde »

La Jordanie s'efforce d'orga[nis]er un dialogue américano-palest[inien]

AIDEZ-LES !...

PROCHE-ORIENT

LE RETRAIT ISRAÉLIEN DU LIBAN

Discrète sortie ou faux départ ?

De notre correspondant

Jérusalem. – La guerre est-elle finie ? Il y a trois ans jour pour jour, à l'anbe du 6 juin 1982, les chars israéliens envahissaient le Liban. Depuis des semaines, les dirigeants de Jérusalem ont dit et répété que ce troisième anniversaire marquerait, avec le retour du dernier soldat, l'épilogue – officiel ou non – de l'aventure libanaise. Les Israéliens devront les croire sur parole. Car, si sous les médias ont multiplié récemment bilans et rétrospectives, le gouvernement, lui, observe sur la fin du conflit une discrétion délibérée qui frôle la cachotterie.

« Nous devrons donner le moins de publicité possible à la dernière étape de notre retrait », conseillait en début de semaine le général Moshé Lévy, chef d'état-major. L'achèvement de la guerre sera donc un « non-événement ». Aucun discours, nulle cérémonie, pas la moindre prise d'armes. Y aura-t-il seulement un communiqué ? Le quant-à-soi officiel a pris mercredi soir un tour stupéfiant et presque caricatural. Interviewé pendant trois quarts d'heure par deux journalistes de la télévision nationale, le premier ministre, M. Shimon Pérès, a disserté à loisir sur les propositions du roi Hussein et la lutte contre l'inflation sans souffler un seul mot du Liban. Nos confrères avaient-ils reçu pour consigne d'éviter le sujet ?

Il est vrai que M. Pérès ne peut tirer gloire du rapatriement *« total et définitif »* de l'armée israélienne attendu depuis si longtemps. Cette proclamation symbolique lui est interdite puisque – c'est désormais acquis – un nombre indéterminé de conseillers et techniciens resteront *« provisoirement »* dans la *« zone de sécurité »*. Combien seront-ils ? Difficile de percer ce petit secret militaire. *« Quelques dizaines, peut-être un peu plus »*, nous déclarait M. Pérès la semaine dernière (*le Monde* du 4 juin). Sans doute entre cent et deux cents au maximum.

Signes de faiblesse

Ces officiers et sous-officiers, détachés de diverses unités, serviront à titre individuel auprès de l'Armée du Liban du Sud (ALS) du général Antoine Lahad. Leur présence, observe-t-on ici, aura un *« caractère fonctionnel et non géopolitique »*. Autrement dit, elle ne remet pas en cause la fin de la guerre. A l'intention du mouvement chiite Amal et de son allié syrien, Jérusalem souligne que cette présence résiduelle ne se prolongera pas au-delà de *« quelques semaines »*. Une chose est sûre : ces conseillers, censés encadrer les troupes de l'ALS, parachever leur entraînement et conforter leur moral, auront du pain sur la planche.

Non seulement l'ALS, jamais vraiment livrée à elle-même jusqu'ici, n'a pas eu l'occasion de faire ses preuves, mais surtout elle donne certains signes de faiblesse de nature à préoccuper ses tuteurs. Le plus récent est la défection, la semaine dernière, de vingt-cinq jeunes recrues chiites, officiellement « enlevées » par Amal. Le vrai test de sa solidité pourrait avoir lieu à Jezzine, le gros bourg chrétien du sud situé en dehors de la *« zone de sécurité »*. On suit avec intérêt à Jérusalem l'évolution des esprits à Jessine. Le général Lahad s'est engagé en retirer ses troupes dans la seule hypothèse où la population chrétienne l'en prierait solennellement. Mais l'on n'ignore pas ici que les représentants de Jezzine hésitent à faire publiquement une telle demande de crainte d'être désavoués par les habitants.

Du côté israélien de la frontière, on s'inquiète vivement de l'avenir. L'assemblée générale des conseils locaux de la Haute Galilée, réunie mercredi à Metulla, a dénoncé l'*« inaction du gouvernement en matière de sécurité »* et décliné toute responsabilité *« au sujet de ce qui pourrait se passer après le départ des forces israéliennes »*. Elle a reproché aux autorités de *« n'avoir pas tenu leurs promesses quant au renforcement de la protection frontalière »*.

Pour sa part, le général Ehud Barak, chef des services de renseignements militaires, estime que la Syrie *« a fait de son mieux pour tirer les leçons de la guerre du Liban »*. Il a révélé que l'armée de Damas avait mis sur pied, au cours des trois dernières années, trois nouvelles divisions équipées d'un matériel soviétique moderne capable de frapper profondément à l'intérieur d'Israël. Elle a acquis de nouveaux missiles SS-21 et surtout reconstitué une force de frappe aérienne comprenant plusieurs dizaines de Mig-23 et Sukhoï-22.

J.-P. LANGELLIER.

Attentats contre les milices chiites à Beyrouth-Ouest

De notre correspondant

Beyrouth. – La voie de passage intersecteurs du Musée, véritable baromètre des tensions, enfin réouverte mardi après cinq semaines de fermeture – le record des dix années de guerre, – a été refermée par intermittence à plusieurs reprises en raison de tirs. Jeudi matin, elle fonctionnait de nouveau, et il semble qu'elle ne sera pas refermée, la Syrie pesant dans ce sens. Il est même question de rouvrir deux autres voies de passage – le port et la galerie Semaan – quand celle du Musée aura été « consolidée ».

La guerre chiito-palestinienne des camps, théoriquement suspendue en vertu d'un cessez-le-feu unilatéral d'Amal, s'est muée en une guerre d'usure autour de Borj-Barajneh et d'un ultime réduit de quelques centaines de mètres carrés à Chatila, entraînant son lot de victimes (deux morts et douze blessés au cours des dernières vingt-quatre heures). Un accord est en gestation à Damas depuis plusieurs jours, et la négociation devrait être entrée dans sa phase finale avec la participation personnelle de M. Nabih Berri.

Phénomène symptomatique : les postes et patrouilles de la 6e brigade de l'armée et de la milice Amal, les forces chiites qui ont mené et mènent toujours la guerre des camps contre les Palestiniens, sont l'objet, depuis deux nuits, d'attentats à Beyrouth-Ouest. Il s'agit de tirs et de jets de grenades mal ajustés qui n'ont fait aucune victime. Mais cela crée une grande nervosité et vide complètement de nuit des rues déjà quasi désertes.

Dans le secteur musulman de la capitale, l'anarchie refait surface, comme cela s'est toujours produit précédemment après chaque tentative de la juguler, à raison de plusieurs hold-up quotidiens, de banques notamment. La Banque Geagea, victime, mercredi, d'un hold-up perpétré le plus tranquillement du monde, a décidé de fermer son agence de Beyrouth-Ouest et de se replier sur le seul secteur chrétien de la capitale.

L. G.

Trente-cinq personnalités musulmanes demandent la « prompte libération » de M. Michel Seurat

Le jeune orientaliste Michel Seurat et l'envoyé spécial de *l'Evénement du jeudi*, Jean-Paul Kauffmann, enlevés le 22 mai à leur arrivée à Beyrouth par l'organisation clandestine Djihad islamique *« sont vivants et se portent bien »*, a annoncé mercredi 5 juin à Paris M. Farouk Abillama, ambassadeur du Liban en France. Le diplomate a précisé qu'il avait obtenu cette information *« par des amitiés personnelles à Beyrouth »*, ajoutant toutefois que *« le gouvernement libanais et toutes les factions libanaises travaillent d'arrache-pied pour que se dénoue cette affaire »*.

Les milieux musulmans de Beyrouth, notamment chiites (Djihad islamique est un mouvement chiite), se sont, d'autre part, mobilisés. Une pétition portant trente-cinq signatures et réclamant la *« prompte libération »* de Michel Seurat et protestant contre sa *« détention injustifiée »* devait être rendue publique ce jeudi matin à Beyrouth.

C'est la première fois que des personnalités islamiques de premier plan comme le cheikh Mehdi Chamseddine, vice-président (le président reste l'imam Sadr « disparu » en Libye en 1978) du Conseil supérieur chiite du Liban, le cheikh Hussein Fadlallah, chef du Hezbollah (Parti de Dieu), et le cheikh Hassan Amine, mufti jaffarite (chiite) de Saïda, interviennent en faveur d'un étranger non musulman enlevé au Liban.

Parmi les autres notables musulmans ayant signé l'appel en faveur de Michel Seurat – chercheur arabisant qui a passé toute la guerre à Beyrouth-Ouest et est respecté dans tous les milieux – figurent M. Hussein Canaan, vice-président de la Banque centrale libanaise, le poète (d'origine syrienne alaouite) Adonis, des journalistes, des juristes, des professions libérales, etc.

Les démarches en faveur de Jean-Paul Kauffmann

S'agissant de notre confrère Jean-Paul Kauffmann, l'association de soutien qui a été constituée en sa faveur donne une conférence de presse ce jeudi à 16 h, 2, rue Christine, Paris 6e. Dans une lettre ouverte l'écrivain Jean Vautrin, écrit : *« Quinze jours déjà que nous ressentons notre impuissance ! Gênés à l'encolure de leur petit bonheur occidental, les gens arborent des sourires compassés. »*

Toutefois, à la suite d'une interpellation de M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, mercredi, Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, a affirmé que le gouvernement *« faisait tout son possible »*, notamment à travers une *« cellule d'urgence »* ad hoc créée au Quai d'Orsay pour retrouver MM. Seurat et Kauffmann. On sait que deux diplomates français, MM. Marcel Carton et Marcel Fontaine, se trouvent également, depuis avril, aux mains du Djihad islamique.

Il convient d'indiquer aussi que la journaliste libanaise Florence RAAD, du quotidien arabophone de Londres *El-Chark El-Aoussat*, disparue au Chouf depuis début mai, se trouverait aujourd'hui, selon la Croix-Rouge libanaise et selon sa famille réfugiée à Paris, détenue au Liban *« dans une prison du Parti progressiste socialiste »* de M. Walid Joumblatt.

J.-P. P.H.

politique

L'OPÉRATION DU PCF ET DE LA CGT

Parmi les soixante-huit manifestants interpellés, un seul salarié de SKF

La négociation a succédé à la violence le 5 juin à l'usine SKF d'Ivry. Une première réunion organisée à Créteil par le commissaire de la République du Val-de-Marne, M. Maurice Theys, a permis pendant deux heures et demie, aux représentants de la CGT, des élus locaux, des pouvoirs publics et de la société SKF de préciser leurs points de vue.

Trois projets d'utilisation des locaux de l'usine ont été avancés : un « usine center » (complexe de vente directe de produits industriels au public) pourrait créer 250 à 300 emplois d'ici un an ; les deux autres projets visent à l'implantation d'une société d'édition, et à la création de boutiques d'entreprises par l'Agence foncière et technique de la région parisienne.

Les élus communistes et la CGT se seraient montrés favorables à la solution de l'usine center. Ils ont estimé toutefois que *« la balle était désormais dans le camp du gouvernement »* et que tout projet devrait s'accompagner de *« garanties précises »* concernant l'emploi industriel dans la commune d'Ivry et la réembauche des salariés de SKF Ivry où 439 licenciements étaient intervenus en octobre 1983, lorsque cette entreprise suédoise de roulements à billes avait décidé de fermer les portes de l'établissement. De nouvelles négociations devraient donc intervenir dans les jours prochains.

Cette réunion n'a pas effacé les sept heures d'affrontements voulus par la CGT et le PC dans et hors de l'usine dans la matinée (*le Monde* du 6 juin). Soixante-cinq CRS et trente-quatre manifestants ont été blessés et les pouvoirs publics ont dû engager près de quatre cents hommes pour reprendre l'usine d'où les forces de l'ordre avaient été expulsées par les militants de la CGT vers 5 heures du matin. La police occupait les locaux depuis le 28 mai, date à laquelle elle avait mis fin à dix-neuf mois d'occupation. Aucune inculpation n'a été prononcée après les affrontements mais parmi les soixante-huit manifestants interpellés un seul était salarié de SKF.

L'action de commando de la CGT a provoqué des réactions de toutes parts. La direction de SKF à Göteborg a estimé qu'il s'agissait d'une affaire *« purement française »* qu'elle *« se refusait à commenter »*. Les conseillers généraux communistes de Seine-Saint-Denis et leur président, M. Georges Valbon (PC) ont envoyé un télégramme à M. Laurent Fabius demandant le *« retrait immédiat des forces de police »* et *« l'ouverture de véritables négociations »*.

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi soir, a mandaté M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du parti et sénateur de Seine-Saint-Denis, pour suivre l'affaire. M. Debarge, qui rappelle qu'il faut avant tout régler le problème social de SKF et *« réactiver le site »*, souligne la nécessité de maintenir *« l'ordre républicain »* et estime qu'on ne peut parler d' *« agression »* de la part des forces de police, mais qu'il y a bien eu *« mobilisation agressive de la CGT et du PC »*. Pour M. Debarge, *« l'utilisation du personnel et de matériel communal est inadmissible* [que ce soit] *pour entrer dans une usine* [ou] *pour démolir un foyer d'immigrants »*. Les membres du bureau exécutif du PS ont apprécié la prestation de M. Joxe, mercredi à l'Assemblée nationale.

Côté syndicats et organisations professionnelles, M. Yvon Gattaz, président du CNPF, a déclaré que *« le patronat ne peut admettre aucune forme de terrorisme quelle qu'elle soit »* et juge *« inadmissibles »* les événements qui se sont produits à Ivry-sur-Seine. M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a condamné les incidents : *« ces procédés sont liés à la situation générale »*, reconnaît-il, mais sont *« totalement étrangers au syndicat »*. Pour la CFTC les actes de violence commis à l'usine d'Ivry *« sont inadmissibles et dénaturent l'action syndicale »*.

Les syndicats de police réagissent également : le Syndicat indépendant de la police nationale dénonce la *« lourde responsabilité du gouvernement dans les événements »* et demande une enquête sur *« les conditions d'intervention des CRS »*. La Fédération FO de la police dénonce les *« méthodes inqualifiables »* des manifestants. La Fédération générale des syndicats de la police nationale CGT déplore *« la situation tendue qui vient d'être créée autour du conflit »*. Pour elle *« l'utilisation des forces de l'ordre ne pouvait que déclencher la violence »*.

Enfin le syndicat de journalistes SNJ-CGT et le Syndicat général des journalistes Force ouvrière protestent contre l'agression dont a été victime M. Alain Raffestin de FR 3, frappé par des policiers alors qu'il effectuait un reportage à SKF.

Aussi bien organisé qu'un Bastille-Nation

Ce n'est pas une combustion spontanée qui a embrasé, l'espace d'un matin, la place Léon-Gambetta d'Ivry-sur-Seine. La reconquête éphémère de l'usine Svenska Kullager fabriken (SKF), dont les occupants CGT avaient été évincés par les CRS une semaine auparavant, fut organisée avec le soin d'une opération commando. L'effet de surprise a joué à plein : la CGT avait annoncé, par voie d'affiches, une manifestation... à 10 heures du matin, devant la préfecture de Créteil. *« Et dire qu'on avait tout préparé pour assurer leur protection là-bas! »* se lamentait, au milieu de l'émeute, un responsable policier, *encore bouleversé par la forfaiture*. Nulle allusion à l'opération, bien sûr, lors du conseil municipal public de la veille, qui avait débattu du sort de l'usine.

Les municipalités communistes environnantes ont apporté à l'opération un soutien logistique déterminant. Sur les soixante-huit interpellés du « commando » CGT, on ne compte... qu'un seul ancien salarié de SKF. Pour le reste, essentiellement des employés municipaux d'Arcueil, de Gentilly, du Kremlin-Bicêtre, de Vitry, et autres communes de la « banlieue rouge ». On vit aussi des véhicules municipaux défoncer un mur d'enceinte pour percer la brèche où les assaillants s'engouffrèrent, puis déverser pour les émeutiers des provisions de pavés et de plaques de béton pour en faire des projectiles, au demeurant peu utilisés, les manifestants préférant les billes d'acier lancées à la fronde ou les petits flacons d'acide.

Mieux encore : l'ordre de dispersion donné, le calme retomba en quelques minutes sur les rues écrasées du soleil de midi, jonchées de projectiles divers et de piles entières de numéros spéciaux de *l'Humanité*. Les manifestants qui, quelques minutes auparavant, harcelaient les CRS reprirent soudain l'ordonnancement impeccable du service d'ordre de la CGT et, reformant la chaîne traditionnelle des cortèges syndicaux, firent efficacement refluer les quelque deux mille participants au meeting de soutien organisé en milieu de matinée.

Si émeute il y eut donc, ce fut une émeute au carré, ordonnée comme un Bastille-Nation le 1[er] mai. Pas une tête n'y dépassa, pas une seconde les organisateurs ne s'y firent déborder. Tout juste si l'on n'y distribuait pas, au lieu du muguet traditionnel, les manches de pioches et les foulards de protection contre les gaz lacrymogènes. En ce cœur de la « banlieue rouge », cette cité dont Maurice Thorez fut le député jusqu'à sa mort, où chaque plaque de rue fleure la mythologie ouvrière, ce fief d'entre les fiefs, le PCF et la CGT souhaitaient manifestement réussir leur sortie.

Dans cette ville-symbole, tout conflit ne pouvait que devenir exemplaire. Mais eût-il été à ce point couvé par le PCF dans la Creuse ou les Alpes-Maritimes ? Une usine vieille déjà d'un demi-siècle, même si elle fabrique les roulements à bille qui équipent les voitures de formule 1 ; quelque 469 licenciements autorisés par un gouvernement dont M. Jack Ralite était à l'époque ministre de l'emploi, même s'il proteste aujourd'hui, avec quelque embarras, de son désaccord intime ; un plan de reconversion qui, en fin de compte, ne laissait sur le carreau qu'une vingtaine d'ouvriers et qui achoppa notamment sur la volonté de la CGT de maintenir l'enseigne SKF en lettres rouges au fronton de l'usine : l'usine SKF n'avait rien qui pût en faire un enjeu de cette importance.

Rien, sauf peut-être une direction de choc. Les responsables de SKF France avaient ainsi reconnu faire procéder à des enquêtes de moralité sur les candidats à l'embauche. Les occupants CGT avaient découvert, sur le bureau de l'adjoint au chef du personnel, un cahier comportant, sur les candidats, des appréciations du genre : *« mœurs légères » ou « vie sentimentale agitée »* pour les femmes, *« rouges* à *100 % »* pour les hommes.

Dix-neuf mois durant, le PCF a donc tenu à bout de bras le petit carré des irréductibles, fondant au fil des mois. Ce sont eux qui ont promené leurs banderoles sur un bateau-mouche au fil de la Seine, au sommet de la colonne de Juillet, place de la Bastille, et jusqu'à... Göteborg, devant les fenêtres de la direction de la multinationale, au cours de la première « aéro-manif » de l'histoire du syndicalisme, dans un appareil affrété par la CGT. Jusqu'au sanglant épilogue de mercredi.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

La tentation gauchiste

(Suite de la première page.)

Divisée, la droite n'en est pas moins intransigeante vis-à-vis du gouvernement et déterminée à occuper tout l'espace que les élections législatives, espère-t-elle, lui ouvriront. Dès lors, les attaques du PCF contre les socialistes ne peuvent apparaître que pour ce qu'elles sont : une tentative pour prendre le PS à revers.

Cette manœuvre, qui plaît à une partie de l'appareil communiste, en met une autre dans l'embarras. Comment soutenir, en effet, que la meilleure chose à faire, pour des militants engagés dans les luttes sociales, soit de faciliter le remplacement d'un premier ministre socialiste par MM. Valéry Giscard d'Estaing, François Léotard ou Jacques Toubon ?

Si la lutte antisocialiste a pu être menée par les communistes sans trop de dégâts pour eux lorsque les socialistes étaient en situation d'alliance avec la droite, elle s'est révélée désastreuse face à une droite radicalisée et menaçante. Le PCF avait dû en sortir précipitamment en 1934 et se lancer dans la voie du Front populaire.

Toutes proportions gardées, bien entendu, les promesses, que multiplie l'opposition, d'une rupture brutale et rapide avec une gestion sociale-démocrate ont de quoi inquiéter, non seulement l'électorat de gauche, mais aussi une partie des hésitants (auxquels les dernières déclarations de M. Raymond Barre étaient, aussi, destinées). L'argument de M. Marchais, selon lequel le PCF pourrait plus sûrement se « refaire » face à une telle droite revenue au pouvoir (*le Monde* du 12 mai), est loin de convaincre tous les communistes.

La direction du PCF a choisi de prouver la malfaisance de la social-démocratie en la combattant. Ce cynisme, trop voyant, risque de n'apporter aux dirigeants communistes que des victoires à la Pyrrhus, en dépit des erreurs tactiques de ceux dont ils font, aujourd'hui plus que jamais, leurs principaux adversaires. Deux exemples actuels en témoignent.

Face à la campagne du PCF contre un film mettant en cause la politique de celui-ci dans la Résistance, le président d'Antenne 2 avait choisi de se décharger de la décision de diffuser ou non ce film, en demandant l'avis de la Haute Autorité de l'audiovisuel. Celle-ci a réuni cinq personnalités de la Résistance, qui ont donné raison au Parti communiste, et la diffusion du film a été annulée. Le PCF, loin de pouvoir s'en réjouir, est obligé de constater, aujourd'hui, qu'il apparaît comme le fauteur d'une censure — lui qui se présente en défenseur de toutes les libertés — et qu'il lui est désormais impossible, alors que deux membres du gouvernement ont regretté la décision de la Haute Autorité et d'Antenne 2, de dénoncer les chaînes de télévision comme inféodées au pouvoir.

L'entrée des forces de l'ordre dans l'usine SKF d'Ivry, le 28 mai, donnait aux communistes la possibilité de dénoncer l'arbitrage du gouvernement socialiste, toujours difficile, en pareille circonstance, en faveur du patronat. Les dirigeants socialistes eux-mêmes étaient inquiets des conséquences possibles de la décision gouvernementale. Une semaine plus tard, M. Pierre Joxe a pu répondre en toute sérénité au député communiste qui l'interpellait sur l'action de la police à Ivry : de quel droit des employés communaux ont-ils pu attaquer avec une telle violence les fonctionnaires de police de l'Etat républicain ? L'incapacité du PCF à exploiter l'occasion qui lui était offerte est patente. Il n'a pu empêcher que la situation ne se retourne contre lui.

Depuis le début de 1984, c'est-à-dire depuis le début de la mise en œuvre d'importantes restructurations industrielles, le PCF cherche la mèche dont l'allumage provoquerait une réaction en chaîne dans le monde ouvrier, et une rupture durable entre ce monde et la gauche socialiste. Tous ses essais ont, jusqu'à maintenant, fait long feu. Rien n'indique qu'il puisse en aller autrement après la tentative d'Ivry.

PATRICK JARREAU.

● *De son côté, le Comité intersyndical du Livre parisien CGT estime que :*

» En donnant l'ordre de chasser les travailleurs de SKF-Ivry de leur usine à coups de matraques et de gaz lacrymogènes, entraînant plusieurs dizaines de blessés parmi ceux-ci, le gouvernement vient de prendre aux yeux du public une lourde responsabilité qui ne peut que le disqualifier quand il envoie la police et les CRS en guise de dialogue.

» Les travailleurs de SKF en lutte depuis maintenant dix-neuf mois se battent pour leur emploi, pour le maintien d'emplois industriels d'importance nationale.

» Le bureau du Comité intersyndical du Livre parisien CGT (presse) appelle donc l'ensemble des équipes de presse à apporter tout le soutien nécessaire aux travailleurs de SKF-Ivry en lutte.

» Les travailleurs de la presse restent fermement attachés à la défense de toutes les libertés et, donc, au droit légitime au travail des travailleurs de SKF-Ivry.

» Ils exigent de la direction de SKF et des pouvoirs publics une solution acceptable pour les travailleurs de l'entreprise.

» Ils se tiennent mobilisés pour apporter à leurs camarades d'Ivry toute forme de soutien à la lutte engagée selon les directives qui leur seront données par le Comité intersyndical du Livre parisien CGT. »

Vu du PC

« Comme dans les Aurès »

« L'agression ! » Etalé sur six colonnes à la « une » de *l'Humanité* du jeudi 6 juin, ce titre résume à la fois l'état d'esprit des communistes et leurs motivations politiques. Dans son éditorial, le rédacteur en chef du quotidien du PCF, Claude Cabanes, dresse l'acte d'accusation du pouvoir : *« L'assaut avait été ordonné par le premier ministre et le ministre de l'intérieur, au nom du président de la République, tous les trois socialistes. L'événement est symbolique. (...) Il retentit comme un véritable signal d'alarme pour l'ensemble du monde du travail. (...) L'assaut a été conduit comme on conduisait un régiment de parachutistes à la conquête d'un village de rebelles dans les Aurès.*

» Il faut fouiller loin dans la mémoire pour retrouver le souvenir d'une telle sauvagerie d'Etat : peut-être jusqu'aux « exploits » de ce ministre de l'intérieur socialiste, Jules Moch, expédiant en 1947 des compagnies de chars sur les carreaux des mines. (...) Hier, dans les rues d'Ivry, on était à des années-lumières des minauderies suaves de M. Laurent Fabius ou des roublardises sucrées de M. Jack Lang à la télévision. (...) M. Delebarre, ministre de l'emploi (...), ancien directeur de cabinet de M. Pierre Mauroy, passe pour représenter l'aile gauche du Parti socialiste ! Mais, hier, le cri « à gauche », ce n'était que le commandement sec d'un officier ordonnant à ses hommes une salve à tir tendu, place Gambetta, à Ivry. (...) » « *C'est un crime,* conclut Claude Cabanes. *Le pouvoir a pris le parti des multinationales, pour qui ne comptent ni les hommes ni ce qu'ils produisent, mais ce qu'ils rapportent. Le casque, l'uniforme, sont au bout de ce choix. Il n'y a plus aujourd'hui trente-six réponses pour les ouvriers, les employés, les techniciens et les ingénieurs de notre pays. Ceux de SKF l'ont trouvée. L'heure est à la lutte. »*

Le bureau politique du Parti communiste souligne lui aussi que *« le gouvernement socialiste porte la totale responsabilité de ces graves événements »*. *« Il a entre les mains tous les moyens de dégager une issue positive au conflit,* dit-il. *Il suffit qu'il le veuille. C'est un autre choix qu'il a fait : celui de la firme multinationale SKF qui a augmenté l'an dernier ses profits de 122 %, celui de la répression la plus brutale. »* Le bureau politique du PCF *« exige le retrait immédiat des CRS et de la police de l'entreprise et de la ville d'Ivry ».* Il demande que *« les négociations aboutissent à une issue positive sur la base des propositions d'emploi industriel faites par la CGT ».*

M. Roland Leroy, membre du bureau politique, a ajouté, mercredi après-midi, au cours de la conférence de presse consacrée à la préparation de la fête de *l'Humanité* : *« Les travailleurs de SKF ont tout simplement appliqué leurs droits, notamment le droit de grève, en entrant dans l'usine qu'ils occupaient depuis dix-huit mois. En frappant des gens qui veulent s'asseoir autour d'une table pour exiger du travail et négocier, le gouvernement montre sa volonté d'aggraver encore sa politique répressive à l'égard des travailleurs. »*

Polémique

Une polémique oppose, d'autre part, le porte-parole du gouvernement, M[me] Georgina Dufoix, à l'ancien ministre communiste du travail, M. Jack Ralite. Interrogée sur les affrontements d'Ivry, M[me] Dufoix avait indiqué, au terme du conseil des ministres, que ces incidents n'avaient pas été évoqués au cours des délibérations du matin à l'Elysée. Elle avait toutefois ajouté : *« L'origine du problème est l'application d'une décision de justice. Si nous allons vers un pays où les décisions de justice ne sont plus appliquées, alors où allons-nous ? »*

Le porte-parole du gouvernement avait précisé que l'autorisation des licenciements intervenus chez SKF avait été approuvée par le prédécesseur de M. Delebarre, en précisant qu'il s'agissait de M. Ralite.

Ce dernier a réagi aussitôt en diffusant, dans l'après-midi, une mise au point, soulignant notamment : *« Pendant l'année où je fus ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé de l'emploi, j'ai eu à suivre des dossiers dont les conclusions, après examen par le ministre de l'industrie, M. Laurent Fabius, concluaient à la nécessité de supprimer des emplois. A chaque réunion interministérielle, soit directement, soit par mes collaborateurs, j'ai toujours — les procès verbaux en font foi — marqué ma désapprobation et proposé des solutions de maintien ou des alternatives. Cela a été le cas à SKF Ivry, et chacun cherchera en vain ma signature sous quelque licenciement que ce soit dans cette usine. »*

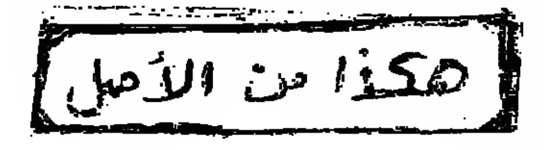
En conclusion de ce démenti, M. Ralite déclare : *« On se souvient que, avant le départ des ministres communistes du gouvernement, Georges Marchais et Charles Fiterman ont rencontré Laurent Fabius. Ils lui ont posé cette seule question : ou les licenciements continuent et nous partons, ou une vraie politique de développement industriel est mise en route et nous restons. Laurent Fabius n'ayant pas répondu à notre espoir — et tout prouve, depuis, que les licenciements se multiplient — nous sommes partis. »*

Victime du Japon et des pays de l'Est

Présente dans une vingtaine de pays, Aktiebolaget Svenska Kullagerfabriken (la compagnie suédoise de roulements à billes) est une des plus grandes entreprises suédoises. En France, SKF emploie 5.300 personnes par l'intermédiaire de filiales spécialisées dans les roulements de qualité, rattachées depuis le début 1984 directement à la maison mère, et par SKF-CAM (SKF-Compagnie d'applications mécaniques) qui compte 2.500 salariés dans la fabrication de roulements standards. C'est cette entreprise-là qui est l'objet du conflit.

Fortement concurrencée par les importations en provenance du Japon et des pays de l'Est, SKF-CAM, en pertes depuis de nombreuses années, a décidé en 1983 de fermer son usine d'Ivry (615 personnes) pour rationaliser ses fabrications et les concentrer sur ses deux autres usines de Saint-Cyr près de Tours et de Fontenay-le-Comte en Vendée. La CGT, qui pensait que SKF souhaitait en réalité transférer ses activités en RFA et en Italie, manifestait et s'opposait à la fermeture du site. Le groupe suédois s'engageait à investir 240 millions de F entre 1984 et 1987 en France et à maintenir la part des productions françaises dans l'ensemble européen. L'inspection départementale du travail autorisait 495 licenciements le 28 octobre 1983. Le 2 novembre l'usine était occupée.

SKF-CAM est redevenu bénéficiaire l'an dernier de 23 millions de F pour un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de F. Le groupe SKF a réalisé globalement un bénéfice de 1,4 milliard de F en 1984.



هكذا من الأصل

DU PCF ET DE LA CGT

1 seul salarié de SKF

Comme dans les Aurès

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La proportionnelle outre-mer

L'Assemblée nationale a débattu en première lecture après déclaration d'urgence, le mercredi 5 juin, du projet de loi simple et du projet de loi organique adaptant la réforme du mode d'élection des députés au cas des territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte. Le principe retenu est la simple transposition des règles métropolitaines ; ainsi, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française éliront chacune deux députés à la proportionnelle ; en revanche, Wallis et Futuna, ainsi que Mayotte, n'ayant qu'un député à élire, le feront au scrutin majoritaire à deux tours, comme par le passé.

Le gouvernement, ainsi que la commission des lois, ont profité de ces textes pour simplifier la législation électorale dans les territoires d'outre-mer et y étendre au maximum les dispositions du code électoral, y compris pour l'élection des conseillers municipaux et des conseillers généraux ; les bulletins de vote continueront toutefois à y être autorisés.

M. Jean-François Hory, député MRG de Mayotte, qui avait été le porte-parole des radicaux de gauche pour annoncer leur abstention lors du vote de la loi pour les départements, déclara que, cette fois, il voterait le projet, *« mais sans grande conviction et par discipline majoritaire »*, trouvant qu'il revenait, outre-mer, à faire la part belle à l'opposition.

M. Jean Juventin (NI, Polynésie française) expliqua avec force que la proportionnelle n'était pas adaptée à la situation de son archipel qui, *« grand comme presque huit fois la France, constituera probablement la plus grande circonscription électorale au monde »*. Il jugea donc la réforme *« inique et injuste car seuls les candidats les plus fortunés pourront faire campagne sur une telle étude »*. Il affirma que ce projet *« portait un coup de canif au contrat qui nous unit à la métropole »*. M. Tutaha Salmon (RPR, Polynésie française), quoique localement l'adversaire de M. Juventin, critiqua le projet pour les mêmes raisons que lui, ajoutant que dans l'archipel les élections se jouaient particulièrement sur la personnalité des candidats.

M. Lemoine, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, leur répondit qu'avant 1977 il n'y avait qu'un député élu en Polynésie et que la majorité avait voulu traiter les territoires d'outre-mer à l'identique des départements métropolitains. Au nom du gouvernement, il demanda que les votes sur ces deux projets de loi soient renvoyés au mercredi 12 juin, sans en expliquer la raison. En fait, il s'agit d'attendre la réception à Paris des avis motivés des assemblées territoriales. Pour l'heure, des télex indiquent simplement que les assemblées de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie sont opposées à cette réforme, alors que celle de Wallis-Futuna y est favorable.

● *Saint-Pierre-et-Miquelon devient collectivité territoriale.* – L'Assemblée nationale a adopté, le mercredi 5 juin, en troisième lecture, le nouveau statut de Saint-Pierre-et-Miquelon. Elle n'a en rien modifié le texte voté par le Sénat en deuxième lecture, celui-ci ayant alors accepté, en dehors d'aménagements techniques, la position des députés sur le dernier point débattu entre les deux chambres : il n'y aura pas d'élections partielles pour augmenter l'effectif du Conseil général de l'archipel sans attendre le renouvellement normal de 1988. Pour permettre l'adaptation de la décentralisation à cette communauté de six mille personnes, et surtout pour lui éviter une intégration complète à la Communauté économique européenne, afin de lui permettre de conserver ses relations économiques privilégiées avec le Canada et les Etats-Unis, Saint-Pierre-et-Miquelon ne sera donc plus un département d'outre-mer, mais une collectivité territoriale de la République, à statut particulier.

● *Convention avec le Gabon.* – L'Assemblée nationale a ratifié, le mercredi 5 juin, une nouvelle convention franco-gabonaise qui définit les modalités de mise à la disposition du Gabon de coopérants français. Au nom des députés communistes qui ont voté contre, M. Robert Montdargent (Val-d'Oise) a déploré les nombreuses atteintes aux droits de l'homme au Gabon. M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a estimé qu'il serait « excessif » d'assimiler le Gabon aux pays où les droits de l'homme sont systématiquement bafoués.

Le Sénat rejette le projet de règlement du budget de 1983

La majorité sénatoriale favorable à l'opposition a rejeté, mercredi 5 juin, le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1983, adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 23 mai). La polémique qui avait déclenchée l'opposition à partir du rapport de la Cour des comptes sur l'exécution de la loi de finances pour 1983, s'est poursuivie sur les bancs du Palais du Luxembourg. La majorité sénatoriale a accordé à l'examen du texte une *« importance particulière »* d'une part parce que ce projet de règlement est le dernier de la législature (le prochain ne devant être soumis à l'examen du Parlement qu'au printemps 1986, c'est-à-dire après les élections législatives), d'autre part parce que l'année 1983 (celle de la troisième dévaluation du franc depuis 1981, a relevé la commission des finances) est *« une année charnière qui reflète le changement de cap de la politique économique »*, comme l'a observé M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes), rapporteur général.

Pour M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, les lois de règlement *« actes législatifs »* n'ont pas pour but de « refaire les budgets correspondants ». Comme à l'Assemblée nationale, il s'est défendu des accusations d'irrégularités lancées par l'opposition en rappelant des opérations effectuées par de précédents gouvernements. Quant à *« l'affaire »* de l'affectation au budget général de l'Etat, d'une fraction (2 milliards) de l'excédent du budget annexe des PTT, M. Emmanuelli s'est référé à une décision du Conseil constitutionnel qui, saisie à propos du budget 1985, a estimé que cette pratique n'est pas contraire à la Constitution. Les porte-parole de la majorité sénatoriale, qui envisagent de saisir le Conseil constitutionnel de cette loi de règlement, considèrent qu'un tel transfert n'est possible que s'il y a excédent du compte d'origine.

D'autre part, le Sénat a adopté définitivement, après que l'Assemblée nationale les ait approuvés, les textes suivants :

– projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant sous forme d'échanges de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire hongroise relatif à l'exemption fiscale des instituts hongrois à Paris et français à Budapest ;

– projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume de Thaïlande sur la coopération en matière d'exécution des condamnations pénales.

A. Ch.

● *Nouvelle-Calédonie : un nouveau chef pour le groupement de gendarmerie.* – Le lieutenant-colonel Jacques Riquet, qui commande actuellement le groupement de gendarmerie de Maine-et-Loire, prendra, à compter du 16 juin, le commandement du groupement de gendarmerie de la Nouvelle-Calédonie, a-t-on appris, mercredi 5 juin, à Angers. Il remplacera le colonel Pierre Marchasson, qui était en poste dans le territoire avant les premiers incidents de l'automne 1984. Cette nomination intervient deux semaines après celle du général Jacques Debarge à la tête de l'ensemble des forces de gendarmerie présentes en Nouvelle-Calédonie, en remplacement du général Lucien Bazard.

[Agé de quarante-huit ans, marié, père de quatre enfants, le lieutenant-colonel Jacques Riquet, ancien élève du Prytanée militaire de La Flèche et de l'École de Saint-Cyr - Coëtquidan, a fait la guerre d'Algérie dans le génie en tant que lieutenant du 31e bataillon, avant de s'engager dans la gendarmerie au retour de cette guerre.]

M. MARCHAIS PRONONCERA LE DISCOURS POLITIQUE DE LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ »

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, directeur de *l'Humanité*, a présenté, le mercredi 5 juin, la fête du quotidien communiste, organisée les 14 et 15 septembre prochain à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). C'est M. Georges Marchais qui prononcera le traditionnel discours politique du dimanche après-midi, après avoir été, comme chaque année, l'invité du journal de la mi-journée sur TF 1, le samedi. M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du PCF, inaugurera la « cité internationale » de la fête, qui réunira les représentants des journaux communistes étrangers.

M. Leroy a déclaré que la fête sera *« une grande manifestation contre les fauteurs de crise »* et *« montrera où sont les responsables : le patronat, la droite, le pouvoir socialiste, le PS »*. Un grand *« jeu de la vérité »* sera organisé, avec des acteurs personnifiant les *« responsables de la casse »* de l'industrie française : des chefs d'entreprise et des membres du gouvernement.

La vedette de la partie artistique sera, le dimanche, le chanteur Johnny Hallyday, qui se produira pour la première fois sur la « grande scène » du parc de La Courneuve.

Selon BVA

L'ÉCART SE CREUSE ENTRE LA GAUCHE ET LA DROITE

Si des élections législatives avaient lieu, les partis d'opposition recueilleraient 58,5 % des suffrages, les partis de gauche 37 %. C'est ce qu'indique un sondage sur les intentions de vote des Français réalisé par BVA (1) et publié par l'hebdomadaire *Paris-Match*.

Une précédente enquête de BVA effectuée en avril donnait 37,5 % à la gauche et 57,5 % à l'opposition. L'écart s'est donc creusé entre la gauche et la droite au profit de cette dernière. Mais sa progression (1 point) ne profite pas aux deux principales formations de la droite puisque le RPR et l'UDF, respectivement crédités de 24 % et 17 % des intentions de vote perdent 1 point. Elle profite au Front national (9 %) qui gagne 2,5 points. A gauche le PS (21,5 %) progresse de 1 point tandis que le PC (10 %) recule de 1 point.

(1) Ces intentions de vote, de personnes certaines d'aller voter, proviennent de 3 804 interviews effectués en deux vagues, la première du 29 avril au 6 mai, la seconde du 13 au 20 mai.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 5 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été rendu public :

● PLAN TRIENNAL POUR LA RECHERCHE

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au plan triennal 1986-1988 pour la recherche et le développement technologique.

Ce plan confirme l'engagement résolu de la France dans la modernisation qui conditionne son avenir. A la fin de la décennie, la dépense nationale de recherche et de développement devra atteindre 3 % du produit intérieur brut, situant ainsi notre pays au tout premier rang des grandes nations scientifiques et technologiques.

Cette très nette priorité que la France accorde à la recherche et au développement technologique illustre l'ambition qu'elle propose par ailleurs à ses partenaires européens avec le projet Eurêka.

1° Le plan triennal poursuivra quatre objectifs principaux :

– donner un véritable coup de fouet à la recherche industrielle et stimuler l'effort propre des entreprises pour rééquilibrer le financement de la dépense nationale ;

– engager une politique à long terme de l'emploi scientifique qui prenne en compte, dès maintenant, les évolutions démographiques prévisibles en garantissant des recrutements réguliers et de qualité ;

– doter les laboratoires de moyens de recherche les situant au niveau de leurs concurrents étrangers, en particulier en équipements informatiques de calcul et en appareils mi-lourds ;

– améliorer l'évaluation des programmes de recherche et de développement technologique pour garantir leur qualité et assurer une information élargie sur l'emploi des ressources qui leur sont consacrées.

2° Au titre des moyens alloués à cette politique, le plan triennal prévoit :

– le doublement du crédit d'impôt-recherche en faveur des entreprises, dont le taux passe de 25 % à 50 % et le plafond de 3 à 5 millions de francs : cette mesure s'appliquera aux dépenses nouvelles faites dès 1985 ;

– une croissance de 4 % en volume des crédits inscrits au budget civil de recherche et de développement (BCRD) en autorisations de programme et dépenses de fonctionnement pour chacune des années 1986 à 1988 : pour 1986, les dépenses effectives consacrées par l'Etat à la recherche augmenteront de plus de 10 % ;

– l'autorisation de créer 1 400 emplois supplémentaires au budget civil de recherche et de développement chaque année pendant trois ans ;

– la reconnaissance d'un droit individuel à la recherche pour tous les salariés des entreprises qui pourront bénéficier à cet effet d'un congé-recherche inspiré du congé-enseignement ;

– une meilleure association des régions à l'évaluation et à la mise en œuvre de la politique de recherche et de développement technologique : une conférence annuelle réunira les présidents de régions pour leur permettre d'en débattre avec les représentants de l'Etat et des organismes publics.

Ce projet de loi a fait l'objet d'une large consultation des instances représentatives de la communauté scientifique et technique et des principales forces socio-économiques. Il a reçu un avis favorable du Conseil économique et social. Il va être immédiatement déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale qui en débattra avant la fin de la session du printemps.

(Lire page 13.)

● CESSATION D'ACTIVITÉS DE MAITRES DU PRIVÉ

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale, le conseil des ministres a adopté un décret modifiant les conditions de cessation d'activité de certains maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Ce décret introduit dans le régime de pensions dont relèvent ces maîtres les dispositions prévues par l'ordonnance du 31 mars 1982 en faveur de l'exercice des fonctions à temps partiel par les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales.

● INDEMNISATION ET INSERTION DES CHOMEURS

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres une communication, préparée en liaison avec Mme le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, sur les mesures prises en faveur de l'indemnisation et de l'insertion des chômeurs.

I. – **Ces mesures concernent en particulier les demandeurs d'emploi non couverts par le système d'assurance-chômage, c'est-à-dire les jeunes, les chômeurs de longue durée et les chômeurs âgés.**

1) **Pour les jeunes, le programme des travaux d'utilité collective**, qui concerne à l'heure actuelle 200 000 jeunes de dix-huit à vingt et un ans, dont plus de 70 % ne percevaient, avant leur entrée en stage, aucune allocation, va être étendu aux jeunes de vingt-deux à vingt-cinq ans demandeurs d'emploi depuis plus d'un an ; 100 000 personnes bénéficieront de cette mesure.

2) **Pour l'ensemble des chômeurs de longue durée bénéficiant de l'allocation spécifique de solidarité** versée par l'Etat aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance-chômage, le montant de cette allocation sera augmenté de 50 % et porté de 43 francs à 64,50 francs par jour à compter du 1er juillet 1985. Tous les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique disposeront ainsi d'une ressource minimum de près de 2 000 francs par mois, et cela sans limitation de durée et sans modification des conditions de ressources. Cette mesure touchera immédiatement 115 000 personnes et représente un coût de 900 millions de francs en 1986.

3) **Pour les chômeurs indemnisés âgés de plus de cinquante-sept ans et demi et ayant effectué dix années d'activité salariée**, le minimum de ressources sera porté à 2 580 francs par mois.

II. – Par ailleurs, **les femmes isolées**, qui ont été dans l'obligation de se consacrer à l'éducation de leurs enfants et qui se trouvent privées de ressources une fois leurs enfants élevés, bénéficieront d'actions spécifiques de formation et d'insertion professionnelle.

Enfin, **un programme de lutte contre la précarité et la pauvreté** est décidé pour 1985-1986. Ce programme, d'un montant global de 500 millions de francs, permettra non seulement de continuer et d'amplifier les actions déjà entreprises, mais encore d'inciter les collectivités locales à mettre en place des dispositifs innovants en faveur des plus défavorisés.

III. – **Le dispositif de financement de ces mesures**, dont le coût s'élève à environ 3 milliards de francs en année pleine, sera présenté au Parlement au cours de la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre financier.

(Lire page 33.)

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes : sur proposition du premier ministre, M. Bertrand Schwartz est nommé membre du Conseil économique et social, au titre des personnalités qualifiées dans le domaine économique, social, scientifique ou culturel ;

Sur proposition du ministre des relations extérieures, M. Jean-Pierre Brunet, ambassadeur de France, est admis à la retraite sur sa demande ;

Sur proposition du ministre de la défense, diverses dispositions d'ordre individuel relatives à la promotion, à la nomination, à l'affectation et à la situation administrative d'officiers généraux et d'officiers supérieurs de l'armée de terre, de la marine et du service de santé des armées ont été adoptées ;

Sur proposition du ministre délégué auprès du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, chargé des PTT, M. André Damgrand, inspecteur général des postes et télécommunications, est nommé directeur du personnel et des affaires sociales.

∴

Sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, les conseils municipaux des communes de Longeville-sur-Mer (Vendée) et Anaa (Polynésie française) ont été dissous.

LE FILM SUR LE GROUPE MANOUCHIAN

Débat animé au centre Rachi

La grande salle du centre universitaire juif Rachi, à Paris, était pleine, mercredi soir 5 juin, pour la projection du film *Des « terroristes » à la retraite* et pour le débat qui devait suivre. Ce débat, dirigé par Ivan Levaï, d'Europe 1, a été une confrontation passionnée, d'abord entre les témoins – anciens combattants des Francs-Tireurs et Partisans-main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), – ensuite entre les historiens ; devant un auditoire partagé, moins sur le film lui-même que sur l'interprétation des faits qu'il évoque.

L'avis de la Haute Autorité de l'audiovisuel, défavorable à la diffusion du film, qui avait été programmé pour le 2 juin sur Antenne 2, puis annulé, n'a pas eu de défenseur. L'attitude du Parti communiste, qui avait fait campagne contre le film, a été dénoncée, de même que celle des cinq personnalités de la Résistance – Mme Lucie Aubrac, M. Raymond Aubrac, M. Henri Noguères, M. Claude Bourdet et M. Pierre Sudreau – réunies par la Haute Autorité, qui avaient recommandé l'annulation de l'émission d'Antenne 2 (*le Monde* des 30 et 31 mai).

Mme Aubrac avait déclaré que *Des « terroristes » à la retraite*, montrant des anciens des FTP-MOI *« vieux »* et *« ridés »*, donna de la Résistance une image *« pitoyable »*. Mme Simone Signoret avait rapporté une conversation avec Mme Aubrac, dans laquelle celle-ci avait, aussi, regretté l'accent de ces artisans, immigrés juifs d'Europe centrale et orientale, dont la langue maternelle est le yiddish. Ces propos de Mme Aubrac ont été évoqués par plusieurs intervenants, mercredi soir, pour stigmatiser l'attitude des personnalités consultées par la Haute Autorité.

Hommage a été rendu aux anciens de la MOI parisienne présents – MM. Adam Raxski, Raymond Kojitski et Jean Lemberger – ou représentés par leurs proches – Charles Mitzflicker, décédé, et M. Jacques Farber, qui n'avait pu se déplacer, de même que Mme Mélinée Manouchian, veuve de celui qui a donné son nom au groupe des combattants communistes immigrés de la capitale. Le ministère de la culture, qui avait participé à la production du film, était représenté officiellement, tandis qu'étaient présentes dans la salle des personnalités telles que M. Daniel Mayer, président du Conseil constitutionnel.

Dans quelles conditions les combattants du groupe Manouchian furent-ils pris par les policiers français et allemands, à la fin de 1943 ? Après que se soit affrontées, parfois violemment, les différentes thèses en présence quant à la responsabilité de la direction du PCF dans la clandestinité, le réalisateur du film, Mosco, a fait l'unanimité en réclamant la droit d'enquêter librement sur cette période de l'histoire.

P. J.

A Belfort

M. CHEVÈNEMENT RETIRE SA DÉLÉGATION A UN ADJOINT COMMUNISTE

(De notre correspondant.)

Belfort. – M. Jean-Pierre Chevènement, maire de Belfort, a retiré à M. Claude Boiteux, un de ses quatre adjoints communistes, la délégation à l'éducation qui lui avait été confiée lors de la formation de la municipalité en mars 1983. M. Chevènement a indiqué, mercredi 5 juin, que l'élu communiste avait outrepassé ses fonctions d'adjoint, notamment en évoquant, dans une lettre de vœux adressée au directeurs d'école de la ville, ses craintes d'une dégradation du service public de l'éducation.

Le ministre de l'éducation nationale a également précisé qu'il avait songé, dès le mois de septembre 1984, à ce remaniement, compte tenu de l'évolution possible des positions du Parti communiste. Il a enfin exprimé son souci que *« la polémique et la démagogie ne se mêlent pas à la vie de la ville de Belfort »*. Le groupe communiste a protesté contre la décision de M. Chevènement mais a accepté le poste des finances proposé à l'adjoint sanctionné. – *(P. M.)*

● *Le maire RPR de Louviers retire leurs délégations à trois adjoints UDF.* – Mme Odile Proust, RPR, maire de Louviers (Eure), vient de retirer leurs délégations à trois de ses adjoints UDF. Tous trois avaient, avec huit autres élus de la majorité municipale et les huit conseillers de gauche, refusé de voter le budget présenté en mars dernier par Mme Proust, pour protester contre la *« dictature »* du maire dans la gestion des affaires publiques.

CONTRE LE GOUVERNEMENT A IVRY

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Le droit de manifester, oui ! Le droit à l'émeute, non ! »

Ministre de l'intérieur et donc responsable du maintien de l'ordre, M. Pierre Joxe l'est assurément. Homme de gauche, il tient à l'être aussi. Il en a fait une nouvelle fois la démonstration le mercredi 5 juin à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions du gouvernement à propos des affrontements à l'usine SKF d'Ivry.

Comme on pouvait s'y attendre, le PC, par la voix de M. Paul Mercieca, maire de Vitry et député de la circonscription d'Ivry, dénonce « *l'attitude autoritaire du gouvernement, qui a monté une véritable opération militaire* » contre les « *travailleurs de SKF* ». « *La police a utilisé des hélicoptères contre les travailleurs*, explique-t-il. *Des témoins m'ont rapporté que des balles en plastique, dont on sait combien elles peuvent être dangereuses, ont été tirées contre les manifestants.* »

M. Joxe dément que des balles en plastique aient été employées. Quant aux hélicoptères, il y en avait bien un, mais il a été « *utilisé comme un moyen d'information* », ce qui n'a rien de « *condamnable* », précise le ministre. Un ministre qui se montre aussi ferme sur les questions d'ordre public que soucieux de trouver une issue au conflit social.

« *Comme député de la République*, demande-t-il à M. Mercieca, *pouvez-vous justifier l'assaut contre un bâtiment pendant l'exécution d'une décision de justice ?*

Comme maire, pouvez-vous justifier l'emploi d'un camion municipal pour défoncer un mur d'enceinte ? Comme citoyen, pouvez-vous justifier qu'on jette contre des fonctionnaires de police ce genre d'objet (le ministre montre alors une grosse vis de la taille d'un tire-fond trouvée sur les lieux des affrontements), *qui, par son poids et par sa nature, peut provoquer de graves blessures* » ? Nouvelle démonstration matérielle : M. Joxe sort de ses dossiers des photos de casques de CRS éclatés. Il dit sa tristesse de voir des « *fonctionnaires* » ainsi traités. L'emploi répété de ce vocable à la place de ceux, traditionnels, de « policiers » ou de « membres des forces de l'ordre » n'est pas neutre dans la bouche de M. Joxe, comme son insistance sur les missions de « *sécurité* » qu'ils ont dû abandonner pour aller rétablir l'ordre à Ivry.

« *Vous ne résolvez pas le problème* », lui lance alors M. André Lajoinie, président du groupe communiste. « *Je ne prétends pas le résoudre, mais je ne veux pas s'en laisser créer un autre* », répond M. Joxe. Sous les applaudissements des socialistes et d'une partie de la droite, il ajoute qu'il est « *le premier* » à souhaiter pouvoir retirer les forces de police « *de l'usine SKF* ».

Faisant semblant d'ignorer le rôle de la CGT et du PC dans l'affaire, le ministre se félicite que « *personne n'ait revendiqué la responsabilité de ce qui s'est passé ce matin, et c'est heureux* ». « *Car il s'agissait d'une véritable provocation qui a failli tourner au drame*, déclare-t-il. *Le droit de manifestaton est entier en France et il s'est exercé à Ivry. Mais le droit à l'émeute n'existe pas.* » Rappelant que le gouvernement se soucie depuis longtemps du sort des travailleurs de SKF et que des solutions partielles ont déjà été trouvées, le ministre conclut : « *C'est sans la violence, et malgré la violence, que l'avenir des travailleurs de SKF sera assuré, et aucun de ceux qui auront usé de la violence ne pourra se targuer d'avoir joué un rôle positif en quoi que ce soit.* »

Les députés socialistes paraissent béats d'admiration devant leur ancien président de groupe. Quant à la droite, son sentiment se résume par une boutade de M. Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, en réponse à un journaliste qui s'étonne de ne pas l'avoir vu applaudir le ministre de l'intérieur : « *Il vient de nous piquer 500 000 voix et vous voudriez que j'applaudisse !* »...

R. Sa.

BALLES EN CAOUTCHOUC ET CARTOUCHES PROPULSIVES

Les CRS ont-ils tiré des « balles en caoutchouc » sur les émeutiers de la CGT, comme nous l'avons écrit dans les colonnes de nos éditions d'hier ? M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, l'a formellement démenti à l'Assemblée nationale. Sur place, des manifestants nous avaient cependant bien montré des cartouches en caoutchouc blanc, effilées, longues d'environ 5 centimètres, en affirmant qu'un des leurs avait été blessé au bras par une de ces cartouches.

« *Ce sont des cartouches propulsives*, explique-t-on au ministère de l'intérieur. *Elles servent à envoyer la grenade lacrymogène, mais, en aucun cas, ne sortent elles-mêmes du canon.* » On ajoute que les balles de caoutchouc « *n'ont jamais fait et ne feront jamais partie* » de la dotation de la police nationale.

Au Sénat

« SCANDALEUX ! »

Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste et élue du Val-de-Marne, a, dans le cadre d'un rappel au règlement au début de la séance du Sénat de mercredi 5 juin au palais du Luxembourg, fait part de « l'émotion » de ses collègues « *devant les violences policières dont sont victimes les travailleurs de l'usine SKF d'Ivry et ceux qui les soutiennent* ». Elle-même « *témoin de ces événements* », Mme Luc a « *constaté la sauvagerie des forces de l'ordre* ». Pour elle, « *il est proprement scandaleux qu'un gouvernement socialiste fasse répondre par les matraques et les grenades lacrymogènes à des travailleurs qui ne réclament que la préservation de leur outil de travail* ».

Une nouvelle épreuve pour la ligne Krasucki

Pendant plusieurs semaines, à partir de la fin de l'année 1984, le secrétaire général de la CGT, M. Henri Krasucki, a appelé à la « *grève générale* », éventualité reprise par la commission exécutive de la centrale le 10 janvier. La mobilisation sociale demeurant très faible et le nombre de conflits poursuivant sa chute, M. Krasucki avait depuis quelque temps abandonné *de facto* cette idée. Résultat : le PC et plusieurs dirigeants de la confédération comme MM. Viannet et Warcholak ont reproché à la CGT sa mollesse, s'inquiétant de son obstination à ne pas situer les responsabilités en mettant en cause *le* « *pouvoir socialiste* ».

Les graves incidents de SKF tombent à point. Le PC et la CGT peuvent ainsi en découdre avec le gouvernement Fabius sur un terrain particulièrement sensible, et devenu prioritaire, qu'ils appellent les « *droits de l'homme* » et les libertés syndicales. Ce n'est pas la première fois que des militants de la CGT réinvestissent une usine dont ils avaient été évacués. Cela s'est déjà vu à la fonderie Montupet de Nanterre et à l'usine J.B. Martin, près de Saint-Chamond, dans la Loire. Mais, dans l'affaire SKF, l'opération « commando » du 5 juin semble avoir été dirigée et préparée d'abord par le PC — « *les CRS doivent partir* », titrait *l'Humanité* du 5 juin, — elle n'a rien à voir avec une participation spontanée de la masse des travailleurs à la préparation de la grève générale. La CGT apparaît ici comme une force d'appoint du PC, lequel se comporte de plus en plus sur le terrain social comme une sixième centrale syndicale.

Ce qui apparaît clairement dans l'affaire SKF, c'est une fois de plus le décalage entre la position extrêmement dure du PC et celle, manifestement plus prudente, de la CGT. Le parti de M. Georges Marchais a-t-il voulu forcer la main à la confédération de M. Krasucki en l'obligeant, alors qu'elle réunissait sa commission exécutive, à franchir un pas de plus dans son opposition au gouvernement ? Le fait est que M. Krasucki ne s'y est pas résolu.

La commission exécutive de la CGT a publié deux déclarations de protestation et de solidarité le 5 juin. La responsabilité de l'intervention policière « *inadmissible* » est attribuée au gouvernement. « *La répression, le recours à la violence*, affirme le second texte, *ne pourront faire obstacle au développement de ces luttes dont dépend leur sort actuel* [des travailleurs] *et leur avenir, celui du pays. La réplique doit être immédiate et de niveau élevé. Elle doit s'accompagner d'un nouvel essor de lutte* ». La CGT appelle « *à multiplier partout, sans délai, dès le 6 juin, les initiatives les plus dynamiques et combatives* » avec arrêts de travail et manifestations pour une « *protestation massive* ».

La CGT réagit donc avec fermeté mais sans recourir au haut de gamme de son arsenal d'actions. Le mot d'ordre reste flou, sans appels précis à des actions dans des secteurs plus directement concernés, comme la métallurgie par exemple, sans référence à une éventuelle « grève générale ». M. Krasucki est resté silencieux et, contrairement au PC, sa confédération n'a pas attaqué le « *pouvoir socialiste* » en tant que tel. La CGT mesure ses forces et se tient encore en retrait.

Les événements favorisent cependant la stratégie du PC qui vise à entraîner complètement la centrale dans son sillage. A Ivry, selon l'AFP, un responsable cégétiste a été jusqu'à déclarer qu'« *il n'est pas question que les travailleurs acceptent l'ordre casqué et botté tel que Laurent Fabius veut nous l'imposer* », ajoutant que les droits de l'homme « *ont été foulés au pied par le gouvernement socialiste* ». M. Viannet, qui s'est rendu sur place, a mis en cause « *la responsabilité du gouvernement Fabius* ». Dans le Lot-et-Garonne, l'union départementale a retiré l'invitation pour une fête adressée aux trois députés socialistes...

M. Krasucki, qui, déjà à Toulouse le 2 juin, a haussé le ton contre le gouvernement, aura de plus en plus de difficultés à s'en tenir à une ligne médiane. Quant aux socialistes de la CGT, déjà très isolés, ils risquent de se retrouver dans une situation de moins en moins supportable. L'un deux, M. Gérard Gaumé, affirmait le 2 juin dans *le Monde* que la CGT « *n'a pas besoin de mentor pour mener et développer les luttes* ». Le mentor s'est rappelé à son bon souvenir. En passant du discours à l'action.

MICHEL NOBLECOURT.

DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE

LE MATIN : la politique du pire

« *Les événements d'Ivry s'inscrivent ainsi dans une ligne politique qui s'exprime en toutes occasions : rien n'échappe à la critique du PCF, ni les manifestations en faveur des droits de l'homme, ni la politique extérieure*, écrit Max Gallo *Et dans* l'Humanité *on interviewe le général Jaruzelski ! Rien de moins inattendu donc que la recherche d'un choc frontal avec le gouvernement socialiste. Et en même temps, quelle confirmation de l'ankylose — au plan de l'analyse, des méthodes, du discours, etc. — du Parti communiste... Mais en pratiquant cette politique de rupture, en décidant de se couper de la majorité de ses propres électeurs, en faisant des socialistes l'ennemi principal, le PCF choisit aussi la politique du pire. En temps de crise, ce choix est toujours périlleux. Pour la démocratie.* »

LIBÉRATION : le PCF à la baston

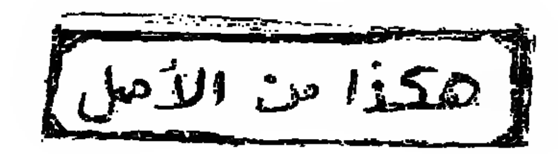
« *Le PCF à la baston, que les jeunes lecteurs veuillent bien en croire mes souvenirs de petit garçon déçu, c'est un moment rare dans la vie d'un homme*, ironise Gérard Dupuy. *A preuve, le soin extrême que les communistes ont pris, dix ans durant, à se démarquer des gauchistes flamboyants et les tonnes d'injures qu'ils leur ont déversées sur la tête. Désormais, c'est fini : la cogne est en passe de retrouver ses lettres de noblesse dans* l'Humanité. (...)

» *Moins d'un an après son départ du gouvernement, le PCF est prêt à faire tout et n'importe quoi pour faire oublier qu'il n'y a jamais été.* »

LE FIGARO : la responsabilité du gouvernement

« *Quelle que soit la condamnation que l'on puisse porter à l'encontre de la CGT, qui, depuis plusieurs mois, empêche la création d'emplois de substitution proposée par le groupe suédois, on ne peut taire la responsabilité d'un gouvernement qui n'arrive pas à créer des conditions économiques favorables à un développement de l'emploi*, affirme Jérôme Faure.

» *Ce n'est d'ailleurs peut-être pas le fait du hasard si cette action de la CGT se produit le jour où le gouvernement prend des dispositions pour les chômeurs les plus démunis. Des dispositions nécessaires mais qui, elles aussi, sont le symbole de l'échec d'une politique.* »



société

POINT DE VUE

Stratégie de l'espace ou espace d'une stratégie ?

par CRITIAS (*)

LA France pourrait donner une dimension spatiale à sa politique de défense. La création du groupe d'études spatiales au sein du ministère de la défense, les déclarations de M. Charles Hernu sur *l'« espace pacifique »*, le président de la République, enfin, indiquat à l'occasion du lancement de *l'Inflexible que « la stratégie sera nécessairement spatiale dans le courant du XXIe siècle »*, constituent autant de signes révélateurs de cette évolution.

On sait que l'acquisition de capacités militaires d'observation et de communications à partir de l'espace a déjà fait en France l'objet d'études techniques, depuis près d'une dizaine d'années. Pourtant, force est de constater qu'à l'exception de la « cartouche » militaire équipant le satellite civil Syracuse I lancé en août 1984, aucune vision d'ensemble ne s'est dégagée pour donner à une politique spatiale militaire la cohérence et surtout l'impulsion qui auraient permis de passer de l'intention aux réalisations.

L'espace a été longtemps perçu comme un complément sans doute souhaitable de notre politique de défense, mais somme toute de moindre priorité que le renouvellement des matériels classiques ou la modernisation des forces nucléaires. Cet immobilisme est également sans doute le résultat d'une certaine inertie des structures, tant militaires qu'industrielles, peu portées à ouvrir un nouveau champ de compétition, à l'issue hautement incertaine.

Immobilisme n'est pas cependant synonyme d'inaction, et force est de constater que l'observation et les communications à caractère spatial ont bénéficié au cours des dernières années d'un suivi technologique qui se traduit, en 1985, par un volume de crédits supérieur à 500 millions de francs.

Dès lors, le virage qui s'amorce traduit-il une évolution de notre politique de défense ou au contraire une mutation s'apparentant à la *« révolution stratégique »* mise en œuvre par le président Reagan avec le lancement de son « initiative de défense stratégique » (IDS) ?

Les commentateurs ont pris l'habitude d'évoquer le projet américain en recourant à l'image du « bouclier » recouvrant le territoire des Etats-Unis, afin de le protéger des missiles balistiques soviétiques. En réalité, l'ambition de la défense stratégique s'apparente plus à la réalisation d'un filet protecteur qu'à une bulle ou à un bouclier.

Faire cette remarque, c'est souligner d'emblée combien, en définitive, tout dépendra de la résistance des mailles du filet et de leurs dimensions ; c'est indiquer également qu'il peut suffire de rompre le réseau en un point pour en réduire dramatiquement l'efficacité.

Nul besoin donc pour la France de se lancer dans une aventure similaire, tant la faisabilité technologique en est aléatoire, et les résultats prévisibles partiels et réversibles, à supposer que le projet ne soit révisé en baisse au fil des années, des difficultés et des coûts croissants. Même pour les Etats-Unis, il n'est pas simple de détruire un cheveu en mouvement à 100 mètres : tel est pourtant l'ampleur du défi que le président Reagan s'est fixé pour objectif de relever.

S'il l'est, ce ne sera pas avant les années 2015 ou 2020. D'ici là, la maîtrise des techniques spatiales que laissent entrevoir la navette ou les engins automatiques connaîtra un essor dont le programme Appolo ne rend qu'imparfaitement compte.

Avec Ariane-V, Colombus et Hermès, l'Europe a indiqué sa volonté d'accéder à ces techniques au début du siècle prochain. Elle doit pour cela franchir les étapes intermédiaires que sont l'observation, optique mais également, à plus long terme, radar, les communications aux dimensions planétaires, l'écoute, la navigation, et pouvoir suivre l'ensemble des activités spatiales. En d'autres termes, il s'agit pour la France, non de tout faire elle-même, mais d'ouvrir la voie, de poser les jalons en l'absence desquels les adaptations de structures, la continuité de l'effort et l'investissement humain et financier constitueront *autant d'obstacles infranchissables.*

On le voit, la mise en œuvre d'une politique spatiale de défense doit être l'occasion d'organiser entre le civil et le militaire l'indispensable synergie qui fait encore défaut aujourd'hui. Les priorités immédiates d'un tel programme sont connues ; elles relèvent des fonctions pacifiques, les « sens spatiaux », voir, écouter et communiquer. Autant d'atouts qui donneraient à l'Europe la possibilité de prévenir les crises, de contrôler le respect des accords de limitation des armements et d'assurer durablement sa présence dans des technologies d'avenir, celles précisément qui constituent le *« tronc commun »* auquel est consacré le programme Eurêka.

S'agissant de notre défense, la capacité spatiale nous permettra d'acquérir une autre dimension, et surtout d'étendre singulièrement notre liberté d'action, en consolidant notre dissuasion. L'espace sera plus qu'une évolution ; il ne signifiera pas pour autant révolution des principes qui fondent notre sécurité. Pourquoi d'ailleurs en serait-il ainsi pour nous, *alors que nous doutons que ce soit le* cas pour les Etats-Unis et l'URSS ? En effet, les Deux Grands modernisent à un rythme pour le moins soutenu (près de 15 000 ogives nucléaires de part et d'autre à la fin du siècle, contre 10 000 aujourd'hui) leur « épée nucléaire », qu'ils semblent plus intéressés à protéger qu'à démanteler.

Plus que de s'engager sur la voie de la *« défense stratégique »*, les Deux Grands prennent le chemin d'une *« dissuasion nucléaro-spatiale »* qui n'obère ni la signification politique ni l'efficacité de notre capacité de dissuasion, dès lors que nous moderniserons notre épée et que nous pourrons faire peser le risque de rompre les mailles du filet adverse.

(*) Groupe de hauts fonctionnaires tenus à l'obligation de réserve (NDLR).

La surpopulation dans les prisons : grâce présidentielle pour le 14 juillet ?

Pour désencombrer les prisons, le ministère de la justice prépare une grâce collective qui pourrait être annoncée aux alentours du 14 juillet. Rien n'est encore décidé car le droit de grâce appartient au président de la République, mais la chancellerie est favorable à cette idée dont elle étudie actuellement les contours et les éventuelles retombées politiques.

Comme l'amnistie, décidée, elle, par le Parlement, le droit de grâce produit un effet de soupape dans les prisons, effet dont les gouvernements successifs ont maintes fois usé : ainsi M. Valéry Giscard d'Estaing, en 1980, et M. François Mitterrand au lendemain de son élection, pour ne citer que les exemples les plus récents.

La fébrilité qui a régné au mois de mai dans les prisons explique que le gouvernement soit tenté de renouer avec une tradition abandonnée depuis juillet 1981, mais dont l'augmentation quasi continue du nombre de détenus justifie aujourd'hui le retour : près de 45 000 pour 32 500 places.

Combien de délinquants bénéficieraient d'une telle remise de peine ? A la grâce présidentielle pareimonieuse de 1980 (1 410 détenus libérés) avait succédé celle – généreuse – de juillet 1981 (4 775 bénéficiaires). Ajoutés aux 1437 amnistiés du mois suivant, c'est un détenu sur sept qui avait été ainsi remis en liberté dans les premières semaines de l'état de grâce.

A comparer ces chiffres, il serait hasardeux d'opposer une droite prétendument réfléchie à une gauche irresponsable. En 1972, Georges Pompidou avait, lui aussi, fait preuve d'audace ou de laxisme, comme on voudra, en graciant 6 031 détenus, soit près du tiers des délinquants qui purgeaient alors une peine définitive.

En privé, le garde des sceaux avoue ne se faire aucune illusion sur la manière dont serait exploité un faux pas commis après sa libération par un « gracié », bien qu'il y ait, là encore, un précédent malheureux. Le 16 juillet 1980, quelques heures après avoir été remis en liberté sur décision de M. Giscard d'Estaing, un détenu avait tué trois personnes, dont deux gendarmes.

Le souvenir de cette « bavure » donne à réfléchir à la chancellerie où l'on déclare officiellement n'avoir *« aucun commentaire à faire »* sur une éventuelle grâce présidentielle. Officieusement, cependant, on confirme qu'une telle mesure est bien à l'étude, même si la décision ultime, insiste-t-on place Vendôme, appartient à M. Mitterrand.

B. L. G.

UN APPEL EN FAVEUR D'UNE « NOUVELLE POLITIQUE PÉNALE »

Les troubles récents dans les prisons ont incité un groupe de personnalités à *« exprimer leur émotion et leur inquiétude devant les manifestations de désespoir qui viennent de se produire (...) et qui ont déjà conduit à un grand nombre de suicides »*. Ces personnalités parlent de *« situation dramatique »* et *« demandent qu'une nouvelle politique pénale soit réellement mise en œuvre, les mesures ponctuelles annoncées demeurant insuffisantes »*.

Les premiers signataires de cet appel sont : Philippe Adrien, Luc Bongrand, Pierre Bourdieu, Jean-François Braunstein, Christine Buci-Glucksmann, Michel Butel, Robert Castel, Jean Chesneaux, François Chatelet, Jean-Gabriel Cohn-Bendit, Jean-Pierre Cousseron, Yves Dangerfield, Christian Delorme, Jacques Derrida, Gilles Deleuze, Jacques Donzelot, Bernard Frank, André Glucksmann, Félix Guattari, Daniel Guérin, Pierre Halbwachs, Laurent Heynemann, Guy Hocquenghem, Merri Jollivet, Jennifer de Kerguenec, Piotr Kowalski, Georges Labica, Jean-Marc Lachaud, André Legouy, Matieu, Michel Miaille, Michel Mitrani, Maurice Nadaud, André Pieyre de Mandiargues, Michel Portal, Yves Roucaute, René Scherer, Gérard de Sède, Coline Serreau, Delphine Seyrig, Philippe Sollers, Gérard Soulier, Bertrand Tavernier, Pierre Tredez, Patrice Vermeren, Gérard Vergez, Françoise Verny, Paul Virilio.

Les signatures peuvent être adressées à MM. Serge Lewisch et Alain Mikowski, 14, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris.

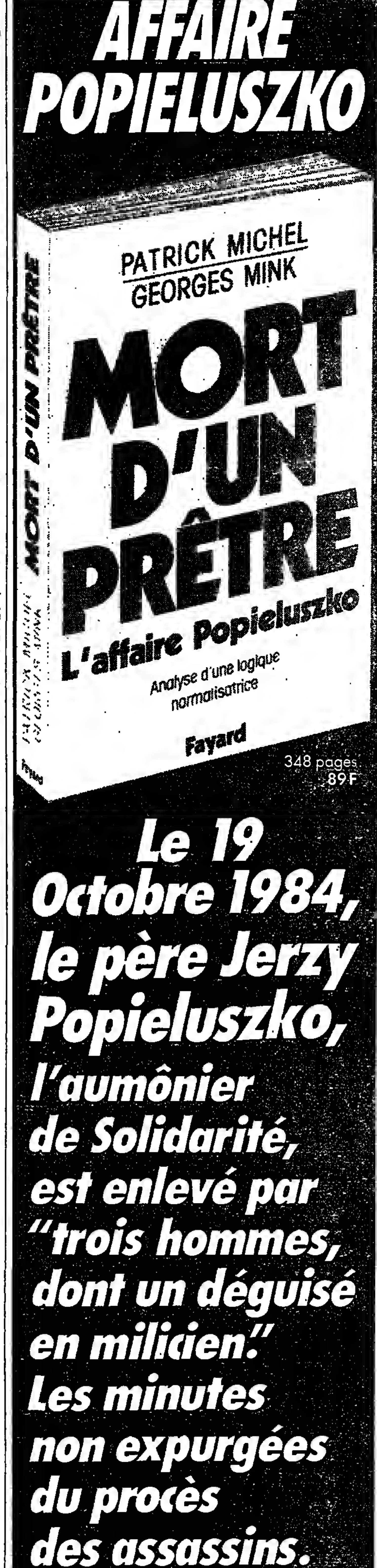
ÉVASION PAR SUBSTITUTION A LA PRISON DE FRESNES

Un détenu sous écrou extraditionnel s'est évadé, lundi 3 juin, en sortant tranquillement de la prison de Fresnes pendant que son frère, venu lui rendre visite en parloir « libre », prenait sa place en cellule. Piero Luigi Facchinetti, de nationalité italienne, s'était déjà évadé le 24 octobre 1984 d'une prison suisse où il purgeait une peine de huit ans de réclusion, prononcée le 8 avril 1981 pour un vol à main armée.

Arrêté à Paris, le 28 novembre 1984, en exécution d'un mandat d'arrêt international délivré par un magistrat suisse, il devait comparaître, mercredi 5 juin, devant la chambre d'accusation de Paris, appelée à se prononcer sur la demande d'extradition formée par les autorités helvétiques pour lui faire exécuter une peine de trois ans de prison représentant le reliquat.

A l'audience, les magistrats ont fait connaître au prisonnier, extrait de la prison de Fresnes, les pièces transmises par les autorités suisses à l'appui de leur demande d'extradition, et les débats allaient se terminer lorsque le détenu, défendu par Me Elisabeth Auerbacher, déclara qu'il se prénommait Emilio, révélant qu'il avait pris la place de son frère Luigi à l'issue d'une visite en parloir rapproché, dit « parloir libre ».

Remis aux policiers de la brigade criminelle, Emilio Facchinetti est passé du régime des détenus à celui des gardés à vue, et son audition permettra peut-être d'expliquer quelques points demeurés obscurs dans cette substitution.



JUSTICE

A LA COUR DE CASSATION

La requête en suspicion légitime du docteur Diallo a été rejetée

La chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. Fernand Ledoux a rendu, mercredi 5 juin, un arrêt rejetant la requête en suspicion légitime présentée par le docteur Bakari Diallo, inculpé d'assassinat après le décès de Mme Nicole Berneron survenu le 30 octobre 1984 à l'hôpital de Poitiers.

Les défenseurs du docteur Diallo soutenaient que l'affaire ne pouvait plus être instruite par M. Pierre Hovaere, juge d'instruction à Poitiers, et, dans leur mémoire, Mes Waquet et Foussard contestaient à la fois les méthodes employées lors de l'enquête, la légalité du premier interrogatoire, la reconstitution et les expertises. Mais, après avoir entendu le rapport du conseiller angevin, les plaidoiries des avocats et les observations de l'avocat général Rabut, les juges suprêmes *ont rejeté la requête, sans* en préciser le motif, conformément au code de procédure pénale.

La chambre criminelle de la Cour de cassation avait rendu le 4 juin une autre décision visant le docteur Diallo et par laquelle elle cassait un arrêt de la chambre d'accusation de Poitiers rendu le 12 mars. Dans cet arrêt, les magistrats avaient refusé d'ordonner la mainlevée partielle des mesures de contrôle judiciaire imposées au médecin par le magistrat instructeur. Les juges suprêmes font observer que si la chambre d'accusation a bien précisé les raisons pour lesquelles le docteur Diallo ne devait pas paraître au centre hospitalier de Poitiers, elle n'a pas motivé le maintien de l'obligation faite au médecin de se présenter régulièrement au commissariat de police central.

La demande de mainlevée partielle de contrôle judiciaire sera examinée par la chambre d'accusation de Limoges.

M.P.

Le rapport d'autopsie versé au dossier

Le rapport définitif d'autopsie vient d'être versé au dossier. Il conclut à une mort secondaire à une insufflation massive de protoxyde d'azote pur.

L'autopsie du corps de Nicole Berneron avait été faite au CHU de Poitiers le lendemain du décès, soit le 31 octobre 1984, par les docteurs Roger Junqua et Véronique Gasc-Villemonteix. Jusqu'à présent, seul un rapport provisoire avait été remis au juge d'instruction. Ce dernier apportait plusieurs éléments permettant d'exclure certaines causes habituelles de la cyanose (coloration bleue des tissus) de la victime. Les deux médecins n'avaient pas, notamment, constaté de pneumothorax (présence d'air dans la plèvre), conséquence possible d'une ventilation mécanique. Ils n'avaient pas constaté non plus d'embolie pulmonaire ni d'infarctus du myocarde.

Les médecins légistes excluent également, comme nous l'avait déclaré le docteur Junqua, la possibilité d'une mort consécutive à un syndrome de Mendelson (inhalation de suc gastrique), hypothèse longuement défendue au début de l'affaire par le docteur Diallo.

Le juge d'instruction, M. Pierre Hovaere, devrait prendre connaissance prochainement du rapport de synthèse établi par le collège des neuf experts commis par lui dans *cette affaire*.

J.-Y. N.

EN BREF

● *M. Le Pen débouté de son action contre M. Stéphane Collaro.* – La première chambre civile du tribunal de Paris a débouté, mercredi 6 juin, M. Jean-Marie Le Pen de l'action qu'il avait engagée pour demander 100 000 francs de dommages et intérêts à M. Stéphane Collaro pour l'avoir représenté sous l'aspect d'une marionnette dénommée « Frankenpen » coiffée d'un casque à pointe et parlant avec un fort accent germanique lors de son émission de télévision « Cocoricocoboy ». Une ordonnance de référé du 17 septembre 1984 ayant interdit cette marionnette et M. Collaro l'ayant spontanément abandonnée, le tribunal constate que le président du Front national ne démontre en rien, à présent, l'existence d'un préjudice subsistant après cette décision en référé.

● *Trois policiers inculpés à Tourcoing.* – Trois policiers du commissariat de Tourcoing ont été inculpés, le 5 juin, de coups et blessures volontaires après l'interpellation, le 13 avril dernier, de M. Omar Lahrir, propriétaire du café l'Escargot (*le Monde* daté 19-20 mai), par Christine Knecht, juge d'instruction du tribunal de Lille. Le cafetier avait eu l'intestin perforé à la suite, affirmait-il, de coups de pied portés par les policiers. Le magistrat instructeur avait délivré une commission rogatoire à l'IGPN (Inspection générale de la police nationale). Le rapport de la « police des polices » était favorable aux policiers. En revanche, les médecins chargés de l'expertise concluent à l'origine traumatique des blessures de M. Omar Lahrir. Le magistrat devrait inculper prochainement le brigadier-chef du commissariat de Tourcoing, actuellement en vacances.

● *Casino Ruhl : pas de réouverture.* – Le ministre de l'intérieur vient de repousser la demande du casino Ruhl de Nice – fermé depuis le mois de janvier 1982 – formulée par la société Cogéba, qui gère le casino de Bandol. Le maire de Nice, M. Jacques Médecin, a aussitôt déploré cette décision, estimant qu'il s'agit « *d'un mauvais coup contre la ville de Nice, qui ne s'explique que par le fait du prince* ». La commission supérieure des jeux, a-t-il déclaré à l'AFP, avait en effet émis un avis favorable à une très forte majorité et après que le groupe candidat eût répondu point par point à toutes ses questions.

FAITS DIVERS

Cent quarante entreprises françaises et belges impliquées dans un trafic de vêtements

Un important transporteur est écroué à Bruxelles

Le transporteur belge Eddy Amelynck, inculpé de fraude sur la TVA et sur les impôts directs, a été écroué en Belgique. Son fils, âgé de dix-neuf ans, a, lui aussi, été inculpé mais laissé en liberté. Eddy Amelynck est accusé d'avoir organisé, depuis plusieurs années, une importation illégale de France vers la Belgique de vêtements fabriqués au noir dans le quartier du Sentier à Paris et de les avoir acheminés vers le quartier du Triangle à Bruxelles où ils étaient rachetés de la main à la main (*le Monde du 24 mai*).

C'est une enquête de la section lilloise de la Direction nationale des enquêtes douanières (DNED) qui a permis de démanteler la filière, après une vérification d'une cargaison transportée par Eddy Amelynck, le 13 mars dernier, au parking international du Risquons-tout à Mouscron (Belgique). Des colis non déclarés étaient mêlés à une marchandise « propre ». Cent quarante commerçants du Sentier sont impliqués dans cette fraude, qui porterait sur 130 millions de francs français au moins.

Eddy Amelynck est un personnage connu du cyclisme belge. Selon les enquêteurs, il réinvestissait une partie de ses bénéfices dans ce sport et concourait vraisemblablement au financement d'un parti conservateur belge.

Pour l'amour du vélo

De notre envoyée spéciale

Mouscron (Belgique). – A quatorze ans, Eddy Amelynck a commencé à travailler aux abattoirs de Mouscron – 55 000 habitants – à la frontière franco-belge, tout près de Tourcoing. Puis il a fait un beau mariage. Oubliée la viande. Il s'est ainsi retrouvé, du jour au lendemain, à la tête d'une florissante entreprise de transport.

Eddy Amelynck a une moustache brune. Il est râblé. Presque « méridional » pour ce tout début de Belgique qu'est Mouscron. « *A 4 heures du matin, il travaillait déjà au Risquons-tout. La douane n'était pas encore ouverte* », se souvient un transporteur. Le Risquons-tout, si bien nommé, est l'une des richesses principales de Mouscron : c'est le parking international où transitent tant de cargaisons en ballottage entre France et Belgique et qui a donné une nouvelle chance à la ville après le textile.

Par son courage, son travail acharné, Eddy Amelynck, dont la femme, Michèle, dirige une agence en douane, s'est vite fait respecter dans ce lieu ainsi curieusement nommé parce que, selon la légende, en 1742 un cabaretier qui n'avait pas assez d'argent pour construire son établissement a lâché à la face des inquiets un : « *Risquons-tout. Je construis quand même !* » Le pauvre homme est mort bien vite, couvert de dettes qu'il a léguées à sa femme...

L'histoire, à Mouscron, est presque oubliée aujourd'hui. Celle d'Eddy Amelynck, en revanche, défraie la chronique. Car l'homme, ici, est bien connu. Dans les cérémonies, il était toujours à côté du bourgmestre, M. Jean-Pierre Detremmerie (Parti social-chrétien). Il était de toutes les « ducasses », ces fêtes de quartier où le vélo est roi. Car, précisément, Eddy Amelynck adore le vélo. N'a-t-il pas été, il y a bien longtemps, coureur amateur ? Son frère, Étienne, n'a-t-il pas, gloire locale, gagné en 1954 le tour cycliste de Tunisie ? Eddy, le fanatique de la petite reine, possède trois magasins de cycles en Belgique. Il est aussi l'importateur des vélos italiens Fangio et codirige même, depuis sept ans, avec l'ancien champion Guido Reybrouck, une équipe de quinze coureurs professionnels, qui s'est souvent illustrée en gagnant les kermesses, ces courses locales si prisées en Belgique. Une équipe qui, selon la Fédération belge du cyclisme, coûte un minimum de 4 millions de francs belges (600 000FF) par an. Si le Tour de France, en 1982, a choisi de faire un crochet par Mouscron, n'est-ce pas, selon Eddy Amelynck, parce qu'il a : « *directement négocié avec Félix Lévitan* », en dotant généreusement le comité organisateur d'une enveloppe de quelque 450 000 francs français ?

Même les policiers mouscronnois connaissent Eddy Amelynck. C'est lui qui leur a offert leurs survêtements à l'emblème des cycles Fangio pour leurs randonnées d'amateurs... Las ! L'amour du vélo peut entraîner trop loin.

Paris clandestins

Au petit matin du 13 mars, deux camionnettes d'Eddy Amelynck sont interceptées par les services des douanes françaises qui, très avertis, vérifient leur cargaison : au milieu des marchandises, soigneusement déclarées, des colis marqués d'une croix attirent l'attention des enquêteurs. Le « surplus » devait passer clandestinement la frontière : ces colis contiennent des vêtements fabriqués au noir dans le Sentier. Ils échappent donc aux droits de douane et à la TVA. Ils doivent être vendus, de la main à la main, dans le quartier du Triangle à Bruxelles, tenu par des familles très proches de celles du Sentier. Les impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux ne seront, bien entendu, pas acquittés. Et c'est pour Eddy Amelynck le début de la dégringolade.

Dans le pays, l'affaire ne soulève pas tout de suite de scandale. A Mouscron, cette banlieue de Tourcoing où le jeu consiste à montrer à l'étranger comme la frontière est facile à franchir (« *De minuit à sept heures, les douaniers sont au lit* », aime-t-on à répéter), la fraude douanière fait partie du paysage

Mais le trafic de la maison Amelynck a, semble-t-il, passé les bornes. Il dure, affirme-t-on, depuis dix ans au moins aurait porté sur des sommes considérables. Une comptabilité au noir saisie par les douaniers belges au siège de l'agence en douane Garemynck (dirigée par Mme Amelynck) permet de dater les fraudes et de remonter jusqu'aux expéditeurs français et aux acheteurs belges. Cent quarante entreprises du Sentier, autant en Belgique, font l'objet d'enquêtes douanières et fiscales. La fraude est bien trop voyante et trop peu discret, dit-on, le train de vie d'Eddy Amelynck.

Alertée à plusieurs reprises par un correspondant anonyme, probablement un concurrent jaloux d'Eddy Amelinck, la presse belge a vendu la mèche, au grand dam des douaniers français, qui, au terme de plusieurs semaines de surveillance, n'avaient pas tout à fait bouclé leur enquête. La justice belge a fini par se saisir de l'affaire. Aujourd'hui, les commerçants du Sentier négocient avec les douanes françaises. Leurs clients belges sont sur la sellette. Eddy Amelynck, lui, est en prison, inculpé de fraude sur la TVA et sur les impôts directs.

Et chacun à Mouscron – et à Bruxelles – se demande où sont allés les millions de francs, belges et français, frauduleusement détournés par Eddy Amelynck : « *Comme le tout le monde ici, j'achète des courses cyclistes* », nous déclarait Eddy Amelynck avant d'aller en prison. Des courses qui font l'objet de paris semi-clandestins et brassent d'importantes sommes d'argent, qui, elles-mêmes, pourraient fort bien avoir renfloué les caisses d'un parti conservateur belge, « ami » lui aussi du vélo.

AGATHE LOGEART.

هكذا من الأصل

SCIENCES

La COGEMA opte pour l'enrichissement de l'uranium par laser

La Compagnie géoérale des matières nucléaires (COGEMA), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, vient d'annoncer à Tokyo, au cours de discussions avec des responsables japonais du secteur électronucléaire, son intention d'« *enrichir de l'uranium par laser d'ici à la fin de la prochaine décennie, et même avant si cela s'avérait nécessaire* ». Rapportée par l'AFP, cette annonce est la première confirmation par la COGEMA de la viabilité de ce procédé d'enrichissement. Le choix se porterait sur la variante dans laquelle on illumine avec des lasers des atomes d'uranium, de préférence à une autre où l'action des lasers porte sur des molécules d'hexaflnorore d'oraniom. Uo réglage soigneux du laser permet de ne fournir de l'éuergie qu'aux atomes d'uranium-235 (uranium fissile) et de les séparer ensuite des atomes non fissiles d'uranium-238.

Au siège de la COGEMA, on indique qu'un module d'enrichissement, d'une capacité de 0,5 à 1 million de tonnes d'UTS (1), pourrait entrer en service entre 1995 et 2000, la décision devant être prise environ cinq ans plus tôt. Actuellement, la COGEMA commercialise l'uranium enrichi à l'usine d'EURODIF, d'une capacité de 11 millions d'UTS, par le procédé ancien de la diffusion gazeuse, très coûteux en énergie. Un autre procédé plus récent, l'ultracentrifugation, ne constitue, selon la COGEMA, qu'une solution intermédiaire sans avenir économique à long terme.

Cette décision s'inscrit dans une *compétition commerciale* aiguë avec les Etats-Unis, où le département de l'énergie devrait annoncer, en juin, ses choix de nouveaux procédés d'enrichissement. La compétition est particulièrement forte sur le marché japonais, important pour la COGEMA qui y fait un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, dont 800 000 F pour l'enrichissement de l'uranium.

(1) L'unité de séparation isotopique mesure conventionnellement la production d'uranium enrichi. Il faut environ 300 000 UTS pour obtenir l'uranium enrichi nécessaire à un réacteur de 1 000 mégawatts.

POUR PROTESTER CONTRE LES INSUFFISANCES DU PLAN TRIENNAL

Les syndicats de chercheurs appellent à une journée d'action nationale le 13 juin

Tandis que le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, exposait, mercredi 5 juin, devant le conseil des ministres son plan triennal (1986-1988) pour la recherche et le développement technologique (*le Monde* du 16 avril), une quinzaine d'organisations syndicales représentatives des personnels de recherche appelaient à une manifestation nationale pour le jeudi 13 juin. Elles espèrent ainsi attirer l'attention des responsables de la politique de recherche et celles des parlementaires sur les « *insuffisances* » de ce plan, qui « *compromettent la poursuite de l'effort de recherche lancé en 1982* ».

Un débat sur trois grands thèmes (moyens et emplois ; coopération internationale et développement du potentiel nationale de recherche ; démocratie et procédures d'évaluation des personnes et des programmes de recherche) sera donc organisé par les chercheurs dans la matinée du 13 juin. Il sera suivi d'une marche en direction de l'hôtel Matignon. Les manifestants veulent ainsi protester contre : certains manques du récent statut des personnels de recherche comme la titularisation des agents à mi-temps ; les créations d'emplois, inférieures à celles de la période 1982-1985 et le ralentissement à venir du nombre des postes destinés aux personnels ITA (ingénieurs, techniciens et administratifs) ; enfin, contre la faible croissaoce des moyens. Aossi, les organisations syndicales ne comprennent pas comment, avec le budget proposé, on pourra, à la fois, « *valoriser la recherche, relancer la recherche industrielle et maintenir la recherche fondamentale* ».

M. Jean Graujeman est nommé directeur général de la Cité des sciences de La Villette

M. Jean Graujeman vient d'être nommé, par un arrêté du ministre de la recherche et de la technologie du 23 mai (*JO* du 31 mai), directeur général de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.

[Né le 25 septembre 1940, M. Jean Graujeman est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des ponts et chaussées. Il a été successivement chef de division au service central technique du ministère de l'équipement de Madagascar (1965-1969), chef de la division portuaire du service technique à la direction des ports maritimes et des voies navigables du ministère de l'équipement (1969-1971), puis directeur de l'exploitation générale du port autonome de Marseille (1976-1981). Il était, *depuis 1981*, directeur général de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau (EPIDA), près de Lyon.]

DEPUIS LE 15 MARS

Un navire soviétique est bloqué en Antarctique

Le navire polaire soviétique *Mikhail-Somov* est bloqué par la banquise antarctique depuis le 15 mars. Pendant l'été austral, il avait amené l'équipe de relève et apporté le matériel et les fournitures nécessaires à la vie de la base soviétique Rousskaya. 77 personnes ont été évacuées par hélicoptère, mais il en reste 53 à bord du navire qui dérive lentement, avec la banquise, à des centaines de kilomètres de la mer libre. Les autorités soviétiques doivent envoyer le brise-glace *Vladivostok* pour délivrer le *Mikhail-Somov*, mais elles n'ont pas précisé le temps qui sera nécessaire au brise-glace, qui fait partie de la flotte d'Extrême-Orient, pour rejoindre le navire polaire.

ENVIRONNEMENT

Verts de colère

La branche française de Greenpeace est en crise. Des huit salariés qu'elle compte à Paris, trois ont dû démissionner, dont le couple « vedette » du mouvement : Jacky Bonnemains, l'expert en affaires maritimes, et Katia Kanas, la militante au fait de tous les dossiers de pollution industrielle. « *Incompatibilité d'humeur* », dit-on officiellement. Désaccord sur la stratégie du mouvement. En fait, Jacky Bonnemains et Katia Kanas poussaient en faveur des « coups » *spectaculaires, avec un goût du secret* – pour la préparation – qui frisait l'espionnite. La « majorité », conduite par Louise Trussell et Thierry Maous, penche au contraire pour l'action ouverte, avec des méthodes de diffusion traditionnelles : campagnes d'abonnement et d'adhésion, vente d'articles (tee-shirts, badges, affiches), communiqués à la presse, etc.

Le 25 mai, les « démissionnés » sont revenus au siège du mouvement, 3, rue de la Bûcherie, à Paris (5e), pour prendre des documents et du matériel. Ils en ont été délogés le 29 au soir *manu militari* par les militants majoritaires aidés – *horresco referens !* – par la police. Echanges d'injures, menaces, action judiciaire : jamais le mouvement Greenpeace, non-violent et pacifiste, n'en était venu à ces *extrémités*.

Le mouvement international Greenpeace, fondé à Vancouver (Canada) en 1969, et dont le siège est fixé près de Londres, compte en France 5 400 adhérents et 19 000 « sympathisants ».

ROGER CANS.

MÉDECINE

Des chercheurs américains élucident un processus moléculaire de la cancérisation

Le prochain numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique « Nature » publie la première démonstration jamais obtenue à l'échelle moléculaire établissant une relation directe entre une substance chimique cancérigène et un processus cancereux. Ce résultat fondamental a été obtenu par l'équipe du labortoire de biologie cellulaire et moléculaire de l'Institut américain national du cancer de Bethesda (Maryland), dirigée par le docteur Mariano Barbacid. Il permet de réconcilier grâce à la biologie moléculaire et au nouveau concept d'« oncogène » qui en découle, divers chapitres de la cancérologie moderne. Il ouvre du même coup de nouvelles perspectives de recherches et de diagnostic.

Clé de voûte actuelle de la recherche sur le cancer : les oncogènes, ou gènes du cancer. Il s'agit schématiquement de structures présentes à la fois dans certains virus cancérigènes et de manière tout à fait normale dans les cellules de presque tous les organismes vivants. Mieux, les oncogènes cellulaires sont des constituants essentiels du matériel génétiqoe (ADN), car ils se sont maintenus au cours de la phylogénie des espèces depuis près d'un milliard d'années, certains étant présents dans les formes de vie les plus primitives.

Depuis l'isolement en 1976 en Californie du premier oncogène par le professeur Dominique Stehelin (aujourd'hui à l'Institut Pasteur de Lille), on a découvert environ vingt-cinq oncogènes. C'est sur l'un des plus connus (l'oncogène RAS) qu'a travaillé l'équipe du docteur Barbacid. Il s'agit d'un oocogène découvert chez la souris et présent chez l'homme sous différentes formes et dans plusieurs chromosomes. L'analyse fine de biologie moléculaire a permis de démontrer qu'une seule mutation de ce gène était susceptible de provoquer l'amorce d'un processus de cancérisation. Plus précisémeot si oo modifie, si oo « active », ce gène de manière à toucher au douzième acide aminé de la protéine dont il dirige la synthèse, on déclenche une cascade d'événemeots qui aboutit à un processus de cancérisation.

Ce même gène RAS « activé » a pu être isolé dans des cellules humaines provenant de la vessie, du poumon, du colon ou encore de tissus nerveux. A l'inverse, les cellules normales possèdent un gène RAS qui ne présente pas cette modification de structure. On tenait là, de toute évideoce, un solide fil conducteur.

L'équipe américaine avait, il y a quelques mois, toutes les pièces de la démonstration : elle avait établi que des cancers mammaires pouvaient être induits chez des rats soixante jours après une injection unique d'un agent chimique particulier (le nitroso-méthylurea). Les chercheurs avaieot aussi observé que les cellules tumorales ainsi obtenues possédaieot des oncogènes RAS « activés ». Ils écrivaient alors dans l'hebdomadaire *Nature* qu'ils pensaieot tenir là « *un modèle adéquat pour étudier le rôle des gènes RAS transformés dans les cancers humains* ». C'est ce même modèle qui offre aujourd'hui le premier scénario moléculaire complet et cohérent de l'ensemble des événements cellulaires impliqués dans la cancérogénèse d'origine chimique.

Théorie unificatrice

Les mêmes éléments (injection de l'agent chimique, activatioo de l'oncogène, apparition des tumeurs mammaires) ne surviennent pas au hasard. « *C'est la première fois*, a déclaré, le 5 juin à Washingtou, le docteur Barbacid, *que l'on démontre l'existence d'une réaction directe entre un cancérigène et un oncogène* ». « *L'équipe de Barbacid*, nous a expliqué M. Jacques Gaylsdac (chargé de recherche au CNRS dans l'équipe du professeur Stehelin), *a établi que c'est bien l'agent chimique qui agit directement sur l'ADN de l'oncogène (transformant la guanine en adénine). Il s'agit là d'un magnifique système permettant de modéliser les événements à l'échelle moléculaire* ». On sait en particulier que le gène RAS activé est retrouvé dans dix à vingt pour cent de toutes les tumeurs humaines. Tout laisse donc penser qu'on tient bien là une véritable « pierre de Rosette » qui pourrait permettre le décryptage des événements situés bien en amont d'un processus cancéreux lorsque ce dernier est suffisamment évolué pour être cliniquement décelable.

Plusieurs résultats importants ont aussi ces derniers mois été obtenus à partir des recherches menées sur les oncogènes. On a notamment démontré *in vitro* que les oncogènes pouvaient « s'associer », « coopérer » et parvenir ainsi à détourner le métabolisme cellulaire normal vers la cancérisation. D'autre part, le lymphome de Burkitt (forme de cancer du système lymphoïde) fréquent dans certaioes régions d'Afrique noire est aussi sur le point d'offrir une vision cohéreote des mécanismes physiopathologiques à l'échelle moléculaire. « *On devrait avancer dans les mois qui viennent*, nous déclarait récemment le professeur Stehelin lors d'un colloque international « Virus et cancer » organisé à Dakar. *Nous ne travaillons plus en effet sur des situations artificielles. Nous savons que les mêmes situations existent dans la nature. Nous savons enfin quoi chercher !* ». Les résultats américains justifieot de tels propos. Ils permettent en particulier de nourrir de nouveaux espoirs. A commencer par la possibilité offerte d'une amélioration des tests qui permettent de prévoir le potentiel mutagène ou cancérogène des substances présentes dans notre environnement. De nouvelles perspectives diagnostiques pourraieot aussi rapidement se préciser. D'une manière générale, on avance à grands pas vers une théorie unificatrice du cancer groupant des écoles de pensée (cancérogénèse virale et cancérogénèse chimique) qui semblaient il y a peu encore ne pas pouvoir se rejoindre.

JEAN-YVES NAU.

ÉDUCATION

LES SUJETS DE PHILOSOPHIE DU BACCALAURÉAT

Le langage, le futur et la cité

Nous avons publié dans nos éditions du 6 juin les sujets donnés dans l'académie de Paris. Voici ceux d'autres académies.

BORDEAUX

Série A :

1) Faut-il faire confiance au langage ?

2) La croyance religieuse implique-t-elle nécessairement une démission de la raison ?

3) Commentaire d'un texte de Spinoza.

Série B :

1) Apprenons-nous notre pensée en parlant ?

2) Les lois de la cité politique ont-elles pour but la paix ou la vertu ?

3) Commentaire d'un texte de Jean-Paul Sartre.

Séries C, D, E :

1) L'avenir est-il comme une page blanche ?

2) En quel sens parler d'une langue maternelle ?

3) Commentaire d'un texte de Kant.

LYON

Série A

1 : Les faits parlent-ils d'eux-mêmes ?

2 : Peut-on penser le futur ?

3 : Commentaire d'un texte de Hobbes.

Série B

1 : Quel est l'« homme » des Droits de l'homme ?

2 : « *Peindre n'est pas dépeindre, écrire n'est pas décrire.* » Cette remarque d'un peintre contemporain peut-elle nous aider à comprendre la nature de la création artistique ?

3 : Commentaire d'un texte d'Alain.

Séries C, D, E

1 : L'acte libre est-il un acte imprévisible ?

2 : Le poète a-t-il quelque chose à dire ?

3 : Commentaire d'un texte d'Epicure.

RENNES

Série A

1. Faut-il aimer la certitude pour rechercher la vérité ?

2. Doit-on respecter les méchants ?

3. Commentaire d'un texte de Jean-Paul Sartre.

Série B

1. L'expérience immédiate est-elle source de vérité ?

2. L'inconscient est-il en moi nature ou histoire ?

3. Commentaire d'un texte de Spinoza.

Série C, D.E.

1. Que voulons-nous dire quand nous disons : c'est beau ?

2. La démocratie peut-elle échapper à la démagogie ?

3. Commentaire d'un texte de Leibniz.

STRASBOURG

Série A

1. Les faits parlent-ils d'eux-mêmes ?

2. Peut-on penser le futur ?

3. Commentaire d'un texte de Hobbes.

Série B

(Même sujet que dans l'académie de Lyon).

Série C

1. L'acte libre est-il un acte imprévisible ?

2. Le poète a-t-il quelque chose à dire ?

3. Commentaire d'un texte d'Epicure.

M. MARCEL BOITEUX PRÉSIDENT DE L'IHES

M. Marcel Boiteux, président d'Electricité de France, a été nommé président de l'Institut des hautes études scientifiques (IHES), mercredi 5 juin. Il cumulera cette fonction avec la présidence d'Electricité de France. Il succède à ce poste de l'IHES à M. Renaud de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France.

Créé en 1958, l'IHES est une fondation d'utilité publique où des chercheurs de haut niveau de toutes nationalités viennent y séjourner.

[Né le 9 mai 1922 à Niort (Deux-Sèvres), M. Marcel Boiteux, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, est agrégé de mathématiques et diplômé de l'Institut d'études politiques. Après deux ans passés au CNRS, il entre en 1949 à Electricité de France dont il *devient directeur général en 1957 et* président en 1979.]

SPORTS

TENNIS

ROLAND GARROS
PARIS

Les quatre meilleurs joueurs mondiaux sont qualifiés pour les demi-finales des Internationaux de Roland-Garros. Comme en 1984. Mais dans une distribution différente : en haut du tableau, le numéro 1 McEnroe, doit affronter le numéro 4 Wilander ; en bas, le numéro 2 Lendl doit rencontrer le numéro 3 Connors. A ce stade aussi la tâche des deux premières joueuses mondiales est moins dure *a priori* : Martina Navratilova est opposée à Claudia Kohde-Kilsch, 9e, et Chris Evert-Lloyd joue contre Gabriella Sabatina, 17e.

Les résultats du mercredi 5 juin

SIMPLES MESSIEURS
(Quarts de finale)

Lendl (Tch., 2) b. Jaite (Arg., 53), 6-4, 6-2, 6-4 ; Connors (E-U, 3) b. Edberg (Suède, 18), 6-4, 6-3, 7-6.

LES INTERNATIONAUX DE FRANCE

Carré d'as

Philippe Chatrier ne craint pas, comme les Gaulois, que le ciel lui tombe sur la tête. Bien sûr, le président de la Fédérations française et de la Fédération internationale de tennis n'apprécierait pas particulièrement qu'un orage éclate dimanche prochain et que la finale des Internationaux de Roland-Garros soit ajournée. Mais, en homme d'affaires avisé, il a fait assurer tous les risques qui *pourraient empêcher* le bon déroulement de cette rencontre au sommet : pluie, tremblement de terre, émeute, mais aussi kidnapping d'un finaliste, voire le décès d'un très proche parent de champion sont couverts. Le contrat garantit même l'écho que doit avoir la partie dans le monde : si pour une raison grave la chaîne américaine qui a *acheté* les droits de retransmission en direct de la finale ne peut pas assurer sa diffusion, les pénalités seront prise en charge par l'assureur.

Pour bénéficier d'une *telle* protection qui s'étend à la fourniture de gardes du corps (1), Philippe Chatrier paie une *prime annuelle* de l'ordre de 1 pour 1 000 du chiffre d'affaires des Internationaux. On parierait qu'il serait prêt à doubler la mise pour avoir la garantie que John McEnroe triomphe cette année. On ne pourrait d'ailleurs en faire le reproche au patron du tennis français et mondial. Il serait juste et logique que l'incontestable meilleur joueur actuel, pur génie du jeu d'attaque de surcroît, s'impose enfin sur la terre battue d'Auteuil. Un tel succès rejaillirait au demeurant sur le prestige du tournoi dont la surface, cette brique pilée ocre collant aux chaussures, est de plus en plus *contestée* par les Américains incapables d'y triompher depuis trente ans.

Mais Philippe Chatrier sait qu'il ne faut pas trop en demander. C'est déjà une grosse chance que Nyström n'ait pas éliminé le numéro un mondial. Deux informaticiens qui ont fait ingurgiter à un ordinateur tous *les coups de ce match sont formels :* en mettant cinq volées successives dans le filet, lors de la dernière manche, le Suédois a véritablement donné une bouée de sauvetage à McEnroe qui était bel et bien en plein naufrage.

Bref, le bonheur de Philippe Cha*trier est d'ores et déjà presque par*fait puisque les quatre meilleurs mondiaux se retrouvent dans le dernier carré en demi-finales, comme l'an passé mais dans un ordre différent. Et ce bonheur fait d'ailleurs celui de tous les passionnés de tennis. Quel aurait été, en effet, l'intérêt d'une demi-finale Edberg-Jaïte à laquelle on a échappé, mercredi, grâce à Connors et Lendl ? Sympathique mais anecdotique.

Connors le redoutable

On l'a déjà écrit, le jeune Suédois Edberg a beaucoup de talent. De tous les héritiers de Borg, il est celui qui a le jeu le plus spectaculaire. Dans les tournois ordinaires, il tient très bien son rang de dix-huitième mondial. Mais un tournoi du grand chelem n'a rien d'ordinaire. Match au meilleur des cinq sets, compétition de deux semaines : pour arriver au sommet, il faut non seulement des qualités techniques et athlétiques mais aussi des ressources psychologiques. Et c'est d'agressivité qu'il *s'agit* ici. Connors, depuis toujours, est un combattant. Quand il était jeune, il adorait battre les champions bien établis. Maintenant qu'il a trente-trois ans, il prend un malin plaisir à corriger les garnements qui marchent sur son court. Il l'avoue d'ailleurs sans détour, le bougre. Et il le montre aussi.

En champion du monde junior qu'il a été, Edberg avait bâti, mercredi, un joli plan de bataille pour rosser « Jimbo » : une balle longue, une balle courte, une autre mollasse sur le coup droit et une bonne volée pour finir. Cela fait dix ans que tous les Clausewitz des courts tirent ce genre de plan pour battre Connors. Au moins une fois il a été appliqué avec succès par Christophe Roger-Vasselin en 1983. Mais Connors s'attend tellement et depuis si longtemps à ce qu'on lui chante ce petit air-là qu'il n'écoute pas vraiment paroles et musique si on ne monte pas le son très haut. Il fait son jeu : renvoie, tape, court, tape encore. A plat, au ras du filet, le long des lignes. C'est simple. Redoutablement efficace. Edberg n'en croyait d'ailleurs pas ses yeux.

Des balles archi-gagnantes lui repassaient *sous* le nez sans qu'il pût réagir. Quand il finissait par réussir un point *il se mettait la tête* entre les bras comme s'il avait peur de voir malgré tout revenir la balle. Ce n'est pas avec cet état d'esprit-là qu'on monte aux barricades. Chaque tentative de rébellion du gamin, c'est-à-dire chaque break en faveur du Suédois – il y en eut un dans la première manche et deux dans la troisième – a été immédiatement réprimée. Et Edberg impuissant a fini par se résigner à la dictature de l'Américain au tie-break de la troisième manche disputée après une brève averse et conclue par un lob parfait.

A dix-neuf ans, ce Suédois a les jambes mais pas encore la tête pour arriver en demi-finale d'un tel tournoi. Il s'est fait prendre à l'esbroufe par Connors qui sait comme pas un mettre la claque de son côté. C'est un pêché de jeunesse.

Lendl l'inflexible

L'Argentin Jaïte n'a même pas ces circonstances atténuantes. Quand Lendl, juge de paix de ce quart de finale, lui a demandé ce qu'il avait à déclarer pour sa défense, il a certes été très courageux. Sur le bord de la rivière l'agneau de la fable devait à peu près tenir le même langage au loup. Il était là à bon droit cet Argentin qui avait éliminé Mecir. Ses semblables Vilas et Clerc avaient naguère tenu leur place sur ce central. Il ne demandait rien d'autre que d'y tenter sa chance. Cette plaidoirie a *été* appuyée avec une grande variété de coups et quelques efforts d'imagination dans le placement. Le Tchécoslovaque lui rétorqua qu'il connaissait seulement la loi du plus fort. Or il n'a sans doute jamais été aussi fort qu'à l'heure actuelle, Lendl. Même l'année dernière, quand il a réussi à faire basculer la finale contre McEnroe en sa faveur, il ne dégageait pas cette impression de puissance. Impression d'autant plus vive qu'il a gommé de son personnage toute aspérité et toute arrogance. Pour monter plus facilement à la première place mondiale, il a, semble-t-il, non seulement décidé de s'alléger de quelques kilos, mais aussi de dépouiller sa personnalité de toute lourdeur de traits de caractère. Rien ne semble donc entraver sa marche et sa démarche vers la victoire. Surtout pas ce gaucho qui caracolait il y a peu dans la pampa des tournois satellites espagnols.

En quatre claques de coups droits et trois smashs coups de massue, Lendl s'est ainsi retrouvé qualifié *pour les demi-finales* contre Connors. Leur match promet d'être un des sommets de la quinzaine. Car tout ce qui vient d'être dit à propos de leurs jeux et de leurs attitudes respectifs en quarts de finale va prendre une importance encore plus vive dans l'affrontement de ces deux joueurs qui ont un lourd contentieux. *L'Américain* a reproché naguère au Tchécoslovaque de ne pas faire correctement son métier sur le court. De surcroît, il l'a humilié par deux fois en finale des Internationaux des Etats-Unis. Et, vendredi, ils vont avoir l'un et l'autre à cœur de montrer ce qu'ils savent faire. A cet égard, la distribution des rôles avec McEnroe-Wilander, l'attaque contre la défense d'un côté, et Connors-Lendl, la volonté contre la force de l'autre, est sans nul doute la meilleure qu'on pouvait rêver pour préparer une grande finale.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Mats Wilander a dû s'entraîner l'an passé sous la protection de quatre gorilles et avait toujours à portée de la main une arme à la suite de menaces d'une organisation terroriste.

DES FAUSSAIRES ARRÊTÉS

Un contremaître des services de la mairie de Paris, un imprimeur et un colporteur, qui avaient fabriqué plus d'un millier de faux billets d'entrée à Roland-Garros, ont été appréhendés, lundi 4 juin, par les inspecteurs du troisième cabinet de délégation judiciaire. Ils avaient réussi à écouler cent soixante *billets au prix de 200 F à 400 F*, ce qui représentait près de 50 000 F. Didier Morisson, trente-six ans, directeur de l'imprimerie Sarag, à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), était déjà connu des services de police et avait été plusieurs fois condamné pour vols, recel, maquillage de voitures. Les trois faussaires ont été déférés, mercredi 5 juin, au parquet de Paris.

RECTIFICATIF. – Une série de mastics regrettables a rendu incompréhensible l'article intitulé « La *Sabatina* » paru dans *nos* éditions datées du 6 juin. Après « ... cette gamine brune comme un pruneau ne les tiendra pas... » il fallait lire de « Gabriela n'est pas comme les joueuses de son âge » jusqu'à « Sabatina n'a pas encore un très grand service ». Il fallait ensuite revenir à « Mais, contrairement à beaucoup d'autres, dans l'échange elle varie les coups » jusqu'à « Ce n'était alors qu'une joueuse amateur », pour enchaîner avec : « Mais elle est maintenant dix-neuvième dans la hiérarchie professionnelle » jusqu'à « un des plus beaux feux *d'artifice* du tennis ».

Coupe de l'UEFA

AUXERRE QUALIFIÉ

L'Union des associations européennes de football a pris, à la suite de la suspension des clubs anglais de toutes les compétitions européennes, la décision, mercredi 5 juin à Berne, de *créditer d'un club* supplémentaire en Coupe de l'UEFA la saison prochaine les quatre pays suivants : France, Pays-Bas, Tchécoslovaquie et URSS. Par conséquent, l'AJ Auxerre disputera officiellement la prochaine Coupe de l'UEFA.

● FOOTBALL : *Rennes en première division.* – Battu à domicile (1 à 0) en match aller de barrage, le Stade rennais a renversé la situation en s'imposant, mercredi 5 juin, à Rouen, sur le même score. Les Rennais ont gagné leur place en première division en remportant *l'épreuve des tirs au but* (7-6).

Par ailleurs, la Fédération française de football a *été* avisée, mercredi 5 juin, par l'Union européenne des associations de football que, du fait de la suspension des clubs anglais, elle bénéficierait d'une place supplémentaire en coupe de l'UEFA la saison prochaine. Le troisième représentant français dans cette épreuve sera l'Association de la jeunesse auxerroise.

● BASKET-BALL : *championnat d'Europe.* – Pour son premier match du championnat d'Europe masculin, la France a été battue par l'Union soviétique (118 à 103), mercredi 5 juin à Karlsruhe (RFA).

Le Monde DES LIVRES

Il y a des retours inattendus mais séduisants. Comme celui d'André Fraigneau redécouvert autrefois par Roger Nimier et Jacques Laurent.

On réédite les principaux titres de cet écrivain si désinvolte qui s'était fait oublier. C'est un bonheur de le lire et de le rencontrer.



Dessin de BERENICE CLEEVE.

André Fraigneau le « général des Hussards »

ANDRÉ FRAIGNEAU, dans le petit café où nous bavardons, semble venu d'ailleurs ; on l'imagine coiffé d'une perruque poudrée, de la dentelle aux poignets, une épée courte sur la cuisse. Costume gris, pochette en soie, lunettes rondes, il a quelque chose de net, de pimpant avec retenue.

Il cite taut de suite la réponse de Malraux un jour où il lui demandait de se raconter : « *Je ne m'intéresse pas.* » Fraigneau souhaite plutôt esquisser ici la « *biographie de ses livres* », puisqu'on réédite d'un coup presque toute son œuvre : le cycle de Guillaume Francœur et ses trois *Journaux*, des Mémoires apocryphes où il danna la parole à des figures inoubliables : Louis II de Bavière, M. de Pontcbâteau, un « solitaire » de Port-Royal, et Julien l'Apostat.

« *Ces rééditions*, commence Fraigneau, *sont apparemment l'effet d'un hasard... mais je ne crais guère au hasard. Je ne m'occupe pas de moi. Jamais. On me redécouvre tous les vingt ans, sans que je réclame rien. Quand Déon, Nimier, Blondin et Laurent, les « Hussards », ont danné chacun une préface à* l'Amour vagabond, *en 1956, je suis devenu le « général des Hussards » le « romancier du bonheur », contre Sartre et la littérature engagée. Quelle fête ! Et puis on m'a aublié. Les nouveaux Hussards, s'il y en a, après la génération intermédiaire de Michel Mourlet et de Bernard Gearges, me retrauvent aujourd'hui. Tout s'est passé, je le répète, à mon insu et en une semaine.*

» *Jean-Louis Curtis – qui est un ami et un voisin – m'a apporté son dernier livre,* Une éducation d'écrivain (1). *Il y dit beaucoup de bien de mai. Jaujard, qui dirige Granit, aimait le journal de Louis II. J'ai reçu san contrat deux jaurs après la visite de Curtis. Le surlendemain, un inconnu, Michel Bulteau, m'a téléphoné pour reprendre Francœur au Rocher. J'ai cédé Francœur qui, grâce à Déon, en 1960, était passé de Gallimard à Plon. La Table rande s'est réveillée et, miracle encore, a décidé de reprendre* le Songe de l'empereur, Julien l'Apostat *et* le Journal profane d'un solitaire. M. de Pancbâteau. *Vous voyez à quel point ce qui devait être écrit dans les astres a fini par arriver...* »

Cocteau, cet « autre moi-même »

Au cours d'un long entretien avec Jean Moal, pour le numéro 2 de la *Nouvelle Revue de Paris*, Fraigneau s'explique sur la genèse de certains des livres que les « fans » s'épuisent à trouver cbez les bouquinistes. Il parle de Nîmes, où il est né en 1907, et de Montpellier, où il a fait ses études. Surtaut, il dévaile ses premières admirations littéraires, Péladan, d'Annunzio et Barrès. Fraigneau ira saluer Barrès à Paris. Le grand homme lui conseillera de visiter les bords du Rbin. C'est durant ce voyage qu'il verra, « *surgie* » devant lui, l'image obsédante de Louis II de Bavière. Il accomplit ensuite un séjour au Val-de-Grâce, pour être réformé, et en tire un texte bref : *Val-de-Grâce*.

« *Cette plaquette a paru aux Editions du Carrefour, dirigées par Pierre Lévy, qui finançait aussi la revue* Bifur. *Malraux m'a fait entrer ensuite chez Gallimard. J'y ai donné un autre écrit très court,* les Voyageurs transfigurés, *dans la jolie collection « Une œuvre, un portrait » et, ensuite, la trilagie de Francœur :* l'Irrésistible *(1935, la vie d'étudiant),* Camp-Valant *(1937, le service militaire), et* la Fleur de l'âge *(1942, les voyages). En commençant* l'Irrésistible, *je ne pensais pas à une trilogie. Je voulais refaire le* Wilhelm Meister, *de Goethe, en m'inspirant de mes années d'apprentissage. Le nam de man héras, « Francœur », je l'empruntai à une rue de Paris. Il m'avait frappé comme une devise héraldique.*

« *Les critiques, Blanchot, Fernandez, Jaloux, Brasillach, ant encensé* l'Irrésistible *et, brusquement, je suis devenu un personnage du monde littéraire. Grâce à l'amitié de Cocteau (2), que j'avais connu dès 1927, et devant qui j'avais eu l'impression de me trouver en face d'un autre moi-même, j'avais déjà rencontré pas mal de monde. Et, depuis 1929, je travaillais paur Bernard Grasset. Ce fut, néanmoins, le succès de* l'Irrésistible *qui, irrésistiblement si l'on peut dire, m'auvrit bien des portes.*

« *Quant à mes admirations, depuis Nîmes, elles avaient changé. Je rêvais d'écrire comme les gens que je fréquentais, Morand, Drieu, Cocteau ou Malraux. Chez Stendhal, j'admirais déjà la vivacité du style, le feu sous la glace. J'étais sensible à* Dominique, *de Fromentin, et à* Adolpbe, *de Benjamin Constant, et je jalousais les auteurs du* Grand Ecart *et de* la Valise vide *(3), deux petits récits secs, parfaits, terribles.* »

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 26.)

(1) Flammarion. Voir « Le Monde des livres » du 25 janvier 1985.

(2) Fraigneau a publié deux livres d'entretiens avec Cocteau et *Cocteau par lui-même*, au Seuil, en 1957.

(3) De Drieu La Rochelle.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

« Langage tangage », de Michel Leiris

Difficile fin de moi

TOUJOURS la *même chose : ou vous avez lu* du *Leirie, ou bien jamais.* Prenons la seconde hypothèse, hélas ! le plus plausible. Par où commencer ? Sans hésitation, avec un livre qui tombe à pic : *Leiris*, par André Clevel. C'est chez Henri Veyrier, l'éditeur qui a déjà publié des dossiers sur Eluard, Max Jecob, Ponge, Queneau, Segalen, des *Cahiers de l'Herne* en moins épais, aux sujets qui vont moins de soi.

Leiris e fait partie des grandes aventures intellectuelles du siècle et des bandes de copains les plus illustres – les surréalistes, Picasso, Sartre, la NRF..., – mais il y e mis la modestie des comparses que les photos de classe rejettent en bout de rang, à moitié cachés, bougés, mal venus au tirage. Il e revendiqué cette place d'ombre, ce que l'époque refuse rarement, tant ebondent les candidets à le lumière.

Pourquoi cette humilité lancinante (qui ne va pas sans orgueil, bien entendu) ? Masochisme foncier ? On le dire beaucoup ; lui, le premier. Mais il est des cas où une névrose singuliàre ennonce des désastres collectifs, et vaut mythe.

Per sa double volonté de placer le sujet eu centre de l'écriture et en dehors d'elle, Leiris aura illustré un des deuils capiteux de le culture occidentala au vingtième siècle : l'évanouissement de cette spécialité régionale et récente qu'on appelait le MOI !

LANGAGE TANGAGE récapitule l'aventure autobiographique le plus exemplaire de sa génération. Dans *l'Age d'homme* (1930-1935) et dans *la Règle du jeu* (1940-1947, puis 1956-1976), sous l'influence du surréalisme (son humus), de l'introversion (son humeur), de la psychanalyse (sa sauvegarde) et de l'ethnographie (son métier), Leiris a dressé l'inventaire le plus minutieux de sa vie. Il espérait ainsi survivre (?), mieux vivre en remplaçant l'angoisse d'exister par le souci artisan de bien faire, et éprouver, phrase eprès phresa, en quoi les mots, sa passion de toujours, méritent et trahissent la foi placée en eux.

Par une logique qu'on pouvait prévoir, l'écrivain achève sa course sans beaucoup d'espoir, sinon celui, aussi chimérique que les précédents, de laisser l'écriture signifier à sa place, sana lui. Quand un *maniaque de la discrétion prend congé de sa propre parole, il faut avoir* l'ouïe fine pour entendre ; mais cele mérite de tendre l'oreille, pour une fois.

La meilleure façon de e'ebsenter de ce qu'on dit, c'est encore le calembour, l'assonence systématique, l'ellitération forcenée. On leisse les syllebes se choisir eu son, on les regarde copuler, jongler, produire des raclures de sens et penser pour eoi ; par fusion, par fission, par mégarde. Le hasard, que la psychenelyse croyait avoir réduit à une illusion, refait une apparition soulageante. Le MOI regarde faire, enfin ! Il y gagne une innocence que lui mesureit le confession, fomenteuse de culpebilité.

DONC Leiris se croit eu bout du rouleau et s'interroge : brûlera-t-il ses livres, tel le *Feust* de Marlowe ? Cele flatterait son goût de l'eutopunition. Ses écrits ne furent, pense-t-il, que gribouillages de Gribouille pour fuir le vie, pour prendre la mort de vitesse. Dans cet ouvrage supposé ultime, trouvera-t-il un mot de la fin, à défaut du fin mot ?

Leiris n'est pas seul, de son temps, è piétiner le Stradivariue verbal hérité et chéri. Citons en vrac parmi les récents dynemiteurs de mote : Vian, Oueneau, Lacan, Claude Roy, Finkielkraut, Sternberg, Elgozy... Le demi-siècle a joué gaillardement evec et sur les mots, comme chaque fois que s'est perdue le confiance en eux. Mais eucun écrivain n'a mieux montré à quel point calembours et mots-valises puent la décomposition ecceptée, comme ils relèvent de l'anticipation suicidaire.

L'achamement de Leiria e'explique. A travers la langue, c'est sa *mère qu'il déchiquette, jusqu'à s'y perdre ; et il se châtie de son geste,* du même coup. Car il a gardé de son éducation catholique, lui le surréalisant sans Dieu ni meître, un besoin puritain de bettre sa coulpe. A tout propos, il dit sa honte d'avoir fui lâchement la vie dans l'écriture, et stigmatise sa peur de chanter è plus haute voix.

(Lire la suite page 26.)



A LA VITRINE

● EN POCHE

● DANS « LES ÉTANGS DE WOODFIELD », Nicolas Bréhal fait sortir de l'ombre un étrange univers : celui d'une ville proche de l'Atlantique, coupée en deux par un fleuve, avec au sud le quartier *indien*, au *nord les villas blanches, et, dans l'une* d'*elles, deux* sœurs dont la mère est morte : Jane et Deborah Lockwood. Paru au Mercure de France en 1978, ce roman est en « Folio » (nº 1 648).

● « LA TANTE JULIA ET LE SCRIBOUILLARD », de Mario Vargas Llosa, paru chez Gallimard en 1979, est en « Folio » (nº 1 649). L'amour entre « Varguitas », l'auteur, et la tante Julia, de quinze ans son aînée, sur fond de feuilletons radio, univers de mélo et de kitsch qui enchante l'Amérique latine. Traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan.

● « LE THÉATRE ET SON DOUBLE », d'Antonin Artaud, est beaucoup plus qu'un traité inspiré montrant comment rénover le théâtre. Ecrite il y a un demi-siècle déjà, c'est une œuvre toujours magique, comme le théâtre dont rêvait Artaud. « Folio-Essais » (nº 14).

● « MARBRE OU LES MYSTÈRES D'ITALIE », d'André Pieyre de Mandiargues, est repris dans « L'imaginaire » (Gallimard). De ce texte paru en 1953 (Robert Laffont), Roger Nimier écrivait notamment : « *Le personnage central de* Marbre *fait en rêve une découverte caractéristique* et *somme toute importante pour la littérature moderne. Ferréol Buq, c'est son nom, sort un matin de la tour qu'il occupe pour apercevoir une grande statue,* ou *un grand cadavre. Il devine que ce corps* étendu « s'était nommé lecteur »...

● DANS LA COLLECTION « LA MÉMOIRE DU SIÈCLE », des éditions Complexe, qui publie des inédits, paraît *la Bataille d'Angleterre* de François Bédarida, directeur de recherches au CNRS, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, spécialiste de l'histoire contemporaine de la Grande-Bretagne. Le point sur les données tant techniques que politiques de la bataille d'Angleterre, qui bénéficie d'un statut doublement privilégié dans l'histoire et dans la mémoire. En infligeant à Hitler son premier échec, elle a changé *le cours de la seconde guerre mondiale. Dans la mémoire* collective, elle reste comme un triomphe de la volonté sur la fatalité.

HISTOIRE

Humboldt le fondateur

Certains textes souvent cités peuvent avoir le même sort que ces livres dont tout le monde parle mais que personne n'effeuille. Tel est sans doute le cas de *la Tâche de l'historien*, de G. de Humboldt, qu'André Laks et Jean Quillien publient dans leur nouvelle collection, « Opuscule », avec deux autres textes sur l'histoire (1).

C'est à peu près à l'époque où Hegel professe ses leçons sur la philosophie de l'histoire qu'Humboldt expose, en avril 1821, à l'académie de Berlin, ses nouvelles considérations sur le métier d'historien. *Contre une histoire* qui *périodise les* étapes de l'humanité en lui assignant le sens du progrès, Humboldt tente de sortir de la gangue des *a priori* dogmatiques, qu'ils soient religieux ou rationalistes. Mais comment raconter une histoire qui serait nécessairement inachevée, et qui ne porterait plus, dans son texte, sa propre fin métaphysique ?

Si le genre humain est soumis aux lois de la nature, il est cependant capable de se déterminer librement. Affronter cette double contrainte, penser en même temps la nécessité et la liberté, et saisir le passé au lieu où ces deux termes s'articulent, voilà le défi que lançait alors Humboldt aux historiens. Pour lui, il ne s'agissait plus simplement d'écrire l'histoire mondiale. Il fallait désormais réfléchir à ce qui animait la démarche d'un historien et son approche des choses humaines. Dans ce texte fondateur, Humboldt veut donc *déplacer le point de gravité* d'une histoire qui cesserait d'être un passé identifié à un objet d'évidence vers ce que le sujet historien construit dans son œuvre.

Quand dans ce beau texte Humboldt nous dit pourquoi les activités de l'historien et celle du poète « *sont incontestablement apparentées* », on se souvient du Marc Bloch de l'*Apologie pour l'histoire*, qui écrivait : « *Gardons-nous de retirer à notre science sa part de poésie. Gardons-nous surtout, comme j'en ai surpris le sentiment chez certains, d'en rougir.* » — M. O.

★ **LA TACHE DE L'HISTORIEN, de G. de Humboldt, traduit par A. Disselkamp et A. Laks. Introduction de J. Quillien. Presses universitaires de Lille, 104 p., 85 F.**

(1) Voir notre présentation de l'œuvre de G. de Humboldt dans *le Monde Aujourd'hui* du 30-31 décembre 1984, page IV-V. Les deux autres textes figurant dans cette édition s'intitulent : *Considérations sur l'histoire mondiale* et *Considérations sur les causes motrices dans l'histoire mondiale*.

Les païens du Limousin

Dès 1947, les cartes de la pratique religieuse dressées par le chanoine Boulard et Gabriel Le Bras avaient *révélé que les* hautes terres rurales du Limousin dominées par le plateau de Millevaches étaient « pays de mission ». Au point qu'on crut longtemps que ces paysans-là n'avaient sans doute jamais été christianisés proprement. Louis Pérouas, lui, aime bien ces « païens », en *homme de* science et en homme d'Eglise : il a donc fait l'histoire de leur indifférence, aux années où tout bascule, quelque part entre 1900 et 1914.

Le détachement des pratiques du catholicisme est patent. Il s'accélère après 1880 : le voici pour la première fois minutieusement cartographié. Mais la force du livre est de montrer que, dans ce pays qui aurait pu être une Vendée, le détachement des choses de la religion est moins le signe d'une baisse de ferveur qu'une détérioration irréversible du lien entre un peuple et son clergé. Pérouas n'ignore pas le rôle des migrants saisonniers, maçons ou cochers de fiacre, dans le recul de la foi par contagion des idées « avancées » de la ville. Il souligne l'ardeur des militants de la libre pensée et rappelle qu'en Limousin comme ailleurs il y eut des instituteurs laïques capables de convaincre les paysans qu'un bon certificat valait bien le catéchisme pour « monter » dans la société.

Mais il dit aussi la large part de *responsabilité* d'un clergé près de ses sous, fort ennemi de la Gueuse et intellectuellement « modeste ». Bref, incapable de comprendre *l'évolution de ses ouailles*. Un anticléricalisme institué en contre-religion tente — en vain — de répondre à des besoins spirituels qui restaient vifs et d'occuper le terrain laissé libre. Dans ces campagnes limousines, promises à la gauche et parfois très « rouges », la déchristianisation fut aussi la nostalgie d'une Eglise différente. Les plus acharnés banqueteurs du vendredi saint y ont eu longtemps mal à l'âme. — J.-P.R.

★ **REFUS D'UNE RELIGION, RELIGION D'UN REFUS EN LIMOUSIN RURAL (1880-1940), de Louis Pérouas. Ed. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 245 p., 120 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Georg Büchner cet inconnu

Tout le monde ou presque connaît *Woyzeck*, grâce à l'opéra d'Alban Berg. Mais on continue à ignorer *Lenz*. La réédition de l'œuvre non théâtrale de Georg Büchner *permet de redécouvrir ce texte, l'un* des plus beaux, des plus bouleversants de la littérature occidentale.

C'est à Strasbourg où il s'est réfugié, après l'échec du *Messager hessois*, que Büchner découvre en 1835 le journal d'Oberlin, ce pasteur alsacien qui hébergea Jakob Michael Reinhold Lenz, auteur des *Soldats* et du *Précepteur*, au cours de sa première crise de démence.

Avec le détachement apparent du spécialiste (Büchner est philosophe et médecin, son cours inaugural à Zurich portera sur les nerfs crâniens), l'auteur décrit la lutte désespérée de Lenz, s'accrochant à une réalité qui se dissout. La somptuosité hostile du décor (montagnes ensevelies sous la neige et baignées par la lune hivernale) confère à ce qui pourrait n'être qu'un simple constat, au demeurant hallucinant, de trente-huit pages, la dimension d'un drame existentiel : la folie de Lenz, c'est le désarroi tragique de l'homme moderne devenu étranger au monde.

Büchner mourut avant d'avoir dépassé sa vingt-cinquième année, ce qui explique que toute son œuvre non théâtrale tienne dans ce mince volume. Les amateurs d'histoire littéraire liront avec intérêt les fragments de sa correspondance réchappés à *un incendie* et à la destruction par une fiancée ombrageuse, ainsi que le premier et unique *exemplaire du Messager hessois*, dont l'auteur espérait naïvement qu'il soulèverait des campagnes contre la tyrannie. — J.-L.R.

★ **LENZ, de Georg Büchner, traduit de l'allemand par Henri Alexis Baatsch. Christian Bourgois, 188 p., 50 F.**

ROMAN

A la recherche d'une sœur perdue

« *Une sœur en perdition, des souvenirs qui glissent dans les remous incertains du mentir vrai...* » Patrick et Olivier Poivre-d'Arvor sont partis à la recherche de Virginie, leur sœur mystérieuse, disparue un jour au large de l'île Maurice. Prétexte, pour les deux frères, à remonter leur arbre généalogique, qu'ils imaginent peuplé de figures illustres et dont ils réservent la branche faîtière à une certaine Françoise

La « soif immortelle » d'André Suarès

LE *Voyage du condottiere*, d'André Suarès, est son meilleur livre ; donc l'un des plus grands du siècle. Cette évidence, nous sommes encore peu nombreux à la porter comme *un* emblème. Que faire ? Ceux qui ne veulent pas céder à la force enveloppante de la musique et du rêve, les ricaneurs, ne sauront jamais ce qu'ils manquent.

« *... Un beau voyage est une œuvre d'art, une création.* » Suarès fit cinq fois le pèlerinage italien. Au retour, il écrivait. Le *Voyage*, trois chants sur Venise, Florence et Sienne, fut l'œuvre de toute sa vie. Ce livre était devenu introuvable et, après avoir repris *Temples grecs, maisons des dieux*, les éditions Granit réparent plus qu'une injustice, un scandale.



André Suarès.

Pour voyager, Suarès se glisse dans la peau de Jean-Félix Caërdal, le *Condottiere de la beauté*, son double, qui est « *la hiérarchie faite homme* ». Il avance dans l'espace, traverse des ponts, des rues, des musées ; il se déplace dans le temps, croise Monteverdi, Holbein, « *dur, insolent, lugubre* », Léonard ou Corrège et Virgile ; il poursuit sa quête spirituelle, médite sur « *l'horreur de notre chaos* ». Un triple mouvement anime des pages où les mots brillent et se couchent, se font chair, épousent des couleurs, des formes, les joies et les tristesses hautaines du voyageur.

Caërdal quitte d'abord Bâle, « *chimérique et grasse, religieuse et charnelle* ». Il s'éloigne du Rhin et des Alpes, arrive à Lugano, « *un nid de félicité* ». Il entre dans Milan où il remarque que « *les villes ont une figure, un regard, une voix* », et laisse le « *ventre de l'Italie moderne* ». Il trouve la mélancolie de Crémone « *sérieuse et chaude* », il est déçu par Parme, longe la Lombardie, il voit Mantoue, « *un catafalque posé sur un miroir* ».

Et c'est Venise. On oublie toujours Suarès quand on parle de cette cité. Pourtant, avec Proust, le baron Corvo, Morand ou Pasinetti, il devrait lui être associé. « *On arrive à Venise comme après tous les méandres de l'insomnie, on finit par descendre sur la plage d'un songe.* » Suarès sait voir et aller au-delà de la vue. Guichardin et Machiavel l'attendent à Florence ; dans Sienne, « *la bien-aimée* », il reçoit Duccio, le peintre des « *ténèbres et* (des) *frissons de l'esprit* », et il chante Catherine : « *Elle avait de longs cils*, en *pluie d'été, sur le feu de ses étincelants yeux noirs.* »

La « soif immortelle » de Suarès, il lui aura fallu près de cent livres pour finir par l'étancher. Ses lecteurs se consoleront avec celui-ci. Il *est si ardent et si pur. On* a déjà l'impression, en le terminant, de sortir d'un long hiver.

R.S.

★ **VOYAGE DU CONDOTTIERE, d'André Suarès. Editions Granit, 606 p., 150 F, diffusion Distique, 17, rue Hoche, 92240 Malakoff.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

LETTRES ÉTRANGÈRES

● THOMAS MANN : *Journal 1918-1921 et 1933-1939*. — Les lendemains de la Première Guerre mondiale et, hors d'Allemagne, l'apogée du national-socialisme et les *chemins qui mènent à la* Seconde Guerre mondiale par un homme profondément antinazi, qui, dès 1933, a préféré l'exil à Hitler. Texte établi par Peter de Mendelssohn (avec un index). Version française présentée et annotée par Christoph Schwerin, traduite de l'allemand par Robert Simon. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 658 p., 190 F.)

● MANUEL SCORZA : *la Danse immobile*. — Le dernier roman de l'écrivain péruvien mort dans l'accident d'avion de Madrid en 1983. Tout commence à « la Coupole » et c'est le coup de foudre entre le guérillero séjournant à Paris et la belle Marie-Claire. Traduit de l'espagnol (Pérou) par Claude Couffon et Claude Bourguignon. (Belfond, 288 p., 89 F.)

● ISMAIL KADARÉ : *la Ville du Sud*. — Treize nouvelles écrites dans les années 80 par l'excellent écrivain albanais, parmi lesquelles *la Ville du Sud*, qui est un état premier de *Chronique de la ville de pierre*. Traduit de l'albanais par Christian Gut. Préface de Robert Escarpit. (Presses orientalistes de France, coll. « En d'étranges pays », 182 p., 70 F.)

● MAIAKOVSKI : *Poèmes 1916-1921. Tome 2*. — En édition bilingue, « Mystère bouffe », la révolution en vers et en pièce de théâtre et « 150 000 000 », gigantesque poème qui se réfère au nombre d'habitants de l'Union soviétique d'alors. Traduit du russe par Claude Frioux. (Messidor/Temps actuels, 402 p., 118 F.)

● CLAIRE MORGAN : *les Eaux dérobées*. — « *Elle était grande et blonde, longue silhouette gracieuse dans un ample manteau de fourrure qu'elle tenait entrouvert...* ». Le coup de foudre entre Carol et Thérèse. Une réédition d'un roman publié pour la première fois en 1952, devenu un « classique » de l'homosexualité féminine. Traduit de l'américain par Emmanuelle de Lesseps. (Calmann-Lévy, 298 p., 94 F.)

[N.B. — Claire Morgan est le pseudonyme de Patricia Highsmith.]

ROMAN

● OLIVIER MERLIN : *Milady*. — Le premier roman d'Olivier Merlin, journaliste et écrivain, collaborateur du *Monde*, qui a déjà publié neuf ouvrages sur ses passions, de la tauromachie au sport automobile, de la danse à l'opéra. Olivier Merlin, qui aime avant tout la séduction, n'a pas résisté à celle de Milady. Il a voulu au contraire aller jusqu'au bout de ce charme et découvrir les mystères de la vie agitée de la belle Lucy Hay, qui servit de modèle à Alexandre Dumas. (Olivier Orban, 287 p., 82 F.)

DOCUMENTS

● PIERRE-FRANÇOIS DIVIER : *Guide pratique de la paix mondiale*. — Dans les quinze prochaines années, le besoin essentiel des habitants des pays industrialisés de la planète, sera celui de leur sécurité. Pierre-François Divier, avocat, spécialiste des questions de défense des consommateurs, veut, dans ce livre, « *démocratiser les relations internationales, les démystifier surtout, en vous montrant que, par des leviers individuels et simples, vous avez chacun, à votre infime échelon, la possibilité de les influencer* ». (Marval, 292 p., 87 F.)

● CLAUDE B. LEVENSON : *le Chemin de Lhassa*. — Un voyage au Tibet, sur les chemins d'Alexandra David Néel ou de Victor Segalen. Le témoignage d'une journaliste slavisante et orientaliste sur une culture aux traditions immémoriales, toujours renaissante dans ses monastères et ses cellules, malgré la Chine, ses violences passées et sa tentative actuelle : faire du Tibet le site touristique majeur de la « nouvelle Chine ». (Lieu commun, 245 p., 98 F.)

● PATRICK MICHEL, GEORGES MINK : *Mort d'un prêtre, l'affaire Popieluszko*. — L'analyse d'une « *Logique normalisatrice* » qui a permis le 19 octobre 1984 l'enlèvement et le meurtre du père Jerzy Popieluszko, l'aumônier du syndicat polonais Solidarité. A travers les minutes du procès des assassins et de multiples autres documents, les deux auteurs tentent de démonter cette affaire exceptionnelle et de contribuer ainsi à la « *connaissance des régimes post-totalitaires* ». (Fayard, 345 p., 89 F.)

MÉDECINE

● JEAN CARPENTIER : *Medical Flipper*. — « *Le médecin généraliste, identité et mode d'emploi* », par l'auteur de *Médecine générale*. Jean Carpentier, qui est médecin généraliste « *de quartier* », montre, à partir de cas *concrets*, que *les* symptômes de la maladie expriment un « mal-être » plus complexe que la maladie elle-même, et souvent difficile à interpréter. (La Découverte, cahiers libres 402, 155 p., 88 F.)

SOCIÉTÉ

● JOSEPH CHELHOD : *Culture et institutions du Yémen*. — L'auteur, entouré de quatre autres spécialistes (D. Champault, L. Golvin, L. Kuczynski, M. Tuchscherer) poursuit sa somme yéménite, vaste tableau sous tous ses aspects de la si peu connue société sud-arabique, l'antique *Arabia felix*. Après les tomes I (*le Peuple yéménite et ses racines*) et II (*la Société yéménite de l'Hégire aux idéologies modernes*), J. Chelhod confronte dans le tome III, la culture traditionnelle et la politique actuelle. (*L'Arabie du Sud. Histoire et civilisation*. Tome III. *Culture et institutions du Yémen*. Ouvrage publié avec le concours de l'Institut du monde arabe. Maisonneuve et Larose, 430 p., 175 F.

ANTHROPOLOGIE

● MOULOUD MAMMERI : *l'Ahellil du Gourara*. — On avait oublié que le grand écrivain algérien Mouloud Mammeri était aussi anthropologue. Il nous le rappelle en publiant une série de textes, poésies ou chansons, recueillis dans le Gourara à l'occasion d'*ahellils*, cérémonies culturelles et *religieuses sui generis* de cette région peu connue du Sahara algérien. (Ed. Maison des sciences de l'homme, 446 p., 115 F.)

هكذا من الأصل





A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Poivre, égérie de Bernardin de Saint-Pierre, l'auteur de *Paul et Virginie.*

La photo de couverture — un coucher de soleil à faire pleurer les singes — ne laissait pas prévoir la verve malicieuse qui court tout au long de ces pages. Les amateurs de romans sirupeux seront déçus : derrière la carte postale, il y a deux frères occupés à se forger un imaginaire commun, bien plus vrai que le vrai, et à mettre leur tendresse à l'épreuve d'une généalogie tronquée, maquillée au gré de leur fantaisie. A tour de rôle, ils prennent la parola et *« tapissent leur chambre de fantômes ambitieux ».*

Qu'importe si, marchant sur les traces de l'autre, ils s'aperçoivent que *« leurs pointures ne sont pas les mêmes »* : Patrickolivier, on s'en doutait, ca n'est pas Juledmond. Au classicisme souriant de son frèra aîné, Olivier oppose un sens affiné de l'irrévérence et un goût pour l'escroquerie littéraire à quoi on reconnaît l'écrivein. La littérature ayant peu de rapport avec le 110 mètres haies, on ne va pas les confronter comme de vulgaires concurrents. L'essentiel est qu'ils trouvent, chacun à leur façon, des mots justes pour parler de leurs liens fraternels. Et que loin de laver leur linge sale en famille, ils l'étendent, flambant neuf, sur le fil de leurs chimères conjuguées. — V. L.

★ **LE ROMAN DE VIRGINIE, Patrick et Olivier Poivre-d'Arvor. Balland, 244 p., 79 F.**

POÉSIE

Le « ton unique » de Jacques Réda

Huit textes de Jacques Réda, réunis sous le titre de *Celle qui vient à pas légers,* traitent de la poésie. Ils sont familiers et charmants, érudits quand il le faut. Ce qu'il aime, Réda ? *« ...le ton unique d'un être résumé dans ses cadences et sa ponctuation, ma joie à Cingria* ou à *Montaigne, la rencontre d'un cœur intact sous l'épaisseur* at *les transparences du style ».*

Des maîtres de la prose, donc, et quelques poètes, comme Toulat. Il esquisse des définitions, ébauche des règles, mais un poème *« appartient tout aussi naïvement à la nature que les cristaux de neige, les fleurs, les tourbillons du vent ».* Une *« physique de la poésie »,* une machine à mesurer des *« états de langage »* spécifiques, Réda an rêve, après beaucoup d'autres, dont Jacques Roubaud. Ce qu'il vise, en fin de compte, il le définit d'un mot, emprunté au jazz, le *swing.*

Le titre de son dernier recueil, *Beauté suburbaine,* comme par hasard, s'inspire d'une composition de Duke Ellington, *Suburban Beauty.* Malakoff, Bercy, Sceaux ou Châtillon, des lieux pleins da nostalgie, lui tirent une musique déchirante ; la langue française swingue, en effet :

Au cœur du labyrinthe enfin dans la sournoiserie.

D'une phrase sans verbe en rond au hasard de ses mots.

Songes éclairés du sourire affreux des anormaux.

Dans l'air qui s'épaissit d'una odeur de pomme pourrie...

Et Réda, décidément prolifique, publie aussi le second tome de *l'Improviste, Jouer le jeu,* une enthologie de ses études pour *Jazz Magazine.* Il s'y intéresse aux destins des maîtres du piano, Duke Ellington ou Bill Evans, et à d'autres *« figures dites secondaires »,* comme Jimmy Jones. Avec Réda, la chronique suit son idée jusqu'eu bout, de proche en proche. C'est merveilleux : on a l'impression d'entendre les doigts courir sur le clavier ; on entre ainsi dane *« l'espace nocturne* où *Monk a maintenant disparu ».*

R. S.

★ **CELLE QUI VIENT A PAS LÉGERS, de Jacques Réda, Fata Morgana, 88 p., 45 F.**

★ **BEAUTÉ SUBURBAINE, de Jacques Réda, éd. Pierre Fanlac, 12, rue Professeur-Peyrot, 24000 Périgueux, 43 p., 69 F.**

★ **JOUER LE JEU, de Jacques Réda, Gallimard, « Le chemin », 214 p., 75 F.**

Ont collaboré à cette rubriqua : Vincent Landel, Meurice Olender, Monique Pétillon, Jean-Louis da Rambures, Jaan-Pierre Rioux, Josyane Savigneau, Rephaël Sorin.

● JEUNESSE

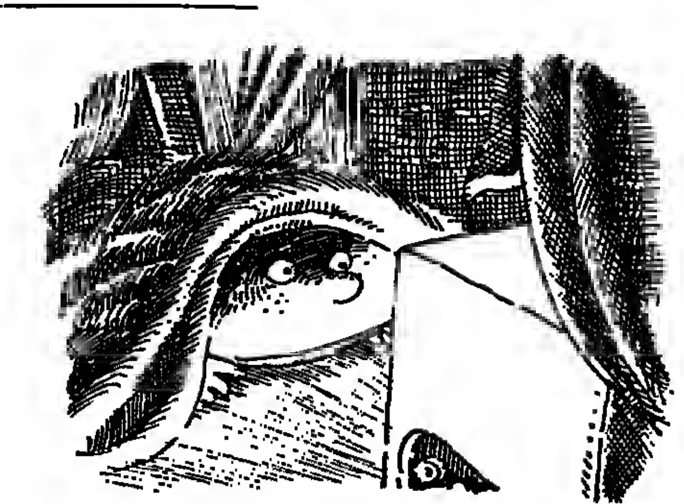


Illustration de Pef pour « Oukélé la télé ? »

Le ciné et la télé

MOTEUR ! C'est le cri du réalisateur au moment de tourner la film, pour que la caméra se metta en marche. Silence, on tourne... Le cinéma, catta « usine de rêves », fait rêver à tout âge. Et par tous les moyens !

A l'Ecole des loisirs, le romancier Yak Rivais (dont les adultes ont pu lire *les Aventures du général Francoquin)* a réuni plusieurs auteurs pour nous donner ca qu'il appelle les « dernières nouvelles du cinéme », une douzaine d'histoires racontées par ceux qui font les films et par ceux qui les regardent, ceux qui truquent et ceux qui inventent : Pierre Gripari raconte l'enfant qui se fait son cinéma à lui, Paul Fournel (l'auteur des *Petites filles respirent le même air que nous,* égalemant directeur des éditions Ramsay) rêva qu'il est réalisateur, Yak Rivais qu'il est cascadeur at Topor conte l'histoire tragiqua d'un figurant, un frimeur frigorifié ettendant qu'on ait besoin de lui dans le séquence du passage des Alpes par Hannibal *(« Les figurants,* an *place. Rejoignez vos unités. »),* tandis que Michel Grisolie (le scénariste), Marie-Christine Barrault (l'actrice) et Claude Sautet (le réalisateur) perlent de leur métier. Métier ou passion ? Qui peut répondre...

A la lecture de cetta douzaine de courts textes sur un thème, on a l'impression d'avoir traîné sur un plateau pendant des heures et que le film se joua ailleurs... Mais le livra vaut par la rencontra avec quelques vrais mordus... qui feront certainement des petits.

Les esprite plue organisés, plus pratiques, plue encyclopédiques, voudront en savoir plus : c'est à ceux-là que s'adresse un des « dossiers spéciaux » du Grand Quid illustré : *la Magie* du *cinéma.* Un bel album, très illustrá, qui est une bonne histoire, de Lumière à nos jours, avec des grands dépliants sur le tournage d'un westarn-péplum-film de guarra à grand budget. L'espect technique est abordé avec des axplications succinctes mais claires sur le montage, la son, la postsynchronisation, l'étalonnage... Avec de belles images, superbement mises en pages, voilà une encyclopédie simple et sérieusa qui survola intelligemment le septième art.

Le cinéma et la télévision sont des cousins proches. Susia Morgenstern, ella, ne parle paa technique, meia aborde drôlement un problèma greva pour bien des familles : doit-on laisser un enfant trop regarder la télévision ? Dans *Oukélé la télé ?* Stéphane se révolta qu'on lui cache la télé, dans un placard, une armoire, à la cave, ne lui laissant, da son passe-tamps favori, que... les programmes dont il se délecte longuement. Une histoira qui sent le vrai et qui fera, en tout cas, réagir lea lecteurs de tous âges. La télé rend-elle imbécile et abruti ?... Rien n'est prouvé.

Enfin, pour les plua de quinze ans, rappalons le superbe livre de Michelangelo Antonioni composé de scénarios qu'il n'a pas tournés. Un très grand réalisateur qui fourmilla d'idées d'histoires et qui les raconte si bian !

NICOLE ZANO.

★ **MOTEUR ! LES DERNIÈRES NOUVELLES DU CINÉMA, recueillies par Yak Rivais. Relié toile. Ecole des loisirs, 144 p., 68 F (à partir de 10 ans).**

★ **LA MAGIE DU CINÉMA, par Christophe de Ponfilly. Grand Album Quid, ill. couleurs. Robert Laffont, 42 p., 49 F (à partir de treize ans). Dans la même collection : LA PHOTOGRAPHIE.**

★ ***OUKÉLÉ LA TÉLÉ ?* De Susie Morgenstern. *Illustrations* de Pef. Gallimard, « Folio Cadet », 60 p., 25 F (à partir de huit ans).**

Ce livre vient d'être sélectionné à la première place par un jury de mille jeunes lecteurs de « Culture et Bibliothèques pour tous » (63, rue de Vareune, 75007 Paris).

★ **Enfin, rappelons les nouvelles de Michelangelo Antonioni : RIEN QUE DES MENSONGES. Ed. J.-C. Lattès, 248 p., 95 F (voir « le Monde des livres » du 19 avril).**

LA VIE LITTÉRAIRE

« L'obscur objet de l'histoire »

L'HISTOIRE a connu, depuis quelques dizaines d'années en France, un épanouissement qui se mesure à la fois à la quantité de la production, à l'intérêt du public et au renouvellement des méthodes, grâce en particulier au travail de l'école des Annales.

On *peut toutefois se demander* si cette réussite spectaculaire ne repose pas sur certaines ambiguïtés. Telle est en tout cas la question impertinente que se pose la revue *Espaces Temps* qui consacre ses deux derniers numéros à la recherche de *« l'obscur objet de l'histoire »*. Obscur parce que, selon les auteurs de ce dossier, l'histoire nouvelle — si elle a considérablement affiné ses techniques en empruntant aux autres sciences humaines — a soigneusement évité de s'interroger sur son propre objet. Refusant d'être une science, elle se contente de broder indéfiniment sur le *« roman vrai »* du passé. Elle décrit (avec minutie), raconte (avec brio), accumule les documents et les faits, mais ne cherche pas à créer de nouveaux concepts ni à élaborer une théorie qui lui permettrait de mieux comprendre l'évolution des sociétés.

C'est pourquoi, explique Christian Grataloup dans un article intitulé « Après l'empirie, le beau temps », elle pourrait connaître le sort de la géographie, qui, après avoir été longtemps en France une discipline reine, a sombré dans une crise profonde pour n'avoir pas su préserver sa spécificité théorique face aux autres disciplines. Pour Grataloup, l'objet de l'histoire n'est pas simplement la *« passé »*, mais le *« temps social »*, c'est-à-dire la *« dimension de la transformation dans une formation économique et sociale »*. Une orientation que, selon lui, on peut trouver dans le travail de l'anthropologue Maurice Godelier.

Pour tenter d'y voir plus clair dans cette question obscure, *Espace Temps* a *« mis à la question »*, six historiens, de spécialités et de « sensibilités » différentes : François Bedarida, Jean Chesneaux, Alain Guerreau, Antoine Prost, Pierre Vidal-Naquet et Pierre Vilar. Enfin, elle a imaginé un test permettant aux lecteurs de mieux connaître leur « profil » d'historien et de savoir s'ils sont plutôt *« idiographiques »* (s'intéressant au particulier) ou *« nomographiques »* (préférant les lois historiques), avec les différentes variantes qui vont du *« moderniste avec un penchant critico-libéral de type littéraire »* au *« critico-moderniste atteint d'un réflexe d'impuissance rigido-monographique »*...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ ESPACE TEMPS, n° 29 (I. UNE FORCE TROP TRANQUILLE) et n° 30 (II. A LA RECHERCHE DU TEMPS SOCIAL). Le numéro, 50 F, BP 75463 Paris Cedex 10.

Pour saluer « Sophie »

Claude Schmitt, l'auteur de *Sardaigne au cœur (1)*, et Eudes Bulard, lancent *Sophie*, une *« revue de mode et de philosophie »*. Ecartant les thèmes et les hiérarchies, ils ont rassemblé ce qu'ils aiment : *le Bordelier*, un inédit de Jude Stéfan, des photographies de Bruno de Monès, des poèmes sardes traduits par Maria Manca.

Kza Han et Herbert Holl — c'est le « clou » de ce premier numéro — présentent leur traduction de quatre poèmes de Hölderlin, dont deux inédits en français, *le Fardeau de la joie* et *le Contentement*. Ils donnent aussi une nouvelle version de la lettre de Zimmer à la mère du poète (19 avril 1812) : *« Dans l'état de santé de votre cher Holder, il s'est produit un changement considérable... »*

Pour finir, nostalgiquement, Claude Schmitt se souvient *« sur une photographie* de *Jean Seberg »*. 1959. Tournage d'*A bout de souffle*. Boulevard des Italiens. Jean, cheveux courts, lunettes, imper plié sur les bras, tee-shirt rayé... ce pourrait être aujourd'hui. Le temps ne passe plus. — R. S.

★ SOPHIE. Le numéro 60 F. Alternative Diffusion, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, tél. 233-08-40.

(1) Ed. Alfred Eibel.

Saint-Marin, l'UNESCO et la littérature pour la jeunesse

La République de Saint-Marin, *« cette rosette que l'Italie porte à la boutonnière »*, comme le définissait Valery Larbaud dans son enthousiasme pour son site et ses institutions préservées à travers les siècles, vient d'accueillir en cette année que l'UNESCO consacre à la jeunesse une conférence internationale sur la littérature destinée à cet âge. Le Pen Club international y tenait conjointement une de ses assemblées annuelles.

Trois jours durant, du 28 au 31 mai, des écrivains qui ne destinent pas particulièrement leurs œuvres aux enfants, des éditeurs, des professeurs, des responsables d'organisations mondiales spécialisées ont mis en commun leur expérience et leurs réflexions sur ce domaine à part de la création littéraire.

Les jeunes d'aujourd'hui n'auront-ils pas à résoudre les problèmes du monde de demain ? Faut-il les initier, à travers les livres, dès leur âge le plus tendre, aux dangers qui pèsent sur la société contemporaine, au chômage, à la violence, au cauchemar atomique qui la menacent ? Faut-il s'en tenir à former en eux l'individu, ses capacités à parler, donc à penser, ses dons d'imagination, son goût de la beauté, ses élans généreux ?

Le statut peu enviable d'écrivain pour la jeunesse a été dénoncé par plusieurs, comme s'il s'agissait là d'une activité mineure, empêtrée d'impératifs didactiques. Il est vrai que les grands classiques pour la jeunesse, aujourd'hui universels, n'ont pas été écrits pour elle, ni le *Robinson Crusoé* de Daniel Defoe, ni les *Voyages de Gulliver* de Swift, ni même les contes de fées, avec leur moralité souvent douteuse.

JACQUELINE PIATIER.



Samuel Fuller.

Les « Portraits-polars », de Rondeau

Gérard Rondeau a braqué son Olympus sur quelques figures du polar : Manchette, A. D. G., Léo Malet, Fuller, Dard, Robin Cook, etc. Ce sont tous de drôles de zèbres, un rien maniaques, solitaires, fragiles et sombres. Chez eux, il y a des manuels d'armes à feu, des annuaires, des machines à écrire ou des stylos. Rondeau *leur tire le portrait comme on dévisage un suspect. Ses photos, en* blanc de linge et noir de sang caillé, donnent aussi la chair de poule.

R. S.

★ *Librairie Galerie du Jour*, 6, rue du Jour, 75001 Paris. Jusqu'au 9 juin. L'exposition va ensuite à la Librairie Choc Corridor, 7 et 19, rue des Trois-Maris, 69005 Lyon.

• EN BREF

• UN NUMÉRO SPÉCIAL DE LA REVUE « MASQUES » vient de paraître. Sous le titre *Années 80. Mythe ou libération ? De l'explosion gay à la fin de l'homosexualité*, il présente un bilan des *« modes de vie gays »* et de la place des homosexuels dans la société contemporaine. Avec, en particulier, l'explosion récente de la presse homosexuelle et *« l'apparition des générations qui n'ont pas connu la période de la honte »*. Parmi les intervenants dans ce numéro : Simone Veil, Jack Lang, ministre de la culture, Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, Serge July, directeur de *Libération*, Angelo Rinaldi, Dominique Fernandez, Jean-Paul Aron, écrivains. Un débat sur ce bilan proposé par *Masques* aura lieu le jeudi 13 juin à 17 h 30 à la FNAC-Forum des Halles. Avec la participation de membres de l'équipe de *Masques*, d'animateurs du journal *le Gai Pied* et d'écrivains, notamment Jocelyne François, Renaud Camus et Evelyne Le Garrec. (*Masques* n° 25-26, 260 p., 85 F.)

• LE PRIX LITTÉRAIRE 1985 DE L'ORGANISATION DROITS SOCIALISTES DE L'HOMME (DSH), présidée par M. Pierre Bercis et proche du PS, vient d'être remis par M. Jack Lang, ministre de la culture, à Wedad Zénié-Ziegler pour son livre sur les musulmanes de la vallée du Nil, *La Face voilée des femmes d'Egypte*, Mercure de France, 207 p., 89 F. (« Le Monde des livres » du 29 mars 1985.)

RECTIFICATIF. — Dans un article sur Norge (« le Monde des livres » du 17 mai), nous lui avons attribué la préface de la réédition de *Passage des anges*, d'Odilon-Jean Périer, chez Jacques Antoine. L'auteur de cette préface est André Gascht. Chez le même éditeur, Norge a présenté un autre ouvrage de Périer, *Poèmes*.

Treize regards pour une seule lune

Le Centre de Création Littéraire de Grenoble, qu'anime Philippe de Boissy (Le Gui 38 270 Pact), a eu l'heureuse idée de solliciter treize auteurs, dont Jean-Pierre Andrevon, Daniel Martinange, Jean-François Ballay et Christiane Baroche, pour qu'ils écrivent des nouvelles dans un genre peu prisé *par les écrivains français : le fantas*tique. Le recueil, intitulé *l'Œil de la lune* (244 pages, 64 F), est plaisant à lire et le lecteur a son compte de frissons, de disparus qui conversent *avec des vivants, etc.*

La Femme dont il ne restait rien de Jean-Pierre Bours est de loin la nouvelle la plus drôle de l'ouvrage. Un misogyne ordinaire, lassé de ses *conquêtes faciles*, s'éprend d'une jeune femme, Jocelyne de la Lande, qui sait préserver ses mystères. L'intrigante réussira à se faire épouser du gandin. Et, le soir des noces, dévoilera, un à un, ses charmes.

Après avoir détaché sa chevelure de sa tête, la jeune mariée abandonnera rapidement tous ses membres inutiles... — P. DRA.

• CORRESPONDANCE

« Le Crapouillot » et les juifs

A la suite de notre article sur le numéro du « Crapouillot » consacré aux juifs, M. Yannick *Bourdoiseau, rédacteur* en chef de cette publication, nous a adressé la lettre suivante :

Les lecteurs du *Monde* ont certainement oublié l'article que vous consacriez dans votre numéro du 3 mai au *Crapouillot* : « Les juifs ». Je n'ai pas, ici, le loisir de leur remettre en mémoire. C'est heureusement inutile, monsieur « P J » — le *signataire* — ayant lu un *Crapouillot* qui n'existe pas. Il a, hélas ! tiré de cette lecture des conclusions sur mes « intentions » qui, pour n'être exprimées que par sous-entendus, n'en méritent pas moins une mise au point. Je n'ai pas « revendiqué de laissez-passer spécial » pour traiter ce sujet *(les juifs)* ni quelque autre document de police comme le *prétend « PJ »*. *J'ai fait appel à des* auteurs compétents et indépendants. Certains sont juifs, d'autres pas. Aucun d'entre eux n'a eu de « laissez-passer » à fournir. Ce n'est *pas l'usage au Crapouillot.*

Je n'ai pas *« oublié »* l'antisémitisme. J'ai même consacré un chapitre (pp. 54 à 59) à l'antisémitisme sous sa forme la plus démonstrative : les *attentats. Je ne tolère* donc pas qu'on me prête une attitude sournoisement complice envers les tueurs de Copernic ou de la rue des Rosiers, alors que je dénonce — dans ce *Crapouillot* — « la cruauté de l'antisémitisme et l'imbécillité des antisémites ».

Je n'ai pas « réhabilité une certaine façon de parler des juifs ». A moins qu'elle n'ait complètement échappé à *Tribune juive*, qui a salué l'« esprit d'ouverture vers l'autre » dont témoignait, selon elle, ce *Crapouillot*.

Quant à l'article de Geneviève *Dormann*, vous auriez constaté, si vous n'en aviez pas lu que le titre, qu'il constitue une déclaration de guerre universelle aux « cons ». C'est un acte de *racisme*. Je l'assume. Il a le *mérite d'être œcuménique*.

هكذا من الأصل

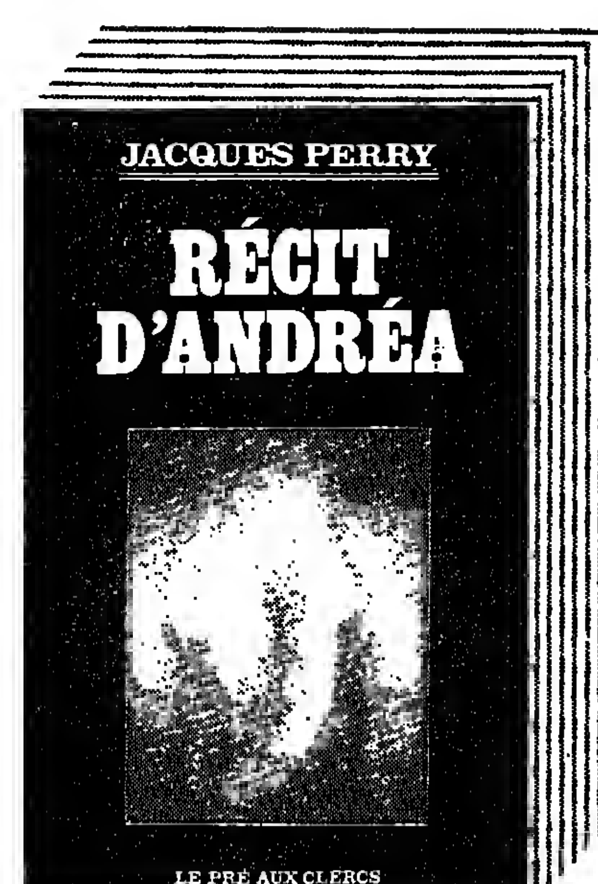


« Portraits-polars », de

LE PRÉ AUX CLERCS

"AU CLAIR DE LA LUNE..."

Collection dirigée par Jean-Claude Simoën



JACQUES PERRY

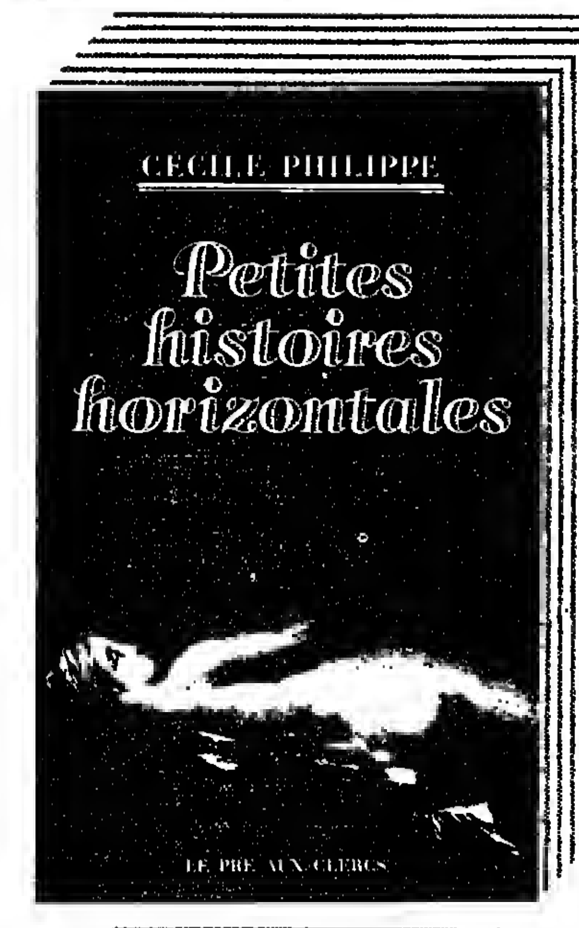
RÉCIT D'ANDRÉA

L'érotisme n'est-il pas la plus séduisante des écoles, qui associe avec tant de bonheur l'apprentissage et le jeu !

Andréa est un professeur doué. Elle a dix ans et de l'imagination. Quelques amants très peu moraux seront ses élèves.

En l'espace de sept années, Andréa franchit tous les degrés de la gamme amoureuse, s'élevant des exercices initiatiques les moins innocents aux perversions les plus saines.

L'auteur de *"La vie d'un païen"* (Laffont, Prix des Libraires) et de *"L'amour de rien"* (Julliard, Prix Renaudot) a codifié une *"éducation sentimentale"* que n'avait sans doute pas prévue Flaubert.



CÉCILE PHILIPPE

PETITES HISTOIRES HORIZONTALES

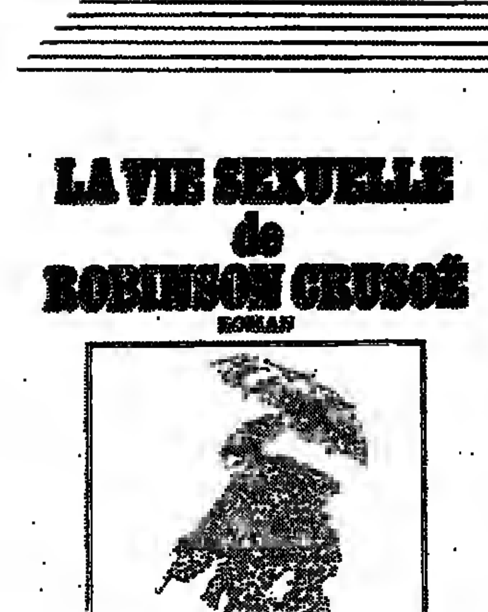
"Avec pareil guide sur la carte du Tendre, on se persuade que la littérature érotique peut être littérature tout court." **Jean Contrucci** (Le Provençal).

"... Les *Petites histoires horizontales* de Cécile Philippe : une œuvre d'utilité publique." **Jean David** (VSD).

"... Prenez une langue verte et drue. Ajoutez un petit cul bien pommelé. Un zeste d'émotion. Salez, poivrez. Et servez brûlant. Vous aurez un avant-goût des préludes à l'amour interprétés sur clavier-machine par Cécile Philippe." **Claudine Béja** (Lui).

MICHEL GALL

LA VIE SEXUELLE DE ROBINSON CRUSOË





Robinson Crusoë, le plus célèbre naufragé de la littérature, échoue sur une île malheureusement déserte, enfin presque.

Quand on se retrouve seul, loin de toute civilisation, les rêves les plus fous, les fantasmes les plus violents vous tiennent compagnie. On rêve de femmes, une femme, deux femmes, toutes les femmes. Hélas, comme elles sont désespérément inaccessibles, Robinson se recrée un univers érotique à la mesure de son isolement.

Jusqu'au jour où Vendredi vint.

Vendredi...

Un véritable amour de cannibale !

Publiscope

LE PRÉ AUX CLERCS

● HISTOIRE

RADIOGRAPHIE DU XVIIe SIÈCLE

Naissance de l'écrivain

L'institution de la littérature au XVIIe siècle, à travers les Salons, les académies et le mécénat. Une remarquable étude d'Alain Viala.

IL y a une quinzaine d'années, alors que Roland Barthes, Jean Ricardou et quelques autres gladiateurs de la modernité esthétique proclamaient la « *mort de l'auteur* », Michel Foucault proposait plus calmement de repérer les emplacements où s'exerce sa *fonction*, et puis il passa à autre chose. Une sociologie – à défaut d'une « *archéologie* » foucaldienne – de cette fonction reste à faire. Aujourd'hui que les médias procèdent massivement à une nouvelle sacralisation de l'auteur, dont les livres disparaissent derrière le visage et la biographie, comme si son rôle social se confondait, par le simple jeu de la visibilité, avec celui de l'acteur (l'écrivain est d'autant meilleur chez Pivot qu'il passe bien l'écran, même au prix d'une séduisante aphasie, comme le prouve Modiano), une étude sociologique arrive à point nommé pour montrer comment, à l'âge classique, l'écrivain a pris naissance en tant que fonction relativement autonome.

Cette étude, savante, mais parfaitement lisible pour le profane, grâce à un style d'une clarté à laquelle l'école de Bourdieu et le maître lui-même ne nous avaient pas toujours habitués, permet de prendre sur l'évolution du statut de l'écrivain une vue, à la fois historique et sociale, qui est plein d'enseignement pour comprendre son rôle actuel. On souhaiterait pouvoir lire, sur la seconde moitié du XXe siècle, l'équivalent du travail d'Alain Viala sur l'institution littéraire au XVIIe siècle.

Richelieu fonde l'Académie française en 1635, et cette date marque bien un changement en cours dans la situation culturelle en France. L'institution d'une assemblée de lettrés, occupée exclusivement à débattre sur les lettres, est nouvelle parce qu'officielle, mais elle n'est pas absolument sans antécédents.

Des lieux de consécration

Les réunions d'écrivains commencent en France au Moyen Age, les sociétés lettrées destinées à vanter la gloire du prince existent dans l'Italie de la Renaissance, la célébration du roi et l'enseignement des élites sont institués dans la France du XVIe siècle. Mais le mouvement général de création d'académies qui se développe avec la fondation de l'Académie française innove sur deux points essentiels : il se sépare de l'enseignement et il est dû surtout à l'initiative privée. Les assemblées réunissent des spécialistes d'une même discipline. Littérateurs, savants, philosophes, théologiens, forment des groupements distincts et concurrents. Les littérateurs l'emportent, et cette prépondérance des lettres va constituer un fait majeur de la vie culturelle en France jusqu'à aujourd'hui. Dans l'Académie elle-même, un courant mondain gagne rapidement sur les doctes et c'est lui qui codifie la langue légitime : le « *bel usage* » est « *la façon de parler de la plus grande partie de la cour, conformément à la façon d'écrire des meilleurs auteurs* » ; définition célèbre dont les effets n'ont pas fini de se faire sentir.

L'essor des académies et l'autorité de la première d'entre elles n'auraient pu s'assurer si les bénéfices n'en avaient été importants pour les écrivains eux-mêmes : ces assemblées sont des lieux de sociabilité, d'information et de formation continue, de soutien mutuel et de consécration. Elles officialisent et légitiment le personnage social de l'écrivain comme régulateur de la langue et de l'esthétique. Elles garantissent surtout une relative autonomie des écrivains par rapport au pouvoir : grâce à elles, la littérature tend à s'instituer d'une façon indépendante.

Cependant, dans leur ensemble, les académies inclinent au conformisme politique et religieux. Du moment qu'elles doivent leur officialisation à des lettres patentes accordées par le pouvoir, elles sont obligées de le servir dans leurs grandes orientations idéologiques, qui sont monarchique et catholique. A l'officialisation sont liés aussi la gérontocratie et le recrutement des médiocres, puis l'intégration de hauts personnages sans qualifications littéraires ou savantes. A partir de 1670, les académies deviennent de plus en plus des assemblées de « personnalités ».

L'autonomie des écrivains est également assurée et menacée par la pratique du clientélisme et le mécénat. L'argent donné en « *gratification* » à l'écrivain par le mécène le « *lave* » symboliquement de sa fortune et sert de truchement à un échange d'affirmations réciproques de la gloire de l'autre : le mécène reconnaît le talent de l'écrivain et celui-ci reconnaît la générosité du mécène. Le lien de dépendance reste cependant plus fort du côté de l'écrivain. Le plus souvent, ses textes, succession de louanges, de défenses, d'attaques, disent d'abord l'obligation de l'auteur à l'égard de son protecteur, plutôt qu'ils n'expriment une pensée politique propre. L'art consiste *alors à se dédire sans se renier*, donc à user d'ambiguïté. L'institution du mécénat d'État, qui s'inscrit dans une même logique de la consécration, renforce la prééminence des littérateurs dans la vie culturelle et aussi leur ambivalence à l'égard du pouvoir.

Le recours contre sa dépendance, l'écrivain va le chercher dans le droit, qui doit aussi le protéger contre les plagiaires et les faussaires. Le XVII siècle voit ainsi se former une première assise, minime mais non négligeable, pour le statut juridique des auteurs, encore mal assuré aujourd'hui. Du XVI siècle jusqu'à la Révolution, la propriété littéraire a eu pour référence la pratique du privilège d'édition accordé par le pouvoir royal. Face aux revendications des auteurs, celui-ci, pour d'évidentes raisons ➡



Dessin de CAGNAT.

La politique à l'ancienne

Deux livres – l'un sur la Ligue, l'autre sur la Fronde – montrent qu'on peut faire une analyse politique d'événements apparemment extravagants.

LA France coupée en deux : le thème fait, plus que jamais, recette. Il ne date pourtant pas d'aujourd'hui, ni même d'hier, et son enracinement dans la très longue durée est sans doute l'une des raisons de sa fortune. Depuis cinq siècles au moins, l'identité politique des Français paraît ne pouvoir se penser et se construire que sous les espèces d'une lutte inexpiable entre des factions. Armagnacs et Bourguignons, catholiques et réformés, rouges et blancs, Paris et ses provinces sont ainsi venus figurer à tour de rôle sur la scène d'un théâtre où ni la distribution ni les rôles ne paraissaient guère changer, où le récitatif de l'anathème s'est rarement interrompu.

De cette continuité des formes de notre existence collective, les historiens et les politiques se sont pourtant si bien convaincus qu'ils ont souvent cédé à la tentation d'en lire les épisodes les uns au travers des autres. Or cette idée-force est une idée fausse. Une telle généalogie repose le plus souvent sur des simplifications évidentes et sur d'abusives mutilations de l'expérience historique. Contre les unes et les autres, voici coup sur coup deux livres importants dont le premier mérite est de restituer dans toute leur complexité les fonctionnements et les valeurs du politique dans une société d'Ancien Régime.

Avec la Ligue, Elie Barnavi et Robert Descimon n'ont pourtant pas choisi la facilité. L'épisode est lointain et n'a jamais bénéficié d'une place éminente dans la mémoire nationale. Il en est d'autant plus aisément devenu le paradigme quasi proverbial des guerres franco-françaises. Il illustre pour toujours l'irréconciliable dualité logée au cœur de notre histoire. Ainsi se comprend que la Sainte Ligue, l'organisation politique que s'est donnée, face au roi, l'extrémisme catholique parisien dans les dernières années du seizième siècle, ait pu tour à tour sembler préfigurer la Contre-Révolution, la Commune de 1871 et nos modernes partis totalitaires. La relecture qu'en proposent nos deux auteurs rompt avec ces habitudes paresseuses ; c'est de l'intérieur qu'elle veut comprendre les formes et la logique du conflit.

La bannière de toutes les angoisses

Au départ de l'enquête, un événement paradoxal, qui est d'ailleurs bien connu : le 15 novembre 1591, Barnabé Brisson, le premier président du Parlement, est arrêté par les ligueurs, condamné après un simulacre de procès et pendu avant d'être exposé en Grève avec deux autres magistrats qui ont partagé son sort. L'accusation est lapidaire : traîtres et hérétiques. Elle est pour le moins inattendue, puisque Brisson était ouvertement proche de la Ligue. Pour comprendre ce renversement des fronts, on peut bien sûr invoquer la radicalisation qui caractérise tout phénomène révolutionnaire. Mais Descimon et Barnavi vont plus loin.

C'est dans les tensions de la société française de la seconde moitié du seizième siècle qu'ils ont cherché la clé de l'affaire. Sans doute, Brisson était ligueur. Mais par sa formation, par sa carrière, par sa culture humaniste et juridique, par son réseau de fidélités, par sa fortune, il appartenait au cercle de ces hommes nouveaux, cette élite du monde de l'office sur laquelle, par le jeu de la vénalité, la monarchie a fondé son autorité contre les autonomies traditionnelles. Politiquement, Brisson a pu choisir la Ligue ; socialement, il appartenait, quoi qu'il en eût, au camp royal. Traître, à défaut d'être hérétique.

Cependant, l'affaire Brisson n'est qu'un prétexte bien choisi. Ce livre puissant débouche, on le voit, sur une interprétation largement renouvelée des tensions qui ont déchiré la société française dans la seconde moitié du seizième siècle (1). Car si la Ligue se présente comme porteuse d'un projet simple – restaurer la vraie religion dans tous ses droits, – elle est en fait un « *habit d'Arlequin* » composite et contradictoire. La défense de la religion traditionnelle sert de bannière à toutes les angoisses, à toutes les revendications, aux attentes et aux frustrations : celles des curés, bien sûr, celles des grands féodaux, celles de la « *bourgeoisie seconde* », désormais larguée par les grands officiers ; mais aussi, plus profondément et de façon plus diffuse, celles des autonomies citadines, expression de la plus ancienne sociabilité urbaine. Tous se découvrent (ou s'inventent) un même ennemi : la puissance monarchique et la modernité dont elle est l'expression. Dans cette crise décisive de la société civile, les oppositions s'agrègent et se durcissent. Brisson est mort sans doute de n'avoir pas su – ou pas voulu savoir – quel était son vrai camp.

Une guerre des mots

Un demi-siècle plus tard, voici la Fronde, à laquelle Christian Jouhaud consacre un livre agile et incisif. L'épisode, prolixe et confus, paraît défier l'analyse politique. Il juxtapose dans le désordre une série de contestations rivales – les dernières avant la Révolution – et s'achève sur le triomphe définitif de la monarchie absolue. Aussi bien n'est-ce pas une logique des mots d'ordre qu'a tenté de retrouver Jouhaud, mais une logique des mots et de l'action inscrite au cœur des textes. Car de ces cinq années de discorde civile il nous reste un imposant corpus de pamphlets, de chansons, de lettres : plus de cinq mille mazarinades qui composent une guerre des mots. N'y cherchons pas des programmes, des partis. Ces textes ouverts à tous « *sont des pièges* ». Ils n'ont de sens qu'en termes d'efficacité politique, ils veulent faire croire et faire agir.

Insoucieuses des contradictions qu'elles colportent, les mazarinades servent des buts tactiques : théâtraliser les tensions au jour le jour, mettre en scène les actions qu'elles induisent elles-mêmes, drainer les convictions, mobiliser enfin les énergies disponibles. Du texte au geste, de la politique au spectacle, un échange incessant s'établit en un extraordinaire jeu de rôles dans lequel brille, incomparable, la vertu d'un Retz. Car les vraies valeurs de cette politique baroque sont l'ostentation, l'action et le risque sans quoi il n'est pas de vraie grandeur ni de puissance démontrée. C'est la leçon de ces textes bavards et qui retrouvent enfin leur vrai sens, dernière expression d'une scène politique qui va disparaître.

Ces deux livres viennent à point pour nous rappeler tout ce qu'une connaissance fine du social peut apporter à notre intelligence du politique. Le paysage en sort renouvelé et, sans nul doute, plus complexe à déchiffrer. Et cette plongée dans « *le politique d'avant le politique* » pourrait bien nous inviter à réfléchir autrement sur le politique tout court.

JACQUES REVEL.

★ **LA SAINTE LIGUE, LE JUGE ET LA POTENCE. L'ASSASSINAT DU *PRÉSIDENT BRISSON*,** d'Elie Barnavi et Robert Descimon. Hachette, 333 p., 98 F.

★ **MAZARINADES : LA FRONDE DES MOTS,** de Christian Jouhaud. Aubier, 287 p., 98 F.

(1) R. Descimon en avait proposé une première approche voici deux ans dans *Qui étaient les Seize ? Mythes et réalités de la Ligue parisienne (1585-1594)*.

Le Roi-Soleil aux enfers

JAMAIS le dix-septième siècle ne nous a été si proche : il semble même occuper aujourd'hui le rôle longtemps dévolu au dix-huitième siècle comme creuset de nos espoirs, de nos déconvenues, de nos contradictions. Ainsi, à propos de l'image du souverain, avec le livre de Nicole Ferrier-Caverivière, *le Grand Roi à l'aube des Lumières* : aux graves atteintes portées au prestige du pouvoir royal répond et s'oppose l'irrésistible ascension de la figure autonome de l'écrivain, puissance nouvelle des Temps modernes. C'est bien le dix-septième siècle qui a rendu les Voltaire possibles, comme le suggère *Naissance de l'écrivain*, d'Alain Viala.

« *Comment Louis XIV, devenu œuvre d'art, survit-il au grand roi architecte de son propre monument ?* », s'interroge Nicole Ferrier ; une galerie de portraits lui répond, plus contrastés encore que le visage animé de fougue italienne du jeune roi selon le Bernin, de l'homme mûr assez dédaigneux selon Coysevox, ou de la cire maquillée du vieillard d'Antoine Benoist. A peine le Roi-Soleil enseveli, se déchire le voile des illusions, moins peut-être à la lumière des violents pamphlets

Ci-gît Louis le petit
Ce dont le peuple est ravi...
...A Saint-Denis comme à Versailles
Il est sans cœur et sans entrailles

qu'à travers les fades hyperboles des oraisons funèbres que produisirent à l'envi minimes, capucins, oratoriens ou jésuites. Seule la voix de Massillon se dégage des artifices de l'exercice forcé. Que retiendra la postérité du règne de Louis XIV ? « *Les horreurs qu'enfante la guerre, les crimes plutôt que les victoires.* »

S'écoulent la Régence et les débuts du règne de Louis XV : l'exaltation des temps nouveaux dévalue le passé. Seule l'Académie conservatrice continue de prodiguer ses hommages à la mémoire du dieu roi, célébrant son exquise élégance, son constant souci de la gloire de la nation, sa dignité dans les *malheurs politiques et domestiques*. Faibles éloges au regard des attaques que ne lui ménagent pas les longs traités de littérature politique du temps.

« Un tyran des peuples »

« *La vanité nous faisait adorer ce beau comédien dans son rôle de fier monarque, quoique au fond ce fût un véritable tyran des peuples* », écrit d'Argenson. Jean-Jacques Duguet va jusqu'à assimiler le roi à Satan, et l'abbé de Saint-Pierre le traite de « *marchand d'esclaves* ». Inspiré par le libéralisme spinoziste, Montesquieu, frappé par « *le vieux sorcier ridicule* », lui accorde une pitié plus offensante sans doute pour *l'ombre royale que les plus perfides coups bas* : « *Quand je vois Louis XIV mené par les jésuites envoyer à ses ennemis des sujets, des soldats, des ouvriers, son commerce, et chasser les huguenots, j'ai plus pitié de lui que des huguenots.* » Pourtant ce procès n'ignore pas la défense. Vauvenargues, au milieu du siècle, esquisse un éloge. Et Voltaire, surtout dans *le Siècle de Louis XIV*, loue l'homme de Versailles, l'amoureux passionné des arts et de la beauté. Mais cet homme ne sut pas se faire roi philosophe, et le despote éclairé n'est pas plus Louis XIV que Frédéric II. On peut regretter que Nicole Ferrier n'ait traité que trop rapidement le cas de Saint-Simon ou n'ait pas rappelé l'héritage des idées fénelonniennes sur l'image du souverain, mais ce beau livre se *lit comme l'émouvant dialogue* de deux siècles où les sentiments les plus contraires se mêlent en un tissu changeant et miroitant comme la vie.

BERNARD RAFFALLI.

★ **LE GRAND ROI A L'AUBE DES LUMIÈRES,** de Nicole Ferrier-Caverivière, PUF, 169 p., 120 F.

…ivain

Le Roi-Soleil aux enfers



de contrôle, a choisi de favoriser les libraires-imprimeurs. Economiquement, l'écrivain dépend alors des libraires qui lui versent ses droits d'auteur, et du pouvoir qui lui sert des gratifications. Ce n'est que par la formation de publics qui le rémunéreraient directement que l'auteur peut espérer conquérir son autonomie en élargissant son marché. Là se trouve l'origine de la presse périodique, qui s'adresse à l'« *honnête homme* » plutôt qu'au « *bel esprit* ».

La lutte pour l'antonomie intellectuelle et économique à l'intérieur d'un réseau de dépendance entraîne une organisation hiérarchique de ce qu'Alain Viala appelle « *le champ littéraire* », et qui est l'espace social dessiné par la pratique des écrivains. Salons, académies, mécénat, ces institutions possèdent chacune leurs hiérarchies internes et prennent place dans une hiérarchie générale. Dans ce champ structuré et mouvant, l'écrivain doit inventer des stratégies de réussite, passer par un *cursus honorum* et se faire un nom par la publication d'un livre considérable, œuvre de savoir ou de création. L'âge classique est, historiquement, le temps où la littérature comme art se dégage des Lettres savantes.

La « *pragmatique sociale du littéraire* », c'est-à-dire la façon dont la littérature s'accomplit dans une société donnée, a connu au dix-septième siècle une période cruciale, montre pour finir Alain Viala. Tendu entre l'autonomie et l'hétéronomie, entre la liberté de l'esprit et la dépendance économique, l'écrivain apparaît marqué par la duplicité, autant dans ses textes que dans ses conduites.

Ainsi comprise, la sociologie de la littérature peut contribuer à reformuler nos interrogations sur les œuvres de l'âge classique. Et, tournant le regard vers nous, cette *Naissance de l'écrivain* fait réfléchir à ce que celui-ci est devenu sous nos yeux, dans les étranges lucarnes, s'évertuant à plaire à des publics de plus en plus indifférenciés.

MICHEL CONTAT.

★ NAISSANCE DE L'ÉCRIVAIN, d'Alain Viala, Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », 306 p., 120 F.

Signalons aussi, sur des sujets voisins, mais dans des perspectives différentes :

★ L'ÉPOPÉE DU LIVRE : DU SCRIBE A L'IMPRIMERIE, d'A.-G. Hamman. Librairie académique Perrin, 238 p., 100 F.

★ LES ÉCRIVAINS PUBLICS, d'Huguette Spitz et Jean Mellot, Christine Bonneton éditeur, 234 p., 89 F.

● Les Presses universitaires de France viennent de publier *Destins et enjeux du XVII[e] siècle*, un ouvrage collectif qui traite aussi bien des mœurs et du théâtre que de la peinture et de l'architecture (344 p., 250 F).

● Signalons d'autre part la réédition de l'ouvrage de Paul Murand : *Fouquet ou le Soleil offusqué* (Folio-Gallimard, 182 p.)

● RÉCITS

Trois champions de la brève distance

Voici trois recueils de nouvelles de Philippe Jullian, Didier Blonde et Mireille Best. Elles sont presque toutes du meilleur ton, et prouvent qu'en France le « récit bref » n'a pas un si « mauvais genre ».

PHILIPPE JULLIAN fut le petit-fils du grand historien de la Gaule Camille Jullian, avant de se faire un nom dans dix domaines où le poussaient des talents multiples. Il a quitté la vie en 1977, laissant plus de trente-cinq ouvrages : biographies remarquables d'Oscar Wilde, Robert de Montesquiou, Sarah Bernhardt, etc., un dictionnaire du snobisme, deux ou trois livres d'histoire, des romans et un premier volume de nouvelles. Illustrateur de talent – il a illustré deux éditions successives d'*A la recherche du temps perdu*, Dickens, Rilke, Baudelaire, Shakespeare, – Philippe Jullian excellait dans le trait satirique. Collectionneur avisé, grand voyageur... Pourquoi évoquer tant de dons à propos des textes postbumes qu'on vient de rassmbler sous le titre : *les Mauvais Pauvres*. Précisément parce que l'auteur y trouvait appui pour ses exercices de haute volée, quand il ne s'inspirait pas d'événements autobiographiques qu'on devine à peine transformés.

Les Mauvais Pauvres, c'est l'innocence affrontée à la roublardise et au vice, l'innocence d'une grand-mère bourgeoise envoyant son petit-fils « *faire la charité* » chez un couple en tous points ignoble, qui portera un sérieux coup à l'innocence du gamin. Petits bouts de peau par-ci, petite pointe de sein par-là, on le tente, on le chauffe, on l'exploite et, l'argent soutiré, on le laisse sur son écœurement et sa honte.

Marraine nous fait changer de registre. A Saumur, un brave rond-de-cuir se trouve par hasard bombardé « marraine » de guerre d'un légionnaire sur le front d'Indochine. Ses lettres sont si belles qu'on en publie les doubles : voilà M. Siraudet, vedette de la presse du cœur dans deux ou trois départements, sacré « *fille spirituelle d'Eugénie de Guérin et de l'abbé Pierre* » par Daniel-Rops. La chute est à la hauteur (si l'on ose ainsi s'exprimer) du canular bénaurme.

Trois autres récits nous transportent à Vienne, à Prague, à Florence, parmi des snobs esthètes à la recherche d'émotions plus ou moins nourries de rêves dépassés : un théâtre de caricatures bien vivantes. Gardons, pour la bonne bouche, deux petits chefs-d'œuvre : *A la recherche d'Albert* et *l'Impératrice Pepa*. Je ne raconterai pas vers quel destin farfelu Jullian propulse Eugénie de Montijo, et pas davantage par quels tours de passe-passe une spécialiste américaine de Marcel Proust se retrouvera mariée à un vieux nobliau angevin et gros-Jean comme devant s'agissant des manuscrits inédits qu'elle traquait avec ardeur. Tout cela est d'une cocasserie fine, et comporte une bonne dose d'ironie.

∴

C'est un débutant – Didier Blonde – qui nous donne *Gaz à tous les étages*, quatre récits sans autre lien que leur point de départ dans un même immeuble. Légèrement teintées de fantastique, ces aventures, racontées comme banales – et la réussite tient là – s'achèvent toutes par un suicide.

Une mère lègue à son fils un cahier de cuisine dont il se met à essayer les recettes, lui jusque-là nul en matière culinaire, et la dernière sera mortelle. Une réfugiée politique disparaît dans un attentat au moment où elle s'aperçoit qu'elle a subitement perdu l'usage de sa langue maternelle. Des duettistes s'aimaient d'amour tendre. Une ombre passe, presque immatérielle, détruit le couple : double drame pour presque rien, la vie a de ces dérisions ! Plus parfait encore, tant le dénouement est inattendu, *Fragments posthumes* ne se raconte pas. Le coup de théâtre final est si saugrenu, si diabolique en même temps, qu'on éclate de rire dans un moment où le tragique, baigné de sang, devrait éloigner toute gaieté. Sur ces brèves distances, à mots couverts, Didier Blonde marque de glorieux premiers points.

∴

Chez Mireille Best, des êtres se croisent, se frôlent, s'évitent, se parlent sans s'entendre, se désirent sans se le dire, se refusent sans plus de phrases. C'est très subtil, trop sans doute puisqu'on ne suit pas toujours le sens de ces mots muets, de ces regards posés sans voir, la pensée figée dans son élan, une autre, évanescente, s'y substituant.

Dans un univers sans hommes ou presque, ce que Mireille Best restitue avec le plus de bonheur, c'est la grâce ingénue des amours adolescentes, la douleur des trahisons infimes, le mouvement révélateur d'un cil, les fantasmes insidieusement lovés au plein cœur du réel. Autre jeu où elle est championne : l'enfance, avec son langage à part, ses interrogations lancinantes face à la logique imperturbablement idiote des grandes personnes. Il faut retenir *Psaume à Frédérique* et *le Gardien de la chose* : on y retrouve le meilleur des *Mots de hasard* (1980) et du *Méchant Petit Jeune Homme* (1983), le picotement du fou rire sur fond d'indicible mélancolie.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LES MAUVAIS PAUVRES – de Philippe Jullian, Olivier Orban, 220 p., 82 F.

★ GAZ A TOUS LES ÉTAGES de Didier Blonde, Olivier Orban - 183 p., 72 F.

★ UNE EXTRÊME ATTENTION de Mireille Best, Gallimard 175 p., 78 F.

Xavier Orville et son « Marchand de larmes »

ENTRE ombre et racines, les morts surveillent les vivants, se chipotent, esquissent de mauvaises actions. Dans le récit de Xavier Orville – *le Marchand de larmes* – c'est Elie Caboste le narrateur. Mort, il voit tout. Sous les feuillages verts luisants de pluie, malgré les fêtes de trois jours et le bleu de l'eau martiniquaise, les vivants ont du malheur. Des larmes épaisses coulent lentement sur leurs joues ; la pauvre Alsace a peur d'être emportée par le grand vent qui sans arrêt souffle dans sa tête.

Xavier Orville a inventé une histoire prenante comme *Orfeu Negro*. Elle déborde si fort d'images qu'on s'arrête sans cesse au bord du chemin. Doucement grisé, nettoyé par un vent de mots colorés. On rêvesse, comme Marie-Triangle dans son rond de silence, à l'écoute de son ventre rond, bienheureuse, quasi absente au monde, sereine-folle, toute seule.

Marie-Triangle, c'est l'héroïne de l'histoire. Elle va bien, jusqu'au jour où son bébé meurt avant que de naître. Ça arrange tout le monde.

Mais elle ne peut plus s'arrêter de pleurer. Toute la journée elle berce une sale poupée de chiffon. Elle rencontre Thomas Dieudonné, un Haïtien rescapé d'un naufrage, qui devient balayeur, et la victime toute trouvée de la xénophobie des gens du village.

Ces deux-là s'associent. Il vend son balai, elle enterre sa poupée. Désormais, il fera commerce des larmes qu'elle verse à longueur de temps. Elles guérissent les cas les plus épouvantables, elles guérissent tout : Xavier Orville fait l'étourdissante énumération de ces guérisons... Ça pourrait finir comme ça. Mais c'est une fable triste. Le syndicat des pharmaciens et celui des médecins enlèvent Marie-Triangle. Et Dieudonné meurt. Personne ne l'emportera en paradis, grogne Elie Caboste, le narrateur de dessous la terre. Tu entends, Fernand Lampan ? Fernand Lampan, c'est l'incarnation de la mauvaiseté médisante de ceux qui empêchent les autres de vivre, parce qu'ils ne savent pas s'émerveiller.

A la manière surréaliste

Il y a bien d'autres personnages dans cette histoire, il ne faut presque rien raconter. Laisser la surprise.

Le Marchand de larmes, c'est une voix magique qui abolit espace et temps. Une écriture qui rappelle les romanciers cubains et Garcia Marquez, jaillie du tréfonds créole, et pourtant moderne et nerveuse, avec un drôle de sens du raccourci à la manière surréaliste. Cela fait beaucoup d'enthousiasme et de superlatifs pour un petit livre : juste un conte de vie et de mort, d'injustice et d'espoir, d'herbe et d'eau. Comme son héros Dieudonné, Xavier Orville a les mots qui chassent la tristesse.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ LE MARCHAND DE LARMES, de Xavier Orville. Grasset, 121 p., 69 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

ÉCRIVAINS D'AFRIQUE DU SUD

A Paris la semaine dernière, l'Afrique du Sud a été au centre des conclusions du Colloque international sur les droits de l'homme. Breyten Breytenbach y a parlé de l'exil. Nadine Gordimer avait préparé un texte que nous reproduisons ci-dessous.

Le droit de s'exprimer

par NADINE GORDIMER

IL arrive parfois, maintenant, que le Bureau de contrôle des publications d'Afrique du Sud fonctionne en grinçant et même cède du terrain. Par exemple, deux livres qui auraient pu paraître violer la loi sur les prisons (*Prisons Act*) en décrivant en détail la vie dans les quartiers de Haute Sécurité – *les Mémoires d'un terroriste albinos* (1) de Breyten Breytenbach et *Inside* (« En taule »), de Jeremy Cronin (2) – n'ont pas été interdits. Alors que *Robben Island* de D.M. Zwelonke (3) (la vieille île-prison pour les prisonniers politiques noirs, au large du Cap), avait été interdit au moment de sa publication il y a une quinzaine d'années.

Azanian Love Song, (« Chant d'amour d'Azanie ») (4) de Don Mattera (5), un recueil de poèmes écrits par un homme tout juste libéré d'une peine d'interdiction de séjour de sept ans, et citant dans son titre l'autre nom donné à l'Afrique du Sud par le Pouvoir noir, a été autorisé. Mais *The Soweto I Love* (« Le Soweto que j'aime ») de Sipbo Sepamla (6), qui traite les mêmes thèmes, publié peu après la révolte de Soweto en 1976, a été interdit.

L'autre raison de ces changements ou de ces illogismes n'est pas que le bureau est en train de sombrer en ce qui concerne ses critères littéraires, mais qu'il est ballotté au gré des événements et des problèmes politiques, au gré du flux et du reflux.

Quelques œuvres réussissent à passer au travers des interdictions lorsque leur sujet n'est pas d'une actualité brûlante. Voilà la raison de ce qui peut apparaître comme une nouvelle liberté d'expression... Le Bureau de contrôle sait très bien qu'il est vain d'essayer de ressusciter les prétendues normes de moralité politique sud-africaine (établies par la Loi sur la censure adoptée dans les années 60) qui ont déjà été submergées et réduites à l'état d'épaves par les événements : boycottages, grèves, émeutes, provocations dans le domaine de la culture, auxquels s'ajoute cette dernière vague menaçant le secteur industriel, le mouvement syndical noir.

L'interdiction des livres traitant des émeutes dans les écoles à la fin des années 70 n'a pu empêcher, depuis, ni l'agitation sporadique dans les établissements noirs, ni la répétition tragique des événements de 1976 qui se produit actuellement dans les écoles et les ghettos.

L'interdiction des livres sur les prisonniers des quartiers de Haute Sécurité n'a pas éliminé les révolutionnaires prêts à risquer leur liberté. Il y a des tendances contre lesquelles les responsables du Comité de censure ne peuvent rien, et le président Botha le sait.

Bébé noir et métis

Les sujets tabous aujourd'hui sont probablement ceux qui se rapportent à l'objection de conscience des conscrits blancs ainsi qu'à la question de l'extension de la conscription aux Indiens et à ceux qu'on appelle les « gens de couleur » comme prix de leur entrée dans le nouveau Parlement à trois Chambres créé par la nouvelle Constitution.

C'est pourquoi *Azanian Love Song* de Mattera est en vente ; mais sa courte pièce, *One-time Brother* (« Frère d'autrefois ») a été, en revanche, interdite. Son sujet ? Un bébé noir et un métis sont nés le même jour ; leurs mères sont amies. Les deux garçons sont élevés en frères. Mais on convainc le garçon métis d'accepter le « privilège » de s'engager dans l'armée sud-africaine. Les frères d'autrefois finiront ennemis, face à face dans la mort, sur le champ de bataille. Le garçon noir est devenu un Combattant de la liberté, le métis défend l'apartheid, dont pourtant ils ont souffert tous les deux.

L'interdiction de cette courte pièce illustre aussi un autre critère important pour les censeurs d'aujourd'hui, alors que les troubles sont devenus permanents. Ce qui leur importe, c'est l' « auditoire probable » dont vont bénéficier les œuvres jouées.

La pièce de Mattera n'a pas été représentée dans les théâtres, mais dans des lieux informels, dans les ghettos, pendant la campagne électorale, pour les Noirs et les métis ; son public potentiel vient d'être augmenté par la publication du texte. Bien sûr, cette publication n'avait pas la forme d'un ouvrage, mais d'une grande affiche ou d'un dépliant destiné à une large diffusion parmi ceux qui ne peuvent acheter de livres.

Il y a bien eu des pièces écrites par des Blancs, jouées dans des *petits « théâtres d'art »*, sur le thème de la conscription en tant que défense de l'apartheid. Elles n'ont pas été interdites. Mais combien de personnes ont pu les voir ? Quelle influence ont-elles pu avoir, en comparaison de la pièce de « théâtre populaire » brechtien de Mattera ?

« Avant-garde » et « décadence de gauche »

Un autre exemple des supputations des censeurs sur l' « auditoire probable », c'est la pièce politique de Maishe Maponya, un autre écrivain noir. Cette pièce a été donnée dans un petit théâtre expérimental et interdite pour toutes autres représentations, à moins qu'elles ne restent cantonnées dans des lieux catalogués « d'avant-garde ». (Ces pièces ne sont d'avant-garde, il est inutile de le dire, que pour la politique sud-africaine.) On part du point de vue qu'il y a dans les villes des âmes perdues qu'on peut laisser se vautrer dans leur déloyauté et leur « décadence de gauche » ; leurs goûts ne risquent pas d'influencer les masses.

Une des transgressions parfois tolérée ces derniers temps par le Bureau de contrôle concerne l'interdiction de ridiculiser les hommes politiques. Les satires les plus innocemment caricaturales ont non seulement été acceptées, mais ont été appréciées par ceux qui en ont été l'objet. Le directeur du bureau d'appel pour les publications, le Dr Van Rooyen, sait bien que, lorsqu'on dit que l'imitation du président Botha par l'auteur satirique Pieter Dirk Uys est si bonne qu'on a parfois l'impression que Botha imite Uys, cela ne peut qu'améliorer l'image antipathique de Botha !

Mais je prédis qu'il y a des interdictions en réserve pour tout écrivain qui voudra pourfendre plutôt qu'égratigner le principe du Parlement à trois Chambres et la « dignité » des ministres des cabinets indiens et métis (sans portefeuille...) qui ont été élus par un nombre si ridiculement bas de suffrages que les chiffres auraient dû être censurés pour avoir ridiculisé les aspirations réelles du peuple noir !

(1) Stock, 1984.

(2) Jeremy Cronin, Blanc, né en 1949, fils d'un officier de marine, a été étudiant à l'université du Cap et à Paris. Il a été arrêté en 1976 et condamné à sept ans de détention aux termes de la loi contre le terrorisme. Proche de l'African National Congress, il a publié à sa sortie de prison un recueil de poèmes intitulé *Inside*, aux éditions Ravan Press de Johannesburg.

(3) D. M. Zwelonke a passé plusieurs années dans le bagne de l'île de Robben, au large du Cap, où Nelson Mandela et plusieurs dirigeants de l'African National Congress ont purgé une partie de leur peine de prison à vie. Zwelonke est proche du Pan Africanist Congress et de sa branche militaire, le Poko. Ce sont ses souvenirs de détenu qu'il évoque dans son roman *Robben Island*, publié en 1973 par Heinemann à Londres. Zwelonke vit en exil.

(4) Azanie : nom donné par les Noirs à l'Afrique du Sud.

(5) Don Mattera, petit-fils d'un immigrant italien et d'une Africaine, a écrit des poèmes dans les années 70 pour la revue *Izwi*, qui a cessé de paraître. Il a *été assigné à résidence* surveillée et interdit par la censure de 1973 à 1982. Converti à l'islam, proche du Pan Africanist Congress et du mouvement de la Conscience noire, Don Mattera a publié en 1983 un recueil de poésie sous le titre *Azanian Love songs*, chez Skotaville publishers, à Johannesburg.

(6) Sipho Sepamla, qui est enseignant, a publié trois recueils de poèmes, *Hurry up to It* (1975), *The Blues Is You and Me* (1976) et *The Root Is One* (1979), où il dénonce l'apartheid *sur un ton sarcastique*. Il est aussi l'auteur de deux romans, *The Root Is One* (1979) et *A Ride on The Whirlwind*, édité par Heinemann, à Londres, en 1981.

« Le dur métier de l'exil... »

QU'EST-CE exactement que de faire l'expériance du « dur métier de l'exil », de « monter et descendre les escaliers des autres », de « changer de pays plus souvent que de chaussures en se demandant si la révolta mettra jamais fin à l'injustice » ?

Quand on est écrivain, cela veut dire vivre *ailleurs*, écrire *différemment*. On vit dans una zone linguistique ecquise, et c'est comme porter les vêtements du mari de sa maîtresse. On pourrait dire qu'on est pris dans une fissure. On vit et on écrit en termes d'ebsence, sur un temps absent (ou an termes de temps présent remis en cause). Non pas une existence qu'on imagine ou dont on se souvient : plus qu'une présence ebsente. Avec le langue on recherche sans cesse l'arrière-goût des petits plets dont on se souvient, et on peut très bien imprégner les fibres sans goût d'un raffinement *inattendu*. *Meis la langue continue à claquer contre des* zones d'un palais mort. La relation qu'on établit avec le monde environnant est celle d'un observateur étranger. Ou bien l'on se tourne sur soi-même, on se retourne, on observe les insectes albinos qui fuient la lumière. Et on a le goût du dégoût, gonflé comme la lengue dans son orifice de parole.

On risque le ruptura du silence : soit parce que la séparation d'avec son milieu est en fin de compte trop traumatisante (on ne peut supporter de rester dans son coin), et le conscience du déclin de ses facultés réduit à néant les quelques liens qui existent encore ; ou (ce qui est le mêma problème vu bien en face) on perd la sens da l'inévitable, on cesse de croire à la magia, on se coupe de soi-même. Après tout, écrire, c'est comme respirer. C'est seulement plus douloureux.

BREYTEN BREYTENBACH.


Nadine Gordimer

Une parabole de John Michael Coetzee

JOHN Michael Coetzee n'est pas un romancier sud-africain comme les autres. Contrairement à nombre de ses contemporains, il n'a jamais sacrifié au rite du réalisme, de la fresque en noir et blanc, avec toutes les naïvetés que cela peut laisser supposer. Coetzee semblait même jusqu'alors, en témoignent ses deux premiers romans (1), se garder du piège du manichéisme en gommant les références faisant appel à un contexte historique précis.

Coetzee paraît avoir changé de tactique à l'occasion de son troisième roman, *Michael K, sa vie, son temps*. Cette fois, l'Afrique du Sud est on ne peut plus clairement désignée. Le récit se déroule sur fond de guerre civile : d'un côté, les troupes gouvernementales qui quadrillent le pays ; en face, « les autres », des groupes de guérilleros dont l'action se limite à des coups de main spectaculaires. C'est dans ce contexte que le jeune Michael K décide de quitter la ville où il travaille pour rejoindre, en compagnie de sa mère, la terre de son enfance, une ferme perdue dans la campagne.

La vision intérieure d'une âme déchirée

Le passage de l'enfer (la ville est plongée dans la violence) à un hypothétique paradis ne va pas sans souffrances. Michael K ne cesse de vouloir fuir, mais il ne cesse d'être rattrapé par une guerre qu'il ne comprend pas. « *La guerre* (...), *ça sert à quoi ?* », demande-t-il à un soldat. Il n'obtient évidemment pas de réponse. Il ne cherche cependant pas à en savoir davantage : Michael refuse la réalité des autres. Son univers est celui de l'innocence.

Une fois de plus, Coetzee effectue un tour de passe-passe. On s'attendait à un roman bien ancré dans la réalité sud-africaine, et il nous offre une parabole pour le moins étonnante. Coetzee a toujours refusé les lignes de partage simplificatrices. Ce n'est pas un hasard s'il n'a pas donné au personnage de Michael K une couleur de peau : qu'il soit noir ou blanc importe peu. Dans tous les cas, il incarne un enjeu parce qu'il vit au sein d'une société déchirée où la mécanique des pouvoirs se révèle incapable de produire des solutions. Dans tous les cas, cela signifie pour l'individu un engagement nécessaire.

Coetzee réalise là un véritable tour de force : car ce n'est pas un pays qu'il vous montre, c'est son âme, déchirée, brutale. En somme, une vision intérieure bien plus intense parce qu'elle échappe aux antagonismes si souvent caricaturés. Le héros de Coetzee n'a qu'un seul tort : c'est de vouloir revendiquer une identité. Dès lors, il devient évident que la leçon ne vaut pas seulement pour l'Afrique du Sud. A lire certaines pages de ce roman, on s'imaginerait volontiers sous d'autres cieux et en d'autres camps (de détention).

Ce n'est pourtant pas une leçon que nous inflige Coetzee. *Michael K* se veut d'abord le roman d'aventures d'un naufragé de son temps, d'un homme persuadé de sa vérité. A la fois pudique et violent, J. M. Coetzee nous oblige à regarder au-delà de la silhouette de cet innocent qui croit encore au paradis au-delà d'un pays meurtri. Et si ce romancier nous bouleverse tant, c'est peut-être parce qu'il nous montre que le monde est plein de Michael K, ces naïfs qui croient encore qu'« *il y a du temps pour tout* ».

BERNARD GÉNIÈS.

★ MICHAEL K, SA VIE, SON TEMPS, de J. M. Coetzee. Traduit de l'anglais par Sophie Mayoux, Seuil, 224 p., 79 F.

(1) *Au cœur de ce pays* et *En attendant les barbares* ont été publiés aux éditions Maurice Nadeau (Papyrus). *Cf.* « Une promenade parisienne avec John Michael Coetzee », dans *le Monde des livres* du 26 avril.

Le monde magique de Wilma Stockenström

DANS son *Anthologie nègre*, Blaise Cendrars citait un conte soninké rapportant l'aventure d'une vieille sorcière qui choisissait de se transformer en baobab pour accomplir une vengeance. L'héroïne du dernier roman de la Sud-Africaine Wilma Stockenström n'a rien d'un être malfaisant et, pourtant, elle appartient à ce même monde magique. On sait simplement qu'elle est esclave et l'unique rescapée d'une expédition vers une ville mythique au cours de laquelle son amant et maître a péri. Depuis, elle vit dans le tronc d'un baobab, ce qui lui vaut d'être vénérée telle une déesse par une tribu d'indigènes. Cette réclusion ne semble guère lui peser. Bien au contraire, le baobab devient un réceptable privilégié qui lui permet d'observer en toute quiétude les bouleversements et la violence du monde extérieur en même temps qu'elle voit défiler les images de sa propre histoire.

Le thème peut sembler aride. Stockenström réussit pourtant à lui donner une épaisseur et une densité extraordinaires. Le lyrisme de sa langue, très modulé, retenu, apporte au récit une coloration à la fois sensuelle et symbolique. La sensualité vaut pour le corps de cette femme qui se fond littéralement dans l'écorce d'un arbre assimilé aux forces de la création et è l'éternité.

Bien sûr, il faut d'abord lire ce *Baobab* comme l'aventure d'une esclave au dix-huitième siècle. Néanmoins, cet ouvrage nous parle aussi de l'Afrique du Sud contemporaine. J.-M. Coetzee ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Il faut en effet savoir que Wilma Stockenström est une poétesse et romancière (elle a publié deux autres récits) d'expression afrikaans. Son « passeport pour l'étranger », c'est donc Coetzee qui le lui a donné en traduisant cette histoire en anglais. Les raisons qui l'ont incité à effectuer ce travail ne relèvent pas de l'amitié (Coetzee, lors de son passage à Paris, nous avait confié n'evoir jemais rencontré Stockenström), mais plus simplement des affinités littéraires.

Est-ce un hasard ? Toujours est-il que l'on retrouve dans le *Baobab* des résonances qui ne sont pas sans rappeler le deuxième roman de Coetzee, *En attendant les barbares*. Ainsi, les rapports ambigus entre maître et esclave (ou : entre le pouvoir et les barbares), l'incapacité des personnages à s'inscrire dans un paysege géographique et historique qui apparaissent comme autant de similitudes issues du *cœur de ce pays* (Stockenström emploie cette expression qui est aussi le titre du premier roman de Coetzee). Reste que la romancière affirme son identité par le biais d'une écriture chatoyente et d'une précision extrême. Si l'on peu considérer qu'il n'est de grand écrivain que celui ou celle qui sait s'ebstraire des réalités qui l'entourent pour mieux les dépeindre, alors Wilma Stockenström appartient à cette espèce. Lisez-là, vous verrez !

B. G.

★ LE BAOBAB, de Wilma Stockenström. (Superbement) traduit de l'anglais par Sophie Mayoux. Ed. Rivages, 128 p., 49 F.



parabole

John Michael Coetze

NOUVEAUX AUTEURS DE SUISSE ALÉMANIQUE

Deux livres fantastiques, dans une tradition renouvelée du romantisme allemand, nous arrivent de Suisse et témoignent de l'étrange situation de l'écrivain qui parle une langue et écrit dans une autre.

Les thérapies d'Hermann Burger

« J'AI été éduqué à *mort.* » Il y a quelques années, le Mars de Fritz Zorn lançait contre sa Snisse natale et son milieu une imprécation magnifique. L'enquête que Zorn avait entreprise sur les causes dn cancer qui le tuait rendait visible la chaîne qui pent mener de la cellule familiale aux cellules malignes, avec une jnbilation orageuse. Le beau foyer tranquille où il avait été élevé, il le dénonçait comme foyer d'infection, et son corps souffrant, il l'énonçait comme la métaphore agissante d'un corps social malade. On était saisi par la Suisse pathogène qu'il nous montrait, on l'était bien plus encore par cette volonté d'élucidation sauvage.

C'est à ce même bouleversement que nous invite Burger, également Suisse allemand, né en 1942, également près de Zurich. Avec *la Mère artificielle*, lui aussi casse les cloisons auxquelles nous sommes habitués, pour dire le grand flux qui nous brasse : la vibration des significations qui nous composent, des passés dont nous sommes les béritiers. Burger scande de façon flamboyante ce qui fait notre réalité, c'est-à-dire cet immense et vertigineux échange qui s'opère sans trêve entre notre imaginaire et le monde auquel nous participons ; entre notre inconscient, glissant et dérobé, et notre belle identité raisonnable.

La Mère artificielle raconte une quête. Son héros et narrateur, Schöllkopf, privat-docent au Polytecbnicum de Zuricb et « *amnipatientissime* », cherche à comprendre et guérir. Il est affligé d'une « *migraine intime* » qui le torture, en d'autres termes il est impuissant. Drogué, titubant de souffrance, à bout, il se résout à une ultime tentative : la cure de la Mère artificielle. Dans les souterrains du Saint Gothard, il va donc frénétiquement inhaler du radon, transpirer comme un fou, et se faire cajoler par des beautés explosives.

Contre toutes les mères

Là où tous les soins traditionnels avaient échoué, cette médication hardie réussit. Toutes les mères qui l'ont gaillardement mené à son impuissance, la mère d'état civil, l'*Alma Mater* universitaire, et la mère patrie, vont peu à peu desserrer leur emprise, et, de haisers en « *mamamnèses* », Scböllkopf va pouvoir « *annuler cette naissance* » lamentable qui ne lui a valu qu'horreur et peine, pour s'en refaire une nouvelle, sensiblement plus favorable.

On voit qu'on est plus du côté du délire grandiose, de la fantaisie genre Marx Brothers et Fellini dansant la gigue ensemhle, que du côté je-vous-raconte-ma-thérapie. Les mots pour le dire, oui. Mais pour dire les royaumes de l'imaginaire, et non pas décrire un cas clinique de névrose. *La Mère artificielle* est un fastueux roman déglingué, qui met en scène les ombres de l'inconscient pour leur faire jouer un rôle de beaux clowns lyriques.

Ce qu'il y a dans la tête de Schöllkopf, ce qui pourrait n'être qu'anecdotique, devient tout un pays, dont nous nous faisons les arpenteurs. Cet bomme empêcbé fait de son empêcbement un territoire extraordinairement (au *sens littéral*) *concret, où circulent*, Suisse oblige, des trains (fantômes ?) passablement troublants, où courent tunnels et corridors, le tout surplombé de légendaires rochers. Le fantasme singulier devient mythologie, le mental se fait vision, et la vision se fait espace, où l'on peut boire une hière. Le réel-du-dehors est indissociahle du réel-dans-la-tête.

« J'écris pour connaître mes démons et mes anges »

De Burger, nous ne connaissions ici que *Diabelli* (1), trois brèves variations sur l'art, l'artifice et la mort. Et là déjà, la langue agissait comme un « tremhlement de terre ». La pbrase jaillit, part dans des incises, hatifole, revient au départ, rehifurque. Elle met en ahyme, s'offre des labyrintbes, elle est tordue, vicieuse (on peut applaudir les traductrices), et elle exerce, à cbaque fois, avec vigueur et éclat, une poussée sur le lecteur.

Burger, de passage à Paris, commente son livre avec la douceur parfaite des survivants. La migraine intime, il a connu. La thérapie, pas exactement celle de la Mère, mais l'autre, il connaît. Parce que, comme il dit, il a eu « *un crépuscule de mère* », et donc, maintenant, il s'occupe à « *tuer la douleur* », en la disant, en la jouant. Burger, très grand, la quarantaine, élégant, fume énergiquement, et montre le courage froid des ironistes. Il raconte que l'essentiel, pour lui, c'est d'enlever ce qu'il y a de « *mort vivant* » dans sa tête, en le transformant. Il reprend l'expression de Rilke, « *J'écris pour connaître mes démons et mes anges* », puisque les deux sont indissociables. Ce livre-là, cette terrible « lettre à la mère », ses parents ne l'ont pas lu : « *Ma mère est morte quand je l'ai terminé.* » Comme d'autres écrivains de la peur, ceux qui ont su parler du grand effroi devant le gel de soi, qui ont fait de leur culpahilité de fils leur patrie et leur exil – Kafka, Handke – dont il se sent proche, lui aussi écrit dans une langue « *étrangère* », puisqu'à la maison on parle le dialecte ; proche du haut allemand, certes, mais quand même. Qu'il utilise néanmoins, mais quand le récit le rend nécessaire, et non par souci régionaliste. Burger rappelle que la première génération – Durrenmatt, Frisch – dont il est l'ami – ne formait pas un mouvement ; que la deuxième – Bichsel, Steiner – s'est voulue régionale ; et que la troisième – Muschg – est de fait internationale. Étrange position de l'écrivain suisse allemand. Burger n'est pas puhlié en Suisse mais en Allemagne ; il collabore à un journal allemand ; et sa vraie fraternité, elle est avec Kleist, Kafka, T. Bernhard. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il se sente isolé en Suisse, où il est accordé dans les médias une grande place à la littérature, où les écrivains se connaissent, même s'il n'y a pas d'école, href où Burger ne subit pas la sombre tristesse de la marginalisation. *La Mère artificielle* en est d'ailleurs à sa quatrième édition, ce qui n'est pas exactement confidentiel.

Burger repartira hientôt pour le village, près de Zurich, où il habite. Il va reprendre ses cours de privat-docent, ses critiques littéraires, et sa place dans la chorale d'hommes dont il est membre. Il va se remettre au travail pour un récit consacré à une « *école de la mort* », et, peut-être, jouer un peu de saxophone jazz, comme du temps où il faisait partie d'un orchestre de danse. Il a organisé sa vie pour ne pas être piégé par la souffrance de vivre. Il l'a connue suffisamment : il sait désormais faire des larmes une source et des cauchemars une épopée. Burger, expert en crises et en urgences, est un grand aventurier sur cette « terre étrangère » dont Freud savait que seuls les artistes peuvent la nommer.

EVELYNE PIEILLER.

★ **LA MÈRE ARTIFICIELLE, d'Hermann Burger. Trad. François Salvetti et Olga Weissert. Fayard, 298 p., 98 F.**

(1) Ed. de l'Aire, 1980.

Les jardins borgésiens de Martin R. Dean

UNE citation de Borges : « *Modifier le passé, ce n'est pas en changer un événement ; c'est en effacer les conséquences qui se poursuivent jusqu'à l'infini* », sert d'exergue au roman, mais c'est par un *pacte, tout comme dans* la vieille tradition du romantisme allemand, que s'onvre le récit. A la suite d'une rencontre avec un certain Brosamer, personnage hoffmannesque assez inquiétant, le narrateur, écrivain besogneux du nom de Manuel Kornell, a accepté l'hospitalité de celui-ci dans une mystérieuse villa qu'enserre de toutes parts un jardin somptueux à la floraison abyssale et aux cbemins inextricahles. « *Pendant un an*, lui a imposé Brosamer comme condition, *vous vivrez ici à ma place. Il m'intéresserait de savoir quelle influence un environnement aussi peu habituel (...) peut avoir sur la constitution humaine.* »

Prisonnier volontaire de cet univers où le temps lui-même est autre, rythmé par d'innombrables pendules désaccordées, Manuel ouhlie peu à peu son passé. Un étrange voyage initiatique commence au terme duquel il ne saura plus s'il s'est trouvé ou perdu.

A l'image des jardins secrets, mi-Eden, mi-jungle, le roman de Martin Dean est foisonnant. Version moderne de l'affrontement mythiqne de Thésée (Manuel) et du Minotaure (Brosamer), il se présente comme un lahyrinthe semé de fausses pistes, de jeux de miroirs et de trompe-l'œil. Il fascine et déroute par les interprétations multiples, voire contradictoires, qu'il propose.

Son auteur, Martin R. Dean (trente ans) est un personnage aussi déroutant que son roman : il porte un patronyme anglais, arbore un physique sud-américain (1), possède un passeport helvétique, écrit en allemand et se réclame très fort de la France. De passage à Paris, il s'est expliqué sur ces *Jardins secrets* :

« *Il n'est pas indispensable que le lecteur comprenne tout ce qu'il y a dans mon livre. Je voudrais qu'il ait l'impression d'errer lui aussi dans un labyrinthe.*

– *Verborgene Gärten*, le titre allemand de votre roman, signifie *Jardins secrets.* Mais on pourrait également le traduire par « jardins borgésiens ». Faut-il voir là un jeu de mots volontaire ?

– *Je ne rejette pas cette connotation. Mais j'avoue ne pas y avoir pensé sur le moment. Les jardins secrets, ce sont les* Giardini segreti *de l'Italie du dix-septième et du dix-huitième siècles, ces lieux situés à l'écart des allées principales et aù avaient lieu les rencontres amoureuses et aù se tenaient les discussions philasaphiques. Ce que j'ai emprunté à Borges, c'est l'idée centrale du labyrinthe. Mais il y a dans mon livre bien d'autres allusions, notamment à* Monsieur Teste, *de Paul Valéry, ce raman qui n'est, en fait, que le madèle d'un roman qui n'existe pas. D'un point de vue purement autabiographique, c'est d'ailleurs à Paris, aù j'ai vécu un certain temps, que j'ai découvert la fascinatian des jardins. Et ce sant eux qui m'ont danné l'idée du livre.*

Entre la nature et la culture

– Les jardins, c'est un thème bien éloigné de nos préoccupations d'aujourd'hui. N'y a-t-il pas chez vous une fuite hors du présent ?

– *Je pense, tout au contraire, avoir écrit un livre engagé. Pas dans le sens politique, mais dans la mesure où man point de fuite aboutit taut drait dans natre temps présent. Quai de plus actuel que le thème de la destruction de la nature ? Il m'a poru intéressant de creuser ce qui se cache derrière ce phénomène sociologique. De ce point de vue, les jardins sont idéals car ils constituent le point de rencantre (ou de rupture) entre la nature et la culture.*

« *Ce sont les métaphores des structures sociales et économiques d'une époque : si les jardins français sont géométriques, c'est parce qu'ils carrespondent à un modèle de société où les instincts sont contrôlés. La liberté des jardins anglais est le miroir exact de la philasaphie libérale. Toute l'histaire des jardins reflète ainsi non seulement celle des rapparts de l'homme avec son environnement, le paysage, mals avec la nature secrète qui est au fond de lui-même. Vous voyez qu'on n'est pas si loin des questions soulevées par le mouvement écologique. Comment en sammes-nous arrivés à ce rapport contrarié avec la nature qui est le nôtre aujourd'hui ? C'est ce qui m'a préoccupé. J'aurais pu faire un essai philosophique. J'ai préféré écrire un roman.*

– Quelle est la différence entre un écrivain suisse-allemand et un écrivain allemand ?

– *C'est d'abord une question de langue. Parlant chez nous ce qu'on appelle le dialecte, nous utilisons, en fait pour écrire, une langue étrangère. Cela ne va pas sans certains blocages. Mais cela a aussi des avantages : an est obligé de réfléchir languement à la manière d'utiliser cet instrument. Chaque mot est, pour ainsi dire, neuf. Il n'a pas été usé à force de servir.*

« *Je suis, de plus, persuadé que ce qui caractérise la littérature suisse-allemande por rapport à l'allemande, c'est une plus grande auverture vers la France. La littérature française est le remède que j'utilise cantre notre fameuse intériorité allemande.*

– *Les Jardins secrets* sont sortis en R.F.A. en 1982. Avez-vous écrit autre chose depuis lors ?

– *Un recueil de récits qui a paru à l'autamne dernier et vient d'être pris par Gallimard. Cela s'appelle* Die Gefiederte Frau. *En français :* la Femme aux plumes. *Ce sant des histoires d'amour qui sont également des histaires philosaphiques. L'une d'elles se passe dans un zoo. Là encore, il s'agit du rapport entre l'homme et la nature. Mais c'est l'animal qui a pris la place de la plante.* »

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ **LES JARDINS SECRETS, de Martin R. Dean, traduit de l'allemand par Claude Porcell. Gallimard, 304 p., 85 F.**

(1) Sa famille paternelle est originaire de Trinidad.

● SCIENCES HUMAINES

Luce Irigaray et la différence des sexes

Dans « Parler n'est jamais neutre », son dernier ouvrage, Luce Irigaray montre comment les discours des savants, des poètes, des philosophes et de Monsieur Tout-le-Monde sont marqués, à leur insu, par leurs corps.

LUCE IRIGARAY pourrait se faire imprimer des cartes de visite impressionnantes : maître de recherche au CNRS, psychanalyste, docteur d'Etat en philosophie. Elle pourrait avoir l'air d'une dame qui a publié onze livres en douze ans, qui est traduite en dix langues, qui donne des conférences et organise des séminaires dans les universités étrangères. Ainsi, du 21 mai au 5 juin, était-elle à Bologne, à la faculté des lettres et de philosophie, avant Parme, Florence, etc., au moment où paraît la traduction italienne de *l'Ethique de la différence sexuelle* (voir « le Monde des livres » du 15 juin 1984). Fait curieux, aucun enseignement ne lui est actuellement confié en France.

Bref, on pourrait s'attendre aux façons d'une star de l'intelligentsia. Eh bien ! pas du tout. Quand on rencontre Luce Irigaray, fine, vive, rieuse, on a l'impression d'avoir affaire à une enfant subtile et malicieuse, apparentée au peuple espiègle des elfes, des lutins et autres farfadets, plutôt qu'à la tribu des grandes intellectuelles qui prennent la pose et convoitent un semblant de pouvoir.

C'est à n'y rien comprendre. Comment ce menu corps de femme a-t-il pu produire à la fois une critique décisive des théories de Freud, une lecture « sexuée » de la philosophie occidentale de Platon à Heidegger, des travaux scientifiques et une mise en cause de la neutralité de la science, des analyses rigoureuses concernant une nouvelle pensée de la différence, et des pages dont la beauté et la force rappellent Rilke ou Nietzsche ?

Et comment toutes ces recherches se mettent-elles ensemble ? L'étude du discours des schizophrènes, les luttes des femmes, l'interprétation psychanalytique des philosophes, l'appel à de nouvelles valeurs... doivent bien avoir un lien qui éclaire la cohérence d'une démarche au premier regard morcelée, voire contradictoire. C'est ce que nous avons demandé à Luce Irigaray, en prenant pour guide son dernier ouvrage, *Parler n'est jamais neutre.*

Rassemblant quatorze études rédigées de 1966 à 1982 et quatre inédites, ce livre met en question la génération des messages, leur enracinement dans le corps sexué des êtres parlant, et leurs pouvoirs : *« Un mot vaut bien un produit chimique. Mais il a ses toxines... Un discours peut empoisonner, entourer, cerner, emprisonner ou libérer, guérir, nourrir, féconder. Il est rarement neutre. »*

Le figé et le vivant

La spéculation ici prend appui sur des enquêtes. Plusieurs chapitres de psycholinguistique résument les recherches expérimentales menées par l'auteur depuis une vingtaine d'années sur le discours de sujets « perturbés » ou « normaux ». Elles tendent à prouver qu'aucun d'entre nous n'utilise la langue identiquement, comme un simple code commun à tous, un ensemble d'outils neutres dont on se servirait – plus ou moins bien peut-être – pour communiquer d'une manière uniforme. En tenant les propos apparemment les plus anodins, chacun mettrait en jeu, à son insu, la structure de son rapport à la langue, aux autres, au monde. Comment le montrer ? En déplaçant l'attention des « énoncés » à l'« énonciation ». Voilà qui mérite explication.

« Comment définir ce qui différencie les « énoncés » de l'« énonciation » ?

– Très schématiquement, il s'agirait de distinguer ce qui est déjà prononcé, écrit, enregistré... de ce qui se dit ici et maintenant.

» Les énoncés désignent les messages déjà produits, finis, comme morts, si l'on met à part le sens qu'ils gardent dans leurs formes achevées.

» L'énonciation, elle, désigne la parole en train de se produire, son engendrement vivant, actuel, non encore stabilisé. Les linguistes travaillent généralement sur les énoncés, ou sur des schémas idéaux supposés parlés par tout le monde (ou par tout locuteur d'une langue donnée). Tenter d'approcher une grammaire de l'énonciation, c'est essayer de montrer comment la parole, le sens, la communication s'engendrent, s'actualisent à travers le psychisme d'un sujet, son histoire, ses relations au monde et à l'autre.

» J'ai donc étudié la production de corpus limités. Je les ai écoutés, enregistrés, interprétés pour montrer empiriquement comment des types différents d'énonciation existent, comment la matière, la situation, les sujets, leurs rapports produisent des morphologies différentes et en devenir.

– Il reste, malgré tout, un problème. Vous dites que l'énonciation est créatrice, non figée. Or les exemples que vous examinez montrent au contraire que les sujets – selon qu'ils sont hystériques, obsessionnels ou schizophrènes – répètent des types d'énoncés révélateurs d'une position fixe à l'égard du discours, comme s'il y avait un modèle sous-jacent de leur énonciation. Alors ?

– Beaucoup d'entre nous répètent des énoncés déjà formés, programmés. Mais c'est précisément ce qui définit une pathologie, individuelle ou sociale. Notre psychisme est comparable à un sol pour la culture des messages. Il produirait continûment si nous le cultivions pour ne pas cesser de créer. S'il ne crée pas de nouvelles formes, s'il ne se manifeste pas de façon inédite, ce psychisme est malade, cadavérisé, fossilisé.

Le mystère du langage

» Là se situe l'intérêt majeur de la psychanalyse : son dispositif de parole constitue une situation expérimentale unique de l'énonciation, qui permet d'écouter et de libérer le psychisme de quelqu'un par une nouvelle mise en forme du discours.

» Les ouvertures possibles de son discours sont d'ailleurs inscrites dans les formes de ses messages et non dans leur contenu explicite. Le patient ne sait pas et ne peut pas savoir ce qu'il dit. D'où la nécessité d'un autre pour l'aider à se situer, s'identifier. »

La mise en scène particulière de la psychanalyse – à laquelle plusieurs chapitres sont consacrés – permet de confronter le sujet à sa parole. Comme si, sur le divan, le patient rencontrait progressivement le mystère même du langage, ce paradoxe du discours où ce qu'il dit, soumis aux règles du lexique et de la syntaxe, contrevient à ce qu'il veut dire, sans fin. Comme si parler consistait à cheminer vers l'horizon de son désir à travers le réseau des mots et l'ordre de la langue.



Dessin de BERENICE CLEEVE.

« Ce cheminement est-il le même pour les hommes et pour les femmes ?

– Non. L'écoute rigoureuse de divers discours m'a amenée à découvrir que le langage est sexué. Une partie seulement de cette enquête, qui se poursuit, est publiée dans Parler n'est jamais neutre.

» Les femmes n'ont pas la même relation à l'autre et au monde que les hommes et ne la traduisent pas de la même façon dans le discours. Il ne s'agit pas de quelques ajouts ou suppressions de mots, mais bien d'une génération différente des messages.

» Cette évidence est refusée par ceux et celles qui héritent de Freud et en font profession, alors que Freud est devenu analyste en écoutant la singularité aberrante des trajets du langage dans le corps de ses patientes. Le langage dit hystérique crée des circuits somatiques, à défaut de pouvoir se dire en mots : cette découverte est exposée dans les Etudes sur l'hystérie, *mais Freud semble l'oublier dès* la Science des rêves. *Il écoute ses premières patientes, il s'instruit. Il n'écoute pas Dora, par exemple, et lui impose ses schémas masculins. Elle le quitte à juste titre, elle ne peut rien dire. Il lui ferme la bouche, de diverses manières... L'analyse de Dora n'est plus que « le cas Freud ! »*

» Fondée sur une pathologie sexuelle, la psychanalyse refuse aujourd'hui la sexuation des partenaires de la scène analytique. Elle consacre la neutralisation du sexué qui convient à l'impérialisme d'un discours monocratique et à l'époque de la technique, qui en est l'accomplissement.

– Vous n'ignorez pas que cette affirmation d'un langage sexué rencontre de fortes résistances...

– Je sais ! Mais pourquoi ne sont-elles pas interprétées à la lumière de la psychanalyse, supposée capable d'interpréter et de lever les refoulements sociaux, moraux ? Voilà qui me semble étonnant.

» Ces résistances entraînent des aberrations, notamment scientifiques, qui seraient amusantes... si elles ne témoignaient pas de la détresse de notre temps. Ainsi, il est admis que le cerveau est sexué mais pas le langage. Nous parlerions donc indépendamment de notre cerveau ? Avec quelle part de nous ? A quoi servirait notre cerveau dans la parole ? Quelle dimension de nous peut rester asexuée ? Devons-nous, pouvons-nous parler en acceptant que la sexualité ne se traduise pas en formes verbales, symboliques, plastiques ? Ceux qui nient ou annulent la sexuation du discours ne sont-ils pas complices de la répression de la sexualité ?

– La libération sexuelle de ces vingt dernières années, malgré quelques effets positifs, a produit bien des leurres, des faux-semblants et des impasses. Croyez-vous qu'une autre libération soit possible ?

– L'expérience a montré que le langage souvent mécanique de la pornographie n'intéresse pas tout le monde, ni tout le temps. Nombreux, nombreuses surtout, sont ceux prêts à « rentrer à la maison » sans avoir réussi à épanouir leur sexualité, renvoyés à une nouvelle époque de refoulement.

» Or il semble que notre monde ne puisse plus se payer le luxe de ce refoulement. Il a besoin de la différence sexuelle pour se régénérer, pour produire une nouvelle culture et pas seulement pour reproduire.

» La libération de la sexualité ne signifie donc pas simplement la revendication de l'égalité des sexes. Positive socialement, elle risque de produire des foules monosexuées, neutralisées, qui sont un des périls de notre époque. Il s'agit plutôt de faire advenir une différence non hiérarchisée, qui permette de créer librement des formes imaginaires, symboliques, artistiques différentes selon les sexes et fécondes dans leur différence. »

Un homme masqué

Luce Irigaray va jusqu'au bout de sa démarche. Si *« parler n'est jamais neutre »*, le discours scientifique ne l'est pas non plus. Le sujet de la science, qui ne dit ni « je », ni « tu », ni « nous » – qui semble sans sexe, – serait en quelque sorte un homme masqué, oublieux de ce que sa recherche « objective » doit à son imaginaire sexuel. Il ne s'agirait pas de retomber dans quelque subjectivisme stérile, mais de rendre la pensée scientifique consciente du sol où elle se crée. Là aussi, cela ne va pas sans difficultés.

« En admettant que la neutralité scientifique porte sans le voir la marque du masculin, quelle science reste possible ?

– Etrange question ! Une science au féminin vous semble impossible ? Une science consciente du sujet qui la produit ne serait plus une science ? Ou bien serait-ce enfin une science sans empire du subjectif ou de l'objectif, avertie de l'outil-langage dont elle se sert ? Cette science sexuée pourrait se soucier de créer de nouvelles formes de vérité, mais aussi de beauté et de sagesse. Cela advient à chaque début d'une époque de l'histoire et nous est nécessaire pour habiter notre monde au lieu de se borner à l'exploiter efficacement.

» La science ne peut se dissocier d'une éthique. Contre la dispersion et la désintégration qui nous menacent au terme d'une certaine histoire de la science et de la technique, nos corps sexués sont sans doute le seul lieu de rassemblement en nous et entre nous, sans constitution de pouvoirs aveugles et polémiques qui risquent de détruire inconsidérément toute vie.

» Ces propos ne transigent pas avec les faits, ils sont scientifiques et, éthiquement, réalistes. »

On peut toujours penser l'inverse. N'empêche : cette femme qui fait seule son chemin, qui ne se soumet à rien ni à personne, qui construit obstinément une œuvre d'envergure dans le rire et la souffrance, mérite vraiment notre admiration.

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT.

★ **PARLER N'EST JAMAIS NEUTRE, de Luce Irigaray. Editions de Minuit, coll. « Critique ». 326 p., 98 francs.**

Une recherche novatrice

L'ORIGINALITÉ du travail de Luce Irigaray, mené depuis les années 60 dans le cadre du CNRS, est de s'attacher à la manière dont chaque sujet, en engendrant ses messages, actualise dans cette énonciation une relation spécifique à l'autre et au monde.

Par exemple ? Demandez à quelqu'un de transformer négativement la phrase : *« Il a mangé des pommes »*, en lui indiquant le procédé à utiliser (ne... pas). Vous obtiendrez rarement, chez les gens dits *« normaux »*, des réponses du genre : *« Il a mangé des poires »* (ou des oranges, ou des bananes)... *Chez les sujets* étiquetés « schizophrènes », vous rencontrerez presque invariablement ce type d'affirmation.

Qu'il s'agisse de donner le contraire d'un adjectif ou d'un verbe, de répondre à des questions sur les relations de parenté (*« Comment appelle-t-on le mari de la sœur ? »*, etc.) ou de produire des phrases simples à partir de quelques mots-clefs (lampe-lumière, feuille-détacher-voler, etc.), les résultats obtenus par les « schizos » divergent de ceux d'un groupe de référence.

De même, l'analyse formelle des verbes, sujets, compléments, adjectifs, adverbes, etc., *dans des fragments de discours* « spontanés », montre qu'une patiente hystérique forme ses phrases autrement qu'un névrosé obsessionnel. Elle dit : *« Tu m'aimes ? »*, tandis qu'il murmure : *« Je me demande si je suis aimé »*, ou *« Je me dis que je suis peut-être aimé »*.

Il est impossible d'évoquer tous les résultats de ces recherches détaillées – et souvent drôles !... – dont la minutie fait l'intérêt. C'est en tout cas la première fois, à ma connaissance, que l'on peut juger sur pièce, dossier en main, de la validité d'une investigation linguistique de l'énonciation.

R.-P. D.

• ESSAI

Peut-on se passer de la religion ?

Conjuguant tous les savoirs des sciences humaines dans un livre riche et complexe, Marcel Gauchet pense que le déclin de la religion rend la société « psychiquement épuisante pour les individus ».

IL y a de cela bientôt vingt ans, Michel Foucault concluait, dans *les Mots et les Choses*, que l'homme en tant qu'objet de savoir était *« une invention récente »*, dont *« peut-être la fin serait prochaine »*. Cette question des origines et de la fin, qui reste une de nos traditions de recherche, se pose aujourd'hui à propos de la religion en tant que fondement des sociétés, précisément parce que nos sociétés fonctionneraient désormais en s'en passant.

« Si fin de la religion il y a, ce n'est pas au dépérissement de la croyance qu'elle se juge, c'est à la recomposition de l'univers humain-social non seulement en dehors de la religion, mais à partir et au rebours de sa logique religieuse d'origine. » Telle est l'hypothèse que pose Marcel Gauchet en préambule au *Désenchantement du monde*.

C'est une pensée « en plongée », qui annonce un ample tour d'horizon. Benjamin Constant (1), dans l'un des rares antécédents à ce projet, *Histoire politique de la religion*, avait *« considéré* [celle-ci] *dans sa source, ses formes et développements »*. L'entreprise de Marcel Gauchet ouvre davantage de perspectives aux savoirs qu'elle conjugue, anthropologique, théologique, historique et philosophique.

Scruter l'infini

Marcel Gauchet sait que nous avons, en fait de sciences humaines, l'estomac fragile, depuis que règnent *« le petit, le pluriel ou les marges »*, *« de pair avec la démultiplication des spécialités et l'éclatement bureaucratique des savoirs »*. A ne voir que les *« méfaits des pensées de la totalité »*, nous ne nous sommes pas délivrés, dit-il, de *« la dogmatique inverse : les apologies du sans-fond* (...), *de la différence, de l'hétérogène et autres billevesées »*.

Après ce préalable méthodologique, une autre précaution s'impose, à propos de l'au-delà du religieux où nous serions entrés, et qui n'a rien à voir avec quelque réinterprétation laïque de l'histoire. La pensée de Gauchet, au contraire, scrute l'infini, d'abord parce que notre sommeil ne l'efface pas, et surtout parce qu'il est l'horizon commun aux croyants et au penseur, les uns figés devant lui et l'autre y allant. La religion *« n'a pas été pour rien la principale affaire de nos devanciers ni dominé par hasard la presque totalité de l'histoire »*. Suivant cette logique, Gauchet va refaire tout le parcours, depuis les religions primitives jusqu'à nos jours où il devient possible de *« comprendre le religieux à partir de son épuisement terminal »*.

Un ordre sans vertige

Dans son dénuement, l'homme aurait surestimé les forces de la nature, n'y aurait vu que du mystère et l'aurait conjuré en le figurant par les dieux. Leurs pouvoirs étant partout à l'œuvre, l'homme s'y soumettait. Dès lors, pas d'histoire, le présent reconduisait un passé mythique d'où procédait, une fois pour toutes, la hiérarchie sociale.

Certes, les preuves de cette religion primitive décelées par l'ethnologie sont précaires et laissent trop de latitude à l'interprétation. Mais nous en trouvons les traces, par défaut, dans nos nostalgies et malaises de civilisation. Comment expliquer en effet que *« la plus durable et la plus puissante des passions humaines »* soit *« celle de l'immobile »*, si ce n'est par notre nostalgie d'un ordre sans vertige, mouvement ni vide ?

D'ou vient, pourtant, que le mouvement – l'histoire – apparaîtra, entre *« des dizaines de millénaires de religion contre la politique »* et *« cinquante siècles de politique contre la religion »* ? Entre les *« Métamorphoses du divin »* et l'*« Apogée et la mort de Dieu »*, naît et se développe le christianisme, qui, en parachevant l'histoire de l'homme religieux, serait *« la religion de la sortie de la religion »*.

D'abord, le christianisme a affiné, universalisé la religion monothéiste, qui nous avait fait passer des dieux à l'Un, devenu l'Autre absolu. Des dieux à Dieu, nous avons perdu les médiateurs entre la nature et nous. Dieu a reculé dans l'invisible, loin de l'ici-bas qu'il avait créé.

Nous nous sommes retrouvés seuls avec la question de Dieu, puisqu'il n'était plus là. Privilège d'élection mais source d'angoisse. Autre conséquence : nous sommes seuls avec une nature désormais désacralisée, donc transformable.

Mais le monothéisme a aussi une origine politique. Le dieu de Moïse est la réponse à une situation d'infériorité. Il retourne et pousse à bout le despotisme pharaonique, puisqu'il est *« incommensurable avec les dieux des Egyptiens »*. Plus puissant que toute puissance, le dieu de Moïse ne se compare pas, il exclut : *« Il n'est pas le plus haut, mais le seul. »*

La menace de l'hérésie

Le Christ poussera plus loin l'exclusive. Son *« royaume n'est pas de ce monde »*, qu'il laisse à César, auquel il retire les fidèles pour les emmener non pas vers la terre promise, mais *« ailleurs dans le monde : sur place, en les sortant du monde »*. L'amour christique, *« c'est, en vérité, la distance intérieure de l'individu au lien de société »*.

A partir de là, le dogme sentira toujours la menace de l'hérésie. Car ce dialogue individuel avec Dieu fait du christianisme la *« religion même de l'hérésie »*. Contre quoi l'Eglise instaurera la *« première bureaucratie d'Occident »*, avec *« autonomie de l'appareil de salut »* et *« professionnalisation de son personnel »*. C'est qu'il faut d'autant plus légiférer là où chacun peut parler avec Dieu.

Autre contradiction, qui expliquerait *le « miracle occidental »*, son dynamisme technique et sa productivité politique. Jésus accentue la césure entre au-delà et ici-bas, mais, en même temps, il est venu ici-bas. L'Incarnation commande de refuser le refus de ce monde. Dès lors se pose la question de la validité de nos actes, autrement dit la question morale.

Le prince et le prêtre

Le retournement christique est à longue et multiple portée. Il a rendu possible tout dialogue individuel, et pas seulement avec la divinité. Il devient possible de s'interroger sur la conformité des lois de ce monde avec les lois divines qu'on décrypte en soi, sur la conformité des représentants de Dieu avec le Dieu intime, « caché », et enfin sur la conformité du règne politique avec le règne divin : l'adéquation des « deux corps du roi », prince et prêtre.

Et quand l'un et l'autre seront dissociés, pourra se poser la question d'un pouvoir politique défini en termes autonomes : autrement dit, la question de la représentativité du peuple sans représentation de Dieu. Ainsi le christianisme portait en germe nos Etats autant que nos droits de l'homme. Le paradoxe n'est qu'apparent dans cet *« enracinement religieux de la genèse de nos formes laïques de pensée et d'action »*.

Aujourd'hui que l'autre n'est plus Dieu unique, qui du moins totalisait l'ensemble des expériences humaines, aujourd'hui qu'il n'y a que des autres, des individus irréductibles et infinitésimaux, unis seulement par l'*« institutionnalisation du conflit »* que permet la démocratie, nous n'avons plus de vecteur de sens pour expliquer nos actes, notre naissance et notre mort. *« Le déclin de la religion se paie en difficulté d'être soi. »*

La question de Dieu ne se posant plus, se pose celle de la personne qui, seule désormais, n'est qu'atome sans molécule, néant narcissique (2). Certes, il y aurait l'art, qui est *« la continuation du sacré par d'autres moyens »*, en ce sens qu'il pointe, sans le traduire, le quotidien mystère *« dans le familier des choses »*, et ainsi nous familiarise avec l'étonnement d'exister.

Mais, au total, *« la société d'après la religion est aussi la société où la question de la folie et du trouble intime de chacun* (3) *prend un développement sans précédent. Parce que c'est une société psychiquement épuisante pour les individus, où rien ne les secourt ni ne les appuie plus face à la question qui leur est retournée de toutes parts en permanence : pourquoi moi maintenant ? »*.

Mais, se demandera-t-on en fermant le livre : si en chacun le manque est tel, nos collectivités pourront-elles longtemps se le cacher ? Ce manque n'occuperait-il pas la place, en creux, des croyances nécessaires aux sociétés ? Et les *« espaces infinis »* effraient-ils moins dès qu'on les ignore ? Se manifesterait-il ainsi quelque refoulé métaphysique ?

JEAN-PHILIPPE DOMECQ.

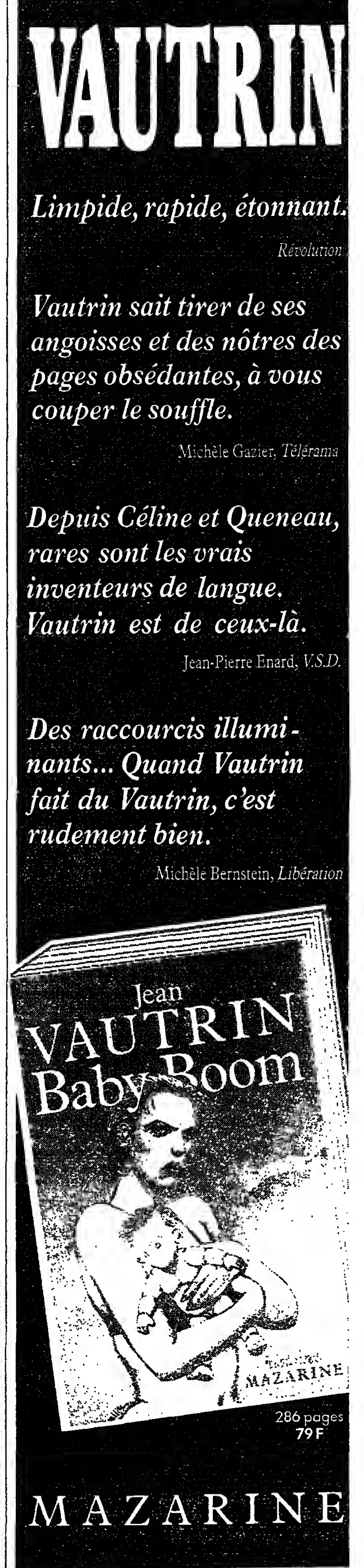
★ LE DÉSENCHANTEMENT DU MONDE, de Marcel Gauchet. Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 306 p., 99 F.

(1) Dont Marcel Gauchet avait préfacé, *De la liberté chez les modernes*, recueil d'écrits politiques, publié en 1980 dans le Livre de poche (collection « Pluriel »).

(2) Sur l'hypertrophie contemporaine de l'individualisme, voir *l'Ère du vide*, de Gilles Lipovetsky (Gallimard, collection « les Essais », 1984), qui recoupe les thèses de Gauchet.

(3) Dont Gauchet a entrepris l'étude, avec Gladys Swain, dans *la Pratique de l'esprit humain – L'institution asilaire et la révolution démocratique* (Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 1980).





● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Difficile fin de moi

(Suite de la page 15.)

Le lecteur se voit assigner la place du Dieu et du confesseur disparus. Il n'en demande pas tant. Il a envie de dire, comme les prêtres d'autrefois secouant le tabac à priser de leur étole élimée : allons, allons, mon fils, assez de contrition morfondue, trois petits *Ave* et, ouste, en récré, avec les autres.

L'IRONIE sur soi va souvent de pair avec le goût de s'analyser. Elle fouille les plaies, coupe les retraites. Exemple d'herbe coupée sous le pied : sourire des notions d'*« indicible »* ou d'*« ineffable »* avec lesquelles on s'est colleté toute sa vie ; réduire à quelques *vibratos* des milliers de pages tendues vers l'espoir de signifier tant soit peu, en tout cas plus que la musique.

Parler pour parler et en sachant (on appelle cela : glossolalie) : telle est l'impasse où se cognait déjà Artaud, tête contre le mur, maillet en main. Impasse de nominalistes hésitants ou dépités, qui ont cru que les mots pouvaient tout sur le réel, ou alors rien, mais pas, comme il est sage de le croire, qu'ils peuvent un peu, provisoirement, ça dépend où, quand, comment... Croyances absolues d'amoureux, qui ne se raisonnent pas.

« Après moi, le déluge » : la désinvolture joue aussi son rôle. Les jongleries insignifiantes du calembour caricaturent le sens dessus dessous de la mort, le désarticulé du cadavre, le cliquetis de la danse macabre. Idéal proclamé : ne pas raconter, ni décrire, ni exposer — ces besognes asservissantes ! Faire fulgurer la seule matière verbale ; retrouver, si possible, la bouffonnerie de Shakespeare devant l'évidence du rien, les bredouillis de Rossini ; risquer le pur jeu, comme on signerait avec le diable...

DEUX styles distincts découlent de ce programme désabusé. Tantôt Leiris traite le langage comme les Legos que l'enfant assemble selon son caprice, au mépris de l'objet obtenu, de son usage possible, de sa beauté. *Langage tangage* publie en supplément des *« simples tics de glotte »* où homophonie et à-peu-près sont chargés de redéfinir les sens admis et de donner à penser, moyennant des coups de pouce loustics. Exemples ? *Abdomen : bas domaine ; Afrique : à affres épiques ; âge : agite puis assagit ; buvard : hasardeuse, la buée de ses bavures bavarde,* etc... C'est à la fois l'*« inanité sonore »* dont s'amusait Mallarmé, le cadavre exquis des surréalistes (ex-qui ?), plus le concassage lacanien, où se font des niches l'inconscient et le langage, structurés pareil, comme il sera dit sous peu dans les pages roses des bons dictionnaires.

Tantôt, à l'inverse, Leiris traque le même *« indicible »* en l'enveloppant de phrases qui époustoufflent et proustifient. Après le graine de sens qu'on pile au marteau, la danse lovée du serpent. D'incise en parenthèse et de tiret en concession, l'auteur cherche moins à cerner une pensée qu'à briser les ronronnements possibles, qu'à syncoper en jazzman, qu'à jeter son meilleur cri. Ce qui cherche à se dire importe peu (toujours la même chose, qui se dérobe) ; ce qui compte, c'est la modulation, comme chez l'oiseau.

Une affirmation se cherche, d'abord, une remarque indubitable ; puis l'auteur doute de son statut dans l'énoncé, s'éclipse (mettons que je n'ai rien dit), revient quand même, selon le zigzag tremblant qui, à la puberté, l'entraînait, comme tous les enfants, dans les dictionnaires paternels, à la recherche des mots salaces, des fois que *scrotum* ou *lèvre* livrent là, noir sur blanc, le secret de l'imminente volupté...

ET, bien sûr, la réalité est ailleurs, rivale espiègle de la phrase qui a fait mine de la saisir. Leiris écrit pour ne pas choisir entre le mot et la chose. Le même supplice qu'il éprouve et qu'il conjure à chaque paragraphe, n'est-ce pas celui de toute une culture que Dieu, en faisant faux bond, a privée de ses justifications morales et grammaticales ?

Sans comptes ni âme à rendre, faute de voûtes où se perdre, la période de Bossuet ne peut que *se briser en miettes, comme un* vitrail atteint d'un caillou voyou.

Proust a sauvé du MOI organisateur ce qui pouvait l'être : des odeurs répétées d'aubépine, le souvenir faiseur de bouquets, l'immobilité trompeuse d'un clocher.

Leiris ou l'agonie d'un ordre illusoire.

★ **MICHEL LEIRIS, d'André Clavel. Henri Veyrier édit., 80 p., 168 F.**

★ **LANGAGE TANGAGE, OU CE QUE LES MOTS ME DISENT, de Michel Leiris. Gallimard, 192 p., 69 F.**

Les résolutions de Michel Leiris

A la fin de* Langage tangage, *Michel Leiris prend un certain nombre de résolutions quant à la manière de mener sa vie. Il s'interroge aussi sur son œuvre. Voici ce passage.

NE plus jouer les geignards ni dans ma vie sur le papier ni dans ma vie de chair et d'os. Lâcher le genre broyeur perpétuel de noir, empêcheur de danser en rond ou constant coupeur de cheveux en quatre. Ne pas laisser à tout instant, moraliste trop pointilleux pour n'être pas toujours à remâcher un remords, la mauvaise conscience virer à la mauvaise humeur. Me gardant de tout numéro du style monstre sacré (tentation à laquelle n'est pas seule en butte la bête de théâtre que ses façons inclineraient à croire créée pour rendre l'âme en scène), ne pas me mettre en posture de grand malade dont les caprices font loi, de penseur qu'il convient de protéger contre le vacarme du quotidien, voire d'ayant droit à qui tout est permis. Essentiellement, cesser de m'appesantir, sous couleur de travailler à juguler mon démon, sur la frayeur née de la menace qui avant l'aboutissement fatal place au-dessus de la tête de chacun de nous, source pour moi d'un malaise croissant qui aigrit désagréablement mon caractère, ce dont plus que les autres pâtit injustement ma toute proche, la compagne de quasiment toujours à qui je me sens uni par un lien si nécessaire que, connaissant ma faiblesse, je ne sais diablement par quel homme j'aurais été (peut-être le plus méprisable ou le plus à van-l'eau) si elle n'avait pas été là. Parvenir, dure performance ! à du moins un semblant de sérénité, fût-ce pour ne pas trop m'éloigner de l'image que depuis l'époque à demi fabuleuse où j'ai souhaité devenir tel je me fais du poète, personnage souvent des plus malheureux ou des plus rebelles, mais que l'on ne conçoit pas acariâtre et vainement chicaneur car par sa voix, que le timbre en soit sombre ou clair, il domine — ou devrait dominer — les contingences et avoir assez de hauteur pour échapper, sinon au Mal, du moins à la mesquinerie. Museler une bonne fois et renvoyer à ses enfers le Satan que j'ai trop longtemps écouté, ne vivre ni au futur trop ténébreux ni au passé trop pâle mais au présent, aller vers le naturel et la simplicité : beau programme, utopique certes, mais qu'il me faut au plus vite essayer d'appliquer, si je ne me résigne pas à tourner au franc enquiquineur et si, discret coup de chapeau à la notion d'art pour l'art, je tiens — pour le bon goût, et sans renier ma conviction plus amère qu'amène qu'être sur cette planète c'est être Petit Poucet qui s'emploierait de son mieux à égrener ses cailloux mais n'échapperait pas à l'ogre — à ce que l'aventure qu'a amorcée ma naissance sans que je l'aie voulu et que tant bien que mal j'ai prise en main ait — telle qu'elle pourrait apparaître dans un récit en forme — une manière de *happy end.*


Portrait de Leiris par Picasso.

Désavouer les marques écrites que j'ai données de mon esprit chagrin ? Faire table rase ? Biffer d'un trait de plume tout ce pour quoi je me suis passionné ? Défendre même au souvenir de sourdre et, sous prétexte de revivre proprement, proprement m'éviter ? Mon désir de faire place nette pour repartir sur des bases plus saines si j'en ai le loisir ne va pas jusque-là et, pour conscient que je sois de l'absurdité dans laquelle nous ont jetés ceux qui nous ont mis au monde, je reste, en dépit de toutes mes critiques et autocritiques menées en m'armant bizarrement de cette Raison à quoi je ne crois guère, attaché à ces choses qu'aveuglément peut-être mais du plus profond de moi j'ai aimées. Ainsi en va-t-il de mes livres, dont je n'ignore pas les défauts et qui, sans poids dans ce monde actuel que malgré mon négativisme je voudrais voir purgé de ses horreurs (taebes de sang macbethiennes beaucoup plus que vilaines blagues), me causent la gêne d'avoir dépensé trop de temps pour eux, mais que je ne suis pas près de livrer au feu, consentant à leur destruction globale ou brûlant symboliquement les exemplaires que je possède. Soucieux presque exclusivement de mon travail en cours — celui qui me montre que je vis toujours et demeure capable d'aligner des phrases qui tiennent à peu près debout, quand je ne me plais pas à user d'un langage délibérément déboussolé, — je ne les relis guère que dans les minces limites où il m'est techniquement indispensable de m'y reporter (voir par exemple si, parlant de moi, je ne redis pas presque mot pour mot ce que j'ai déjà dit, si à l'inverse il n'y a pas lieu de rectifier ou si, revenant sur un fait vécu, je ne suis pas sur le point d'en donner une version cette fois fâcheusement altérée par l'usure de ma mémoire ou tel parti que j'aurai pris) et je les laisse dormir dans le placard où ils sont enfermés avec d'autres archives, tels mes programmes d'opéra et une grosse masse de courrier en grande partie inclassé, dans la pièce sans affectation précise située tout au fond de mon appartement de Paris et dite la « lingerie ». Pourtant, sans me faire de folles idées sur la qualité du contenu de ces volumes de formats comme d'épaisseurs très inégaux et tout en sachant qu'ils ne sont pas des spécimens uniques, la plupart pouvant même être remplacés sans difficulté dans le cas (fort improbable) où ils seraient perdus, je reste accroché à ces traces palpables de mon effort non seulement par une incoercible vanité d'auteur content du cadeau qu'il pense avoir fait à la culture, attentif aux informations quasi boursières que lui fournissent les cent yeux de l'Argus de la Presse et puérilement flatté s'il se voit mentionné ou mieux encore portraituré dans un dictionnaire, mais par un sentiment dont les racines plongent plus loin et que je prétends plus sérieux. Je tiens — le fait est — à mes livres autant qu'un enfant peut tenir à de vieux jouets, point forcément rares ou d'un spécial attrait, sans valeur autre que celle qu'il leur accorde, mais objets singulièrement proches de lui et que, les regardant jalousement comme les *siens* (naguère intimes compagnons et presque annexes ou appendices), il cote très haut sans qu'ils aient besoin de provenir de l'un de ces magasins dont les noms qui donnent à rêver pourraient être les titres des pantomimes de Noël comme il s'en monte traditionnellement à Londres pour la joie des grands et des petits, le Nain Bleu et l'Oiseau de Paradis.

M. L.

Paris, le 12 mars 1985.

(Le titre est de la rédaction.)

André Fraigneau, le « général des Hussards »

(Suite de la page 15.)

Guillaume Francœur est le double de Fraigneau. C'est lui et ce n'est pas lui. Ce personnage-miroir tire son charme du fait que n'importe quel jeune homme peut s'y reconnaître, transfiguré. Il plaît également aux jeunes filles. La désinvolture de Guillaume a influencé les critiques. Il est vrai que Fraigneau s'est tu, après 1956. Mais de là à le considérer comme un « amateur » ou un « dilettante » ! Il a, au contraire, toujours travaillé. De 1929 à 1944, il fut l'un des principaux collaborateurs de Bernard Grasset. On lui doit les débuts de Nizan *(Antoine Bloyé)* et de de Richaud. Il a collaboré à des revues *(la Chronique de Paris*, à partir de 1944, et *la Parisienne*, créée en 1953). Engagé à la radio par le poète Paul Gilson, il a eu sur France-Culture (« Escales de l'esprit ») un rendez-vous mensuel avec des écrivains mis au purgatoire : Rodenbach, D'Annunzio, Strindberg, Maeterlinck. Ses trois autobiographies fictives, publiées entre 1947 et 1952, sont, elles aussi, le résultat d'une exigence peu commune. On voit mal un amateur produire des livres aussi denses, à ce point parfaits.

« J'ai beaucoup appris auprès de Coco Chanel. Avant un défilé, elle était comme folle. Elle alignait ses mannequins et, à la dernière minute, arrachait les rubans, les pattes, ce qui n'était pas essentiel. Louis II de Bavière me hantait. Je ne savais pas comment me délivrer de cette légende absédante. J'ai lu son journal intime, publié au Lichtenstein. Mais la vraie révélation, je l'ai due à un recueil superbe, les Portraits imaginaires, *de Walter Pater* (4). *Il s'agit de quatre biographie d'artistes : Watteau, Denys l'Auxerrois, Sébastien Van Strock et Carl de Rasemaed. J'avais les « rails magiques » sur lesquels je pouvais glisser.*

« Après Louis II, deux autres personnages m'ont saisi plus que je ne les ai choisis. Il y a des concordances entre le solitaire janséniste, M. de Pontchâteau, et Julien l'Apostat. J'allais souvent près des ruines de Port-Royal. J'ai dévoré un autre livre oublié, les Solitaires de Port-Royal, *d'André Hallays. De Pontchâteau avait séjourné à Rome, l'une des villes que je préfère, avec Venise et Constantinople. Je cherchais à être authentique, si bien que les vies imaginaires se déroulent toutes dans des décors que j'ai visités. Pour Julien, qui finit par s'identifier avec le messie d'une religion qui le menace, j'ai revécu un double voyage, spirituel et géographique, en ne gardant que l'essentiel de son destin. Le « retour » de mes livres, s'il rencontre un certain écho, longtemps après, le doit sans doute aussi à mes scrupules. Je n'ai dit que ce que je croyais digne de l'être. Jean Moal a remarqué, dans le prière d'insérer des* Etonnements de Guillaume Francœur, *que la première phrase de* Val-de-Grâce, *mon premier livre, était, au fond, tout un programme :* « Je voudrais écrire sur la grandeur. » *Francœur, mais aussi Pontchâteau et Louis II, ont tenté de vivre grandement. Je n'ai rien d'autre à ajouter. »*

RAPHAËL SORIN.

★ **LES ÉTONNEMENTS DE GUILLAUME FRANCŒUR, d'André Fraigneau. Ed. du Rocher, 446 p., 98 F.**

★ **JOURNAL PROFANE D'UN SOLITAIRE. La Table Ronde, 169 p., 59 F.**

★ **LE SONGE DE L'EMPEREUR. La Table Ronde, 195 p., 69 F.**

★ **LA NOUVELLE REVUE DE PARIS. Nº 2. Ed. du Rocher, 48 F.**

(4) Réédité aux éditions Christian Bourgois, avec une postface de Mario Praz.

Un tombeau pour Louis II de Bavière

NUL danger plus meurtrier pour les personnages mythiques que l'engouement des foules... Parmi les légendes princières, l'imaginaire populaire s'est avidement emparé de deux figures énigmatiques, transformées par la force des choses en caricatures figées : Sissi, l'impératrice enfant, la capricieuse épouse de François-Joseph, la protectrice des peuples opprimés ; et Louis II de Bavière, le cousin de Sissi, l'amoureux de la musique wagnérienne, le bâtisseur de châteaux.

Parmi les visiteurs indifférents des *Burgen* de la Bavière, quelques rêveurs, qu'avaient déçus les feuillets trop peu intimes laissés par Louis II et publiés au début du siècle, songeaient à un hypothétique journal qui retracerait l'existence tumultueuse de ce roi fou qui mourut d'une mort mystérieuse. Suicide ou assassinat, saura-t-on jamais ? On leur avait bien parlé des superbes Mémoires apocryphes signés par André Fraigneau, mais l'ouvrage était introuvable. Or, voici que reparaît *le Livre de raison d'un roi fou* : André Fraigneau, poète et visionnaire, y revit, avec les transes et les frémissements d'un parent d'âme, l'existence ombrageuse de Louis II de Bavière, ce fils de la lune, cet enfant de la folie qui renia ses origines terrestres : *« Je haïrai mon père et ma mère, cette stupide Hohenzollern, en ce monde-ci et en l'autre, pour un crime aussi impardonnable :* m'*avoir tiré à la vie. »*

La musique wagnérienne le délivra de la pesanteur du monde et de l'existence ; l'architecture de Versailles, édifiée par le Roi-Soleil, emporta Louis II dans un autre univers : celui de la royauté mêlée de sensualité ardente. La légende du roi pur s'effondra : tour à tour, Wilfrid le piqueur, Kainz l'acteur et bien d'autres encore rendirent hommage à l'adorateur des beautés masculines.

La légende du roi fou nimba alors d'une auréole mystérieuse et angoissante ce solitaire farouche qui répondit d'un haussement d'épaules aux invites de la vie. Celui qui aspirait à devenir le cygne conduisant la nacelle de Lohengrin dans l'opéra wagnérien se métamorphosa en paon : *« Cet animal sacré, vêtu d'émail bleu, interpose entre le monde et lui un éventail de vigilance dont les beaux yeux peints font converger tous les regards sur sa seule personne, fascinante comme un bijou. »*

ROLAND JACCARD.

★ **LE LIVRE DE RAISON D'UN ROI FOU, d'André Fraigneau. Ed. Grasset. 222 p., 85 F.**

هكذا من الأصل

Leiris

des Hussards

pour Louis II de Bav

culture

THÉATRE

« RED HOUSE », à l'American Center

Mots, musique et paroxysme

Rendez-vous d'urgence pour les Parisiens à l'American Center : *Red House*, de John Jesurun, mis en scène par John Jesurun, dans un décor de John Jesurun, est un spectacle indispensable — quand bien même vous ne comprendriez pas le parler new-yorkais revu et corrigé façon Middle-West...

Car l'affaire commence à Hibbing, ville imaginaire du Minnesota où Billie et Shevaughn (drôle de prénom, Shevaughn) tiennent un bar-restaurant, un de ces « dîners » au bord de la route, où l'on ne sert pas de boissons alcoolisées, mais à volonté des cafés allongés, pour accompagner œufs brouillés, frites à la française, toasts beurrés ou non, bacon ou saucisses, selon. Shevaughn est la cuisine, Billie passe les plats et lui tourne autour. Chacun son job. La seule à ne rien faire, là, encombrante, c'est Devon, leur copine, échouée *dans un fauteuil à roulettes*.

Overdose

Rien de compliqué. On a trois petites tables carrées en tout et pour tout plus un panneau blanc, et trois estrades plus hautes que larges, cubes noirs où sont perchés dans une ombre relative trois musiciens style rock dur. Rien de sophistiqué, mais voilà : la musique est fantastique, les acteurs sont splendides, le texte démerre très fort. Nous n'an remettons pas. La musique et les mots se marient de bout en bout, se relancent, s'exacerbent dans des lumières glacées signées Jeff Nash.

Outre le trio enlisé dans la routine des omelettes à débiter, de la monnaie à rendre, il y a, clients de l'heure, Mrs. Kelly et Jimmy, managers d'un groupe rock en perte de vitesse et bien diminué pour cause de disparitions par overdose. Encore sur la route, puisque des boîtes à rythme font aussi bien l'affaire, ces imprésarios du rien emmènent dans leurs galères le cuisinier, la serveuse et la paralytique ; ils troqueront leur camion pour le troquet.

Pareil à un Beckett qui aurait aujourd'hui trente-quatre ans, Jesurun joue le télescopage, la catastrophe verbale, le collage hilarant, la citation dérisoire. Il emprunte au rock et lui règle un compte amoureux, jusqu'au paroxysme. Il « charrie » au sens propre du verbe. Sur le ton da tous les jours, en percutant et répercutant des phrases tirées *in extenso* de *l'Album blanc* des Beatles, ou du fameux *Purple Haze* de Jimmy Hendrix, entre autres. Pirate du lieu commun, détourneur de banalités, rapace prompt à digérer les tics de langage, il donne à sa violence un rythme étrange et implacable. Fait feu de tout bois, sans faiblir, ou à peine. Contre-plongée sans indulgence, vision 1985 d'une Amérique à la Jim Jermush *(Stranger than Paradise)*, pas vraiment paradisiaque — *Red House* sonne justa at contemporain, sans gros moyens : des acteurs hyperprofessionnels et des musiciens accordés. La batterie et les cordes électriques ponctuent, martèlent, cisaillent, amplifient le constat.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ American Center, 21 heures.

« RUY BLAS », par Denis Llorca

Messes d'ombres et de lumières

Vêtu de noir, les yeux légèrement effilés vers les tempes, sous le pseudonyme de Don Salluste, c'est lui, le Mal, Belzébuth ou bien Satan, qui ouvre le drame de *Ruy Blas* dans la mise en scène de Denis Llorca. Dès les premières minutes, on le reconnaît. On sait que son cœur est mort, qu'il puise sa vie au fond des enfers.

Don Salluste — François Timmerman — n'a d'humain que son apparence soumise aux lois de la haine. Gestes raidis, mains recroquevillées, visage qu'on imagine penché sur l'éclair. Même sa voix semble venir de trop loin. Et ses mots, de par leur articulation et leurs intonations, sont des couteaux. Don Salluste est l'Ombre nécessaire : celle qui permet le don d'une vie, selon un cérémonial qui ressemble ici à une messe.

La reine — Martine Mongermont, — les cheveux tirés, le visage enserré dans une collerette aux ondulations faussement souples, à un corps souverain, mais ses mains se tendent comme celles d'une femme prisonnière d'un rêve qu'elle ne nomme pas. Madone ou vierge, elle est la lumière, le ciel vers lequel on se tourne.

Gérard Ortéga, Ruy Blas, regarde cette femme comme on regarde une image pieuse. Il lui parle, mais ce sont des prières. Il abandonne toute emphase pour se consacrer, recueilli, à cet amour qui est hérétique dans sa violence, dans sa passion. Ruy Blas est un mystique. Et, quand il s'adresse aux ministres espagnols, il a des accents comme devaient en avoir les « fous de Dieu », ces hommes qui, autrefois, prêchaient et donnaient leur existence au nom de la foi.

Seul Don César de Bazan, incarné par Denis Llorca, se comporte comme un simple mortel. Il rit, il mange, il boit. Ses gestes sont larges, naturels. Homme libre qui aime le soleil, il a des désirs, alors que les autres n'ont que des passions. Il est la vie.

Comme lors d'un rite religieux, chaque détail importe. Les corps bougent à peine. Un poignet qui se courbe contrebalance un index qui se pointe, menaçant. La manière dont Ruy Blas ramasse le mouchoir de Don Salluste et le glisse dans la main de ce dernier est en soi la preuve de sa soumission. L'ombre est partout. C'est pourquoi la lumière semble trop blanche, trop crue. Lumière divine et impitoyable qui révèle tantôt la présence du mal, tantôt celle de l'amour, dans des décors où quelques couleurs glissent et s'unissent, où une glace posée contre un mur permet de suivre le deuxième acte comme l'on regarderait un spectacle lointain, empoussiéré de rêve. Vision qui, pourtant, n'appartient qu'à la reine.

La musique enfin gronde parfois, charnelle, sur laquelle les vers de Victor Hugo s'enflent démesurément, célébrés par tant de talent.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre Renaissance, 20 h 30.



■ **TERESA BERGANZA ABANDONNE. — La cantatrice espagnole Teresa Berganza a décidé d'abandonner le rôle-titre de l'opéra *Rinaldo*, de Haendel, qu'elle devait jouer du 11 au 23 juin au Théâtre musical de Paris. Elle sera remplacée par Ewa Poldes (le 11 et le 21) et par Zehava Gal (les 14, 18 et 23 juin).**

■ **L'AFRIQUE A PARIS. — Un mini-festival, « Chaleurs au Palais des Glaces », permet d'écouter ou de regarder jusqu'au 9 juin, quelques-uns des derniers courants de la photo, de la mode, du théâtre et de la musique africaine. Par exemple Mfa Kera et les percussions de Louis Cesar Ewande, un groupe qui ne cesse de progresser (le 6), Ghetto Blaster (le 7), le prince Sissokho et, pour la première fois en France, l'orchestre malien de Boncana Maïga (les 8 et 9).**

★ Palais des Glaces, 37, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-Xe (tél. : 245-67-57).

■ **ANNULATION. — Le batteur américain Art Blakey, souffrant, ne pourra pas jouer le 6 juin au Théâtre de la ville de Boulogne-Billancourt, au Festival TBB jazz. Cette soirée est annulée.**

CINÉMA

A PROPOS DU « BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE »

William Hurt, interprétation d'un prix

Après être resté un jour et demi à Cannes, William Hurt est venu à Paris pendant quarante-huit heures, parler du film d'Hector Babenco, *le Baiser de la femme araignée* (*le Monde* du 14 mai), qui lui a valu son prix d'interprétation.

William Hurt ne pouvait pas s'attarder, il prépare un film qu'il doit tourner avec des sourds-muets : « *Des gens passionnants*, dit-il. *Ils peuvent communiquer entre nationalités différentes, comme des enfants, c'est-à-dire plus immédiatement que nous. La voix est dans leurs mains, le son dans leurs yeux. Choisir une distribution parmi eux est difficile, tous sont au niveau des meilleurs. Ils possèdent naturellement la tension, la concentration vers quoi tend notre travail.* »

En vrai, William Hurt n'a pas la langueur un peu timide de son personnage, dans le film de Babenco, ce Molina, qui, arrêté pour détournement de mineur, partage sa cellule avec un détenu politique (Raul Julia) et jour après jour, lui raconte à sa manière un consternant mélo du cinéma nazi, dans lequel il sait « *détecter la romance* ».

En vrai, William Hurt a certainement une personnalité complexe, mais il dégage une grande puissance, et de la fermeté. Il parle français, fume des gitanes, porte la barbe pour les besoins de son prochain rôle. Physiquement, il est loin de Molina, et pourtant il a été Molina le temps du tournage. Il n'a pas voulu lire le livre de Manuel Puig dont s'est inspiré Hector Babenco. Il a fait les discos, les bars gay, a dansé, a bu, plaisanté, a rencontré des gens, les a écoutés. Il ne s'est pas borné à adopter des comportements, il a créé un personnage dans lequel il pouvait reconnaître un ami, un semblable.

« *Je ne suis pas de ceux qui considèrent l'autre comme un objet. C'est l'être humain qui m'intéresse et que je veux exprimer. Molino existe parce qu'il accepte son caractère féminin. Ce n'est pas simple. Il est fort d'une innocence acquise de coups durs en coups durs : elle n'est pas innée, ce n'est pas la naïveté des bébés. On doit chercher en soi le chemin à parcourir pour arriver à ça... A l'innocence, à cette force qui permet d'accepter. Ça ne veut pas dire que je devins homosexuel. C'est difficile à analyser. Molina ne prend rien de moi, ni ma liberté, ni mon habileté, ni ma virilité... On a besoin de modèles, de héros, et les héros sont vulnérables. A chaque fois qu'une goutte d'eau tombe sur un arbre, il bouge. Dès qu'un grain de sable roule, la terre tremble. On doit pouvoir faire ressentir, transmettre cette fragilité.*

Des semaines en prison

Le Baiser de l'araignée est un film d'acteurs. La chance a voulu que Raul Julia et William Hurt s'entendent parfaitement. Ensemble, ils ont joué aux échecs, couru les bistrots, chanté jusqu'à l'aube. (« *Lui, c'était Verdi et moi, Randy Newmann.* » William Hurt en rit encore et fait admirer la bague que lui a offert Raul Julia « *la même que la sienne, parce que je la trouvais jolie* ».) Ils ont conquis l'intimité de leurs personnages, face à face pendant des semaines dans le décor de la prison : « *Une boîte claustrophobique, qui a facilité la concentration, imposé une discipline. La prison n'est jamais le bonheur, mais Molina aime cet espace, il le protège d'un monde chaotique, plein de peurs, qu'il ne comprend pas, où il ne se sent pas compris. En fait, je m'en suis rendu compte après coup.*

« *Une chose est sûre, pour la première fois de sa vie, quelqu'un écoute Molina. Se trouver en mesure de captiver un auditoire n'est pas si fréquent. Pour personne.*

« *Molina sait détecter la romance dans le mélo nazi, il a appris à détecter la beauté. L'idée centrale du film est là : dire que l'imagination, cette chose impalpable, est vitale, même quand elle devient, comme ici, dérisoire. Malina donne son savoir, il est entendu, alors il aime. Il y a échange, puisque l'autre lui rappelle qu'il n'a à s'humilier devant personne — ce à quoi il s'était résigné.* »

En William Hurt, acteur américain, s'unissent solidement une sorte de droiture idéaliste, le sens du concret, l'horreur de la manipulation. L'honnêteté intellectuelle est sa religion. Le pouvoir, celui d'organiser la société, lui paraît un « *effort nécessaire* », moins essentiel cependant que la vérité. La recherche de la vérité. Il affirme ses doutes avec énergie. Il ne veut pas bluffer, craint de se laisser bluffer, et n'est pas blasé. Il ne dissimule pas la joie personnelle que lui procure le prix d'interprétation.

« *Je vis un moment de chance absolue. Je ne m'y attendais pas, et en même temps, je reçois ce qui m'arrive comme de si lointaines intentions prenaient brusquement une réalité. Un jour, quelqu'un m'a demandé : « Vous savez comment obtenir un Tony? En insistant. » Et j'ai répondu : « Je préfère être surpris. » C'est exactement ça. Je n'ai pas pensé à Cannes, encore moins au prix. J'ai fait le film pour le film parce qu'une pareille occasion ne se rencontre pas tous les jours. D'une manière générale, je ne travaille pas pour le développement de ma gloire. Quand même, si on m'offre un rôle qui me diminue, je vois ça comme une insulte.* »

Venu au théâtre par une « *suite de hasards* », William Hurt — il dit que sa mère était « *un personnage très dramatique* » — se définit comme « *animal sexuel, social, politique.* » « *J'ai mes opinions*, dit-il, *elles sont très nettes et ne regardent que moi. Je n'utilise pas mon nom pour les faire passer. La seule chose que je partage avec le public est mon travail. Enfin, si on vit cinq minutes avec moi, on ne peut pas se tromper sur ce que je pense de Reagan.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

« TANNHAUSER », à Marseille

Le charme des enluminures

Poursuivant sa série de mises en scène wagnériennes, Jacques Karpo présente à l'Opéra de Marseille un *Tannhaüser* de très belle qualité qui recrée l'atmosphère légendaire, féerique et mystique de cet opéra de jeunesse encore influencé par Meyerbeer et par Donizetti. Les décors de Jean-Noël Lavesvre s'inscrivent dans un porche d'église à la frontière du gothique et de la Renaissance ; la salle de la Wartburg est une cathédrale flamboyante aux ogives dorées. Des cintres, descendent trois grandes tapisseries de saintes, miroitantes, portant une croix, un cœur, un calice.

Comme il est normal, la réalisation joue sans cesse sur l'ambivalence des deux mondes, sacré et profane, sur la double postulation de Tannhaüser vers l'amour érotique et l'amour courtois, Vénus et Marie. Par un procédé qui lui est cher, Jacques Karpo préfigure pendant l'ouverture l'ensemble du drame. Tannhaüser, prostré devant une Pieta curieusement baroque soutenant un Christ disloqué, voit passer le cortège funèbre d'Elisabeth — sainte Elisabeth. Mais tandis que s'élèvent, après le chœur des pèlerins, les premières effluves qui annoncent le règne de Vénus, les derniers pénitents rejettent manteau et coule de bure, apparaissent nus et le Venusberg se déchaîne tandis que la Pieta disparaît devant une statue vivante de la déesse. Un Venusberg aux multiples corps entrelacés, aux images très crues, proches parfois de la pornographie, dans sa grotte aux couleurs brasillantes en des visions très certainement inspirées de Gustave Moreau.

Hymne à Vénus

Tout au long de l'œuvre, le passage d'un monde à l'autre se fera avec beaucoup de subtilité, par des décors fondants et par d'habiles changements de lumière, du bleuté de l'amour chaste au rose de l'amour charnel qui, par exemple, va auréoler, empourprer Tannhaüser au moment où, dans un acte de folie irrépressible, il chante son hymne à Vénus au milieu de la foule scandalisée. Pendant le prélude du troisième acte, le metteur en scène nous montre la scène de la malédiction proférée par le pape à Rome avant de nous faire assister au retour des pèlerins. Toutes les images naïves, comme des enluminures, éclairent la partition avec un charme auquel le public marseillais a été fort sensible.

Avec des chanteurs qui, pour la plupart abordaient leur rôle pour la première fois, Jacques Karpo a réuni une distribution de bon niveau, dominée par un Wolfram de trente-deux ans, Ludwig Baumann, dont la ligne mélodique très pure, le timbre chaleureux et sans lourdeur, l'expression sensible et prenante, ferait un merveilleux interprète de lieder. Ann Evans est une Elisabeth solide, avec une grande voix un peu coupante mais qui perce les chœurs et l'orchestre les plus fournis et chante avec beaucoup de conviction et d'élan, à défaut de la fragilité qui nimbe cette figure exceptionnelle.

Le Tannhaüser de Gunther Neumann, un Allemand de l'Est, est quelque peu approximatif et il a peine à maîtriser ce rôle terriblement tendu, mais la voix est puissante et le timbre d'une belle couleur. Michèle Vilma tient honorablement le rôle de Vénus tandis que Juan-Catala Kuttel, malgré un costume royal digne de Boris, campe un landgrave assez branlant d'une diction molle. Les chœurs de l'Opéra de Marseille, renforcés pour l'occasion, sont excellents et la représentation est menée avec sa fougue coutumière par Janos Fürst, même si l'orchestre semble pafois un peu sommaire.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernière représentation le 8 juin, à 19 h 15.

« LE NAUFRAGE DU « TITANIC », à Rennes

Quand l'opéra coule à pic

Est-ce parce qu'on a dit que les musiciens de l'orchestre avaient joué jusqu'à l'engloutissement du navire ; est-ce parce que la fragilité du luxe le plus raffiné et de la technologie, face aux forces immuables de la nature, offre toutes les conditions du pathétique indispensable en matière d'opéra ? Toujours est-il qu'après Luciano Berio, le compositeur allemand Wilhelm Dieter Siebert a, en 1931, pris pour thème d'une œuvre lyrique la célèbre catastrophe de 1912. La création française vient d'en être donnée à la Maison de la culture de Rennes, le 5 juin, dans une mise en scène de Marc Adam et Thomas Wordehoff.

Il ne s'agit pas cependant d'une reconstitution historique. Ainsi le compositeur, auteur du livret, imagine que le *Titanic* aurait fait l'objet d'une spéculation en Bourse et coula pour avoir choisi la route la plus courte, mais la plus dangereuse, à la seule fin d'arriver dans les meilleurs délais... Le naufrage du paquebot portant à son bord les plus riches et les plus pauvres devient par métaphore celui de la société prise dans les rêts d'une technicité aussi fascinante que mal maîtrisée et celui de l'institution opéra (ou, ici, des maisons de la culture), toujours près de sombrer et qui ne se décide pas à couler pour de bon.

Immigrants et marins

Pour rendre tangible cette seconde hypothèse, le bâtiment tout entier sert de décor au spectacle : le prologue, pendant lequel on baptise le navire aux sons d'une fanfare, est donné devant le théâtre, suivi d'un long acte où les passagers de première classe jouent leur propre opéra sur la scène de la salle, puis d'un bal dans le foyer. Ensuite, il faut traverser les boyaux de la maison de la culture, couloirs, chaufferie, cave, pour parvenir à la cour intérieure où a lieu le sauvetage de quelques privilégiés.

Pour que l'illusion soit plus complète, et réelle la participation du plus grand nombre, les chanteurs solistes jouent les passagers de première classe, les quatre-vingts figurants incarnent les immigrants et les marins, tandis que le public, invité à regarder et à danser pendant le bal, représente la masse intermédiaire des passagers de seconde classe. A cela il faut ajouter deux comédiens, un jongleur et les musiciens de l'ensemble Alternance, dirigé par Lucas Pfaff, rassemblés au premier rang dans une fosse d'orchestre ressemblant à une piscine.

L'idée générale, séduisante à souhait, pourrait donner d'assez bons résultats si la réalisation était maîtrisée de bout en bout. Malheureusement, le prologue à l'extérieur est trop long, l'opéra proprement dit, exécuté dans la salle, manque de rythme. Les scènes se succèdent, faisant alterner inlassablement le parler et le chanter. L'orchestre accompagne les voix avec un minimum d'invention, dans un style composite, sans les soutenir utilement. La diction médiocre des chanteurs est aggravée par les accents toniques contrariés dus à la traduction. Le choc avec l'iceberg se réduit à un simple bruitage électroacoustique et l'atmosphère de ce qui suit se trouve largement compromise par le souci de faire vrai : on fait évacuer la salle à grands cris, on dirige le troupeau des spectateurs vers les fumées du foyer avant de le précipiter dans les couloirs.

Il est bien difficile de croire à ce réalisme au premier degré et si, dans la scène finale, le sauvetage quelques riches ne scandalise plus, c'est qu'on a compris depuis longtemps que l'élitisme social ou artistique n'a pas les faveurs de l'auteur. Ainsi le cubisme, le dodécaphonisme et la spéculation sont-ils mis sans précaution dans le même sac. Peut-être s'agit-il tout simplement d'une œuvre engagée ? Cela consolera ceux qui se demandent ce qu'ils sont allés faire dans cette galère.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 6, 7 et 8 juin.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'ILE DE SATAN, Arcane (338-19-70), 20 h 30.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, A Déjazet (887-97-34), 22 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Spectacle de ballets.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre 20 h 30 : Ubu roi. Théâtre Gémier : 20 h 30 : Mille francs de récompense.

☞ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☞ TEP (364-80-80), 20 h 30 : Turbulence.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-rencontres-musée, 18 h 30 : L'URSS face au tiers-monde ; Concerts, 20 h : Perspective 2 (F. Durieux (Exil) ; C. Schapira (chant cousu) ; B. Kolh (Mille Fogile) ; G. Zinsstag (Artifices) : Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI 19 h, les Tribulations de saint Antoine, de T. Zéno ; 18 h, Barbara Hammer ; 17 h à 20 h : La ville image par image ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : Voir festivals de cinéma.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Basler Ballet ; 18 h 30 : Jorge Bolet (piano).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : 50 ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs ; P. Calligaris ; S. Guerault).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34) 20 h 45 : Fast et Food au théâtre. 22 h 30 : Renseignements généraux.

AMERICAN CENTER (335-21-50), à 21 h : Red House.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) 20 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) 21 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24) 21 h : En attendant Godot.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Louis-Jouvet : 20 h 30 : les Violettes.

AUDITORIUM DU XIII[e] (586-84-15) 20 h 30 : Léonie est en avance.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) 20 h 30 : Place de Breteuil. Aquarium (374-99-61) 20 h 30 : le Paradis sur terre.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : la Machine infernale ; La Galerie 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11) 20 h 30 : Chant pour une planète.

☞ CONFLUENCES (387-67-38) 20 h 30 : le Nouveau Cygne de Pierre.

DAUNOU (261-69-14), 21 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02) 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48) 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47) 20 h 30 : Play Strindberg.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : la Jalousie du barbouillé.

☞ ÉPICERIE (724-14-16) 18 h 30 : Si vous saviez messieurs ; 20 h 30 : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chez Pierrot.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Que la terre est basse.

☞ ESSAION (278-46-42) I. 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera. II. 19 h : La dame est folle ou le billet pour nulle part ; 20 h 30 : Exposition. 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher...

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

LIERRE-THEATRE (586-55-87), 21 h : Abye-Djessima.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : les Contes de Chelm. II. 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo : 21 h 45 : K. Valentin.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort ». 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Mangeront-ils.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme : II. 21 h 15 : la Part du rêve.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88), 21 h : En direct.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Follies show.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Animal de l'aube.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : le Triomphe de l'amour. Petite salle, 20 h 30 : le Voyage sans fin.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.

THEATRE 33 (874-70-56), 20 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

☞ *LE TINTAMARRE* (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac. 20 h 30 : Logomachie. 22 h 30 : Carmen Cru.

UNION (278-47-74), 20 h 30 : Ici ou ailleurs.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfaite.

LA TANIÈRE (337-74-39), I : 20 h 45 : B. Brel ; à 22 h 30 : Nuit Nantes ; II : 21 h : Ecole de la chanson ; 22 h : Le Petit Cheval.

TROU NOIR (578-84-29), 21 h : F. Lea, G. Langoureau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 22 h 30 : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : S. Varegues.

OLYMPIA (742-25-49), 20h 30 : D. Guichard (dern. le 9).

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Brazil en fête.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (357-05-35), 20 h 30 : le Livre des sept scènes + C[ie] *Atlani.*

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), 20 h 30 : Carmen.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (342-01-23), 20 h : Turandot.

Les opérettes

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Les Brigands.

THEATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle 21 h : L'Amfiparnaso.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Quatuor Arcana (Brahms, Schubert).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur national, Orchestre de Paris Sorbonne, dir. J. Grimbert (Haendel).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : J. Mefano, C. Roque Alsina (Charpentier). – Grand Auditorium, 20 h 30 : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Zollmann (Werner, Fontyn, Ibarrondo...).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. S. Ozawa (Berlioz, Tchaïkovski, Beethoven).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchester der Landesregierung Düsseldorf, dir. F. Lamprecht (Bach).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : R. Allard (Bach).

Lucernaire, 20 h : P. Le Bosco (Villa-Lobos, Ponce, Murail).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic, dir. A. Stajic (Mozart).

Eglise réformée de l'Annonciation, 20 h 30 : J.-B. Courtois (Bach).

Crypte Sainte-Agnès, 21 h : Ensemble Erwartung, dir. B. Desgraupes (Schoenberg).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Bach et son temps.

La Table verte, 22 h : S. Demoul, I. Veyrier, Ch. Roca (Brahms, Berger, Zenlinsky...).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : J. Victor, P. Steciw.

Eglise arménienne catholique, 21 h : Ensemble vocal J. de Malestroit, Chœur Cum Jubilo de Vincennes, Orchestre Ad Artem de Paris, dir. D. Fanal (Vivaldi, Mendelssohn, Bach).

Jeudi 6 juin

LE FOU DE GUERRE (Franco-italien) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; Parnassiens, 14[e] (325-21-21). – V.f. Rex, 2[e] (236-83-93) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2[e] (508-11-69).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17[e] (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11[e] (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (Hsp.), 14[e] (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2[e] (508-11-69) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3[e] (272-94-56) ; UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Ambassade, 8[e] (359-36-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : George V, 8[e] (562-41-46).

MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; Paris, 8[e] (359-53-99) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4[e] (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9[e] (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Bonaparte, 6[e] (326-12-12) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11[e] (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Rex 12[e] (236-83-93) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3[e] (272-94-56) ; Studio 43, 9[e] (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UCG Danton, 6[e] (225-10-30) ; UCG Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UCG Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; UCG Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; UCG Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UCG Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; UCG Convention, 15[e] (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Calypso, 17[e] (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Biarritz, 6[e] (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; Paris Ciné, 10[e] (770-21-71) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40).

ROCK, ROCK, ROCK (A., v.o.) : Action Ecoles, 5[e] (325-72-07) ; Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13[e] (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; UGC Ermitage, 18[e] (563-16-16) ; v.f. : Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Monte Carlo 8[e], (225-09-83) ; Olympic, 14[e] (544-43-14).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14[e] (327-52-37).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).

STEAMING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-80-25) ; Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Cannes 1985 (Quinzaine des réalisateurs) : 19 h, Da capo, de P. Honkasalo et P. Saisio ; 21 h 15, The Innocent, de J. Mackenzie.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, The Foreman went to France, de Ch. Frend : 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : Pascal Duarte, de R. Franco.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33).

A. K. (Fr.) : Olympic petite salle, 14[e] (544-43-14) ; Club de l'Etoile, 17[e] (380-42-05).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Lucernaire, 6[e] (544-57-34) ; George-V, 8[e] (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52).

ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11[e] (700-89-16).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15[e] (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Napoléon, 17[e] (267-63-42).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3[e] (772-94-56) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85) ; Boîte à films, 17[e] (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17[e] (380-24-81).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).

LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6[e] (544-28-80).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5[e] (325-78-37) ; studio Galande, 5[e] (354-72-71).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8[e] (562-41-46).

DÉTECTIVE (Fr.) : UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14[e] (544-43-14).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8[e] (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; St-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17).

LE FIL DU RASOIR, (A., v.o.) : UGC Normandie, 8[e] (563-16-16).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Biarritz, 8[e] (562-20-40). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2[e] (233-67-06) ; Paris Ciné, 10[e] (770-21-71).

LES FILMS NOUVEAUX

ASSOIFFÉ, film indien de Guru Dutt (v.o.) : St-André-des-Arts, 6[e] (326-80-25) ; Delta, 9[e] (878-02-18) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE, film brésilien d'Hector Babenco (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Olympic St-Germain, 6[e] (222-87-23) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. Gaumont Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

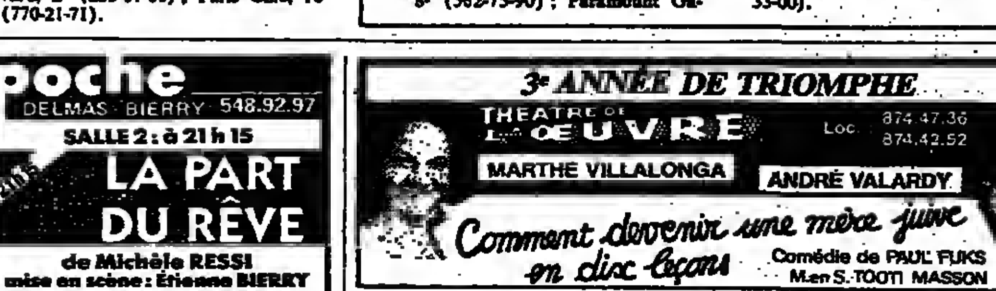
L'ENFER EN QUATRIÈME VITESSE, film américain d'Antony M. Dawson (V.f.), Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Ermitage, 6[e] (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

ESCALIER C, film français de Jean-Charles Tacchella : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Paramount Mercury, 8[e] (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Passy, 16[e] (288-62-34).

STARFIGHTER, film américain, de Nick Castel (v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Paramount, Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE, film français de Mosco : 14 Juillet Racine, 6[e] (326-19-68).

Y A PAS LE FEU, film français de Richard Balducci : Paramount City Triomphe, 8[e] (562-45-76) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00).



هكذا من الأصل

SPECTACLES

SUBWAY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TERMINATOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-46-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-84-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 5e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

LA CORDE RAIDE (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

GEANT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

GETAWAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*). Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

TRISTANA (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

YOU AND ME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

COMMUNICATION

LA FORMATION AUX NOUVEAUX MÉTIERS

Préparer la mutation

Un quart des actifs exerceront, d'ici la fin du siècle, des activités aujourd'hui inconnues. Parmi eux, beaucoup occuperont des emplois directement ou indirectement liés au développement des nouvelles techniques de communication. Mais c'est aussi une grande partie des activités traditionnelles qui seront touchées et profondément modifiées par l'introduction de ces techniques. Comment préparer cette mutation ? Peut-on recenser ces nouveaux métiers ou ces nouvelles qualifications ? Comment adapter l'appareil de formation initiale et de formation continue ? Telles étaient les questions au cœur du colloque organisé les 30 et 31 mai, à Metz, par le Centre d'étude des systèmes de communication (CESCOM).

De notre envoyée spéciale

Metz. – La tenue de tels débats en Lorraine ne relevait pas du hasard. M. Jean-Marie Rausch, maire de Metz, sénateur et président de la région, rappelait en ouverture du colloque combien la Lorraine mise sur la création d'entreprises et d'emplois dans le secteur de la communication pour assurer sa reconversion. Choix qui s'est traduit par la signature d'un contrat de plan Etat-région pour faire de la Lorraine un *« pôle d'excellence de la communication »*.

Le CESCOM, principalement chargé, à partir de 1986, d'actions de formation, de recherche et d'assistance aux entreprises en matière de techniques de communication, est l'une des composantes de ce plan. Il aura notamment pour vocation de mettre en relation les entreprises avec les organismes de recherche et de formation. Une collaboration permanente est indispensable, ont rappelé tous les participants. Pour M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat chargé des universités, l'objectif est en passe d'être atteint, le fossé qui a longtemps séparé les mondes universitaires et industriels s'est comblé en quelques années.

Les industriels absents

Dressant le bilan de son action en faveur de ce rapprochement (décrets sur le détachement d'enseignants, le recrutement de cadres de l'industrie dans les universités, l'exploitation industrielle des résultats de la recherche), M. Schwartzenberg s'est surtout attaché à démontrer que l'université avait déjà pris le train des formations aux techniques modernes de communication, avec notamment la création récente d'un DEUG (1) « communication et sciences du langage » et d'un DEUST (1) d'information scientifique et technique. Un plaidoyer qui n'a pourtant pas convaincu les universitaires présents à ce colloque, nombreux à déplorer le manque de moyens alloués aux universités, au vu des ambitions annoncées. Ambitieux en effet, le plan « informatique pour tous », qui prévoit l'initiation à l'ordinateur de tous les étudiants sortant de premier cycle d'ici à juin 1986...

Mais de quoi parle-t-on exactement avec ces « nouvelles techniques d'information et de communication » ? L'expression est tellement large qu'elle prête lieu à des interprétations différentes. S'agit-il de communication « utilitaire », celle qui intéresse l'entreprise et les administrations (traitement de texte, conception assistée par ordinateur, banques de données...) ou de communication « culturelle » (développement des télévisions et des radios locales, de la télématique, du vidéodisque, des logiciels de formation) ?

Cette variété d'approche était déjà sensible dans les travaux préparatoires au colloque. Ceux de l'ADEP (2), présentés par M. Jacques Gagnier, avaient privilégié l'étude des activités liées au contenu de la communication et exclu l'informatique du champ de son rapport. Tandis que ceux de l'IEEPS (3) avaient opté pour une définition extensive de la communication, intégrant la dimension industrielle et les métiers de l'informatique.

Autre constat : l'impossibilité d'établir des prévisions chiffrées sur l'évolution de l'emploi dans ce secteur et donc la marge d'erreurs inévitables dans les plans de formation. Pour M. Ladislav Cerych, directeur de l'IEEPS, *« la création d'emplois est liée à des paramètres difficilement mesurables »*, tels le rythme d'équipement des foyers et d'utilisation des nouveaux moyens d'information par les entreprises et les particuliers, les politiques d'éducation, etc.

De même, la présentation des expériences de formation en France, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Allemagne fédérale a fait apparaître le foisonnement d'approches. Les pays européens sont confrontés à une double nécessité : former à de nouveaux métiers, souvent difficiles à définir, et former à l'utilisation des nouvelles techniques de communication dans le cadre des qualifications traditionnelles... A défaut d'apporter les réponses et les éléments chiffrés que certains attendaient, le colloque du CESCOM a permis de débroussailler le terrain, d'éclaircir les questions.

Grands absents de ces débats : les industriels, dont on attendait qu'ils viennent présenter leurs besoins. La confrontation entre l'entreprise et les formateurs, si souvent évoquée lors de ces travaux, n'a pas eu lieu.

DELPHINE PINEL.

(1) DEUG : diplôme d'études universitaires générales ; DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.

(2) ADEP : Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente.

(3) IEEPS : Institut européen d'éducation et de politique sociale.

GARANTE DE LA TRANSPARENCE ET DU PLURALISME DE LA PRESSE

La commission Caillavet s'est déjà saisie de plusieurs dossiers de journaux

***Le président de la République recevra, vendredi 7 juin,* M. Henri Caillavet, président de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse. L'ancien ministre, ancien sénateur de Lot-et-Garonne, informera le chef de l'État des premières investigations de la commission, créée par la loi sur la presse du 23 octobre 1984 et qui est entrée en fonction le 22 février 1985.**

En choisissant M. Henri Caillavet pour présider la commission pour la transparence, M. François Mitterrand savait qu'il désignait un homme d'expérience (acquise au Sénat, où il comptait parmi les spécialistes des problèmes d'information), de dialogue, et un défenseur fidèle de la presse écrite. Ainsi, le préjugé défavorable, dans l'ensemble, avec lequel la nouvelle loi sur la presse avait été accueillie par les éditeurs de journaux est-il compensé par la personnalité de celui qui a la charge de son application.

« Nous sommes encore dans la phase exploratoire et explicative », dit M. Caillavet. Dans cet esprit, il a adressé en mai une lettre à six cents éditeurs de journaux, leur rappelant les dispositions essentielles de la loi de 1984, que la commission est chargée de faire appliquer. *« C'est avec un a priori de confiance aux éditeurs que nous abordons notre tâche,* ajoute M. Caillavet. *La commission ne se reconnaît pas des droits inquisitoriaux. En ce qui concerne l'origine des fonds, nous attendons des directeurs-gérants de journaux une déclaration sur l'honneur, dans l'esprit de la logique financière et fiscale du contribuable. »* Ce n'est qu'en cas de doute seulement, étayé sur de fortes présomptions, que la commission peut faire appel à la direction générale des impôts pour mener les investigations nécessaires.

Depuis sa création, la commission a enregistré le « dépôt volontaire » (article 8 de la loi, imposant aux entreprises de presse de lui faire connaître le nom du ou des propriétaires, du ou des gérants, les cessions d'actions, etc.) de plusieurs journaux : *le Matin de Paris, le Point, l'Autre Journal*. En revanche, et sur la foi d'informations parues dans la presse, la commission a demandé, comme la loi l'y autorise, *« des renseignements sur la propriété, le contrôle et le financement »* du *Quotidien Rhône-Alpes*, à Lyon, et au *Bien public*, de Dijon.

Le premier, après avoir été racheté par *le Figaro*, est retourné, dans un second temps, au groupe du *Dauphiné libéré*, dont il est originaire. Le second vient de changer de statut. Cette démarche de la commission pour une meilleure transparence ne prélude pas nécessairement à l'engagement d'une action judiciaire contre l'un ou l'autre. L'enquête récente menée au *Matin de Paris* par M. Henri Caillavet, par exemple, ne devrait avoir aucune suite.

Une cellule de réflexion

Simultanément, la commission travaille à l'établissement d'une jurisprudence sur plusieurs points du texte de loi qui demandent à être précisés. Ainsi de la délimitation des *« publications d'information politique et générale, paraissant à intervalles réguliers à raison d'une fois par mois au moins »*. Pour les quotidiens, la tâche est relativement simple, mais pour les hebdomadaires, notamment régionaux ?

Difficulté comparable pour ce qui est de l'*« équipe rédactionnelle permanente »* que doit posséder toute publication quotidienne, et qui *« doit être suffisante pour garantir l'autonomie de conception de cette publication »*. A cet égard, la commission se propose d'entendre les parties concernées, en particulier les syndicats de journalistes, avant la rentrée, puisque aussi bien, rappelons-le, le délai donné à chaque publication pour se mettre en règle avec la loi expire le 25 octobre 1985. *« J'estime,* précise M. Henri Caillavet, *que la commission pour la transparence et le pluralisme est une structure d'accueil,* un *lieu de rencontre pour tenter de favoriser le dialogue entre points de vue antagonistes. De même ne sommes-nous pas un cabinet de notaire, enregistrant simplement des actes, mais une cellule de réflexion sur la presse et les médias dans leur ensemble complexe. »*

Comment feindre d'ignorer, en effet, de quel poids pèsent sur l'avenir des journaux les aides à la presse et surtout les recettes publicitaires ! *« En l'état actuel, c'est-à-dire subordonné* à *une reconduction annuelle, le système d'aide à la presse représente une pression de l'Etat, même de bonne foi, sur les journaux, ce qui est intolérable »*, dit M. Caillavet.

« Il faudrait donc pérenniser les aides, après les avoir réformées et pris les moyens d'empêcher leur détournement. Pour les recettes publicitaires, le problème est encore plus grave, puisqu'elles constituent souvent un rapport plus élevé que celui des ventes. A cet égard, le prochain lancement de télévisions privées pourrait entraîner une grave déstabilisation du marché, qui n'est pas extensible à l'infini. Il faudrait aussi instituer un « code de bonne conduite » dans le secteur de la publicité, où la triche est considérable. Je suis, là aussi, pour la transparence », conclut M. Caillavet.

Dans l'esprit de tolérance qui anime son président, la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse semble s'être engagée sur la bonne voie pour apparaître bientôt comme l'autorité morale que la loi prévoyait. D'autant que l'inamovibilité de ses membres (1) lui assure une indépendance totale. En ce qui concerne les moyens, le secrétariat de la commission – qu'assume M. Bernard Montanier – gagnera sans doute à être informatisé. Étape préalable : l'installation de la commission « dans ses meubles » (11 bis, rue de Milan), au début du mois de juillet.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Outre le président Caillavet, MM. Jean Donnadou, Roger Nahon, Michel Combarnous, Jean Dardel et Jean Chazal.

● *Médiamétrie est née.* – La société Médiamétrie, qui remplace l'ancien Centre d'études d'opinion (CEO) (*le Monde* du 12 avril), est officiellement constituée depuis le 3 juin. Elle regroupe la plupart des diffuseurs de radio et de télévision, son PDG est Mme Jacqueline Aglietta. Elle réalisera, comme le CEO, des études sur l'audience et les publics des programmes de radio et de télévision. Le conseil d'administration de Médiamétrie a pris la décision de créer un conseil scientifique, qui aura notamment pour mission *« de maintenir et de renforcer l'avance technique des outils d'étude et banques de données développées par le CEO depuis 1975 »* et de proposer une politique d'études et de recherches ; d'autre part, Médiamétrie pourra commercialiser toutes ses études.

DOUZE LICENCIEMENTS SONT AUTORISÉS A « L'ÉCHO DU CENTRE »

L'inspection du travail vient d'autoriser douze licenciements sur les quinze proposés, en avril dernier, par la direction du quotidien régional communiste *l'Echo du Centre-la Marseillaise du Berry*, édité à Limoges, dont M. Marcel Rigout, ancien ministre, est le directeur politique. Un déficit cumulé important sur cinq ans et des prévisions pour l'exercice en cours tendant à des pertes supplémentaires de l'ordre de 1,5 million de francs sont, selon la direction, à l'origine de ces compressions d'effectifs.

Pour expliquer ses difficultés actuelles, *l'Echo du Centre* publie une série d'articles dénonçant la *« discrimination publicitaire »* dont les journaux d'opinion seraient l'objet et *« l'injustice du système d'aides à la presse, dont* [l'Echo] *réclame la réforme, sur la foi de la proposition 95 du candidat François Mitterrand à la dernière élection présidentielle »*.

Opposé à cette mesure de licenciements, le syndicat CFDT la juge *« inacceptable »*, affirmant qu'elle vise particulièrement trois de ses militants. Il a engagé une procédure de recours administratif auprès du ministre du travail. Au cours d'une récente réunion de presse, le représentant de la CFDT – traitant du déficit cumulé de l'entreprise, responsable des licenciements – s'étonnait que *« la SPEC, qui édite* l'Echo du Centre, *a absorbé une autre société d'imprimerie de Limoges, fin décembre 1984, héritant du passif de cette dernière, qui s'élève à plus de 3 millions de francs »*.

M. RICHARD LISCIA NOMMÉ DIRECTEUR DE LA RÉDACTION AU « MATIN DE PARIS ».

Au *Matin de Paris*, M. Richard Liscia – actuellement directeur-adjoint de la rédaction à l'hebdomadaire *VSD* – a été choisi par M. Max Gallo, directeur général adjoint du quotidien, comme directeur de la rédaction à partir du mois de juillet. Une équipe rédactionnelle qui a été, rappelons-le, largement renouvelée à la suite de l'arrivée de l'ancien porte-parole du gouvernement. Tandis qu'une quarantaine de journalistes choisissaient de quitter le journal, six cents autres posaient leur candidature : une trentaine d'entre eux, venus de divers horizons (*France-soir, Libération, le Monde, le Quotidien de Paris, Associated Press...*), ont été recrutés.

M. Richard Liscia, qui a dirigé les rédactions du *Quotidien de Paris*, des *Nouvelles littéraires* et de *France-soir* durant les dix dernières années, a déjà occupé le poste de rédacteur en chef au *Matin de Paris* d'octobre 1981 à mai 1982. Il est âgé de cinquante ans.

● *Saisie de quatre radios locales de Nîmes.* – Le matériel de quatre radios privées locales de Nîmes (Gard), non autorisées, a été saisi par la police. Les inspecteurs de la police judiciaire sont intervenus, sur commission rogatoire à la suite de plaintes de TDF (Télédiffusion de France), dans les locaux de Radio-Liberty, Radio-Magie et Radio-Force-Sud, mardi 4 juin, et dans ceux de Radio-Circuit-Ledenon, mercredi 5 juin. De son côté, le président de la radio marseillaise Antenne-Bleue, qui était suspendu à un mât depuis le 27 mai dernier pour protester contre la saisie de son matériel, a accepté de descendre au sol, mardi 4 juin dans la soirée.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 6 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : l'An mil.
De J. D. de La Rochefaucauld, avec A. Reeoing, V. Dreville, P. Raynal... et la collaboration de Georges Duby, historien, spécialiste du Moyen Age.
N° 2, la Bataille. Le comte d'Aquitaine, sans nouvelles de son domaine de Roquetaille, y envoie son courageux chevalier Guillaume.

21 h 35 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission de A. Denvers, R. Pie, M. Albert, J. Decornoy.
Au sommaire : L'Inde de Rajiv Gandhi ; A nous deux Cannes (la naissance d'un long métrage) ; Le shopping du robot (un magasin de Takya spécialisé dans la vente de robots et d'ordinateurs) ; Au-delà des murs (les couvents).

22 h 50 Internationaux de tennis à Roland-Garros.

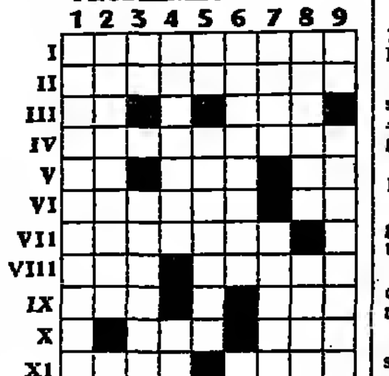
23 h 5 Journal.

23 h 20 NUIT DE L'INDE.
A l'occasion de l'auverture de l'Année de l'Inde, une nuit de musique, danse, dessin animé, avec un grand film.

23 h 30 Cinéma : Sadgati.
Film indien de S. Ray (1981), avec O. Puri, S. Patil, M. Agashe, G. Siddarth, B. Hedau (v.o. sous-titrée).
Usé au travail par un brahmane, un « intouchable » meurt. Qu'adviendra-t-il de son cadavre encombrant ? Le problème des castes en Inde. Un film inédit.

0 h 20 Danses, musiques...
Suite et fin de cette nuit de l'Inde (jusqu'à 2 heures).

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Cinéma : Manon 70.
Film français de J. Aurel (1967), avec C. Deneuve, S. Frey, J.-C. Brialy, E. Martinelli, R. Weber.
Un reporter radiophonique est séduit par une fille fascinante. Elle quitte pour lui un riche amant, elle l'aime mais ne peut renoncer à ses goûts de luxe. Transposition moderne, façon « libertinage » à la Cécil Saint-Laurent, du roman de l'abbé Prévost.

22 h 15 Résistances.
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois.
Au sommaire : Le carrefour international « Droits de l'homme et liberté » ; Boat people ; Au Pérou, dans la région d'Ayacucho (fief du « Sentier lumineux ») ; La révolte des prisons.

23 h 30 Histoires courtes.
A l'occasion du Festival d'Annecy : *Grimaces* (Suisse), *Seulement un baiser* (Italie).

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Un garçon de France.
D'après un roman de Pascal Sevran. Réal. G. Gilles. Avec O. Laure, G. Garcin, F. Arnoul...
En 1959, un jeune homme débarque à Paris dans l'espoir d'y retrouver sa mère. Un téléfilm tendre et sensible, la reconstitution minutieuse d'une époque.

22 h 20 Journal.

22 h 45 Icare : l'air et l'espace.
Réal. G. Amadi et T. Benizot.
A l'occasion du Salon du Bourget, avec, entre autres, la Patrouille de France, des ULM...

22 h 35 Série : De la fumée sans feu.

23 h 40 Prélude à la nuit.

FR 3 : PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, Série documentaire : les médias peintres ; 17 h 14, Woody Woodpecker ; 17 h 20, Quoi de neuf ? (l'actualité du livre et du disque) ; 17 h 30, Fraggle rock ; 18 h, Court métrage ; 18 h 10, Dynastie ; 18 h 55, Atout PIC ; 19 h, La folie des bêtes ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 35, Lola, une femme allemande, film de R.W. Fassbinder ; **22 h 30, Mausolée**, film de M. Dugan ; **0 h 10, le Juge**, film de P. Lefebvre ; **1 h 40, le Cadeau**, film de M. Lang.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Tenebroso ou le prince du plein emploi », de Michel Fustier. Avec A. Blancheteau, J. Fabbri, J. Fevel.
21 h 30 Vocalyse : Françoise Kubler, jazz et musique contemporaine.
22 h 30 Nuits magnétiques : Gloria Lasso.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Waverley* (ouverture), de Berlioz ; *Concerto pour piano et orchestre n° 1 en si bémol mineur*, de Tchaïkovski ; *Symphonie n° 5 en ut mineur*, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. S. Ozawa ; sol. : M. Argerich, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : C'était Berlin.

Vendredi 7 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h).
13 h Journal.
13 h 50 Le rendez-vous des champions.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
20 h Journal.
20 h 35 Le jeu de la vérité : Serge Gainsbourg.
Emission de Patrick Sabatier.
22 h Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.
22 h 15 Les grands succès de la scène : Messieurs les Ronds-de-cuir.
De Georges Courteline. Mise en scène R. Santon, avec B. Charlan, P. Charras, J.P. Fragnaud... (Redif.)
Des employés subalternes ou supérieurs, des chefs tatillons et en petites lunettes rondes dans un bureau. Une satire de la vie administrative, des caractères excessifs d'un monde bizarre à la Courteline.
23 h 45 Journal.
0 h C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : les Eygletière.
15 h 50 La télévision des téléspectateurs.
16 h 10 Reprise : Lire c'est vivre.
« Les nuits chaudes du cap français », de Hughes Rebell (diffusé le 21 mai).
17 h 10 Itinéraires.
De Sophie Richard.
Enfants de l'Inde : « Un espoir pour les enfants de Calcutta : Seva Sangh Samiti ».
17 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Docteur de Sota ; Latulu et Lireli ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon, avec C. Nobel, L. Merenda.
Sabotage à la Dépêche Républicaine. *Florence retrouve sa fille devenue la maîtresse de Travers...*
21 h 35 SOIRÉE FRANCO-INDIENNE.
Présentée par Patrick Lecocq et Cherif Khaznadar, inaugurée par le président de la République et le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi.
En direct du Trocadéro, le méla (fête d'ouverture de l'Année de l'Inde) : spectacles de tous genres, procession d'éléphants et de dromadaires, feux d'artifice, etc.
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club : Charulata.
Film indien de S. Ray (1964), avec M. Mukerjee, S. Mukherjee, S. Chauerjee (v.o. sous-titrée, noir).
A Calcutta, en 1879, une femme, négligée par son mari qui finance et dirige un journal politique, se découvre une vocation littéraire, grâce à un jeune parent venu la distraire. Tiré d'une nouvelle de Rabindranath Tagore, ce film, resté longtemps inédit en France, recrée le temps de la renaissance culturelle au Bengale contre la domination britannique et raconte une belle histoire d'amour reste feutrée.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Série Agatha Christie : Associés contre le crime.
Réal. P. Annett, avec F. Annis, J. Warwick, J. Booker...
Incidents effrayants dans une maison de campagne isolée. Monica, fille de pasteur, appelle illico Tommy et Tuppence. Ce manoir est-il hanté ?

21 h 30 Vendredi : Poitiers, questions sur un fait divers.
Magazine d'André Campana et Igor Barrère. Une enquête de J.-C. Deniau et G. Bonopéra, réal. G. Poitou.
Le 30 octobre 1984, Nicole Berneron, trente-cinq ans, mourait sur la table d'opération du service ORL de l'hôpital de Poitiers. Le 7 novembre, deux médecins étaient inculpés d'assassinat. A partir de ce drame, l'équipe de « Vendredi », en direct de Poitiers, traite les problèmes de fonctionnement et de responsabilités dans le milieu hospitalier. Cette émission, illustrée par quatre reportages, sera suivie d'un débat réunissant médecins, magistrats et journalistes.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Décibels de nuit.
Emission de rock de J.-L. Janeir.
Avec Daho, Ghetto, Blaster, Sapho...
23 h 30 Série : De la fumée sans feu.
23 h 35 Prélude à la nuit.
Sonate (1er et 3e mouvement) de Purcell, interprétée par le Quintette de cuivres des Philharmonistes de Châteauroux.
23 h 45 Port-Grimaud : un rêve réalisé.
De F. Reichenbach.
Portrait de la cité lacustre imaginée et créée par l'architecte F. Spoerry.
0 h Le grand écran de l'industrie : Mémoires pour les temps futurs.
Emission de l'Aérospatiale.
Au Musée de l'air du Bourget.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, **le Cadeau**, film de Michel Lang ; 11 h, **le Commando de sa majesté**, film de A. McLaglen ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 25) ; 13 h 45, Superstars ; 14 h, **Pinot, simple flic**, film de G. Jugnot ; 15 h 25, **To be or not to be**, film de E. Lubitsch ; 17 h, Cabou Cadin ; 18 h, Jeu : 4C+ ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 35, Superstars ; 21 h 5, **la Flambeuse**, film de R. Winberg ; 22 h 45, **Sex shop**, film de C. Berri ; 0 h 25, **Mausolée**, film de M. Dugan ; 2 h, **Carmen**, film de C. Saura ; 3 h 40, **l'Homme blessé**, film de P. Chéreau ; 5 h 10, Téléfilm : le Duel des héros.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Sois sage, ô ma douleur ; (et à 10 h 50 : le siècle d'Alexandra David-Neel) ; **9 h 5, Matinée du temps qui change** : le dollar et l'économie mondiale ; **10 h 30, Musique** : miroirs ; (et à 17 h) ; **11 h 10, L'école hors les murs** : à l'école du vin ; **11 h 30, Feuilleton** : Victor Hugo ; **12 h, Panorama** ; **13 h 40, On commence...** ; **14 h Un livre des voix** : « les Trois Chênes », de Maurice Denuzière ; **14 h 30, Sélection prix Italia** : Interdit aux nomades ; **15 h 30, L'échappée belle** : promenades aux phares : à 16 h 35, Terre des merveilles ; **17 h 10, Le pays d'ici**, en direct de Poitiers ; **18 h, Subjectif** ; **19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne** ; **20 h, Musique, mode d'emploi** : Gerhard Lehner.
20 h 30 La Villette, chantier II, ou « l'esprit est de la nature d'un acte » (Paul Valéry).
21 h 30 Black and blue : visite de Paris.
22 h 30 Nuits magnétiques : ballade indienne.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Dimitri Chostakovitch ; **12 h 5, Le temps du jazz ; 12 h 30, Concert** (Des grands interprètes aux jeunes talents) : Nicolaï Gedda, ténor, et Tania Gedda interprètent des airs de Glinka, Napravnik... ; **14 h 2, Repères contemporains** : M. Jarrel, A. Voirpy ; **14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Verveine-Scotch**, œuvres de Araujo, Berg, Donizetti, Offenbach... ; **17 h, Histoire de la musique ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui ; 19 h 15, Les muses en dialogue ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross.
20 h 30 Concert : *Don Quichotte*, variations fantastiques sur un thème chevaleresque, de R. Strauss ; *Atmosphères*, de Ligeti ; *Tarass Boulba*, rhapsodie pour orchestre, de Janacek, par l'Orchestre national de France, dir. G. Kuhn ; sol. : H. Derrien, violoncelle.
22 h 20 Les soirées de France-Musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 5 JUIN

– *M. Alain Juppé*, secrétaire national du RPR, est l'invité de l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 15.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3982

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■		■				■
IV									
V			■				■		
VI							■		
VII								■	
VIII				■					
IX				■		■			
X		■				■			
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. S'apparenter, à la fois, au perroquet et au ruminant. – II. Capitale étrangère. – III. Savoir. Aussi populaire que le caillou sur lequel il est planté. – IV. César de Marseille, pour l'exemple. – V. Cours très élémentaire. Vrai faux frère. Lettres pour un facteur. – VI. Dure révolution touchant la constitution. Personnel. – VII. Réparations sommaires. – VIII. Nom grec de l'Aurore. Hommes satellites. – IX. Devise républicaine. S'accommode avec la manière. – X. Inflexible. Agent d'orientation. – XI. A attaché son nom à plus d'un symbole. Air très ancien ou courant de nouveauté.

VERTICALEMENT

1. C'est aux répétitions qu'ils jouent le mieux leur rôle. – 2. Code civil. – 3. Haut de gamme. Mignonnette au langage fleuri. – 4. Frappent de tous les côtés. Secondes natures. – 5. En marbre. L'un s'appuie sur un bâton, l'autre s'intéressa aux bâtonnets. – 6. Boulettes ou brioches. – 7. Garniture de cheminée. Degré ou aire d'évolution. – 8. Ville de la RDA. Lointaine Irlande. – 9. Lu en marge. Doseur pour la distribution du jus.

Solution du problème n° 3981

Horizontalement

I. Créneaux. – II. Autan ; nez. – III. Ci ; Vire. – IV. As ; naevus. – V. Rats ; lest. – VI. Eve ; mûr. – VII. Tancées. – VIII. Nue ; sels. – IX. Atèle ; lie. – X. Ne ; étaler. – XI. Esus ; lent.

Verticalement

1. Cabaret ; âne. – 2. Ru ; savantes. – 3. Etc. ; tenue. – 4. Nains ; célés. – 5. En ; me ; et. – 6. Velnes ; al. – 7. Universelle. – 8. Xérus ; lien. – Zeste ; sert.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 6 juin :

DES DÉCRETS

- Relatif aux obligations comptables des entreprises ayant exclusivement pour objet la réassurance.
- Modifiant le décret du 27 mars 1950 relatif au statut des ingénieurs des mines.

UNE CIRCULAIRE

- Relative à la prévention des cancers d'origine professionnelle.

DES ARRÊTÉS

- Approuvant la création du groupement d'intérêt public dénommé Centre de pharmacologie clinique appliquée à la dermatologie et à l'étude des formes topiques.
- Portant attribution du brevet d'études militaires supérieures.

EN BREF

DÉVELOPPEMENT

STRATÉGIES ALIMENTAIRES. – Le Réseau stratégies alimentaires organise, les 10, 11 et 12 juin au Centre Chaillot-Galliéra, 28, avenue George-V, Paris-8e, des Journées d'études sur les thèmes suivants : « Contraintes financières pesant sur les politiques alimentaires » ; « Intégration régionale et protection des marchés » ; « Echanges agro-alimentaires et stratégies alimentaires ».

JOURNÉE « JEUNES CHERCHEURS ». – Une journée « Jeunes chercheurs sur le développement » est organisée le 14 juin à l'ISMEA (11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris). Elle doit permettre à des jeunes chercheurs préparant une thèse ou un travail équivalent d'exposer l'état de leurs recherches sur la théorie du développement.

LOISIRS

SÉGUINE ET TAMOURÉ. – Pour fêter ses quarante ans, l'OCCAJ (Association de tourisme) organise, samedi 8 juin, dans les salons de l'hôtel Concorde-Lafayette, une grande nuit antillaise. Peut-être passerez-vous vos prochaines vacances à La Martinique si vous êtes l'un des deux gagnants du tirage au sort.

★ OCCAJ, 95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél. : (1) 526-21-21.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 8 JUIN

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30, sortie escalier mécanique métro Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Un quartier de roture : Charonne et son cimetière », 14 h 45, sortie métro Alexandre-Dumas (Vincent de Langlade).

« La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon.

« Les Arènes de Lutèce et la Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, sortie métro Jussieu.

« Charmantes cités d'artistes à la campagne. A deux pas de l'Observatoire », 15 heures, 65, boulevard Arago.

« Louvre : la religion égyptienne et ses dieux », 14 heures, devant *Victoire de Samothrace* (Clio. Les amis de l'histoire).

« Le parc Monceau : autour des folies du Second Empire », 15 heures, devant guichets, métro Monceau.

« Exposition Renoir » au Grand Palais, 10 h 30, entrée Clemenceau. S'inscrire : (1) 555-87-93, de 9 à 10 heures (D. Bouchard).

« L'hôtel de Lassay, présidence de l'Assemblée », 15 h 30, 128, rue de l'Université.

« L'art gothique en Picardie ». Inscriptions : (1) 348-67-93 (Hauts lieux et découvertes).

« Exposition Delaunay au Musée d'art moderne de la Ville de Paris », 15 heures (Ghislaine Cameri).

« Le temple bouddhique du bois de Vincennes ; histoire du bouddhisme », 15 heures, métro Liberté (P.-Y. Jaslet).

« Exposition Renoir », 16 h 15, sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau (Arcus), et 13 h 30, devant entrée, caisse Eisenhower (Marion Ragueneau).

« Louis XVIII de retour après cent jours d'exil ». S'inscrire par téléphone, de 11 à 13 h 30 : (1) 526-34-34 (C.-A. Messer).

« Portraits peints par Ingres », 15 h 30, pavillon de Flore.

« Expo Nouvelle-Calédonie et Pacifique », 15 heures, 293, avenue Daumesnil.

« L'hôtel du comte et de la comtesse de Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland (L. Hauller).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M. Pohyer).

« Carnavalet et les ébénistes », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (La France et son passé).

« Une forêt du XVe siècle à Belleville », 15 heures, métro Belleville (M. Banassat).

« Cités d'artistes et jardins de Montmartre », 13 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton.

« Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 h, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« La Butte-aux-Cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

SAMEDI 8 JUIN

1, rue Victor-Cousin (Bachelard), 15 heures : « Connais-toi toi-même », « Qui suis-je ? Où vais-je ? Pourquoi ? » (J.-F. Crolard).

Palais de la découverte, 15 heures : « Les séries divergentes » (R. Apery).

9 bis, avenue d'Iéna, 17 h 30 : « La Haute Bavière et les châteaux de Louis II ».

6, place des Vosges, 14 h 30 : « Maison Victor Hugo » (M. Brumfeld).

5, rue Largillière, de 15 à 18 heures : « Approche symbolique et philosophique de la cantate, BWV 106, *Gottes Zeit...*, de J.-S. Bach (Mireille Vial).

35, rue de Sèvres : stage de danses africaines (Matschi Mayé), Agora Sèvres.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	31	F. 200	7	7	F. 100
	121	500		057	800
	06 007	10 000		447	600
	36 111	10 000		887	600
	94 101	10 000		1 787	2 100
2	822	500		9 077	2 100
	982	500		52 997	10 100
	334 742	1 000 000		041 777	4 000 100
3	003	500	8	58	200
	303	500		068	200
	803	500		158	200
	1 283	2 000		476	500
	3 523	2 000		486	500
	6 663	2 000		1 868	2 200
	42 733	10 000		4 528	2 000
				29 048	10 000
4	054	500	9	69	200
				539	500
5	5	100	0	060	500
	75	300		320	500
	355	600		670	500
	535	500		3 570	2 000
	62 415	10 100		5 630	2 000
6	206	500		82 420	10 000
	9 576	2 500			
	15 866	10 000			
	91 136	10 000			

LOTO N° 23 TIRAGE DU MERCREDI 5 JUIN 1985

12 19 25 28 42 45 – 16 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 12 ET SAMEDI 15 JUIN 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 TRANCHE DE LA FETE DES MERES 47e
TIRAGE DU MERCREDI 5 JUIN 1985

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement de TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 28/03/85)

Le numéro **060410** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille 160410, 260410, 360410, 460410, 560410, 660410 gagnent **50 000,00 F**

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
000410	061410	060010	060400	060411	10 000,00 F
010410	062410	060110	060420	060412	
020410	063410	060210	060430	060413	
030410	064410	060310	060440	060414	
040410	065410	060510	060450	060415	
050410	066410	060610	060460	060416	
070410	067410	060710	060470	060417	
080410	068410	060810	060480	060418	
090410	069410	060910	060490	060419	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	0410	5 000,00 F
	410	1 000,00 F
	10	200,00 F
	0	100,00 F

85 TACOTAC 48e TIRAGE DU MERCREDI 5 JUIN 1985

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PRÈS SAINT-EUSTACHE DANS MAISON LOUIS XIV BEAUCOUP D'ALLURE
Très grande récept. 2 chbres. 4 m sous plafond.
DORESSAY - 548-43-94.

4e arrdt

MARAIS - ST-PAUL, 90 m². Bel imm. anc., 3/4 p., conft GARBI : 567-22-65.

MARAIS près BEAUBOURG, appt original, poutres, duplex 90 m², Liv. 2 chbres, cft, soleil. S.O.F. - 233-04-30.

5e arrdt

Contrescarpe. 70 m², 703-32-44
SOLEIL, VUE

NEUF
JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION CD LUXE
Livraison immédiate
Reste 1 appt de 5 P., 116 m²
Vis. témoin ts jours 14/19 h, sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

PROX. ST-SULPICE
Vends 130 m² caractère, achète 200 m rive gauche. Téléphone : 703-32-31.

7e arrdt

Mº SÉGUR, 32, R. PÉRIGNON
LUXUEUX 2 P. 620.000 F.
Sur place, jeudi, 13 h à 18 h.
URGENT 294-11-33.

8e arrdt

SUR PARC MONCEAU
Imm. gd stand., luxueux 5 p., 208 m², 3 bains, 2 services, 2 gar. Px élevé justifié. Tél. : 261-84-52.

12e arrdt

BOULEVARD DIDEROT belle rés. neuve, 8e ét., 2 P., 54 m², plein soleil. Tél. avant 11 h, ou soir : 504-02-52.

13e arrdt

Part. vend appt parfait état entrée, studio, s. de bns, gar. cave, 10, Villa d'Este-13e. Vis. vendredi 7 et sam. 8 Métro Porte-d'Ivry.

CORVISART 2 P. tt cft CALME, sur cour, jardin. 360.000 F. Téléphone : 325-97-18.

13e 8/SQUARE, séjour, gde cuis. avec coin repas, 43 m², tt cft, IMPECCABLE, parking. Px 450.000 F. 327-28-60.

14e arrdt

ALÉSIA 2 P. 435.000 F
MONTSOURIS 3 P. 500.000 F
Tél. : 322-61-35.

15e arrdt

MONTPARNASSE, direct pptaire, trois beaux 2 pces, confort, à rafraîchir, poss. triples, chaque 390.000 F. Tél. 294-94-64.

14e - 15e 2 P., 47 m² + gd balc., tt cft. impec. 530.000 F. 327-28-60.

16e arrdt

AV. DE VERSAILLES
4 p., ét. élevé, soleil, vue dégagée, verdure. 1.260.000 F. BRANCION SARL. 575-73-94.

AV. MOZART IMM. RÉCENT 3e ét., 4 pièces, séjour + 3 chbres, balcon, excellant état. 1.750.000 F. Propriétaire 525-97-37 le soir.

17e arrdt

TERNES, GD 3 PCES
Spacieux en parfait état IMM. PIERRE DE T., SOLEIL 1.365.000 F. VERNEL. 526-01-60.

ÉTOILE RÉCENT SOLEIL LIV. S/RUE + CHBRE S/JARD. 785.000 F. 267-26-30.

MÉTRO ROME, libre en pavillon, 3e, ét. sur jardin, 600 m², 2 pces, cuis. équipée, w.-c., s. d'eau, placards, tél., bon état, tél. pptaire, exclusivement le matin, 11 h à 12 h au 912-23-43.

18e arrdt

MAIRIE XVIIIe
Imm. p. de t., 3 p., entrée, cuis., w.-c., salle d'eau, charme, caractère. 266.000 F.
IMMO MARCADET. 252-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT, RÉNOVATION, prêt conventionné, 2 P., 40 m², s. de bns, cuis., jardin, matin ou soir. Téléphone : 504-02-52.

BUTTES-CHAUMONT
SUR PARC stand., beau 3 p., 80 m² + balc., soleil, park., 5e ét., 40, rue Botzaris. Vendredi, samedi, 15-18 h.

92 Hauts-de-Seine

Neuilly-Sablons. 703-32-31
200 M GRANDE TERRASSE

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
OU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS
Téléphone : 227-44-44.

Etranger

SUISSE
A VENDRE A VILLARS

VENTE AUX ÉTRANGERS AUTORISÉE AVEC INSCRIPTION EN NOM AU REGISTRE FONCIER.
Appartements dans 5 chalets de style montagnard.
Sur pistes de skis au départ du télécabine, avec vue exceptionnelle sur toute la vallée.
Avec garages-parking souterrains, caves, armoires à skis et piscine, sauna en copropriété.
Taux d'intérêts très favorable 6 %.
Hypothèque 1er et 2e rang à disposition jusqu'à 75 % selon la capacité financière.

Demandez notre brochure :
SIMOTEC 3, rue St-Laurent – CH 1207 Genève.
Tél. : (22) 36-60-34.

appartements achats

Sté D'INVESTISSEMENT DU MOYEN-ORIENT recherche à l'achat, appts et imm. stand. dans quartier résidentiel Paiement cpt. 720-26-26.

MICHEL BERNARD
42, av. Victor-Hugo, Paris-16e
Téléphone : 502-13-43
recherche tous quartiers, appts, hôtels particuliers, burx.

GROUPE DORESSAY
3, r. Vieux-Colombier, 6e, rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 8 PCES et HOTEL PARTICULIER, ACHAT ou LOCATION. 548-43-94.

URGENT pour gde famille BRÉSILIENNE rech. ACHAT ou LOCATION avec vue S/Gde Avenue ou Jardin, appts 5 à 8 p. ou HOTEL PARTICULIER. Tél. : 548-43-94.

locations non meublées offres

Paris

Rue MONTERA, dans imm. moderne, 9e ét. asc., 3 p., cft, 4.000 F + ch. Tél. matin : BEGECO. 522-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRE
pour employés et dirigeants établissement bancaire rech. appts ttes catégories, villas, Paris, banlieue, loyer élevé accepté. Tel. 504-04-45.

Collaboratrice du journal recherche studio dans le 14e ou très proche
Ecr. s/nº 6.769 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES (1) 669-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

PALAISEAU
1600 m (Mº), pptaire vend PAV. 1977 sur 630 m², entrée, mezzan., séj., 47 m², ouvrant s/terrasse sud, cuis. equip., 6 chbres, 2 bains, bur. ss-sol 145 m². 1.600.000 F. 014-33-62.

immeubles

MICHEL BERNARD
42, av. Victor-Hugo, Paris-16e
Téléphone : 502-13-43
recherche immeubles de bureaux ou commerciaux, bons locataires.

villas

MORSANG-SUR-ORGE
20 km de Paris, villa 1976, sur 3 niveaux, construction traditionnelle, près RER, A6, école, commerce, quartier résid.
1er niveau : s./sol, gar. 3 voit., buanderie, cave.
2e niveau : entrée, bur., séj., dble, 2 chbres, s. de bains w.-c., cuisine équipée.
3e niveau : 3 chbres, s. de bns, w.-c., nombreux placards.
Terrain clôturé 500 m²
Prix : 650.000 F
Tél. hres bur. : 778-14-41 p. 481 ou vis. t.l.j. de 14 h à 20 h, 8, rue Victor-Hugo 61890 Morsang-sur-Orge.

maisons de campagne

200 KM SUD PARIS
ds hameau sur colline, ferme 1840 amén., grd séjour, chem., 2 grdes chbres, cuis., bain, w.-c., grenier carrelé, 7.000 m² de pré-verg. 225.000 F. Tél. après 16 h 350-28-26.

fermettes

180 KM SUD PARIS
100 % CRÉDIT
FERMETTE 3 P., w.-c., salle eau, garage, dépend. Sur 3.000 m². Px : 226.000 F. THYRAULT 89 - ST-FARGEAU (16-86) 74-08-12 ou apr. 20 h (38) 31-48-74.

propriétés

SOLOGNE
à vendre petits TERRITOIRES avec bons étangs de chasse
Ecr. Havas Orléans, nº 203.571 B.P. 1518 4506 ORLEANS CEDEX.

JUVISY (ESSONNE)
Centre, belle ppté, entièrement pierre, 5 gdes pièces, cuis., cft, ss-sol complet, gar. 2 voit., toit 4 pentes, jardin arboré, 15' de Paris par SNCF Gagnaire 1.350.000 F. Tél. 921-60-87.

Vend belle maison sur 14 ha, près AIX-EN-PROVENCE. Tél. après 20 h : (42) 57-65-83. Prix : 2.800.000 F.

Propriété 70 km Ouest de Paris. Très belle maison, 255 m² + s/sol, dépendances, terrain 2.600 m². Visite sur place les 9, 15 et 16 juin ou sur R.V. M. CROS Les NONAINS, 28260 ANET Tél. (37) 51-26-74 ou (1) 577-62-80.

terrains

Commune de Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise) vds 6 lots à bâtir de 1.200 à 1.445 m² 280 F H.T. - Situation except. Renseignements mairie. Téléphone : 470-10-28.

viagers

ÉTUDE LODEL, 35, bld Voltaire, 75011 PARIS. 355-61-56. spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

2 P., occupé, Mº Saint-Maur 55.000 cpt + 330 F par mois femme 80 ans. Téléphone : 286-18-00.

Libre Sceaux - Fontenay-aux-Roses, appt 3/4 p., jardin privatif, park. 150.000 + 4.500 F/mois Viagers. F. Cruz. 286-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

Propriétaire vend
Maison Particulière
17e, rue Jacquemont usage bureaux, 200 m² + 40 m² + cave
Prix 3 millions
Possibilité parkings
Téléphone : 827-07-38.

BUREAUX TOUTE PROPRIÉTÉ, 75015 PARIS - 60 m², rez-de-chaus. sur rue. 600.000 FF. Tél. propriétaire : (1) 828-10-58.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

SIÈGE SOCIAL A PARIS
bureau ou domiciliation + services (1) 346-00-55.

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises
ASPAC 293-60-50 +

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue direct. 1 bureau ou + dans imm. stand. 563-17-27.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

PORTE-DE-COURCELLES LEVALLOIS, superbe espace Atelier. Tél. 563-81-46.

Locations

ASSOCIATION CULTURELLE
Loi 1901, but non lucratif subventionnée par Ministère Culture et Ville de PARIS rech. local 70 à 100 m² y compris si possible, 2 bureaux minimum, proche Gare Nord - RER Châtelet ou Nation. Location annuelle 60.000 F/HT et charges comprises.
Pour septembre ou plus tard décembre 1985
Contacter : CNM - 6, rue des Colonnes-du-Trône - 75012 PARIS
Tél. 345-02-28, Mme ETIFIER.

fonds de commerce

Ventes

Vends fond de charcuterie Traiteur région Sarthe 16.000 F en moyenne la semaine. Situé sur une nationale. Tres passager. Prix à débattre. Tél. (43) 97-55-26.

boutiques

Ventes

VENDRE OU LOUER
BOUTIQUES, IMMEUBLES
MURINVEST. 723-30-40.

OFFRES D'EMPLOIS

CENTRE D'HÉBERGEMENT à ÉTAMPES (91) pour hommes 20 à 45 ans propose

2 POSTES SOCIO-ÉDUCATIFS

3 mois été dont un deviendrait permanent.
Plus de 25 ans, diplômé(e)s et exp. travail réinsertion sociale. Tél. : 464-50-36, le matin pour renseignements et R.V.

DEMANDES D'EMPLOIS

Maîtrise de Droit, 3 ans expérience cabinet juridique. Traitement de texte ch. mi-temps Téléphone : 241-39-36.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
10 ans d'expérience immobilier
Bonne présentation recherche poste motivant et responsable
Tous secteurs appréciés
Disponible - Résidence Paris-4e
Téléphone : 526-40-37.

capitaux propositions commerciales

Pour rachat fonds hôtel classé Paris, en S.A., rech. capitaux même modestes. Bon placem. Ecr. s/nº 6767 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vends RENAULT 5, bordeaux, 1981, 58.000 km, bon état, radio. 20.000 F. Tél. : 296-25-06.

de 5 à 7 C.V.

Part. vd R 18 Break, GTL, 7 CV, type nº 2, couleur grège, garantie 6 mois. 6.000 km. Prix : 56.000 F. Tél. : bur. 749-62-94, dom. 642-51-91.

VDS R 5 TL 1980
Pneus neufs. 82.000 km. Très bon état. Prix : 14.500 F. Tél. : 781-69-68.

de 8 à 11 C.V.

HAUT DE GAMME
LANCIA THEMA
AUTOBIANCHI Y 10
CHATILLON BRUNE
PARIS 14e 539-57-33

LE CARNET DU Monde

Réceptions

— A l'occasion de l'anniversaire de S.A.S. le prince Rainier III, l'ambassadeur de la principauté de Monaco et Mme Orsetti ont donné une réception au Pavillon d'Ermenonville.

Naissances

— M. et Mme Yves COLMOU
et
Anne-Marie ARTAUD-MACARI

sont heureux d'annoncer la naissance de

Simon.

21, rue du Colonel-Moll,
75017 Paris.

— M. Jacques DENANTES
et Mme, née Cécile Gindre
sont heureux de faire part de la naissance de leur petits-fils

Samuel,

chez Marie-Frédérique DENANTES
et Pascal TEULADE.

Paris, le 1er juin 1985.
175, rue de Courcelles.

Décès

— Luisant (28).

Mme Georges Cordelet,
son épouse,
Marie-Hélène et Eric Diancourt,
Guillaume Cordelet et Lorayne Vilfayeau, ses enfants,
Laure et Barbara,
ses petites-filles,
Mme M. Thomas,
sa belle-mère,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges CORDELET,
ingénieur divisionnaire
de l'équipement (ER),

survenu subitement le 4 juin 1985 à Chartres, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Luisant, le vendredi 7 juin, à 10 h 30.

« Le Seigneur nous l'a donnée, le Seigneur nous l'a repris, que le nom du Seigneur soit béni. »

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le groupe ELF-Aquitaine
a le regret de faire part du décès, survenu le 5 juin 1985, à l'âge de cinquante-neuf ans, de

M. Henri de LAPASSE,
adjoint au chef de l'établissement de Pau
et chef du département du personnel de cet établissement.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 7 juin, à 15 h 30, en l'église de Denguin (Pyrénées-Atlantiques).

— M. et Mme Michel Auberger
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Milleron
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Richard
et leurs enfants,
Les docteurs Bernard et Marie-Elisabeth Milleron
et leur fille,
Les familles Grepinet, Tao, Erny, Raynaud,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MILLERON,
directeur honoraire
au ministère des finances,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 4 juin 1985, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 7 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Pierre Olgiati,
M. et Mme Patrick Olgiati
et leur fille,
M. et Mme Alain Zwilling
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Veillet
et leurs enfants,
M. et Mme Gaspard Olgiati
et leurs enfants,
M. et Mme Renaud Olgiati

ont la tristesse de vous faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

Pierre OLGIATI,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
commandeur de la Légion d'honneur.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 10 juin, à 10 heures, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

« L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée. »

Psaume 121, V. 8.

— Les familles Privat, Journot et Carrive
font part du décès, survenu à Paris le 1er juin 1985, de

Mlle Marcelle PRIVAT,
agrégée de l'Université.

13, rue Pasteur, 92330 Sceaux.

Culte au Centre protestant de Robinson, 36, rue Jean-Longuet à Châtenay-Malabry (92), le samedi 8 juin 1985, à 16 heures.

— M. et Mme Gilbert Rueff,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Rueff,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne RUEFF,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 2 juin 1985, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 4 juin dans l'intimité familiale.

20-28, av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94230 Cachan.
6 *bis*, chemin Georges-Ferrieux,
38700 La Tronche.

— Le président et le conseil d'administration de Nord-France

ont le regret de faire part de la disparition brutale de

M. Charles-Marie STULEMEYER,

président d'honneur
de la Société belge des bétons,
administrateur honoraire
de Nord-France,

survenue le 3 juin 1985.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Wavre (Belgique), le samedi 8 juin, à 11 heures.

— M. et Mme Jacques Sunyach,
Le docteur Jean-Louis Amedeo et Mme, née Georgette Sunyach,
M. et Mme Michel Sunyach,
M. Christian Sunyach,
ses enfants,
Claudine, Marie-Pierre, Claire et Laurence, Hélène, ses petites-filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges SUNYACH,
proviseur de lycée honoraire,

enlevé à leur affection dans sa quatre-vingt-unième année, le 27 mai 1985.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 29 mai, en l'église Saint-Pierre de Céret.
« Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps. »
Matthieu 28-20.
Résidence Montjoie,
2, boulevard Saint-Denis,
92400 Courbevoie.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Mme de VERNEJOUL,

Le professeur Robert de Vernejoul,
son époux,
Et sa famille,

prient tous ceux qui ont pris part à leur chagrin de trouver dans ce message l'assurance de leurs très vifs remerciements.

Anniversaires

— Pour la mémoire du

docteur Imré Emeric SZLOVAK

disparu le 6 juin 1980.

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : stabilité à 9,31 F

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar s'est établi, jeudi 6 juin, à 3,05 DM et à 9,31 F, en léger recul sur les 3,06 DM et 9,34 F de la veille, mais en progrès sur les 3,04 DM et 9,28 F du mardi 4 juin. *Les taux d'intérêt américains sont restés inchangés,* mais devraient baisser prochainement, ont affirmé plusieurs experts.

Pétrole : baisse des prix du brut britannique

La compagnie nationale britannique BNOC vient de proposer à ses *fournisseurs une baisse de 1,25 dollar par baril* de son pétrole, ce qui ramènera le prix du brent à 26,65 dollars, contre 27,90 dollars en mai. Sans doute le BNOC ne commercialise-t-elle plus que 300 000 barils par jour, contre 800 000 il y a quelques mois, mais cette baisse, qui n'aligne pas totalement les cours britanniques sur ceux des marchés libres (plus proches de 26,50 dollars le baril), ne va pas moins poser de nouveaux problèmes au Nigéria, donc à l'OPEP (*le Monde* du 1er juin). Le prix officiel du bonny light nigérian – pétrole concurrent du brent – est, en effet, de 26,65 dollars le baril.

CONJONCTURE

Près de 18 milliards de déficit des paiements courants

Le recul des services

Après un excédent de 6,1 milliards de francs au quatrième trimestre de 1984, la balance des *paiements courants* a *enregistré* un déficit de 17,7 milliards pour les trois premiers mois de 1985 (– 12,9 milliards de janvier à mars 1984). En données corrigées des variations saisonnières, en solde négatif ressort à 8,9 milliards de francs contre un surplus de 1,1 milliard (– 3,6 milliards au premier trimestre de 1984).

Ce résultat détérioré est lié à la dégradation des échanges de marchandises, dont le déficit a représenté 21,5 milliards (en termes de balance des paiements) de janvier à mars 1985. Il est dû aussi à une réduction de l'excédent des services, revenu à 2,3 milliards, soit le tiers du trimestre précédent et la moitié des trois premiers mois de 1984.

Le poids de la dette extérieure s'est fait notamment sentir sur les revenus du capital, dont le déficit a représenté 4,3 milliards de francs, contre 3,6 milliards au quatrième trimestre et 2,7 milliards au premier trimestre 1984. Ce poste, qui comprend aussi les intérêts sur placement et crédits bancaires, avait été, jusqu'en 1982, nettement excédentaire (4,3 milliards en 1961, 9,7 milliards en 1980).

A l'inverse, l'excédent dégagé par le tourisme s'est replié à 4,7 milliards de francs par rapport au *niveau élevé* du *dernier* trimestre 1984 (7 milliards). Toutefois, il reste supérieur à celui du premier trimestre (4,3 milliards).

De plus, les échanges de technologie (grands travaux, coopération technique, gestion, brevets et redevences, travail à façon) ont dégagé un excédent de 6,6 milliards de francs, inférieur à ceux du trimestre précédent (6,9 milliards) et du même trimestre de l'an dernier (8,5 milliards). La baisse des grands contrats pèse maintenant sur ce poste.

Ainsi la contribution des services à l'équilibre extérieur s'est amenuisée, ce qui est logique étant donné les charges croissantes que représente le paiement des intérêts de la dette. Ainsi, en attendant un retour des grands contrats – mais les pays en développement sont toujours endettés et quelquefois saturés – et une amélioration, nécessairement lente, des transports et des assurances, c'est le secteur des marchandises qui devrait contribuer à la préservation d'une certaine indépendance. Or le déficit commercial est ce qu'il est.

M. B.

CEE

La Commission condamne l'aide de la France à l'industrie textile

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – *La Commission* européenne a déclaré, le 5 juin, les aides françaises à l'industrie du textile et de l'habillement contraires aux règles de concurrence du Marché commun. Le soutien des pouvoirs publics aux entreprises devait prendre la forme cette année de subventions d'un montant de 150 millions de francs destinées à bonifier de six *points des prêts* aux *investissements* et à la modernisation de 1 milliard de francs en total.

Dans sa décision, Bruxelles fait valoir que les aides massives à l'industrie française octroyées de 1982 à 1984 – 3,5 milliards de francs, soit 50 % des subventions consenties pendant cette période par l'ensemble des Etats membres – *permettent* aux entreprises d'être de nouveau viables et de faire face ainsi à la concurrence des pays bénéficiant de *coûts de production* très bas. D'ailleurs, relève la Commission, l'industrie française exporte 30 % de ses produits vers les partenaires de la CEE. Aussi, conclut-elle, les entreprises ont-elles, aujourd'hui, la capacité financière d'assurer leurs investissements sans l'appui des autorités.

Après avoir accepté, ces dernières années, les aides substantielles, Bruxelles a décidé au début de 1985 de ne plus autoriser les interventions publiques dans le secteur textile, considérant que la phase de remise en ordre est, pour l'essentiel, achevée. Ainsi, les responsables communautaires ont-ils déjà refusé les plans envisagés par la Belgique, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

M. S.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3060	9,3090	+ 190	+ 205	+ 410	+ 440	+1 100	+ 1200
$ can.	6,7927	6,7999	+ 5	+ 26	+ 66	+ 103	+ 206	+ 318
Yen (100)	3,7376	3,7404	+ 115	+ 126	+ 246	+ 265	+ 709	+ 758
DM	3,0477	3,0501	+ 110	+ 120	+ 237	+ 252	+ 682	+ 726
Florin	2,7041	2,7057	+ 68	+ 75	+ 150	+ 163	+ 459	+ 497
F.B. (100)	15,1329	15,1427	+ 155	+ 198	+ 346	+ 432	+ 848	+1 108
F.S.	3,6259	3,6299	+ 149	+ 164	+ 325	+ 346	+ 892	+ 955
L (1 000)	4,7729	4,7769	– 165	– 145	– 295	– 262	– 778	– 695
£	11,8093	11,8224	– 290	– 253	– 489	– 423	–1 128	– 956

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 7/16	7 9/16	7 7/16	7 9/16	7 5/8	7 3/4
DM	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
Florin	6 7/8	7 1/8	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 7/8	6 5/8	6 3/4
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 5/8	8 7/8	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8
F.S.	1	2	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	13 7/8	14 3/8	13 3/8	13 7/8	13 1/2	13 7/8
£	12 3/4	13	12 5/8	12 3/4	12 7/16	12 9/16	12 1/16	12 3/16
F. franç.	10	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 5/16	10 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MESURES POUR LES CHOMEURS EN FIN DE DROITS

Une difficulté réglée, d'autres surgissent

Décidées pour répondre aux difficultés des chômeurs en fin de droits, les mesures arrêtées par le conseil des ministres du 5 juin (*le Monde* daté 2-3 juin) ont d'autres conséquences.

Ainsi, elles auront pour effet de diminuer, statistiquement, le nombre de chômeurs dans des proportions que l'opposition ne manquera *pas de souligner*. L'extension du dispositif TUC (les travaux d'utilité collective) aux jeunes chômeurs âgés de vingt-deux à vingt-cinq ans devrait bénéficier à 100 000 personnes qui, étant demandeurs d'un emploi depuis un an et plus, ne reçoivent pratiquement plus aucune allocation de la part de l'UNEDIC. *En acceptant* ce *type de contrat, ils* ne figureront plus dans les fichiers de l'ANPE, tout comme leurs prédécesseurs, les « tucistes » âgés de dix-huit à vingt et un ans, sans que cela soit en contradiction avec les définitions internationales du BIT (Bureau international du travail).

De même, des chômeurs de longue durée, âgés de plus de cinquante-sept ans et six mois, qui perçoivent une allocation de fin de droits versée par l'UNEDIC pourront désormais, tout comme les bénéficiaires du même âge de l'allocation de solidarité, être dispensés d'une recherche d'emploi s'ils peuvent justifier de dix années d'activité salariée. En clair, 60 000 personnes pourront ne plus être considérées comme chômeurs si elles en font la demande, et cela sans être privées de droits à l'indemnisation, ni même être pénalisées par le montant de l'allocation (86 F par jour, soit 2 580 F par mois dans tous les cas). On fait observer au ministère du travail que cette possibilité n'est utilisée que par un chômeur sur dix, mais, potentiellement, 160 000 chômeurs pourraient disparaître des comptes de l'ANPE (1).

Deux ouvertures

Une autre conséquence concerne *toujours* les *nouveaux* tucistes de vingt-deux à vingt-cinq ans. Rarement indemnisés, après une longue période de chômage – 10 000 d'entre eux sont sans travail depuis trois ans – ils retrouveront une allocation mensuelle avec cette mesure d'insertion sociale, soit 1 200 F, auxquels peuvent s'ajouter, en espèces ou en nature, 500 F versés par leur employeur.

Par là même, le nombre de chômeurs non indemnisés, qui avaient fait l'objet de polémiques intenses, diminuera d'autant, c'est-à-dire de 100 000 environ. On peut craindre cependant que le caractère novateur du dispositif des TUC ne se dévalorise et ne tourne à la recette.

Les mesures gouvernementales n'en comportent pas moins deux ouvertures significatives.

La première, qui fait largement appel au sens des responsabilités des partenaires locaux, permet la multiplication des expériences décentralisées de lutte contre le chômage de longue durée, garanties par la signature de conventions particulières. Le département de l'Ille-et-Vilaine, sous l'impulsion de M. Pierre Méhaignerie (CDS), s'est récemment engagé dans cette voie en proposant des travaux d'intérêt général aux chômeurs sans ressources. A Saint-Dié (Vosges), M. Christian Pierret (PS) tente une opération du même genre. Sans qu'il soit question *de généraliser* de telles *initiatives*, le gouvernement envisage de favoriser cinquante expériences et d'aider, ainsi, 10 000 demandeurs d'emploi dans « *les mois qui viennent* ».

Le deuxième geste, peut-être plus tactique, aboutit à une allègement, de fait, des charges de l'UNEDIC et devrait donc rassurer les partenaires sociaux, placés dans une situation délicate par la décision du conseil des ministres (*le Monde* daté 2-3 juin). Avec l'effet d'appel de la majoration de 50 % des allocations de solidarité, nombre de chômeurs indemnisés par l'UNEDIC, au titre de l'allocation de fin de droits, vont être tentés de quitter le régime d'assurance-chômage, géré paritairement par les organisations syndicales et patronales. Cela devrait avoir pour résultat d'améliorer les finances de l'organisme à un moment où le déficit pointe à nouveau, et faciliter ainsi des négociations qui, à l'origine, étaient prévues pour l'automne.

Dans cette affaire, à défaut de pouvoir aborder le problème de la misère sociale grâce à des mesures spécifiques plus avantageuses pour les femmes, le gouvernement a pu se sortir d'un mauvais pas sur deux dossiers. A propos de la revalorisation des chômeurs de fin de droits, principalement ; à propos des chômeurs non indemnisés, accessoirement. Ceux qui portaient si vivement la critique sur ces deux points pourront-ils, incontinent, l'accuser de manipulation statistique ? Avec le chômage, régler une difficulté revient, parfois, à en créer de nouvelles ailleurs.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Potentiellement, 180 000 chômeurs pouvaient être dispensés de la recherche d'emploi pour les plus de cinquante-cinq ans, depuis avril 1984. On constate que 14 000 d'entre eux ont effectivement accompli cette demande (*le Monde* daté 28-29 avril 1985).

	SITUATION ANTÉRIEURE	SITUATION NOUVELLE
Avant 50 ans.	43 F par jour en allocation de fin de droits. 43 F en allocation de solidarité pour le chômeur pouvant justifier de cinq années d'activité au cours des dix dernières années.	43 F par jour en allocation de fin de droits (UNEDIC). 64,50 F par jour en allocation de solidarité dans les mêmes conditions.
A partir de 50 ans.	43 F par jour en allocation de fin de droits. Possibilité d'opter pour le régime de solidarité. *Si le chômeur peut justifier de dix années* d'activité salariée, il touche alors 64,50 F.	Possibilité d'opter pour le régime de solidarité où l'allocation est portée à 64,50 F par *jour dans tous les cas.*
A partir de 55 ans.	86 F par jour en allocation de fin de droits comme en allocation de solidarité si le chômeur peut justifier de vingt ans d'activité salariée.	86 F par jour (inchangé). Possibilité de dispense de recherche d'emploi.
A partir de 57 ans 1/2.	Maintien de l'allocation servie jusqu'à l'âge de la retraite si le chômeur est indemnisé par l'UNEDIC.	Situation inchangée pour l'allocation de fin de droits (86 F par jour) mais possibilité de dispense de recherche d'emploi si le chômeur peut justifier de dix ans d'activité salariée. En allocation de solidarité, pour dix ans d'activité salariée, le chômeur est assuré de percevoir 86 F par jour.

L'ensemble des mesures, qui coûteront 3,3 milliards de francs en année pleine, devraient bénéficier à 240 000 personnes réparties comme suit : extension du programme des TUC aux moins de vingt et un ans, 100 000 bénéficiaires pour une dépense de 1,450 milliards de francs. La majoration de 50 % de l'allocation de solidarité concernera 115 000 personnes (900 millions de francs). Le minimum de 86 F par jour pour les plus de cinquante-sept ans et demi sera versé à 15 000 personnes (250 millions de francs). L'action en faveur des femmes seules est prévue pour 7 000 bénéficiaires (200 millions de francs) et le programme de lutte contre la pauvreté coûtera 500 millions.

AGRICULTURE

LES JOURNÉES D'ÉTUDES DU CNJA

«Les paysans vont pouvoir effectuer leur service militaire dans la coopération»

déclare M. Christian Nucci

De notre envoyé spécial

Argentan. – Les agriculteurs vont pouvoir effectuer leur service national comme « *paysans sans frontière* ». Christian Nucci, ministre de la coopération, qui participait, mercredi 5 juin, aux Journées d'études du CNJA à Argentan (Orne), en a fait la promesse. Dans le cadre des projets locaux de développement, « *en lien avec l'Association française des volontaires du progrès ou avec une organisation non gouvernementale, de jeunes agriculteurs pourront bénéficier davantage du statut de volontaire pour le service national adopté (VSNA)* », a déclaré M. Christian Nucci. Le ministre compte rendre cette mesure applicable dès septembre. L'objectif serait d'obtenir deux cents postes pour les agriculteurs. On compte actuellement environ mille huit cents VSNA, le plus souvent recrutés parmi les diplômés de l'enseignement supérieur.

Les rapports entre l'agriculture des pays développés et le tiers-monde n'ont pas échappé à l'entreprise de dépoussiérage du CNJA (*le Monde* du 4 juin). On assiste à une convergence nouvelle entre les discours de certaines organisations non gouvernementales, une fraction de l'opinion agricole, dont désormais le CNJA, et les pouvoirs publics. Cette convergence s'affirme sur les thèmes de l'autodéveloppement, de l'appui aux micro-réalisations (banques de céréales, soutien à la formation, lutte contre l'érosion, maîtrise de l'eau, aménagement de puits, périmètres maraîchers), de l'aide alimentaire nécessaire en cas d'urgence mais nocive quand elle est durable, sur les règles qui régissent les échanges internationaux enfin. Celles-ci, notamment les prix mondiaux qui servent de référence, entretiennent une compétitivité meurtrière et marginalisent les pays en développement, a estimé le rapporteur, M. Henry Jouve.

Le CNJA, qui était coorganisateur du Congrès mondial des jeunes agriculteurs de Ouagadougou (Burkina), se paie même le luxe d'ironiser : « *Encore aujourd'hui, malgré les leçons de l'expérience, certains parlent d'un nouveau Plan Marshall pour le tiers-monde, idée assez farfelue dans le contexte actuel de l'économie mondiale.* » Les promoteurs de cette idée farfelue, MM. Debatisse, Guillaume notamment, apprécieront.

Pour autant, le syndicalisme jeune ne sombre pas dans l'angélisme et sait nuancer : « *En réalité, comme certains voudraient le faire croire*, a-t-il été dit, *le choix n'est pas entre le libre échange ou le protectionnisme pour les pays en développement. Il est d'assurer, notamment dans le secteur agricole, à travers une protection sélective, les conditions d'une participation progressive et équilibrée des pays en développement au commerce international* ».

M. Nucci a souligné lui aussi ces convergences, l'objectif étant de promouvoir dans les pays du tiers-monde « *des producteurs qualifiés, responsables et organisés* » tout en reconnaissant la complexité et la rationalité des savoir-faire paysans, en dehors de tous les impérialismes techniques. Il n'y a pas de modèle transférable mais un partage d'expérience possible pour aider nos partenaires à trouver leur propre voie, a déclaré en substance le ministre. Evidence ? Peut-être mais qui reste à être mise en pratique.

JACQUES GRALL.

LA VENTE A L'ALGÉRIE DE BLÉ AMÉRICAIN SUBVENTIONNÉ

Vives réactions en France et à Bruxelles

Annoncée la veille du voyage en Europe de M. John R. Block, secrétaire américain à l'agriculture, – il *sera à Paris, le 11 juin*, – la vente de 1 million de tonnes de blé subventionné américain à l'Algérie suscite de vives réactions de la part des céréaliers français comme de la Commission des Communautés européennes.

Les responsables de l'Office national interprofessionnel des céréales craignent que, dans la foulée, les Etats-Unis ne prennent la « totalité » du marché algérien de blé tendre (environ trois fois plus important, selon M. Block lui-même). En 1984, l'Algérie avait importé 1 million de tonnes de blé tendre, et ses principaux fournisseurs étaient européens : France et Allemagne fédérale avec 300 000 *tonnes* chacune et Grande-Bretagne avec 150 000 tonnes. Plus encore, les céréaliers français s'inquiètent de la perte éventuelle dans les mois à venir d'autres marchés, en particulier en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie), un de leurs principaux débouchés. Enfin, disent les professionnels, le risque majeur est que les subventions américaines ne conduisent à déprimer plus encore le marché mondial du blé, dont les cours sont tombés de 140 à 120 dollars la tonne au cours des six derniers mois.

A Bruxelles, la Commission européenne « *regrette l'application de telles mesures qui risquent de déstabiliser les marchés agricoles internationaux et de rendre plus difficiles les négociations commerciales à entreprendre dans le cadre du GATT* ». « *Les difficultés éprouvées par les Etats-Unis sur le marché agricole international résultent de l'évolution du dollar et d'un ralentissement de la demande, et non de la politique agricole commune de la CEE* », estime encore l'organe exécutif de la CEE.

Une facture à payer

(Suite de la première page.)

Au total, le déficit budgétaire risque, sur sa lancée actuelle, de dépasser de 15 à 20 milliards de francs les 139 milliards prévus dans la loi de finances votée à la fin de l'année dernière par le Parlement (1). La norme de 3 % déjà transgressée en 1983 (3,28 % de déficit) et en 1984 (3,3 ou 3,4 %, les chiffres définitifs n'étant toujours pas officiellement publiés), pourrait l'être à nouveau cette année.

Quand on fait de l'assainissement financier et de la lutte contre l'inflation des objectifs prioritaires, une telle dérive est inquiétante. D'autant plus inquiétante que le déficit global des administrations publiques – qui au-delà de l'Etat prend en compte la Sécurité sociale et les collectivités locales – va augmenter et repasser au-delà de 3 % du PIB, après avoir diminué en 1984 (de 3,3 % à 2,8 %), cela du fait surtout des problèmes de la Sécurité sociale.

On comprend que dans un tel contexte les 3 milliards de francs du plan chômage posent des problèmes sans commune mesure avec les sommes en cause. Certes, une taxe sur le fuel lourd, qui couvrira une partie des nouvelles dépenses chômage, ne soulève pas trop de difficulté dans la mesure où les entreprises françaises bénéficient depuis le début de l'année d'une très forte baisse des cours sur les marchés. Encore pourrait-on faire remarquer que les industriels allemands ou italiens en bénéficient également et que, de ce point de vue, la taxe sur le fuel leur donnera un avantage de prix de revient par rapport à leurs concurrents français...

Un problème de grande ampleur

En revanche, économiser un peu plus que prévu sur les dépenses du budget de l'Etat alors que nous sommes déjà en juin, pose au gouvernement un problème de grande ampleur. Les pouvoirs publics ne vont-ils pas être amenés, comme en mars 1983 – de douloureuse mémoire – à revoir l'ensemble du budget pour annuler une quinzaine de milliards de francs de dépenses ? Telle est bien la question posée que le plan chômage annoncé mercredi 5 juin n'a fait que révéler et aggraver.

Dans une semblable éventualité, les choix faire seraient extrêmement difficiles : à la différence de mars 1983, qui suivait une période de folle croissance des dépenses publiques (+ 28 % en 1982), les charges de l'Etat ont été comprimées depuis deux *ans*. Elles ne progressent *plus* que de 5,9 %, soit à peu près comme les prix... N'en déplaise à l'opposition – et à M. Chirac en particulier – le temps n'est plus où il était possible d'économiser des dizaines de milliards de francs de dépenses en sabrant brusquement ici et là. Nous en sommes maintenant à de difficiles économies se comptant par centaines de millions. A moins de remettre en cause certaines actions fondamentales de l'Etat sur l'agriculture, le logement, les entreprises publiques ou le traitement des fonctionnaires...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les dépenses de l'Etat prévues dans le budget de cette année s'élèvent à 994,7 milliards de francs.

AFFAIRES

General Motors rachète Hughes Aircraft pour 5 milliards de dollars

L'auto dans l'espace

La principale société américaine d'électronique militaire, Hughes Aircraft, a désormais un nouveau propriétaire : l'américain General Motors (GM), numéro un mondial de l'automobile. L'annonce officielle en a été faite le 5 juin, à New-York. Pour 5 milliards de dollars, General Motors remporte ainsi les enchères sur les autres prétendants, Ford et Boeing.

Hughes Aircraft, septième fournisseur du Pentagone et l'un des premiers constructeurs de satellites du monde, appartenait, depuis 1953, au Howard Hughes Medical Institute, selon les volontés de son fondateur, le milliardaire Howard Hughes, mort en 1976. Non content des revenus qu'il en tirait (quelque 80 millions de dollars, pour un bénéfice global estimé entre 200 millions et 250 millions de dollars en 1984, et 4,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires), l'Institut avait décidé, il y a quelques mois, de mettre en vente Hughes Aircraft.

En acceptant l'offre de Général Motors — qui paiera 2,7 milliards de dollars au comptant et le reste grâce à une émission spéciale de 50 millions d'actions GM — l'Institut Howard Hughes devient le principal organisme de recherche au monde, devant la Fondation Ford, qui ne pèse que 3,4 milliards de dollars. General Motors, l'une des rares sociétés à disposer d'une trésorerie évaluée à 8 milliards de dollars, réalise ainsi la plus importante opération jamais vue aux Etats-Unis pour le rachat d'une société non pétrolière. Elle se place cependant loin derrière les transactions pétrolières, dont la plus spectaculaire, le rachat de Gulf Oil par Standard Oil of California, avait atteint 13,4 milliards de dollars en 1984.

Le monde des affaires s'interroge sur les raisons profondes de ce rachat spectaculaire qui aboutit au rapprochement de deux firmes ayant des logiques et des productions très différentes. Certains responsables de GM font valoir que les recherches électroniques et aérospatiales de Hughes Aircraft l'ont amené à créer des systèmes et des matériaux riches de possibilités pour l'automobile du futur. Par exemple, des lasers pourraient guider les voitures circulant en plein brouillard ; des tableaux de bord informatisés permettraient au conducteur de choisir la route la plus courte ou de trouver séance tenante la cause d'une panne ; enfin des films antiradiations posés sur les vitres des véhicules y maintiendraient une basse température.

D'autres observateurs prédisent que le savoir-faire de Hughes en matière de micro-électronique aidera GM à fabriquer des voitures à moindres frais, grâce à un recours accru à l'intelligence artificielle. Ces explications paraissent insuffisantes, car il coûterait moins cher au numéro un de l'automobile mondiale d'acheter des brevets et de recruter les meilleurs ingénieurs électroniciens que de racheter pour 5 milliards de dollars une firme qui ne lui rapportera pas plus de bénéfices que le placement de cette somme sur le marché financier.

General Motors semble à l'avant-garde d'une tendance à la diversification qui séduit de plus en plus les industriels américains de l'automobile. Ford possède Ford Aerospace. Chrysler négocie le rachat Gulfstream Aerospace, firme spécialisée dans les équipements de surveillance militaire et les fournitures aux avions de combat. GM, lui-même, avait acquis, en novembre 1984, Electronic Data Systems, société de services informatiques.

En fait, le géant de Detroit a choisi les technologies de pointe pour diminuer dans son chiffres d'affaires le poids de l'automobile, secteur de moins en moins rentable. Grâce à l'acquisition de Hughes Aircraft, M. Roger B. Smith, président de GM, a bon espoir de réaliser son objectif de faire passer, d'ici à la fin du siècle, à 20 % le pourcentage de son chiffre d'affaires réalisé hors de l'automobile. Celui-ci est actuellement de 4 % pour un chiffre d'affaires de 83,9 milliards de dollars (690 milliards de francs). Enfin la « guerre des étoiles », initiative de défense stratégique, chère au président Reagan, et les crédits qui lui seront consentis représentent un pactole qui a dû séduire les dirigeants de GM.

JAPON

● **Production industrielle : bond en avril.** — La production industrielle du Japon a progressé de 3 % en avril par rapport à mars, l'indice mensuel calculé sur la base 100 en 1980 étant passé de 118,5 à 122,1. En un an, la production industrielle a progressé de 7,3 %.

La production d'avril dépasse de 0,9 % son plus haut niveau, atteint en novembre.

FINANCES

La modernisation de la Bourse de Paris

Ouverture d'une séance du matin avant la fin 1985

A chacun sa réforme. Au moment où le London Stock Exchange vient d'approuver un profond bouleversement de ses structures qui seront désormais ouvertes à des firmes et des banques étrangères (*le Monde* du 6 juin), la Bourse de Paris vient de faire le point sur un processus de modernisation engagé depuis de longs mois et qui s'accélère aujourd'hui.

Poussé par les événements (mais aussi par quelques fuites) et sans doute par certains de ses pairs, le syndic de la Compagnie des agents de change, M. Xavier Dupont, a expliqué, le 5 juin, les projets retenus à l'occasion d'un plaidoyer *pro domo* pour une profession qui, tout en conservant le monopole des transactions boursières, devra s'accommoder de la dure concurrence des banques sur le futur marché à terme d'instruments financiers :

● **La séance de Bourse le matin :** afin d'assurer le développement actuel du marché des « blocs » (gros paquets de titres concernant telle ou telle valeur), essentiellement alimenté par les investisseurs institutionnels, une séance spéciale sera organisée chaque jour ouvrable avant la fin de cette année, de 10 heures à 11 h 30 au palais Brongniart. Une trentaine ou une quarantaine de valeurs françaises le plus actives seront sélectionnées à cet effet. Aucune modification n'est apportée à la séance de Bourse ordinaire (de 12 h 30 à 14 h 30).

● **Options négociables :** conformément au vœu des pouvoirs publics, les autorités boursières vont mettre en chantier un marché de cette nature, réservé aux professionnels, sur la base d'une quarantaine d'actions, qui devrait être opérationnel au second semestre 1986.

L'option d'achat permet à un opérateur d'acquérir une quantité définie d'actions, durant une période de trois, six ou neuf mois, à un prix convenu d'avance, et ce moyennant paiement d'une prime qui limite le risque de l'investisseur. L'option de vente permet la même opération en sens inverse. Il existe actuellement quatorze marchés d'options dans le monde, le plus important étant le Chicago Board Options Exchange.

● **Marché continu :** début juillet 1985, une décision définitive devrait être prise, permettant une expérimentation — d'ici la fin 1986 — sur un nombre restreint de valeurs cotées en dehors de l'horaire normal. L'accord de coopération signé en décembre 1984 avec la Bourse de Toronto sur l'utilisation de son système informatique CATS (Computer Assisted Trading System) s'est concrétisé par l'installation, à l'intérieur du palais de la Bourse, de sept terminaux reliés aux ordinateurs de cette place canadienne et fonctionnant avec Paris en décalage horaire.

● **Contrepartie :** il s'agit de la possibilité offerte à certains intermédiaires (agents de change, banquiers, courtiers...) de s'engager à fournir, sur la base d'un cours déterminé, le nombre de titres demandés par un acheteur, en attendant d'avoir trouvé un vendeur. Compte tenu du risque important que comporte cette activité, la Compagnie des agents de change est favorable à la création de sociétés de contrepartie. Afin de garantir la bonne fin des opérations et une couverture appropriée des risques, les agents de change proposent de jouer le rôle de teneur de comptes de ces sociétés de contrepartie.

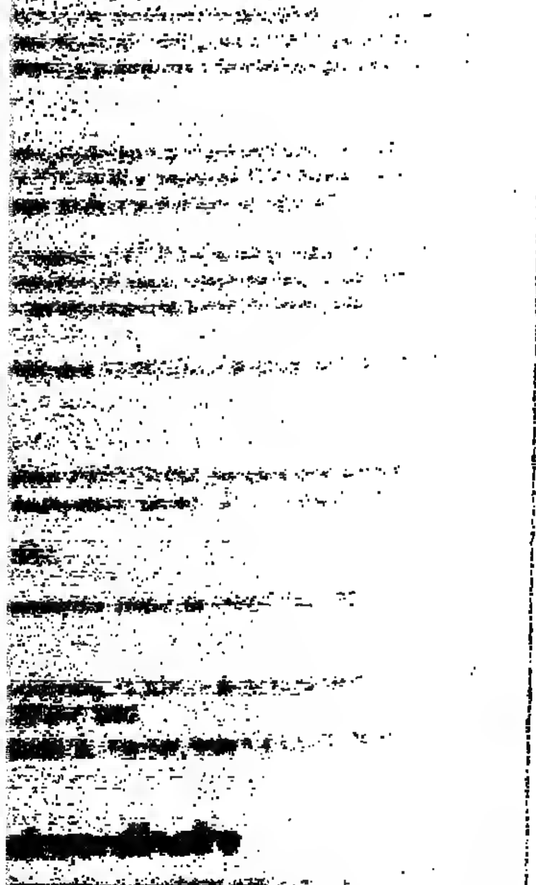
● **Marché à terme d'instruments financiers (MATIF) :** le « groupe de pilotage » mis en place en attendant la création officielle du Conseil du marché à terme (*le Monde* daté 17-18 mars) et comportant les représentants des intermédiaires financiers appelés à intervenir sur ce marché, dès le début de l'année prochaine, s'est prononcé en faveur d'un emprunt de référence avec possibilité de coter « *dès que possible* » des contrats reposant sur des instruments financiers à court terme.

Le coût de l'ensemble de cette modernisation (au bas mot une cinquantaine de millions de francs), devrait être supporté en partie grâce à un prélèvement effectué sur la ristourne consentie par les agents de change aux banquiers donneurs d'ordre. A partir du 1er juillet prochain, celle-ci passera de 27,5 % à 40 %. Une augmentation qui, d'après M. Dupont, devrait faire baisser de 25 % à 30 % les recettes provenant des courtages, qui représentent 70 % du chiffre d'affaires des charges d'agent de change ; le rapport Tricot consacré au coût de l'intermédiation financière en France, évaluait à 264 millions de francs les bénéfices nets réalisés par la totalité des charges d'agents de change parisiennes en 1983 contre 98 millions de francs seulement en 1979.

SERGE MARTI.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

هكذا من الأصل



OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente aux enchères publiques le SAMEDI 8 JUIN 1985 à 14 h 30 SALLE DU JEU DE PAUME à CHANTILLY (Oise) TABLEAUX ANCIENS, OBJETS DE VITRINE, IMPORTANT MOBILIER DES ÉPOQUES LOUIS-XIV, LOUIS-XV, LOUIS-XVI et EMPIRE. EXPOSITION le VENDREDI 7/6 de 16 h à 23 h et SAMEDI 8/6 de 10 h à 12 h par le ministère de Mᵉ Pascal BERQUAT, Commissaire priseur, 65, rue du Faubourg St-Martin, 60300 SENLIS. Tél. : 16 (4) 453-03-42.

Cab. de Mᵉ Th. MAGLO, av. à CRÉTEIL (94) - 4, allée de la Toison-d'Or. Vente s/conversion de saisie immob. en VENTE aux enchères, au Palais de Justice de CRÉTEIL, JEUDI 13 JUIN 1985 à 9 h 30

UNE MAISON à VALENTON (94)

13, rue du Colonel-Fabien

M. à P. : 75000 F

S'adr. SCP BRUN et ROCHER, avocats ass. 60, rue de Londres, PARIS-8ᵉ - 293-50-40. Mᵉ Guy BERNARD, avocat à PARIS-7ᵉ, 37, r. de Lille. Ts av. pr. TGI de CRÉTEIL.

Vente sur liquidation de biens, Palais de Justice PARIS, Jeudi 27 juin 1985 à 14 h. UN LOT

MAISON GRUMESNIL (76)

d'habitation de 3 pieces principales. GRENIER. Dépendances. Cour. JARDIN. VERGER. Lieudit : « LES PLANQUETTES » angle chemin de gde communication nº 8

M. A PX 250000 F s'ad. Mᵉ ROBERT Avocat PARIS-8ᵉ

5, rue de Stockholm à PARIS (8ᵉ) Tél. : 293-31-30. Au greffe des criées du Trib. Gde Inst. de PARIS ou le cahier des charges est déposé.

VENTE sur saisie immobilière par Mᵉ AURIENTIS, avocat, 12, rue d'Italie à AIX-EN-PROVENCE, à la barre du Tribunal de Grande Instance d'AIX le 24 JUIN 1985 à 11 heures.

BELLE PROPRIÉTÉ à SALON-DE-PROVENCE

ANCIENNE, RESTAURÉE, dite « Mas des Rocassiers », proximité autoroute Parc ombragé 8000 m² env. Dépendances, PISCINE.

SUR LA MISE A PRIX DE 400000 F. outre charges

Téléphone : (42) 58-17-25 (AIX) — (7) 837-78-75 (LYON).

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière au Tribunal de grande instance de VERSAILLES — Palais de Justice avenue de l'Europe ou 3, place André-Mignot — Mercredi 19 juin 1985 à 9 h 30.

UNE PROPRIÉTÉ sise dans LE PARC de MAISONS-LAFFITTE (Yvelines)

11, AVENUE BÉRENGER comprenant une MAISON D'HABITATION — jardin — et un

ÉTABLISSEMENT D'ENTRAINEMENT DE CHEVAUX DE COURSE

MISE A PRIX : 500000 FRANCS

Pour tous renseignements s'adresser au cabinet de Mᵉ C. REGRETTIER, avocats à la Cour de VERSAILLES, 39, av. de St-Cloud, tél. : 021-46-46, Et tous avocats à VERSAILLES.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE DE BOBIGNY LE MARDI 18 JUIN 1985 A 13 h 30

DEUX LOCAUX au rez-de-chaussée **UN LOCAL** au 1ᵉʳ étage

Dans un immeuble sis

AU PRÉ-SAINT-GERVAIS (Seine-St-Denis)

33, rue André-Joineau

MISE A PRIX, 1ᵉʳ LOT DE VENTE : 50000 F, 2ᵉ LOT DE VENTE : 50000 F, 3ᵉ LOT DE VENTE : 80000 F.

S'adresser pour tous renseignements : 1º) à la SCP SCHMIDT et OAVID, avocats au Barreau de PARIS, demeurant même ville (75017), 76, avenue de Wagram, tél : 766-16-69, du lundi au jeudi entre 10 h et 12 h. 2º) au cabinet de Mᵉ Janine PIETRUSZYNSKI, avocat au barreau de BOBIGNY, demeurant 28, rue Scandicci à PANTIN. 3º) sur les lieux pour visiter. Pour connaître les jours et heures de visite, téléphoner au 766-16-69 du lundi au jeudi de 10 h à 12 h.

LA VILLE DE PARIS

Vend LIBRES aux enchères publiques LE MARDI 18 JUIN 1985 à 14 h 30 à la Chambre des Notaires de Paris.

5 APPART. - 1 STUDIO - 1 CHAMBRE

(dont 1 APPT 89 m² env. avec VUE s/CHAMP DE COURSES)

à PARIS (16ᵉ), entre

LE BOULEVARD SUCHET et LE CHAMP DE COURSE D'AUTEUIL

Mᵉ Yves BONNEL, notaire, 79, bd Malesherbes, PARIS (8ᵉ) - Tél. : 294-16-08.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE DE BOBIGNY LE MARDI 18 JUIN 1985 A 13 h 30, EN UN SEUL SOT

PAVILLON D'HABITATION à AULNAY-SOUS-BOIS

(Seine-St-Denis)

30, rue d'Alsace - élevé partie sur cave et partie sur terre-plein composé d'un rez-de-chaussée, divisé en cuisine, salle à manger, 2 chambres, une autre petite chambre, cabinet de toilette et w.-c. ; et d'un premier étage composé d'une chambre. Garage, atelier et poulailler dans la cour, terrain en nature de cour et jardin.

MISE A PRIX .... 100000 F

S'adresser pour tous renseignements : 1º) à la SCP SCHMIDT et OAVID, avocats au Barreau de PARIS, demeurant même ville (75017), 78, avenue de Wagram, tél : 766-16-69, du lundi au jeudi entre 10 h et 12 h. 2º) au cabinet de Mᵉ Janine PIETRUSZYNSKI, avocat au barreau de BOBIGNY, demeurant 28, rue Scandicci à PANTIN. 3º) sur les lieux pour visiter. Pour connaître les jours et heures de visite, téléphoner au 766-16-69 du lundi au jeudi de 10 h à 12 h.

Vente au Palais de justice à Paris, le jeudi 20 juin 1985, à 14 h

EN UN SEUL LOT

dans un immeuble sis à

PARIS (5ᵉ) - 28, bis, rue Pascal

— **dans le bât. A** : au rez-de-ch., un local situé à gauche de la porte d'ent., comp. un dégagement, 2 **bureaux**, une soute à charbon, un WC, formant le lot nº 1 du règlement de copropriété, au rez-de-chaussée, un local à droite de la porte d'entrée comp. ent., 3 **bureaux**, formant le lot nº 2 du règlement de copropriété — au 1ᵉʳ ét. : un **appart.** comp. une ent., deux chambres, cuis., s. à manger, s. d'eau et WC, formant le lot nº 3 du règlement de copropriété — au s.-sol une cave (lot nº 26).

— **dans le bât. B : un local industriel** avec rez-de-ch., 2 ateliers, 3 réserves, salle de douche, 3 WC, escalier intérieur d'accès à l'ét., atelier à l'ét. formant le lot nº 101 du règlement de copropriété

MISE À PRIX : 300000 F

S'ad. à Mᵉ HOQUET, avt à la cour, demeurant à Paris, 7, rue Guy-de-Maupassant, tél. : 504-52-54 au greffe des criées où se trouve déposée la copie de l'enchère au palais de justice à Paris. Sur les lieux pour visiter le lundi 17 juin 1985 de 14 h à 15 h.

VENTE sur licitation, au Palais de Justice de PARIS LE LUNDI 24 JUIN 1985, à 14 h. - EN DEUX LOTS :

1º) APPARTEMENT LIBRE à PARIS (18ᵉ)

3, rue Simart — M. à P. : 60000 F

2º) UNE PROPRIÉTÉ à AMIENS (Somme)

51, rua de Cagny — OCCUPÉ — M. à P. : 90000 F

S'adresser : Mᵉˢ MARIN-MOISSET, avocats à PARIS (8ᵉ), 14, rue Portalis, dépositaire d'une copie de l'enchère. Tél. : 522-02-74.
Mᵉ Annie DANIÈRE, avocat à PARIS (17ᵉ), 175, bd Malesherbes.
Tous avocat postulant près Trib. Gde Inst. de PARIS — Sur les lieux pour visiter.

Vente sur surenchère au Palais de Justice de Paris le jeudi 13 juin 1985 à 14 heures — En un seul lot

HANGAR-ATELIER et REMISE

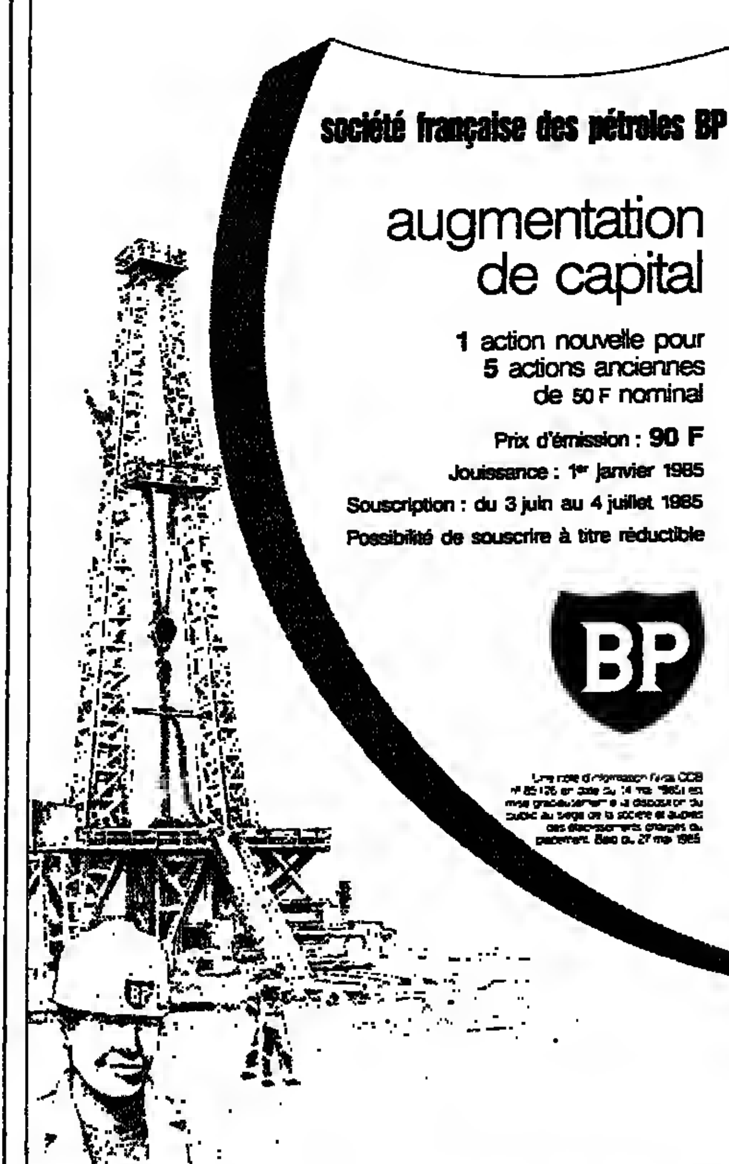
(Bâtiment D et C) dt à jouis. en exclus. de 2 portions de cour (23 et 20 m² environ dans l'immeuble 12, Sentier des Herbeuses à

94200 IVRY-SUR-SEINE

MISE A PRIX : 134200 FRANCS

S'adresser à Mᵉ PAQUET, avocat, 27, bd Raspail, 75007 PARIS. Tél. : 544-52-95.
Mᵉ PIERREL, syndic, 88, rue St-Denis, 75001 PARIS. Tél. : 260-35-24.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



IMETAL

PENARROYA

Assemblée générale

Les actionnaires de Penarroya, réunis le 5 juin 1985 sous la présidence de M. Bernard de Villeméjane, ont approuvé les comptes de l'exercice 1984 qui se soldent, compte tenu d'une différence de conversion négative de 63 millions de francs sur l'endettement en devises, par une perte de 71 429 361 F.

L'assemblée a décidé d'affecter cette perte au report à nouveau qui, du fait du report déficitaire antérieur, s'établit à un montant négatif de 281,5 millions de francs. L'assemblée a par ailleurs nommé administrateur M. Jean-Paul Elkann et renouvelé le mandat des autres administrateurs pour la durée statutaire d'un an.

S'adressant aux actionnaires, le président de Villeméjane a souligné que, si l'amélioration sensible des résultats du groupe par rapport à ceux des années 1982 et 1983 — lourdement déficitaires — marquait les premiers effets de la politique de redressement mise en œuvre, ils n'en demeuraient pas moins encore très décevants pour une année de conjoncture moyenne. Si la plupart des filiales ont connu des marges satisfaisantes, les activités en France et en Italie ont été déficitaires, et c'est donc sur ces deux pays que se portent les principales actions. S'agissant de l'Italie, le président estime que le redressement de Pertusola Sud demeure fragile et qu'un programme de modernisation de l'ensemble industriel de Crotone serait nécessaire pour lui permettre d'assurer le rôle qui pourrait être le sien dans l'Europe du Sud. La politique à mettre en œuvre à cette fin étant de longue haleine et marquée nécessairement de difficultés et d'aléas, la société a jugé opportun d'offrir aux actionnaires minoritaires de Pertusola la possibilité de disposer de leurs actions en ouvrant, le mois dernier, une offre publique d'achat à la Bourse de Milan.

En ce qui concerne la France, M. de Villeméjane a rappelé que l'accroissement considérable de l'endettement auquel Penarroya a dû recourir pour faire face aux pertes des dernières années pesait de manière trop lourde sur les résultats et que c'est à la lumière de cette appréciation que la société a accepté de céder sa participation dans le gisement de cuivre de Somincor au Portugal. Le président pense que le gouvernement portugais devrait être en mesure de donner son approbation définitive à cette transaction dans les semaines qui viennent. En évaluant certains de ses effets sur la situation financière de la société, on peut estimer que l'exercice 1985 devrait enregistrer une plus-value importante, que les capitaux propres de Penarroya, qui sont passés de près d'un milliard en 1981 à 280 millions fin 1984, devraient se situer au-dessus de 500 millions de francs en fin d'année 1985, et que l'endettement financier proche de 1,5 milliard pourrait être ramené aux environs de 1 milliard. Mais le président constate que ce niveau d'endettement reste encore élevé et que la conjoncture actuelle des métaux, affectée par un mouvement en baisse, devrait entraîner un résultat courant médiocre, sinon déficitaire, pour le premier semestre en cours.

CRICA

(CAISSE DE RETRAITE PAR RÉPARTITION DES INGÉNIEURS CADRES ET ASSIMILÉS)
13, avenue du Général-de-Gaulle, 92807 Puteaux Cedex

L'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 1985 n'ayant pu avoir lieu faute de quorum, les délégués des adhérents et participants sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le

LUNDI 24 JUIN 1985, à 15 heures

dans la salle de conférence des PME, Défense 11, Terrasse Bellini, 92806 Puteaux Cedex (métro Pont-de-Neuilly).

---

groupe CIC

SÉCURICIC

Société d'investissement à capital variable

Le Crédit Industriel et Commercial de Paris, associé aux banques du groupe CIC et avec le concours de sociétés industrielles et d'investisseurs institutionnels, a décidé de créer une société d'investissement à capital variable, SÉCURICIC, dont l'objectif est d'assurer une valorisation régulière des disponibilités à court terme placées par les entreprises ou les particuliers.

SÉCURICIC aura largement recours aux opérations de réméré afin d'assurer la régularité de la valeur liquidative.

Cette SICAV vient compléter la gamme de produits financiers obligataires de court terme du groupe CIC :

– EPARCIC destinée aux placements de trésorerie à moyen terme, à coupon réduit ;

– ASSOCIC investie en emprunts d'Etat et axée sur la performance ;

– MONECIC destinée aux placements à court terme, offrant une rentabilité équivalente au marché obligataire et à risque limité.

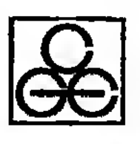
La SICAV SÉCURICIC, dont le capital initial s'élève à 150000000 F, sera ouverte au public le 6 juin prochain. Les souscriptions et rachats des actions SÉCURICIC, dont la valeur d'origine est de l'ordre de 10000 F, seront reçues auprès des guichets des banques du groupe CIC et de la Kuwaiti French Bank.

La société sera présidée par M. Michel Tassart, directeur du Crédit Industriel et Commercial de Paris.

---

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et du budget en date du 22 mai 1985 paru au *Journal officiel* du 1ᵉʳ juin 1985, le mandat de Mᵐᵉ Paule Dufour, en qualité de président-directeur général du Comptoir des entrepreneurs, est renouvelé pour une durée de trois ans à compter du 27 mai 1985.



RÉSULTAT CONSOLIDÉ 1984 DU GROUPE CGE : 797 millions de francs (+ 25 %)

Le conseil d'administration de la CGE, réuni le 4 juin 1985, a examiné les comptes consolidés du groupe et la valeur du rapport cumulé de participation servant de base à la rémunération des titres participatifs en présence des commissaires aux comptes, qui en ont assuré la certification.

I. — En ce qui concerne **les comptes consolidés**, l'exercice 1984 a été caractérisé par la mise en place des règles du nouveau plan comptable telles qu'elles ont été précisées par la Commission des opérations de Bourse et par l'introduction de quelques règles de consolidation, nouvelles pour le groupe, correspondant aux recommandations du Conseil national de la comptabilité. Pour permettre de comparer 1983 et 1984, les comptes de 1983 ont été retraités selon les mêmes méthodes. Ces retraitements conduisent à un résultat consolidé de 636 millions de francs pour l'exercice 1983 (au lieu de 662 millions de francs).

Le résultat consolidé du groupe atteint, en 1984, 797 millions de francs. Ce chiffre correspond à **une progression de 25 %** par rapport au résultat retraité de 1983.

Le solde des plus et moins-values sur les cessions externes d'actifs immobilisés s'élève à 74 millions de francs en 1984, le chiffre comparable de 1983 ayant atteint 128 millions de francs. Le résultat, calculé hors plus et moins-values, passe ainsi de 508 millions de francs à 723 millions de francs, en augmentation de 42 %.

La part du groupe dans le résultat consolidé s'établit à 590,5 millions de francs contre 378,3 millions de francs en 1983, soit une augmentation de 56 %.

Les immobilisations du groupe ont augmenté, en 1983 et en 1984, en valeur brute de 3 532,2 millions de francs, dont 2 475,9 millions de francs au titre des immobilisations corporelles. L'autofinancement disponible après distribution, qui se monte à 3 273,7 millions de francs, a permis de couvrir pour l'essentiel cette augmentation.

Le fonds de roulement net du groupe s'est accru de 1 759,2 millions de francs. Cette amélioration a notamment été procurée par les augmentations de capital souscrites par des tiers, qui se sont élevées à 192 millions de francs, par les cessions d'actifs, qui ont atteint 645,3 millions de francs, et par des mouvements sur les dettes financières à moyen et à long terme, qui ont apporté une source de financement complémentaire de 750 millions de francs.

LE BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1984, AVANT RÉPARTITION, SE PRÉSENTE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

ACTIF	MF	PASSIF	MF
Actif immobilisé net :		**Capitaux propres**	9 487
– Immobilisations corporelles et incorporelles ..	8 375	**Résultat**	797
– Immobilisations financières	4 662	**Autres fonds propres**	1 000
Actif circulant :		**Provisions pour risques et charges**	6 483
– Stocks et en-cours, créances d'exploitation et autres créances	65 563	**Dettes**	
– Valeurs mobilières de placement et disponibilités	10 932	– Dettes financières	12 372
		– Dettes d'exploitation et autres dettes	60 115
Comptes de régularisation et écarts de conversion	927	Comptes de régularisation et écarts de conversion	205
TOTAL DU BILAN	90 459	TOTAL DU BILAN	90 459

II. — En ce qui concerne la **valeur du rapport cumulé de participation**, égal au produit des rapports annuels de participation des exercices 1983 et 1984, elle a été calculée conformément au contrat d'émission des titres participatifs et vérifiée par les commissaires aux comptes pour être soumise à l'assemblée générale de la masse des porteurs de titres participatifs, convoquée pour le 17 juin 1985.

Cette valeur s'établit à **1,589** sur la base d'un rapport **annuel** de participation de 1984 (égal au rapport entre les marges brutes d'autofinancement consolidées part groupe des années 1984 et 1983, calculées à méthode comptable, périmètre de consolidation et capitaux propres constants) atteignant **1,147**.

La partie variable de la rémunération des titres participatifs, portant sur 40 % de la valeur nominale de ceux-ci, est donc fixée à :
40 % × 8,50 % × 1,589 = 5,40 % (au lieu de 4,70 % en 1983).

La partie fixe de cette rémunération sera calculée en appliquant à 34 % de la valeur nominale la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis par l'Etat et assimilés (TMO) pendant la période du 1ᵉʳ septembre 1984 au 31 août 1985.

Le montant du coupon annuel, payable le **10 octobre 1985**, ne pourra donc être calculé qu'au terme de cette période de référence.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 juin

Légère hausse : + 0,3 %

Plus de 518 millions de francs, tel était encore le volume – très important – réalisé mardi sur les actions françaises traitées sur le marché à règlement mensuel. Un montant qui devrait calmer les appréhensions des agents de change à l'approche de la date fatidique – le 1er juillet 1985 – à partir de laquelle ils devront rétrocéder aux banques une partie significative de leurs courtages (40 % contre 27,5 % actuellement) sous forme de remise.

Cette mesure, liée à la libre négociation pour les transactions supérieures à 2 millions de francs (pour les actions) et 10 millions de francs (sur les obligations), pourrait entraîner une diminution de 25 % à 30 % des recettes de négociation des charges d'agents de change. Tel est du moins l'avis formulé, pour la première fois, par le syndic des agents de change, M. Xavier Dupont.

Au cours d'une conférence de presse prononcée le mercredi matin 6 juin, il a précisé à ce sujet que « la vulnérabilité des charges, en termes de compte d'exploitation, serait acquise à présent, en cas de retournement de la tendance.

Le syndic a, par ailleurs, confirmé que d'ici à la fin de l'année 1985, une séance du matin (de 10 heures à 11 h 30) serait instaurée à la Bourse de Paris sur une trentaine ou une quarantaine de valeurs françaises parmi les plus actives de la cote.

Sur le parquet, les valeurs françaises ont fait preuve de résistance, ainsi qu'en témoigne l'indicateur instantané, en hausse de 0,3 % à l'approche de la clôture. De nombreux titres (Midland Bank, BIS, Fives-Lille, Bongrain) se sont à nouveau inscrits à leur plus haut niveau de l'année, avec des hausses de 2 % à 4 %. Dans cette liste figure également Pernod-Ricard (+ 2,5 %). Après son envolée des derniers jours, Peugeot s'est stabilisé sur « le fait accompli », les boursiers avalisant le « mieux » annoncé par le président du groupe automobile (voir page 25).

NEW-YORK

Nouveau record du Dow Jones

L'indice Dow Jones a battu de nouveau son record mercredi 5 juin, atteignant 1 320,56, en progression de 5,26 points.

L'espoir d'une nouvelle détente des taux d'intérêt américains a poussé la cote en avant, de même que l'annonce d'une baisse appréciable du prix du pétrole britannique en mer du Nord.

L'action General Motors a monté à la suite de son rachat de la société Hughes Aircraft. En revanche, les valeurs de technologie ont été durement touchées, notamment dans l'informatique et les semi-conducteurs, où l'on prévoit un fléchissement sensible des résultats.

Le secteur aérospatial, par contre, a été bien disposé (United Technologies, General Dynamic, Lockheed. Le volume d'affaires est resté élevé, avec 144 millions de titres échangés, contre 115 millions.

VALEURS	Cours du 4 juin	Cours du 5 juin
Alcoa	31 7/8	31 7/8
A.T.T.	23 5/8	23 3/4
Boeing	65	67
Chase Manhattan Bank	50	80 5/8
Du Pont de Nemours	59 3/4	59
Eastman Kodak	44	44
Exxon	52 3/4	52
Ford	44 1/2	44 7/8
General Electric	62 1/8	62 5/8
General Foods	70 3/8	72 1/8
General Motors	71 1/2	72 1/8
Goodyear	29 1/2	29 1/2
I.B.M.	129 7/8	128 1/2
I.T.T.	31 9/9	32 1/8
Mobil Oil	30 1/4	30 1/8
Pfizer	49 1/4	47 1/2
Schlumberger	38	38 8/8
Texaco	37 1/8	87 1/8
U.A.L. Inc.	54 3/4	54 5/8
Union Carbide	40 3/4	41 7/8
U.S. Steel	28	27 3/4
Westinghouse	34 3/4	34 1/2
Xerox Corp.	50 5/8	50

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BEL. – Le bilan consolidé se traduit par un résultat net de 132 millions de francs en 1984, contre 116 millions l'année précédente. Le dividende net a été fixé à 12 F par action.

PENHOET. – A l'issue d'un réaménagement du capital de la Compagnie industrielle et financière de participation, la Compagnie financière de Suez et la Compagnie du Midi ont porté leur participation dans Penhoët à 29 % chacune (contre 20,02 % et 22,03 % auparavant).

CLUB MÉDITERRANÉE. – A l'issue d'un accord intervenu le 1er juin 1985 entre M. Gilbert Trigano, président du Club, et M. John Compton, premier ministre de Sainte-Lucie, Club Med Inc. (filiale américaine du Club Méditerranée) a acquis la propriété de l'hôtel Halcyons Day situé dans cette île, à une trentaine de kilomètres au sud de la Martinique. Cette installation, qui comporte trois cents chambres, ouvrira ses portes en novembre prochain à l'enseigne du Club.

PLM. – La chaîne hôtelière PLM, détenue par la société de droit belge Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (CIWLT), va procéder à une augmentation de capital. Celui-ci sera porté de 73,12 millions à 146,25 millions de francs par l'émission de 731 150 actions nouvelles de 100 F nominal à souscrire en espèces au prix de 150 F chacune, soit avec une prime de 50 F. Ces actions nouvelles seront créées jouissance du 1er juillet 1985.

GOLD FIELDS. – Le groupe minier sud-africain Gold Fields of South Africa a annoncé, à Johannesburg, que la zone d'exploitation de sa filiale, la Kloof Gold Mining Co., allait être étendue de 1 309 hectares, vers le sud et l'ouest. Les opérations de cette société vont être réparties en deux départements, Kloof et Leeudoorn, a ajouté Gold Fields dans un communiqué, qui précise que la nouvelle division Leeudoorn commencera à produire en 1990. Selon des études géologiques citées par la société, la nouvelle zone contiendrait des réserves de minerai d'or d'une valeur de plus de 39 millions de tonnes.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	4 juin	5 juin
Valeurs françaises	125,5	125,6
Valeurs étrangères	107,2	107,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 juin	5 juin
Indice général	232	232

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 juin .... 10 3/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 juin	6 juin
1 dollar (en yens)	249,20	248,95

BOURSE DE PARIS — Comptant — 5 JUIN

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 5/6

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 284	9 346	8 800	9 650
ECU	6 844	9 836	....	....
Allemagne (100 DM)	305	304 870	295	310
Belgique (100 F)	15 148	15 145	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 300	210 410	260	260
Danemark (100 krd)	84 840	64 940	80	88
Norvège (100 k)	105 770	105 750	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 942	11 839	11 650	12 300
Grèce (100 drachmes)	8 900	6 892	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 778	4 780	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 400	362 350	3 520	3 700
Suède (100 krs)	105 110	105 270	101	108
Autriche (100 sch)	43 420	43 360	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 367	5 380	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 360	5 350	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 785	6 821	8 550	6 950
Japon (100 yens)	3 729	3 750	3 620	3 770

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/6
Or fin (kilo en barre)	94500	94500
Or fin (en lingot)	94500	94050
Pièce française (20 fr)	550	552
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	550	549
Pièce latine (20 fr)	545	535
Souverain	686	690
Pièce de 20 dollars	3915	3920
Pièce de 10 dollars	2110	2080
Pièce de 5 dollars	1380	.....
Pièce de 50 pesos	3460	3490
Pièce de 10 florins	563	563

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D F G H

Au Portugal

APRÈS LE DÉPART DES SOCIAUX-DÉMOCRATES

Les socialistes espèrent former seuls un nouveau gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Ayant dénoncé unilatéralement l'accord de coalition, la nouvelle direction du Parti social-démocrate entraîne le pays vers une situation très grave d'incertitude institutionnelle au moment même où il fallait mobiliser toutes les énergies en vue de notre adhésion à la Communauté européenne* », lit-on dans le communiqué de la commission politique du Parti socialiste qui s'est réunie, le mercredi 5 juin, pour définir une stratégie face à la crise gouvernementale.

Très probablement, le premier ministre, M. Mario Soares, donnera sa démission le mercredi 12 juin, c'est-à-dire le jour même où les ministres et les secrétaires d'Etat, membres du PSD, abandonneront l'exécutif. Dans ces conditions, le président de la République devra soit dissoudre immédiatement le Parlement et organiser des élections législatives, soit demander au premier parti à l'Assemblée, le PS, de constituer un nouveau gouvernement.

Cette dernière hypothèse semble intéresser les socialistes. Ils auraient l'intention de charger M. Almeida Santos, l'actuel ministre d'Etat et l'un des dauphins de M. Mario Soares, de réunir une équipe qui présenterait très rapidement son programme à la Chambre des députés. Il faudrait que toutes les oppositions fassent bloc pour que ce programme soit rejeté, ce qui entraînerait automatiquement la chute du gouvernement. Un tel scénario serait électoralement favorable au PS car, aux yeux de l'opinion publique, c'est l'alliance de la droite avec les communistes qui aurait empêché la recherche d'une solution.

Cependant, le général Eanes a déjà entamé ses consultations. Après avoir reçu les leaders socialiste, social-démocrate et démocrate-chrétien, il devait s'entretenir, ce jeudi 6 juin, avec les délégations des autres formations politiques représentées à l'Assemblée : le Parti communiste, le Mouvement démocratique portugais, l'Union de la gauche pour la démocratie socialiste et l'Action sociale-démocrate indépendante.

JOSÉ REBELO.

Aux Etats-Unis

M. REAGAN S'EN PREND AU « PETIT DICTATEUR » DE MANAGUA

(De notre correspondant.)

Washington. — Dans un discours coïncidant avec de nouvelles discussions au Congrès sur l'octroi par Washington d'une aide humanitaire aux groupes armés antisandinistes, le président Reagan s'en est violemment pris, mercredi 5 juin, au colonel Daniel Ortega, le chef de l'Etat nicaraguayen. Utilisant un style imagé, M. Reagan a déclaré : « *Le petit dictateur qui est allé à Moscou en tenue de combat pour recevoir le baiser de l'ours n'a pas oublié la doctrine de Lénine en apparaissant ensuite en Occident vêtu d'un costume deux-pièces.* »

Ce discours, où l'on croit reconnaître la patte de M. Patrick Buchanan, le nouveau et très conservateur responsable de la communication à la Maison Blanche, était prononcé au moment où le Sénat commençait l'examen d'un nouveau projet d'aide civile à la guérilla antisandiniste. Ce projet a de bonnes chances d'être adopté dans les jours à venir, et la Chambre, qui a refusé il y a peu toute forme d'aide aux « contres », pourrait peut-être accepter, elle aussi, de voter une assistance dite humanitaire. La visite de M. Ortega à Moscou, à la fin du mois d'avril, a suscité une grande irritation au Congrès et renforcé les sentiments hostiles au régime de Managua.

B. G.

WASHINGTON EXPULSE UN DIPLOMATE LIBYEN EN POSTE A L'ONU

Washington *(UPI)*. — Les Etats-Unis ont décidé l'expulsion d'un diplomate libyen en poste aux Nations unies, a fait savoir, mercredi 5 juin, le département d'Etat. Cette mesure a été prise en raison des indications dont disposent les autorités américaines sur l'implication du diplomate, M. Farhat Tibar, dans des « *actions terroristes* » contre des opposants au régime libyen vivant aux Etats-Unis.

L'ambassade de Libye à Washington est fermée depuis le mois de mai 1981. A l'époque, les vingt-six diplomates y travaillant avaient été priés de quitter le pays. Cette rupture entre Tripoli et Washington faisait suite à une série d'attentats contre des citoyens libyens résidant aux Etats-Unis. Mardi, le *Washington Times* indiquait que le FBI avait découvert un « *réseau terroriste radical islamique* » agissant sur le territoire américain et utilisant des agents et des diplomates libyens et iraniens. Sur la base des éléments d'enquête dont il dispose, le département d'Etat est convaincu que M. Farhat Tibar appartenait à ce réseau.

Le départ de M[me] Berlioux

DES DÉSACCORDS SUR L'ÉVOLUTION DE L'OLYMPISME

Très émue, M[me] Monique Berlioux a fait, mercredi 5 juin, ses adieux à la presse sportive réunie à Berlin-Est pour la quatre-vingt-dixième session du Comité international olympique (CIO). Entrée au CIO en 1967, puis devenue directrice en 1971, M[me] Berlioux, qui n'a pas voulu commenter son départ, s'est contentée d'une brève déclaration : « *Des divergences avec la commission exécutive m'ont conduite, comme un journaliste faisant valoir sa clause de conscience, à décider de mettre un terme à mes fonctions de directrice.* »

Les relations s'étaient rapidement tendues entre M[me] Berlioux et M. Juan-Antonio Samaranch depuis l'élection de celui-ci à la présidence du CIO en 1980. Contrairement à ses prédécesseurs, le président du CIO s'était installé à Lausanne et laissait à sa principale collaboratrice une marge de manœuvre beaucoup plus étroite. M[me] Berlioux aurait eu des divergences de vues avec M. Samaranch sur l'évolution du mouvement olympique. En accord avec la commission exécutive, le président du CIO entend adapter l'olympisme aux nécessités commerciales et financières de notre époque. Un bon sujet de méditation pour M[me] Berlioux, qui va écrire ses Mémoires.

La « guerre des villes » irano-irakienne

TÉHÉRAN DÉNONCE L'INACTION DE L'ONU

L'Iran a reproché mercredi 5 juin énergiquement à l'ONU son inaction face aux attaques aériennes irakiennes qui se poursuivent « *avec sauvagerie et brutalité* », et a demandé à l'Organisation de prendre des mesures afin que Téhéran puisse de son côté faire cesser ses représailles.

Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, l'ambassadeur iranien Saïd Rajie-Khorassani affirme que les Nations unies continuent de se tenir à l'écart des combats — qui se poursuivent depuis le 25 mai dernier, — « *en simple spectatrices des violations du droit humanitaire international perpétrées par l'Irak* ». Le représentant iranien a plus particulièrement critiqué le Conseil de sécurité « *qui n'a pris aucune mesure pour s'acquitter des responsabilités que lui impose son mandat* ».

L'Irak a affirmé jeudi matin que son aviation avait effectué un nouveau raid sur le principal terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, au nord-est du Golfe, et un deuxième sur le complexe pétrochimique de Bandar-Khomeiny, dans le sud-ouest de l'Iran. Un porte-parole militaire irakien a affirmé que des installations dans l'île avaient été détruites. Il s'agit du troisième raid sur le terminal de Kharg en l'espace d'une semaine. Selon des milieux maritimes dans le Golfe, les deux premiers raids n'ont pas entravé le fonctionnement du terminal par lequel transitent près de 90 % des exportations de pétrole de l'Iran.

SOLJENITSYNE DEMANDE LA CITOYENNETÉ AMÉRICAINE

L'écrivain soviétique en exil Alexandre Soljenitsyne, soixante-six ans, et son épouse Natalia, quarante-cinq ans, ont demandé à devenir citoyens américains.

La demande officielle du couple a été déposée, la semaine dernière, auprès des services de l'immigration de la ville de Burlington (Vermont), proche de Cavendish, où vivent les Soljenitsyne depuis 1976. Leurs trois fils deviendront automatiquement citoyens américains une fois que la demande de leurs parents aura été acceptée et qu'ils auront prêté serment à la Constitution.

Depuis leur installation aux Etats-Unis, les Soljenitsyne vivent en reclus. L'an passé, la femme du prix Nobel de littérature 1970 avait cependant indiqué, dans une interview au magazine *Life*, qu'ils « *ne quitteraient le Vermont que pour la Russie, si celle-ci redevenait un jour un pays libre* ». — *(AFP.)*

LE CCF VA PRENDRE LE CONTROLE D'UNE FIRME DE COURTAGE BRITANNIQUE

Le Crédit commercial de France (CCF) va prendre, à terme, la majorité (80 %) du capital d'une firme de courtage britannique, Laurence Prust, « broker » à la Bourse de Londres. En outre, le CCF détiendra 25 % de la compagnie financière Framlington, société spécialisée dans la gestion de Unit Trusts (SICAV), numéro un de la profession pour ses performances depuis dix ans, et qui, dans la nouvelle structure, va gérer 600 millions de livres (7,2 milliards de francs) de capitaux.

Le CCF est la première banque française à profiter de l'adoption, le 4 juin, du projet de réforme de la Bourse de Londres, qui autorise les banques et les firmes de courtage étrangères à prendre une participation supérieure à 29,9 % dans le capital des « brokers » britanniques, cela à partir du 1[er] avril 1986 (*le Monde* du 6 juin 1985). La BNP avait déjà étudié, l'été dernier, une association avec la firme Laurence Prust.

L'initiative du CCF s'inscrit dans le processus de déréglementation des activités boursières de la place de Londres, et de leur ouverture aux intervenants étrangers, dans le cadre d'une internationalisation plus accentuée des placements financiers. Il est très probable que la « contagion » s'étendra à la Bourse de Paris, qui va devoir, bon gré mal gré, s'engager dans la voie des réformes et, aussi, de l'internationalisation.

Sur le vif

Moche

Je viens de passer quelques jours à New-York. J'en ai profité pour faire signe à une copine, une fille ravissante, mince, avec de grands yeux verts, une épaisse crinière blonde, une splendeur. Elle a un job aux archives dans une chaîne de télé. On s'est donné rendez-vous au restaurant pour déjeuner. Heureusement qu'elle m'a fait signe, je ne l'aurais pas reconnue : un vrai monstre, lourde, bouffie, contrefaite, un sourire à la Fernandel, une tignasse roussâtre et grasse taillée à la machette. Je la regarde, stupéfaite. Alors, elle, toute contente :

— Tu me trouves enlaidie, hein ?

— Ben oui, encore assez...

— Pas plus que ça, après tout le mal que je me suis donné !

— Ah ! parce que c'est exprès ?

— Ben, oui. J'ai mis des mois et des mois... Il a fallu que je prenne 25 kilos, que je m'exerce à me tenir mal, à rentrer la tête dans les épaules, que je m'abîme les cheveux, que...

— Mais pourquoi ? Qu'est-ce qui t'arrive ? T'es tombée amoureuse d'un mec qui fantasme sur les hippopotames ?

— Toujours les mecs ! Non, justement. A présent, les mecs, terminé ! J'ai été obligée de les sacrifier à ma carrière.

— Attends, attends... J'y comprends plus rien. Avant, c'était le contraire, on sacrifiait son boulot à...

— C'est comme ça : si tu veux avancer dans la vie, c'est moche d'être belle. La beauté chez un homme, ça va ça sert ; chez une femme, ça ne pardonne pas, ça fout tout en l'air.

— Qu'est-ce que c'est encore que ces histoires ?

— C'est tout ce qu'il y a de plus sérieux. On a publié un tas d'enquêtes et de rapports là-dessus. Tiens, ils en parlaient encore l'autre jour ; t'as pas vu, dans le *New York Times* ? La beauté, ça a une connotation sexuelle dans l'esprit des gens. C'est associé à l'idée de féminité ou de virilité. Si tu vois une jolie nana installée derrière un bureau de PDG, tu penseras instinctivement qu'elle est entrée dans la boîte sur son dos et qu'elle a grimpé les échelons à quatre pattes. Résultat : elle n'inspire pas confiance et, question promotion, elle passe à l'as. D'ailleurs, en politique, c'est pareil. Un supermec a toutes ses chances, une supernana [?] aucune.

— Allons donc !

— Enfin, tu imagines Catherine Deneuve colistière de Mondale aux dernières présidentielles ? C'est pas pensable.

— Et vous n'avez pas eu l'idée de vous regrouper, vous les mignonnes, de vous défendre pour vous battre pour l'égalité des droits avec les cageots ?

— L'égalité des droits ! L'égalité des droits ! Depuis qu'on nous la promet et qu'on ne l'a pas, ça commence à bien faire. Alors, chacun pour soi. Moi, je veux devenir sous-chef du département des achats. Et je fais tout ce qu'il faut pour ça. »

CLAUDE SARRAUTE.

LE VIOL DU TRAIN JUVISY-PARIS : UN JEUNE HOMME EST INCULPÉ

Luc Martin, vingt-trois ans, sans profession, domicilié à Cerny (Essonne), a été inculpé, le jeudi 6 juin, de viol d'une jeune fille, commis dans le train Juvisy-Paris le 15 mai (*le Monde* du 18 mai) par M. Yves Corneloup, juge d'instruction au tribunal de Paris. Le jeune homme avait été interpellé la veille. Il nie les faits, mais reconnaît s'être trouvé dans le train au moment du viol. « *J'ai dormi, je n'ai rien vu* », a-t-il affirmé aux enquêteurs.

Selon la jeune fille, Luc Martin est celui de ses trois agresseurs qui l'aurait maintenue à terre alors que l'un de ses complices la violait. Les parents du jeune homme — la mère est infirmière, le père chômeur — ont confirmé la présence de leur fils dans le train. Les policiers sont remontés jusqu'à Luc Martin grâce au témoignage de la jeune fille : quand ses agresseurs sont montés dans le wagon, ils sont convenus de se donner un rendez-vous téléphonique, le soir, en appelant chez Luc Martin.

La jeune fille avait aussi décrit le foulard palestinien que portait l'un des jeunes gens. Elle l'a formellement reconnu lors d'une confrontation. Les enquêteurs recherchent les deux amis de Luc Martin qui devait, lui, être écroué dans l'après-midi du 6 juin.

NOUVELLES BRÈVES

● *Aux Etats-Unis, arrestation d'un diplomate belge pour trafic de drogue.* — M. Ludovic Vastenavondt, chancelier de l'ambassade de Belgique à New-Delhi, a été accusé, mercredi 5 juin, à New-York, d'avoir fait pénétrer 10 kilogrammes d'héroïne aux Etats-Unis dans une valise diplomatique. Il avait été arrêté le 26 mai dernier. M. Vastenavondi risque une peine de quarante ans de prison et 500000 dollars d'amende. Cette arrestation est le résultat d'une enquête menée depuis cinq mois par le FBI. Six autres personnes impliquées dans ce trafic ont été appréhendées.

● *RVI dément des négociations avec Mercedes.* — Renault Véhicules industriels dément les informations parues dans *l'Humanité* du 5 juin, selon lesquelles la direction du groupe Renault mènerait des négociations secrètes avec Mercedes en vue de trouver un partenaire européen pour entrer dans le capital de Renault VI. Si Renault VI cherche des accords commerciaux avec d'autres sociétés pour allonger la production de ses séries d'organes (moteurs, boîtes de vitesses...), c'est sans exclusive. Les constructeurs de tracteurs, d'engins de travaux publics et d'engins de levage sont tout aussi concernés que les constructeurs de poids lourds.

Le numéro du « Monde » daté 6 juin 1985 a été tiré à 433 469 exemplaires